CHARLES SCHOENHOF
BOSTON
40 WINTER STREET 40

No T. 57. 91 v.2

THE
ALLEN·A·BROWN
DRAMATIC
COLLECTION

THE·PUBLIC·LIBRARY
OF·THE·CITY·OF
BOSTON

EDMUND·H·GARRETT·1910·OPUS·65

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoireshistori02bach

MÉMOIRES
DE BACHAUMONT.

TOME SECOND.

1773 = 1782.

MÉMOIRES

DE BOUILLON.

TOME SECOND.

1773 — 1792.

MÉMOIRES
HISTORIQUES,
LITTÉRAIRES, POLITIQUES,
ANECDOTIQUES ET CRITIQUES
DE BACHAUMONT,

OU

Choix d'Anecdotes historiques, littéraires, critiques et dramatiques ; de Bons-Mots ; d'Épigrammes ; de Pièces fugitives, tant en prose qu'en vers ; de Vaudevilles et de Noëls sur la Cour ; de Pièces peu connues ; des Éloges des savans, des artistes et des hommes de lettres ; Extrait *des Mémoires secrets de la république des lettres*, et mis en ordre

PAR J. T. M.

SECONDE ÉDITION,

Revue avec soin, et augmentée d'un grand nombre de Pièces inédites et de Notes historiques.

PARIS,

LÉOPOLD COLLIN, LIBRAIRE, RUE GIT-LE-CŒUR.

1809.

91
W2

ALLEN A BROWN
DEC. 17, 1909

MÉMOIRES

HISTORIQUES,

LITTÉRAIRES, POLITIQUES,

ANECDOTIQUES ET CRITIQUES

DE BACHAUMONT.

(1773.)

JANVIER.

— 1er. M. le duc de Bourbon sera surement reçu cordon bleu aujourd'hui. Tout est disposé pour la cérémonie. C'est M. Bertin, le ministre, grand trésorier de l'ordre, qui doit faire les fonctions de prévôt et maître des cérémonies, à la place de M. d'Aguesseau, qui a la goute. En conséquence cet officier, peu stylé au cérémonial, en a fait des répétitions tous ces jours-ci.

C'est à l'occasion de cette cérémonie qu'on a dit le

joli bon mot, en réponse à la question sur le retour du prince de Condé à Versailles : Qu'y est-il allé faire ? *Ses preuves.*

— 6. Il court une pasquinade relativement à la future expulsion des jésuites, dans laquelle il y a du sel et de la finesse. On suppose que le pape présente à divers souverains de l'Europe le général des jésuites, en leur disant : *Ecce homo !*

A quoi les princes répondent, savoir :

Le roi de Portugal :	*Tolle crucifige.*
Le roi d'Espagne :	*Reus est mortis.*
Le roi de France :	*Vos dicitis.*
La reine de Hongrie :	*Quid enim malè fecit?*
L'Empereur :	*Non invenio in eo causam.*
Le roi de Prusse :	*Quid ad me?*
La république de Venise :	*Non in die festo, ne fortè tumultus fieret in populo.*
Le roi de Naples et l'infant duc de Parme :	*Nos legem habemus, et secundùm hanc legem debet mori.*
Le roi de Sardaigne :	*Innocens ego sum à sanguine ejus.*
Le pape réplique :	*Corripiam et emendatum eum vobis tradem.*
Le général des jésuites :	*Post tres dies resurgam.*
Tous lss ordres religieux :	*Jube ergo custodiri sepulcrum ejus usque in diem tertium, ne fortè veniant discipuli ejus, et furentur*

eum, et dicant plebi : surrexit à mortuis, et erit novissimus error pejor priore.

Le pape repond : *Ite, custodite, sicut vos scitis.*

— 17. Un prêtre, et le curé de Saint-Roch, sur la paroisse duquel est M. Piron, s'étant successivement présentés chez le moribond, ont été reçus tous deux par ce plaisant, avec la même gaieté qu'il a répandue sur toute sa vie. Le premier l'ayant appelé *son cher frère*, il lui dit qu'il n'en avait jamais eu qu'un, qui était mort, et que c'était une bête, et lui a demandé si c'était en cette qualité qu'il comptait le remplacer ? Quant au pasteur, il ne l'a pas moins mal mené, et celui-ci désespère d'en tirer parti.

— 18. On cite un trait qui ferait beaucoup d'honneur à madame Geoffrin, s'il était vrai. On raconte que deux seigneurs russes ayant paru fort engoués de deux tableaux que cette dame avait achetés à la vente de feu Vanloo, elle leur avait déclaré qu'ils ne lui avaient coûté que 4,000 livres; qu'elle ne voulait point s'en défaire ; que cependant, s'ils en étaient si passionnés, peut-être à force d'argent se laisserait-elle tenter. On ajoute que ces étrangers ayant acquiescé à la somme de 50,000 livres, madame Geoffrin ayant retiré ses 4,000 livres d'achat, avait envoyé le surplus à la veuve du peintre.

— 19. Un ami de M. de la Condamine lui avait écrit de Lyon qu'il lui envoyait deux bartavelles (deux

perdrix de Dauphiné, les meilleures de France); cependant il ne les a pas reçues; elles ont été interceptées par quiproquo, ou confisquées exprès, et mangées à la table de M. le contrôleur-général. Ce vieillard très-gourmand, ranimant sa verve octogénaire, a exhalé sa fureur dans les diverses épigrammes suivantes sous différentes formes.

LES BARTAVELLES,

CONTE, QUI N'EST QUE TROP VRAI.

Un ami m'écrivait : Mardi tu peux attendre
Deux Bartavelles à coup sûr;
C'est un mets délicat. Terray vient me le prendre :
Je ne sais s'il l'a trouvé tendre;
Mais pour moi cela m'est bien dur.

QUESTION DE DROIT.

Monsieur le contrôleur écorne ma tontine,
Ma pension, ma rente; il fait bien son métier;
Mais pour me prendre mon gibier,
A-t-il des droits sur ma cuisine?

SOUHAIT PIEUX.

Vous avez donc raflé mon gibier de Lyon!
Je suis un bon chrétien, monsieur; puisse-t-il être
De moins dure digestion
Que tous vos beaux arrêts, que chaque jour voit naître.

ACTE DE CONTRITION.

Il faut se convertir et vivre en bon chrétien :
Pratiquons les conseils du plus sacré des livres ;
A qui me fait du mal, je veux faire du bien,
En nourissant celui qui me coupe les vivres.

REMORDS.

De ces mauvais quatrains, si vous avez nouvelle,
Monsieur l'abbé, croyez que je suis mal vengé,
Et que mes bons propos ne m'ont pas soulagé :
Je ne puis digérer ma double Bartavelle,
Morceau que vous avez mangé.

SONGE DE M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL.

Monsieur l'abbé Terray taille, grapille et rogne;
Mais il a bien un autre tic :
Il a rêvé qu'il était Frédéric,
Et mes deux perdrix la Pologne.

— 20. M. le contrôleur-général ayant lu les vers de M. de la Condamine, lui a envoyé pour le dédommager de ses bartavelles, une dinde aux truffes ; ce qui a excité de nouveau la verve de l'auteur, et il a adressé le remerciement suivant à l'abbé Terray.

Au lieu de deux perdrix aux jambes d'écarlatte,
Qu'on m'envoyait vuides du Vivarais,
Je reçois un dindon rebondi, gras et frais,
Et de truffes garni jusques à l'omoplate,

Très-propre à calmer mes regrets,
Monsieur le contrôleur a fait de grandes choses.
Il en fera sans doute encore; mais
De toutes les métamorphoses
Qu'il opère par ses arrêts,
Dont il redouble un peu les doses,
Si cet effet n'est pas le plus prodigieux,
Ni le plus sujet à des gloses,
C'est celui que j'aime le mieux.

Madrigal sur le même sujet.

J'ai gémi peut-être un peu fort
De mes deux perdrix égarées;
Mes pertes sont bien réparées
Par un dindon de Périgord.
Vous avez fait une lacune
A mon petit garde-manger;
Mon mal était assez léger;
Mais si d'une plainte importune,
Vous daignez ainsi vous venger,
Ayez toujours de la rancune.

— 23. M. Piron a été enterré hier..... C'est sans doute une très-grande perte pour la littérature. Quoiqu'il ne fît rien depuis long-tems, il contenait au moins le faux goût, et s'opposait à ses progrès : il formait quelques gens de lettres qui s'étaient rangés sous ses étendards, et dès-lors s'affichaient pour ennemis de M. de Voltaire, car il y avait une haine irréconciliable entre ces deux hommes célèbres. Un des plus grands regrets de M. Piron en mourant, a été de ne pas survivre à son adversaire. Il était cependant

le plus âgé ; il avait plus de quatre-vingts ans : il était presqu'aveugle. Il avait été élu de l'Académie française ; mais l'évêque de Mirepoix avait cru devoir s'opposer à la réception de l'auteur de l'*Ode à Priape*. On lui avait obtenu une pension de 1,000 livres sur la cassette du roi. C'est l'homme le plus fertile en bons mots qui ait peut-être jamais existé. On ne l'a jamais trouvé court, et dans la vieillesse où il était parvenu, il avait encore la riposte vive et heureuse.

— 24. Un plaisant a exprimé en vers les difficultés qu'on éprouve journellement à la comédie pour y avoir place, lorsque mademoiselle Raucour joue ; il lui a adressé à ce sujet un rondeau, genre de poésie antique qu'il a rajeuni pour cette actrice, dans lequel en ne s'asservissant pas exactement aux règles, il y a mis la chose la plus essentielle, ce qui en fait l'âme, une certaine naïveté maligne : le voici :

A vous claquer quand tout Paris s'empresse,
Moi seul encor n'y suis point parvenu :
Déjà trois fois étouffé dans la presse,
J'ai vu la grille et n'ai rien obtenu.
J'entends vanter vos talens, votre grâce;
De votre jeu l'on m'a peint la chaleur,
Et comme un autre, obtenant une place,
J'eusse employé ma main de bien bon cœur
A vous claquer.

Je sais qu'on peut, en triplant l'honoraire,
Humaniser les traitans du parterre :
Mais payer triple enfin m'a retenu.

Eussiez-vous cru, jeune et faites pour plaire,
Qu'on regretât d'employer un écu
Pour vous claquer ?

— 27. Les détails de la mort de M. Piron sont précieux, et par l'homme qu'ils concernent, et par le piquant qu'il savait mettre à toutes ses reparties. On a dit qu'il avait mal reçu le curé de Saint-Roch. Ce dernier lui ayant objecté les divers écrits scandaleux qu'il pouvait avoir à se reprocher, l'autre lui répondit qu'il croyait avoir facilement expié tout cela par son *De profundis* et autres ouvrages de dévotion. Sur quoi le pasteur faisant l'étonné, comme s'il n'eût rien fait en ce genre : « Eh, mordié ! lui répliqua-t-il, M. le » curé, est-ce que vous n'êtes fait que pour fouiller » dans mes ordures ? »

Un jour, sa nièce, nommée *Nanette*, lui ayant fait des représentations sur la nécessité de satisfaire aux cérémonies d'usage : « Tu sais bien, dit-il, que je n'ai » jamais aimé à mentir ; allons qu'il vienne, mais qu'on » me donne mon grand *widercome ;* » gobelet énorme dans lequel il buvait, comme s'il eût voulu faire passer ce calice par quelque chose de plus à son goût.

Cette nièce était mariée à l'insu de son oncle, à un nommé *Capron*, violon ; et quoique cet hymen fût fait depuis long-tems, elle s'imaginait que M. Piron l'ignorait absolument. Il disait de tems-en-tems : « J'en rirai » bien après ma mort, Nanette a le paquet. » Elle était en effet nantie d'un testament, dans lequel il dit : « Je » laisse à Nanette, etc. *femme de Capron, musicien.* »

Ce qui prouve qu'il n'ignorait pas la supercherie, et qu'il avait eu la générosité de ne rien diminuer de ses sentimens pour sa nièce.

Toute l'Académie française a été invitée à son enterrement ; et par une indécence qui a indigné tous les gens de lettres, aucun de ces messieurs ne s'y est trouvé.

C'est le sieur Bret qui est chargé de ramasser les manuscrits de ce grand homme, de les rédiger, et de donner l'édition de ses œuvres posthumes.

La plus curieuse sans doute serait un *Pironiana*, c'est-à-dire, le recueil de tous les bons mots et saillies qu'il a dit en sa vie. Mais il faudrait pour présider à ce travail, un homme chaud comme l'auteur, et M. Bret n'est rien moins que tel.

— 31. A l'occasion d'une fête exécutée chez mademoiselle Clairon, pour l'inauguration du buste de M. de Voltaire, un caustique a fait les vers suivans, qui ont été peu répandus jusqu'à présent. On les attribue à M. Dorat, qui les nie cependant, à cause du héros.

Vers de l'abbé Lilas, ex-jésuite, à M. de Voltaire, au sujet de son apothéose chez mademoiselle Clairon.

Grand peintre, aimable, sage, et sublime écrivain,
Toi, qui sais tour-à-tour nous instruire et nous plaire,
C'en est fait, ta gloire est entière ;
Te voilà le héros d'un souper libertin :
Chez une courtisanne, un laurier clandestin
A couronné ta tête octogénaire ;

Et tu mets de moitié, dans un brillant destin,
Une émérite de Cythère.
Pour elle, en vérité, c'est avair trop d'égard ;
L'auguste Clairon, qu'on oublie,
Voudrait bien, pour comble de l'art,
Des honneurs immortels escamoter sa part,
Et couvrir Frétillon du manteau d'Athalie.
Vivre dans l'avenir est, dit-on, sa folie,
Voilà pourquoi la belle, à tout hasard,
Sur ton char de triomphe arrogamment s'appuie ;
Elle espère qu'un jour, au temple d'Uranie,
Son buste avec le tien sera mis en regard.
Limite enfin, crois-moi, l'orgueil de la princesse,
Car, entre nous, ceci passe le jeu ;
Ton apothéose intéresse,
Mais, chez nos bons plaisans, on la critique un peu ;
Et le renom de la déesse,
A te parler sans fard, décrédite le dieu.

Février.

— 1^er^. Plusieurs littérateurs, offensés du ton tranchant et despotique de l'auteur *des trois siècles*, ont déchargé leur bile dans diverses sortes d'ouvrages. M. d'Aquin, un des plus maltraités, a fait les deux épigrammes suivantes :

Certain jour, chez Pigal, en contemplant Voltaire,
Je disais : Qu'a donc mis le fameux statuaire
Sous les pieds de notre Apollon ?
Et pourquoi lui fait-on écraser du talon

Ce masque hideux, dont la bouche effroyable
Semble ouverte pour aboyer?
Est-ce l'envie? est-ce le diable?
Quelqu'un cria dans l'atelier :
Oh! ce n'est rien; c'est l'abbé Sabathier.

Autre.

Mons Sabathier, ta sotte paperasse,
Pour quelques mois te donneras du pain :
L'ami, je vois, à ta burlesque audace,
Que tu crains moins le bâton que la faim.

— 2. On a fait de nouveaux noëls sur le retour des princes à la cour. Ils ne sont pas meilleurs que les premiers ; mais ils paraissent avoir pour objet politique d'entretenir la division entre les deux branches, à l'occasion des deux manières dont la réconciliation s'est faite. Bien des gens présument qu'ils émanent de chez le chancelier, et que c'est un de ces petits moyens qu'il sait employer avec adresse pour parvenir à ses fins. Quoi qu'il en soit, on en va juger.

NOEL.

Air : *Qu'est-il, le petit nouveau-né ?*

Pourquoi faire les méchans,
Princes tout débonnaires?
Vous n'êtes que des enfans,
Dont on tient les lisières :
Allons ça, messeigneurs d'Orléans,
Redites vos affaires.

Vous irez au parlement,
Soit dit, sans vous déplaire,
Vous irez tout bonnement
Comme vous devez faire,
En sujet soumis, obéissant;
N'en faites plus mystère.

Pourquoi rougir à présent
D'avoir vu la comtesse!
Un juste remercîment
Se fait avec noblesse;
Iriez-vous donc croire en ce moment,
Que c'est une bassesse?

Vous avez fort noblement
Combiné la démarche;
En refusant constamment
Le prince de la Marche:
D'Aiguillon vous a bien finement
Fourni cette autre marche.

La Marche a le cœur loyal,
Condé sut le connaître,
Et servi par son égal,
Il va droit à son maître;
Ce moyen paraît, en général,
Le plus digne peut-être.

Mais au fond l'honneur n'est rien;
Il n'en faut tenir compte:
Eh! que vous fait le moyen,
Si vous n'en avez honte?
Allez, d'Aiguillon vous dira bien
Comment on la surmonte.

— 11. On a remarqué avec indignation que de tous les membres de l'académie française invités à l'enterrement de M. Piron, aucun ne s'y était trouvé. Un plaisant a fait à cette occasion l'épigramme suivante :

Des quarante, priés en vain à ton convoi,
Aucun n'en a voulu grossir le petit nombre !
Ne t'en plains pas Piron; c'est qu'ils avaient, ma foi,
Encor peur, même de ton ombre.

— 17. Le *Barbier de Séville*, comédie de M. Caron de Beaumarchais, qu'on avait annoncée, est différée par une aventure très-singulière arrivée à l'auteur.

Il est fort lié avec M. le duc de Chaulnes (ci-devant Pequigny.) Celui-ci l'a introduit chez sa maîtresse, nommée Mesnard. M. de Beaumarchais est aimable et insinuant auprès des femmes, en sorte qu'il avait acquis une grande intimité auprès de celle-ci, chez laquelle il allait beaucoup depuis un an. Depuis quelques jours le duc de Chaulnes en a conçu une telle jalousie qu'il a voulu le tuer. Il était d'abord convenu de se battre avec le sieur Caron, en présence de M. le comte de la Tour-du-Pin, pris pour juge du combat ; mais ce seigneur n'ayant pu sur le champ se rendre à l'invitation, la tête du duc de Chaulnes s'est exaltée à un tel point, chez son rival même, qu'il l'a voulu tuer dans sa propre maison, et qu'il a été obligé de se défendre contre lui à coups de pieds et de poings, et même à son détriment, son adversaire étant un des plus gros, grands et vigoureux personnages de France. Les domestiques ont

été obligés de s'en mêler : la garde, le commissaire sont arrivés, et l'on a dressé procès-verbal de cette scène tragi-comique. Il a fallu donner un garde à M. de Beaumarchais pour le garantir des fureurs de son adversaire, dont on cherche à guerir la tête.

— 28. M. de Montclar, procureur-général du parlement de Provence, magistrat d'un mérite rare, très-renommé par un fameux réquisitoire dans l'affaire de la destruction des jésuites, exilé à sa terre lors de la suppression de sa compagnie, vient de mourir de la pierre. C'est une très-grande perte, d'autant qu'il était encore en état de travailler, et d'aller aux plus hautes dignités de la robe.

Mars.

— 9. Un plaisant s'est amusé à faire un thermomètre en portraits, c'est-à-dire, par une allégorie soutenue à caractériser le degré de faveur où est chaque ministre, ainsi que leur situation et leur caractère ; les voici :

Madame la comtesse Dubarri.	*Au beau fixe.*
Le roi.	*Au variable.*
M. le duc d'Aiguillon	*Monté depuis quelque tems au beau*
Le marquis de Monteynard. .	*Au tempéré.*
L'abbé Terray.	*Au très-sec.*
M. Bertin.	*Au tems couvert.*

M. de Boynes. . . . . *Au froid.*
M. le chancelier. . . . . *A la tempête.*
M. le duc de la Vrillière. . . . *Au dégel.*

— 21. M. de la Condamine n'est pas le seul de nos poëtes qui, conjointement avec M. de Voltaire, ait turlupiné le *Grand-Houssoir :* un certain marquis de Caraccioli, connu par une multitude d'ouvrages de morale et de politique assez tristes et ennuyeux, a changé de ton à l'occasion du contrôleur-général, et a voulu s'égayer aussi sur son compte. Il répand sur la *Réduction des Rentes* une épître assez plaisante qui courait à Tours, où il est réfugié ; la voici :

Monseigneur, vous dont le génie
S'étend sur la postérité,
Vous, par qui la France enrichie
Chantera sa prospérité,
Daignez écouter, je vous prie,
Le cri de la nécessité.
Toujours soumis aux lois du prince,
Mon cœur, avec docilité,
Reçoit un arrêt qu'en province
La renommée a débité :
C'est l'arrêt qui rogne nos rentes,
Et qui supprime mon souper.
Mais que peuvent des lois urgentes
Sur la faim, qu'on ne peut tromper?
Mon estomac déraisonnable
Ne veut nullement obéir,
Et me contraint d'aller à table
Quand la nuit commence à venir.

Que ferai-je en ces circonstances?...
Ne point manger... Votre dessein
N'est pas, pour grossir les finances,
Que les auteurs meurent de faim.
D'ailleurs, si l'église elle-même
Ne veut qu'un jeûne limité,
Nous prescrirez-vous un carême
Qui dure à perpétuité?
Rendez-moi donc, je vous supplie,
Par votre générosité,
Ce qu'on retranche sur ma vie;
Ou, pour que la loi s'accomplisse,
Faites, par un trait inconnu,
Que l'estomac se rétrécisse
Conformément au revenu.

AVRIL.

— 13. M. l'abbé de Bauvais finit à la cour son carême avec autant de courage qu'il l'a commencé. Il ne paraît pas au surplus que la grâce y ait beaucoup opéré, malgré son éloquence : il a donné lieu seulement à plusieurs bons mots, entr'autres à un du maréchal duc de Richelieu, qui mérite d'être cité. Un jour que ce prédicateur avait tonné fortement contre les vieillards vicieux qui conservent encore au milieu des glaces de l'âge les feux impurs de la concupiscence, le roi, en apostrophant ce seigneur paillard après le sermon, lui dit : « Eh bien, Richelieu, il me semble que le prédica-

teur a jeté bien des pierres dans votre jardin? — Oui, sire (a répondu ce vieux renard (1) et si fortement, qu'il en est rejailli jusque dans le parc de Versailles. »

— 17. Il n'est aucune tournure que les frondeurs ne prennent pour entretenir la fermentation, et décrier le ministère actuel ainsi que les mœurs du siècle corrompu où nous vivons : après en avoir fait des peintures directes et personnelles, ils varient aujourd'hui. L'un d'eux a imaginé d'emprunter l'allégorie, et sous des noms romains de caractériser les auteurs de nos calamités. Voici le titre de cette satire nouvelle :

Traduction littérale, par le R. P. Léonard, minime, d'un fragment trouvé dans la bibliothèque du Vatican, d'une satire de Caïus Lucilius.

Quel siècle! quel excès! quelle aveugle licence!
Nos chevaliers vendus à l'or du plébéien!
L'art glacé du sophiste étouffant l'éloquence,
Des raisonneurs en foule, et pas un citoyen!
L'un de Thémis en pleurs a brisé la balance,
L'autre, au blâme endurci, bravant tout, n'aimant rien,
Étale effrontément sa coupable opulence.

---

(1) M. de Richelieu était couvert de dartres et d'ulcères, il ne se conservait qu'à force de soins et de remèdes, de bains et de tranches de veau qu'on lui appliquait sur tout le corps. Ce qui faisait dire au duc de Fronsac, son fils, *que son père était un vieux bouquin relié en veau.* Mot que le maréchal ne lui a jamais pardonné.

(*Note de l'éditeur.*)

Le faste a de l'état séché les réservoirs;
Le palais de Poppée insulte à nos misères;
L'Amour a son trafic et Vénus ses comptoirs :
La toilette d'Alcine est un bureau d'affaires :
L'égoïsme a gagné; tout est vil ou méchant,
Et le guerrier lui-même a les mœurs d'un traitant.
Peindrai-je nos besoins et nos plaisirs factices,
Les crimes enfantés par l'abus du pouvoir,
Un consulat timide et souillé d'injustices,
L'audacieuse intrigue assiégeant les comices,
Des prêtres impudens profanant l'encensoir;
D'imbéciles tyrans, dont nos dieux sont complices;
Et de jeunes Romains, notre dernier espoir,
De mollesse hébêtés, et vieillis par les vices?
Ah! pourquoi suis-je né dans ces jours malheureux!
Pleurons, amis, pleurons nos maux et nos injures,
De nos proscriptions le tableau douloureux,
Rome, hélas! enfonçant le fer dans ses blessures,
Et, la hache à la main, le despotisme affreux
A ce peuple abattu défendant les murmures!
Pleurons l'oubli des lois et le mépris des mœurs,
Les progrès menaçans d'une fausse sagesse,
Le rapide déclin des arts consolateurs,
L'indigence qui naît du fond de la richesse,
Et tous les sentimens éteints dans tous les cœurs.
J'ai vu nos légions, parjures à la gloire,
Se laisser, sans combattre, arracher la victoire :
J'ai vu le laboureur, accablé de subsides,
Sacrifiant sa vie à des maîtres avides,
Consumé par la faim, mourir sur la moisson.
. . . . , ...
J'ai vu de nos tyrans la débauche effrénée
Dévorer dans un jour les trésors d'une année;
Et tandis qu'auprès d' eux leur lâches complaisans,

De la bassesse active épuisant l'industrie,
Ranimaient la langueur de leur âme flétrie;
Tandis qu'à leurs festins, brûlant un vil encens,
Ils leur versaient, dans l'or, le sang de la patrie :
J'ai vu de vieux guerriers, à vivre condamnés,
Traîner dans le besoin des jours infortunés;
Je les ai vus, fuyant une plainte frivole,
Ne confier leurs maux qu'aux murs du capitole,
Baiser en soupirant l'urne de nos héros,
Et chercher Rome encore autour de leurs tombeaux.

On voit qu'il y a d'assez beaux vers dans cette satire, de la force, de l'énergie, mais qu'elle est trop vague, et ne caractérise pas assez les principaux auteurs des calamités publiques. On l'attribue à M. Dorat.

Mai.

— 11. Il paraît que les divers accidens survenus dernièrement au roi lui ont donné quelques inquiétudes sur sa santé; mais que ne voulant pas en laisser rien percer aux yeux de ses courtisans, il s'en est simplement ouvert au sieur de la Martinière, son premier chirurgien, auquel il a grande confiance. Il l'a fait coucher dans sa chambre, et a suivi ses conseils. On prétend que S. M. en lui témoignant ses craintes sur le délabrement de ses facultés, dit à cet Esculape : « Je vois bien que je ne suis plus jeune, qu'il faut que j'enraie. — Sire, lui a-t-il répondu, vous feriez encore mieux de dételer. »

Juin.

— 27. Depuis long-tems on parle beaucoup d'une tragédie nouvelle de la Harpe, intitulée, *les Barmécides*. Suivant son usage il capte les suffrages des sociétés, en la lisant lui-même dans diverses maisons. Il a eu l'honneur d'être admis chez madame la comtesse Dubarri, qui a bien voulu l'entendre. Cependant cette dame fatiguée dès le premier acte, en avouant que c'était très-beau, bâillait beaucoup. Elle a demandé le cahier de l'auteur; elle l'a parcouru des yeux, elle lui a dit de lui lire les dernières scènes, et a fini par s'extasier en bâillant toujours. L'amour-propre du petit homme a été très-humilié, d'autant qu'il n'ose faire d'épigrammes contre le mauvais goût de la comtesse.

Juillet.

— 13. On a fait sur l'*Erreur d'un moment*, comédie nouvelle du sieur Monvel, les quatre vers suivans :

Monvel, las de nous faire rire,
Hélas! se livre au larmoyant.
Fasse le Ciel que ce délire
Ne soit que l'*Erreur d'un moment!*

Aout.

— 23. *Copie d'une lettre de M. de Voltaire à madame la comtesse Dubarri.*

Madame,

M. de la Borde m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser des deux côtés de votre part.

Quoi! deux baisers sur la fin de ma vie;
Quel passeport vous daignez m'envoyer!
Deux, c'en est trop, adorable Égérie,
Je serais mort de plaisir au premier.

Il m'a montré votre portrait : ne vous fâchez pas, madame, si j'ai pris la liberté de lui rendre les deux baisers.

Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
Faible tribut de quiconque a des yeux :
C'est aux mortels d'adorer votre image;
L'original était fait pour les Dieux!

J'ai entendu plusieurs morceaux de *Pandore* de M. de la Borde; ils m'ont paru dignes de votre protection. La faveur donnée aux véritables talens est la seule chose qui puisse augmenter l'éclat dont vous brillez. Daignez, madame, agréer le profond respect d'un vieux soli-

taire, dont le cœur n'a presque plus d'autres sentimens que celui de la reconnaissance.

Nota. Pour l'intelligence de cette lettre, il faut savoir que M. de la Borde, le valet-de-chambre du roi, est allé à Genève, qu'il a fait une musique pour les paroles de l'opéra de *Pandore*, de M. de Voltaire.

SEPTEMBRE.

— 24. On se doutait bien que M. Linguet essuierait quelque brocard à l'occasion du rôle qu'il a joué dans l'affaire du comte de Morangiés. On répand sur son compte l'épigramme suivante à l'occasion du cordon de St. Michel qu'il demande, dit-on.

Ce pâle et débile squelette,
Détracteur de Titus, défenseur de Molette (1),
Du cordon noir veut être décoré.
Pour rendre son nom plus célèbre,
Il faut, à ce cordon funèbre,
Joindre la croix de saint André.

— 26. Le lundi 20 septembre madame la dauphine est venue à la comédie française, et s'est placée dans la loge des gentilshommes de la chambre. M. le maréchal de Richelieu, en sa qualité de gentilhomme de

---

(1) Nom de famille des Morangiés,

la chambre, a présenté à cette princesse le sieur Dorat, auteur des deux pièces nouvelles qu'elle a honorées de sa présence. La verve de ce poëte s'est excitée, et il a enfanté le madrigal suivant :

A madame la dauphine, sur son incognito.

Quoi ! sous un nuage envieux,
Croyez-vous, auguste dauphine,
Pouvoir vous cacher en ces lieux ?
Lorsque Vénus descend des cieux,
On sent l'influence divine ;
Et lorsque vous trompez leurs yeux,
Le cœur des Français vous devine.

OCTOBRE.

— 14. M. de Choiseul conserve sa liberté d'esprit dans sa disgrâce. On cite un nouveau bon mot sorti de sa bouche, à l'occasion du comte de Broglio. Ce seigneur, envoyé à sa terre de Ruffec en Angoumois, devait nécessairement passer par Amboise. Ses équipages défilaient avec l'appareil qu'il met à tout. M. de Choiseul fit semblant d'ignorer ce que c'était que tout ce train. Il a demandé à qui il appartenait ? On lui répond que c'est à M. le comte de Broglio. « Eh ! comment, » s'écrie-t-il, on le disait ambassadeur, même mi- » nistre ? Il s'en faut, M. le duc, lui répond-on, » il est disgracié, il va en exil à sa terre de Ruffec. » Ah ! Ah ! dit-il en riant, je le reconnais bien-là.

» il a toujours fait les choses au rebours ; il prend » le ministère par la queue. »

— 17. On a fait sur le mariage annoncé de M. de Giac avec madame la duchesse de Chaulnes (1) l'épigramme suivante, qu'on prétend pourtant très-ancienne, et insérée dans un vieux recueil à l'occasion d'un mariage aussi disproportionné d'une autre de Chaulnes. La voici, et elle n'en est pas moins bonne, quoique très-grossière :

Si je quitte le rang de duchesse de Chaulnes,
Et le siège pompeux qu'on accorde à ce nom,
C'est que Giac a le v.. long d'une aune,
Et qu'à mon c.l je préfère mon c.n.

DÉCEMBRE.

— 29. On a lu dans le *Mercure* des vers d'un seigneur Russe prétendu, en l'honneur de M. de *la Harpe*, que cet adjoint au journal en question y avait insérés modestement, ce qui a donné lieu à l'épigramme suivante, qu'on attribue à un M. *Ginguené*, débutant dans la carrière :

N'a pas long-tems, un seigneur Moscovite,
Grand connaisseur, d'un pauvre auteur sifflé,

(1) Madame de Chaulnes perdait, par ce mariage, le droit d'avoir un tabouret à la cour.

En vers français, a prôné le mérite,
Dont le rimeur, d'orgueil tout boursoufflé,
Dans son *Mercure* a colloqué l'épître.
Or, mes amis, savez-vous à quel titre
Telle patente il a pu mériter?
Ses vers qu'ici nul ne veut écouter,
Ont à Moscou charmé plus d'une oreille :
Chacun y dit : Ma foi, sans le flatter,
Ce Français là parle russe à merveille!

(1774)

JANVIER.

— 2. *Céphale et Procris*, ou l'*Amour conjugal*, tragédie lyrique en trois actes, a été exécutée jeudi sur le théâtre de la cour. C'est le dernier opéra des fêtes du mariage. Toute la cour en général est contente d'être débarrassée de ces spectacles d'étiquette, et M. le dauphin, peu plaisant de son naturel, a dit à M. de Richelieu : *Enfin voilà nos spectacles finis ; nous allons donc nous amuser.*

— 20. On n'a point encore la liste des croupiers et pensionnaires de la ferme générale suivant le nouveau bail ; on sait en gros que le total de cet objet se monte à trois millions de rentes, ce qui fait presque la moitié du bénéfice. Quant aux acteurs et actrices, et gens à talens, dont les pensions sont hypothéquées sur cet objet, on explique la chose de deux façons, ou en ce qu'ils ne font que changer de lieu de recette, c'est-à-dire, qu'en place d'être portés sur l'état des menus, dont on supprimera les charges d'intendans, ils le seront sur celui de la ferme générale ; ou bien en ce qu'ils ne sont pas en nom, et seulement en sous-ordre, c'est-à-dire, que tous les enfans de France, princes et princesses, auront assigné

une certaine somme sur ces fonds, qu'ils seront maîtres de faire donner aux particuliers qu'ils voudront obliger par humanité, par charité, par bienfaisance, ou en reconnaissance des amusemens qu'on leur aura procurés.

Mademoiselle Arnould, à qui l'on avait annoncé qu'elle avait une croupe, a écrit à cette occasion une lettre très-plaisante à M. l'abbé Terray, et l'on assure que ce ministre, qui entend raillerie, y a répondu très-agréablement. Voici copie de l'une et l'autre lettre.

Lettre de mademoiselle Arnould de l'opéra, à M. l'abbé Terray, contrôleur général des finances, à l'occasion du bruit qui courait qu'elle avait une croupe dans la ferme générale par le nouveau bail signé le premier janvier.

MONSEIGNEUR,

J'avais toujours oui dire que vous faisiez peu de cas des arts et des talens agréables : on attribuait cette indifférence à la dureté de votre caractère. Je vous ai souvent défendu du premier reproche ; quant au second il m'aurait été difficile de m'élever contre le cri général de la France entière. Cependant je ne pouvais me persuader qu'un homme aussi sensible que vous aux charmes de notre sexe pût avoir un cœur de bronze. Vous venez bien de prouver le contraire. Vous vous êtes occupé de nous au milieu de l'affaire la plus importante de votre ministère. Forcé de grever la nation d'un impôt de 162 millions, vous avez cru devoir en réserver une légère partie pour le théâtre lyrique et pour les autres spec-

tacles. Vous savez qu'une dose d'*Allard* (1), de *Caillaud* (2), de *Raucour* (3) est un narcotique sûr pour calmer les opérations douloureuses que vous lui faites à regret. Véritable homme d'état, vous en prisez les membres suivant l'utilité dont ils sont à vos vues. Le gouvernement fait sans doute en tems de guerre grand cas d'un guerrier qui verse son sang pour la patrie; mais en tems de paix le coup-d'œil d'un militaire mutilé ne sert qu'à affliger, qu'à exciter les plaintes et les murmures du Français, déjà trop disposé à geindre. Il faut des gens au contraire qui le distraient et l'amusent; un chanteur, une danseuse sont alors des personnages essentiels, et la distinction qu'on établit dans les récompenses des deux espèces de citoyens est proportionnée à l'idée qu'on en a. L'officier estropié arrache avec peine, et après beaucoup de sollicitations et de courbettes, une pension modique; elle est assignée sur le trésor royal, espèce de crible sous lequel il faut tendre long-tems la main avant de recueillir quelque goutte d'eau. L'acteur est traité plus magnifiquement; il est accolé à une sang-sue publique, animal nécessaire, qu'on fait ainsi dégorger en notre faveur de la substance la plus pure dont il se repaît. C'est à pareil titre sans doute, Monseigneur, c'est à la profondeur de votre politique que je dois attribuer le prix flatteur dont vous honorez mon faible talent. Vous m'accorderez, dit-on, une

---

(1) Danseuse de l'Opéra.

(2) Chanteur retiré de la Comédie Italienne.

(3) Nouvelle actrice de la Comédie Française.

croupe : ce mot m'effraierait de toute autre part ; mais c'est une croupe d'or. Vous me faites chevaucher derrière Plutus. Je ne doute pas que dressé par vous il n'ait les allures douces et engageantes. Je m'y commets, sous vos auspices, et cours avec lui les grandes aventures. Puissiez-vous en revanche, Monseigneur, ne jamais trouver de croupe rebelle ! puissent toutes celles que vous voudrez caresser, s'abaisser sous votre main chatouilleuse ! puisse la plus orgueilleuse se laisser dompter par vous, et recevoir votre grandeur avec ce frémissement délicieux, présage du plus heureux voyage, toutes les fois que vous galoperez dans les champs fortunés d'Idalie !

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre, etc.

Paris, ce 4 janvier 1774.

Réponse de M. le Contrôleur-général à mademoiselle Arnould.

Versailles, le 8 janvier 1774.

On vous a mal informée, mademoiselle ; vous n'avez point de croupe dans le nouveau bail : ainsi vous ne chevaucherez derrière aucun fermier général. Mais il vous est très-permis d'en faire chevaucher quelqu'un devant ou derrière vous. Cet accouplement ne vous

sera pas moins utile ; il est même plus commode en ce que, pour la mise, il n'exige qu'un très-petit fonds d'avance.

Je suis, Mademoiselle, tout à vous.

L'abbé Terray.

Février.

— 9. M. de la Condamine, chevalier des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, l'un des quarante de l'académie française, de l'académie des sciences, de la société royale de Londres, des académies de Berlin, de Pétersbourg, Bologne, Cortone, Nancy, célèbre par ses voyages, entrepris par ordre du roi, pour déterminer la figure de la terre, par ses connaissances profondes en plusieurs genres, par ses divers écrits en faveur de la méthode de l'inoculation, et même par son talent pour la poésie légère, est mort âgé de 74 ans. Malgré les infirmités dont il était accablé, et surtout une surdité extrême, il a conservé jusqu'à la fin de ses jours une activité, une vivacité d'esprit et une gaieté étonnante.

— 13. M. le comte de Lauraguais, ce seigneur aimable, dont le fond de gaieté inépuisable est si merveilleusement secondé par sa vive imagination ; après avoir amusé Londres, est venu réjouir cette capitale par

ses saillies et ses plaisanteries ingénieuses : on en raconte une charmante.

Il a ces jours derniers formé une assemblée de quatre docteurs de la faculté de médecine, appelés en consultation. La question était de savoir si l'on pouvait périr d'ennui. Ils ont tous été pour l'affirmative ; et après un long préambule, où ils motivaient leur jugement, ils ont signé de la meilleure foi du monde. La famille des *Brancas* est assez généralement composée de personnages idiots, hypocondres, vaporeux, mélancoliques, etc. Ils ont cru qu'il s'agissait de quelque parent du consultant, et ils ont décidé que le seul remède était de dissiper le malade, en lui ôtant de dessous les yeux, surtout, l'objet de cet état d'inertie et de stagnation.

Muni de cette pièce en bonne forme, le facétieux seigneur est allé la déposer chez un commissaire, et y porter plainte en même tems contre le prince d'Henin, qui, par son obsession continuelle autour de mademoiselle Arnould, ferait infailliblement périr d'ennui cette actrice, sujet précieux au public, et dont en son particulier il desirait la conservation. Il y requiert en conséquence qu'il soit enjoint audit prince de s'abstenir de toute visite chez elle jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement rétablie de la maladie d'ennui dont elle est atteinte, et qui la tuerait, suivant la décision de la faculté.

— 24. M. de Guibert est allé comme l'on sait, voir le philosophe de Ferney. Suivant l'usage il a été très-bien accueilli par madame Denis ; il a été retenu à dîner, mais n'a point vu M. de Voltaire, ce qui lui a fait naître l'idée d'une plaisanterie. Avant de partir il a

demandé une plume et de l'encre, et lui a écrit ces vers :

O céleste génie, aimable octogénaire,
Philosophe sublime, ô grand homme ! ô Voltaire !
Je vous avais toujours soupçonné pour un dieu :
Vous ne m'êtes plus un problème,
Puisqu'ainsi que l'Être-Suprême,
Sans vous voir on vous mange et vous boit en ce lieu.

— 25. Madame de Montglas est la femme d'un président de la chambre des comptes de Montpellier, devenu chef du conseil de M. le comte d'Eu. Il faut qu'elle soit encore jolie, puisqu'elle a occasionné une rivalité assez grande entre M. le prince de Nassau et M. le comte d'Esterhasy, colonel de hussards, pour en être venus à se battre au sujet de cette Hélène. Le dernier ayant été blessé, et la cordialité ayant succédé à la fureur, les deux amoureux sont convenus de s'en rapporter au choix de leur maîtresse, se donnant respectivement parole d'honneur de s'y conformer et de s'éloigner sans murmurer. La dame s'est expliquée en faveur du prince de Nassau. Celui-ci est entré en pleine jouissance; mais ayant un jour trouvé madame de Montglas chez un peintre avec M. d'Esterhasy; il en est survenu une autre rixe, et le scandale a été si grand que le mari, informé des faits, a obtenu une lettre de cachet pour faire enfermer sa femme dans un couvent, où elle vient d'être conduite.

MARS.

— 1^er^. On a fait les vers suivans sur madame Goezman ; la chûte en est assez heureuse ; mais ils sont du reste lâches, diffus et seulement bons à conserver comme historiques :

Quand pour ouïr sa destinée,
Aux pieds de l'auguste divan,
Tremblante, interdite, étonnée,
La tendre épouse de Goezman
Avec pompe fut amenée :
D'un ton doux, civil et prudent,
Monsieur le premier président,
Fort expert en galanterie,
Au nom de la docte Ecurie,
Lui fit ce joli compliment :
Calmez vos sens, rassurez-vous, madame,
Vous en êtes quitte à bon prix :
Vos juges, par ma voix vous déclarent infâme,
Soudain, reprenant ses esprits :
Quoi ! ce n'est que cette misère?
Dit la dame aux quinze louis;
En vérité, dans cette affaire,
Soins superflus, messieurs, vous avez pris:
N'était besoin de tout ce formulaire,
De ces grands mots ne disant rien,
Pour condamner à l'infamie
L'épouse d'un sujet de votre confrairie :
Avec lui suis-je pas, hélas ! commune en bien?

— 24. C'est le marquis du Rollet qui a amené de

Vienne en France le chevalier Gluck, et qui a fait la coupe de la tragédie de Racine d'une manière propre à être mise en musique. On commence à suivre les répétitions de cet opéra d'*Iphigénie*, avec une fureur, présage de celle qu'on aura à courir aux représentations. Cet étranger au surplus est enchanté de nos acteurs, et surtout de notre orchestre, qui exécute son ouvrage avec la plus grande précision.

Le sieur Gluck est un Allemand, élève de l'école de Naples, d'où sont sortis les grands musiciens de l'Italie, les Pergoleze, les Orlandini. Il débuta à Rome, il y a environ dix-huit ans, par deux opéras très-accueillis du peuple de cette ville, dont l'oreille superbe est réputée la plus délicate, la plus fine de ces contrées. On adopte sans examen sur les autres théâtres toute musique honorée des suffrages de cette nation. Le sieur Gluck a passé depuis à Vienne, d'où il arrive.

Avril.

— 11. M. de Pezay est un auteur dans le genre de M. Dorat, son ami, et qui en cette qualité a cru avoir son talent, et s'est efforcé de le singer. Quoiqu'il ait fait de jolies choses, il n'en approche pas; il n'a ni chaleur ni nerf. Ce bel esprit petit-maître, d'une naissance ordinaire, a en outre des prétentions à la qualité, et porte des talons rouges : il se fait appeler marquis, et se donne des airs d'un homme de distinction. Il est rare dans ce

pays-ci que le ridicule reste impuni : on a fait à cette occasion l'épigramme suivante :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure :
En deux ans, malgré la nature,
Il s'est fait poëte et marquis.

— 16. M. l'abbé de la Ville, sacré évêque dimanche, est mort le jeudi suivant. Sa perte devient nulle relativement aux affaires étrangères, dont il est retiré ; car il est décidé aujourd'hui que la place de directeur-général des affaires étrangères qu'on avait créée pour lui n'était qu'un vain titre dont on avait décoré sa vanité, afin de l'éconduire plus agréablement. Quoique ce ne fût pas un génie, *il avait fait son chemin*, comme l'observe M. de Voltaire, *par beaucoup de circonspection.* Sa mort laisse une place vacante à l'académie française dont il était, on ne sait trop pourquoi. Il succombe aux suites de plusieurs attaques d'apoplexie qu'il avait eues successivement, et le fruit d'une grande intempérance. Sa table était renommée dans Versailles comme très-délicate. Il laisse une riche dépouille en pensions et en bénéfices (1).

MAI.

— 8. C'est à trois heures du matin que S. M. a dit

---

(1) Son maître d'hôtel allait lui-même faire les achats de vins dans les meilleurs selliers de Bourgogne ; couchait sur les pièces, et ne les quittait que lorsqu'elles étaient rendues dans la cave de ce gourmand abbé. (*Note de l'éditeur.*)

auduc de Duras de faire venir l'abbé Maudoux son confesseur. S. M. est restée quinze à seize minutes avec lui ; ensuite elle a eu une conférence particulière avec M. le grand aumônier : enfin elle a reçu ses sacremens. Avant, le cardinal de la Roche-Aymon a fait le discours suivant pour le roi :

« Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à » Dieu seul, il est fâché d'avoir causé du scandale à ses » sujets, et déclare qu'il ne veut vivre désormais que » pour le soutien de la foi et de la religion, et pour le bonheur de ses peuples. »

La châsse de sainte Geneviève est découverte pour la maladie du roi.

Du reste les moines ont fait ce qu'ils ont pu pour piquer davantage la curiosité du public ; ils ont formé une espèce de chambre noire dans l'enceinte où est la châsse, afin de faire mieux ressortir l'éclat des pierreries qui enrichissent la relique.

— 9. M. l'archevêque de Paris n'a contribué en rien à la conversion de S. M. ; il n'est entré en aucune conférence avec elle, et le clergé est furieux contre lui du peu de zèle et de fermeté qu'il a déployés dans cette occasion. Les évêques qui sont à Versailles l'ont très-mal mené, et surtout le cardinal de Rohan. Mais les plaisans n'ont point laissé échapper cette occasion de jeter du ridicule sur le prélat. Pour entendre le bon mot il faut savoir que M. de Beaumont a une maladie qu'on nomme la *diurie*, qui fait pisser le sang, et qui a fait dire que cet archevêque *pissait le sang à Paris, et ne faisait que de l'eau claire à Versailles.*

— 10. Dès le commencement de la petite vérole du roi un médecin anglais, nommé *Sutton*, de la famille de ce nom célèbre par une méthode particulière d'inoculation, et par un spécifique contre cette maladie, se trouvant à Paris, il s'est présenté pour traiter S. M.; mais nos docteurs français l'ont écarté bien loin. Depuis que S. M. est désespérée on a fait chercher cet étranger: M. le duc d'Orléans et madame Adélaïde lui ont offert cent mille écus pour donner son secret, et en laisser faire l'analyse avant d'en faire usage pour le prince. Il a prétendu que c'était un secret de sa famille, dont il n'avait point la clef, et que d'ailleurs il était trop tard.

— 11. Madame la comtesse Dubarri donne une grande vogue à l'almanach de Liége, devenu très-recherché depuis sa disgrâce. Dans ce livre bleu il est fait mention au mois d'avril *d'une grande Dame qui jouait un rôle dans une Cour, et qui cessera de le faire*. Elle avait la modestie de s'attribuer la prédiction, et elle disait : *Je voudrais bien voir passer ce vilain mois d'avril.*

— 14. Le transport du cadavre royal a en effet eu lieu au jour indiqué, et s'est fait avec une promptitude indécente et un dénuement presque absolu de cérémonial. Les cabarets sur la route étaient remplis d'ivrognes qui chantaient. On parle entr'autres d'un d'entr'eux qu'on voulait expulser, et à qui l'on refusait de donner encore du vin : pour s'en débarrasser on lui disait que le convoi de *Louis XV* allait passer : *Comment*, s'est-il écrié, *il nous a fait mourir de faim pendant sa vie, et à sa mort il nous fera mourir encore de soif?*

— 15. *Lettre du roi Louis XVI à M. le comte de Maurepas.*

Dans la juste douleur qui m'accable, et que je partage avec tout le royaume, j'ai de grands devoirs à remplir : je suis roi, et ce nom renferme toutes mes obligations ; mais je n'ai que vingt ans, et je n'ai pas toutes les connaissances qui me sont nécessaires : de plus je ne puis voir aucun ministre, tous ayant vu le roi dans sa dernière maladie. La certitude que j'ai de votre probité et de votre connaissance profonde des affaires m'engage à vous prier de m'aider de vos conseils. Venez donc le plus tôt qu'il vous sera possible, et vous me ferez grand plaisir.

— 16. Ce qui rend la comtesse *Dubarri* plus odieuse à la cour c'est une anecdote qui passe pour certaine, et la fait regarder comme cause de la mort du roi. On prétend que dans une partie à Trianon, où il était question de dissiper S. M. toujours frappée de la mort subite du marquis de *Chauvelin*, de celle du maréchal d'*Armentières*, et bourrelée par les remords qu'avait excités dans son cœur l'évêque de Senez lors de son sermon du jeudi-saint, on s'aperçut que le monarque avait jeté des yeux de concupiscence sur la fille d'un menuisier des environs ; qu'on avait fait venir cette enfant encore novice ; qu'on l'avait décrassée, parfumée et introduite dans le lit de S. M., pour qui ce morceau friand aurait été de dure digestion si l'on ne l'eût aidé avec des

confortatifs violens, ce qui lui avait effectivement été d'un grand secours, et procuré plus de plaisir qu'on en éprouve ordinairement à cet âge. On ajoute que cette enfant se sentant déjà malade avait eu beaucoup de peine à se prêter à ce qu'on en exigeait, et ne s'était rendue qu'intimidée par les menaces et aiguillonnée par l'espoir d'une fortune. On ignorait qu'elle eût le germe de la petite vérole, qu'elle a communiquée au roi, et dont elle est morte avant lui.

— 17. Le sieur Goys est un personnage jovial e plein d'esprit, qui a le talent de la pantomime au suprême degré, qui contrefait surtout l'anglais, et en a conservé la qualité de milord Goys. Il était fort lié avec le comte Jean, beau-frère de la comtesse Dubarri. Celui-ci, au moment de la mort du roi, lui demanda conseil sur ce qu'il devait faire. *Ma foi, mon cher comte*, lui dit le facétieux milord, après s'être frotté le front, *l'écrain et des chevaux de poste.* Le Dubarri s'indigne d'un tel avis. *Moi ! fuir comme un coquin.* Le sieur Goys se frotte encore le front : *Eh bien !* lui répond-il, *des chevaux de poste et l'écrain.*

— 19. On a fait une épitaphe abominable sur le feu roi, qu'on conserve dans les anecdotes comme historique :

Ci-gît *Louis*, quinze du nom,
Dit *le Bien-Aimé*, par surnom,
Et de ce titre le deuxième,
Dieu nous préserve du troisième.

Pour l'intelligence de cette épitaphe il faut se ressou-

venir que *Charles VI* avait aussi été surnommé *le Bien-aimé* avant sa démence.

— 21. Actuellement que par les rapports de plusieurs témoins oculaires on peut constater la conduite du feu roi dans ses derniers instans, il paraît que c'est de son propre mouvement que le mercredi 4, S. M. a dit à ceux qui l'entouraient : « Je n'ai point envie qu'on me » fasse renouveler ici la scène de Metz; qu'on dise à » madame la duchesse d'Aiguillon qu'elle me fera plaisir d'emmener madame la comtesse Dubarri ». Que dans la nuit du vendredi au samedi, sentant que sa langue s'embarrassait, il dit qu'on fit venir M. l'abbé Maudoux son confesseur : ce qu'ayant entendu le duc de Duras, ce seigneur dit au duc d'Orléans et aux autres spectateurs : « Monseigneur et Messieurs, je » vous prends à témoins que le roi demande son confesseur ». Que sur le matin S. M. demanda le viatique, fit arranger elle-même tout ce qui était nécessaire pour cette cérémonie, et parut s'en occuper avec beaucoup de présence d'esprit et avec indifférence, ou au moins tranquillité.

Il paraît constant encore qu'avant sa mort le roi a demandé M. le dauphin; qu'on lui a représenté que son genre de maladie avait obligé S. M. de défendre elle-même à ce prince d'entrer dans son appartement, ce qui avait arrêté sa volonté, et excité de sa part des regrets de ne pouvoir embrasser ses enfans avant de mourir.

— 28. La reine, étant dauphine, avait témoigné son desir d'avoir une maison de plaisance à elle, où elle

pût faire ce qu'elle voudrait. S. M., qui en était instruite, lui a dit, il y a quelques jours : *Madame, je suis en état de satisfaire à présent votre goût; je vous prie d'accepter pour votre usage particulier le grand et le petit Trianon : ces beaux lieux ont toujours été le séjour des favorites des rois, conséquemment ce doit être le vôtre.* La reine a été très-sensible à ce cadeau, et surtout au compliment galant par où l'offre en a été terminée. Elle a répondu au roi, en riant, qu'elle acceptait le petit Trianon, à condition qu'il n'y viendrait que lorsqu'il y serait invité.

— 31. Mademoiselle Arnould, chanteuse de l'Opéra, une des courtisannes les plus renommées pour ses bons mots, dit, en parlant de la mort du roi et de l'exil de madame Dubarri, en déplorant le sort de ses semblables : *Nous voilà orphelines de père et de mère.*

JUIN.

— 4. On est si disposé à regarder déjà M. le duc de la Vrillière comme retiré, et même comme mort, qu'on lui a fait l'épitaphe suivante :

Ci-gît, dans ce petit tombeau,
Le petit monsieur Phelippeau,
Qui fut, malgré sa taille ronde,
Compté parmi les grands du monde;
Parce qu'il était, se dit-on,
Petit génie et grand fripon.

— 9 *Chanson, de M. Collé, sur le nouveau règne.*

Air : *Des pendus.*

Or, écoutez petits et grands,
L'histoire d'un roi de vingt ans,
Qui va nous ramener en France
Les bonnes mœurs et l'abondance.
D'après ce plan, que deviendront
Et les catins et les fripons ?

S'il veut de l'honneur et des mœurs,
Que deviendront nos grands seigneurs ?
S'il aime les honnêtes femmes,
Que feront tant de belles dames ?
S'il bannit les gens déréglés,
Que feront nos riches abbés ?

S'il dédaigne un frivole encens,
Que deviendront les courtisans ?
Que feront les amis du prince,
Autrement nommés en province ?
Que deviendront les partisans,
Si ses sujets sont ses enfans ?

S'il veut qu'un prélat soit chrétien,
Un magistrat homme de bien;
Combien de juges mercénaires,
D'évêques et de grands-vicaires
Vont changer de conduite. *Amen.*
Domine, salvum fac regem.

— 19. Quoiqu'on ne parle plus guère de madame

Dubarri, un plaisant s'est avisé de mettre en vers l'*histoire des Ponts;* il a intitulé sa pièce : *les cinq Ponts* complainte de madame Dubarri.

Les *Ponts* ont fait époque dans ma vie,
Dit l'Ange (1), en pleurs dans sa cellule, en Brie;
Fille d'un moine et de dame Giroux,
J'ai pris naissance au sein du *Pont-aux-Choux*,
A peine a lui l'aurore de mes charmes,
Que le *Pont-Neuf* vit mes premières armes.
Au *Pont-au-Change*, à plaisir je fêtais
Le tiers, le quart, soit noble, soit bourgeois.
L'art libertin de rallumer les flammes
Au *Pont-Royal*, me mit le sceptre en main.
Un si haut fait me loge au *Pont-aux-Dames* (2),
Où j'ai bien peur de finir mon destin.

— 22. On avait trouvé à la statue de Henri IV, sur le Pont-Neuf, écrit en gros caractères le mot *resurrexit*. On en a depuis attaché un autre tout à fait naïf, et qui rappelant le fameux propos de ce bon roi, père de son peuple, prescrit à son successeur ce qu'il doit faire pour imiter parfaitement ce modèle. Voici le distique :

Resurrexit! J'approuve fort ce mot;
Mais pour y croire, il faut la poule au pot.

---

(1) Nom qu'elle portait étant fille.

(2) Le Pont-aux-Dames, en Brie,

— 23. On raconte que M. l'abbé de Sainte-Geneviève se trouvant à dîner dans une maison où il y avait beaucoup de monde, des jeunes gens l'entreprirent et le turlupinèrent sur sa sainte, dont la puissance paraissait bien nulle aujourd'hui, dont la châsse avait été découverte et descendue si inutilement (1). Il les laissa dire, et quand ils eurent fait tous leurs reproches : *Hé bien, messieurs, qu'avez-vous à reprocher au Ciel*, repondit-il, *est-ce qu'il n'est pas mort?*

— 28. M. de Boynes n'a pas été épargné dans les vaudevilles, épigrammes et bons mots qui courent sur les ministres. Voici la chanson sur lui.

On rit d'un ministre bourgeois (2)
Que chacun abandonne,
Pour n'avoir, dans tous ses emplois,
Fait plaisir à personne.
Je crois que c'est injustement
Que si fort on le fronde,
Car il va faire, en s'en allant,
Plaisir à tout le monde.

JUILLET.

— 16. On s'impatiente de ne pas voir dans le

---

(1) Lors de la maladie du roi.

(2) Son nom de famille est Bourgeois.

ministère les changemens dont on se flattait. Depuis la démission du duc d'Aiguillon tout est au même état. Voici des espèces d'épigrammes ou couplets qui courent en attendant, et caractérisent le vœu public, s'ils n'annoncent pas un grand génie dans le satirique.

Sur le duc de la Vrillière.

Ministre sans talent, et sujet sans vertu,
Homme plus avili qu'un mortel ne peut être;
Pour t'en aller, réponds-nous, qu'attends-tu?
Je le vois; qu'on te jette enfin par la fenêtre.

Sur M. Bourgeois de Boynes.

Pour toi, Bourgeois, fameux par cent traits de démence,
Qui fais rire l'Anglais, et fais gémir la France,
Pour te mettre en la place où tu peux être bon,
Il convient que tu sois ministre à Charenton.

Sur M. l'abbé Terray.

Pour vous, monsieur l'abbé, digne de plus d'éclat,
Entre tous ces messieurs, si chers à la patrie,
Vous fûtes le moins sot et le plus scélérat:
Montfaucon doit payer votre rare génie,

— 18. On parle beaucoup de la croix de saint-Louis que le sieur Bouret d'Erigny, fermier-général, a ob-

tenue de M. le duc d'Aiguillon. On a fait à cette occasion l'épigramme suivante :

D'un ordre militaire, on décore un traitant :
A quel titre obtient-il ce ruban éclatant?
Quels sont donc les exploits de sa valeur insigne?
De la croix, par quel sang versé,
Aujourd'hui s'est-il rendu digne?
Eh! comptez-vous pour rien celui qu'il a sucé?

AOUT.

— 23. Madame la princesse d'Henin est une jeune et jolie femme, qui a eu depuis peu la petite vérole, ce qui a effarouché tous ses adorateurs, en grand nombre, même le chevalier de Coigny. M. de Lisle, capitaine de dragons, a profité de cette désertion pour pousser sa pointe, et voici comme il a ingénieusement fait sa déclaration, sous le voile de l'allégorie suivante :

La Rose et l'Étourneau, fable.

L'aimable fille du printems,
La Rose, à qui tout rend hommage,
Vit, au nombre de ces amans,
Un Étourneau du voisinage.
Sans regret il avait quitté
De ses frères la troupe errante,
Pour ranger son âme inconstante
Sous l'empire de la beauté.

Perché sur un buisson d'épine,
Où la Rose tenait sa cour,
Il ne cessait, à la voisine,
De jurer un fidèle amour.
Mille autres amans, lui dit-elle,
Chaque jour m'en jurent autant;
Mais si je cessais d'être belle,
Aucun d'eux ne serait constant.
Ah! dit l'oiseau, vous verriez naître
En moi des feux toujours nouveaux :
J'ose en prendre à témoin le maître
Des Roses et des Étourneaux.
Le petit Dieu, dans sa volée,
Entendit faire ce serment :
Il retint son souffle un moment,
Et la nature fut glacée.
La Rose en perdit ses appas;
Son éclat, sa fraîcheur passèrent:
Zéphirs, Papillons délogèrent;
L'Étourneau ne délogea pas.
Calmez, lui dit-il, vos alarmes;
Si mon cœur suffit à vos vœux,
Il vous reste bien plus de charmes
Qu'il n'en faut pour me rendre heureux.
Sans faire une épreuve nouvelle,
L'Amour, étonné du succès,
A la fleur rendit ses attraits,
Et l'oiseau seul fut aimé d'elle.

De la Rose facilement
On devine la ressemblance:
C'est moi qui suis l'oiseau constant;
Mais je n'ai pas sa récompense.

SEPTEMBRE.

— 6. Les discussions concernant les inconvéniens de laisser subsister le nouveau parlement ou de rétablir l'ancien, sont exposées dans l'épigramme suivante; car chaque fait historique se trouve ainsi consigné dans une méchanceté du moment, bonne ou mauvaise. Voici celle annoncée :

De nos deux parlemens l'extrême différence
Doit, pour les rapprocher, causer de l'embarras;
Thémis les a pesés dans sa juste balance,
Et l'antique est trop haut, le moderne trop bas.

— 7. M. de Pont-de-Veyle, frère du comte d'Argental, ministre de Parme en France, vient de mourir. C'était un homme de beaucoup d'esprit, auteur de plusieurs ouvrages agréables; mais surtout de quelques comédies, presque les dernières qui nous rappellent le vrai genre. Il était extrêmement lié avec M. de Maurepas : ils avaient toujours vécu ensemble; ils avaient composé de ces folies de société, où, sous les apparences les plus frivoles, règne une philosophie aimable, ornée de grâces et pleine de gaieté. Ils ne passaient presque pas un jour sans se voir, et l'on peut juger combien cette séparation a dû être douloureuse pour le ministre.

— 8. *Monsieur* a toujours passé pour un prince très-instruit, ami des arts et des lettres. Lorsqu'on agitait quelque question devant le dauphin, aujourd'hui

Louis XVI, et qu'on ne pouvait la résoudre, il disait : *Il faut demander cela à mon frère de Provence.* Son altesse royale justifie aujourd'hui cette bonne opinion. On cite un impromptu en vers, attribué à ce prince (1). Il fait honneur à la facilité et aux grâces de son esprit, surtout si c'est, en effet, le fruit d'un premier moment de verve.

Monsieur avait cassé un éventail à la reine : il veut réparer ce petit tort envers S. M. ; il lui en envoie un autre avec les vers suivans :

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
J'aurai soin, près de vous, d'amener les Zéphirs,
Les Amours y viendront d'eux-mêmes.

— 11. On parle de l'ordonnance du lieutenant de police, qui, renouvelant d'anciens réglemens, défend de tirer des fusées et d'en vendre. Ce premier monument de son administration sera remarqué par l'épigramme suivante, qui doit faire anecdote :

Pour son insigne fausseté,
Le roi du chancelier vient de faire justice;
Mais du peuple la joie ayant trop éclaté,
Ce prince aime si fort l'austère vérité,
Que même à nos plaisirs il défend l'artifice.

— 26. Un plaisant a fait une accolade des quatre

(1) Ces vers sont de M. Lemierre.

ministres disgraciés, dans une épigramme intitulée : *le Vinaigre des quatre voleurs.*

Ami, connaissez-vous l'enseigne ridicule
Qu'un peintre de Saint-Luc fait pour des parfumeurs?
Il met, dans un flacon, en forme de pillule,
Boynes, Maupeou, Terray, sous leurs propres couleurs;
Il y joint d'Aiguillon, et puis il l'intitule :
Vinaigre des quatre voleurs.

— 30. L'histoire de la poule au pot a occasionné le quatrain suivant :

Enfin la poule au pot sera donc bientôt mise;
On doit du moins le présumer,
Car depuis deux cents ans, qu'on nous l'avait promise,
On n'a cessé de la plumer.

Octobre.

— 1er. Un bon mot du comte d'Aranda mérite, quoiqu'ancien, d'être recueilli, d'autant qu'il est peu connu, et ne se cite que dans le moment. Il remonte à la fin d'août, où le chancelier et l'abbé Terray ont été disgraciés. Quelqu'un disait devant ce seigneur : *Voilà une belle Saint-Barthélemi de Ministres*, par allusion au jour de saint Barthélemi, que leur a été signifiée la lettre de cachet. *Oui*, répondit en souriant malignement la flegmatique excellence, *mais ce n'est pas le massacre des innocens.*

— 2.e *Vers à quelqu'un qui demandait ce qu'on disait du roi à Paris.*

Ami, notre jeune monarque,
En véritable Télémaque,
A pris le bon sens pour mentor;
Et pour conseil l'expérience,
La probité, la prévoyance :
L'économie est son trésor.
Il a pour femme la tendresse;
Tous ses sujets pour ses enfans,
Et la vérité pour maîtresse.
Que deviendront les courtisans?
S'il est possible, honnêtes gens.

— 22. On a fait *des Commandemens du roi à son garde des sceaux.* On voit aisément qu'ils sont calqués sur ceux *de Henri IV à son petit-fils ;* cependant ils contiennent quelques anecdotes relatives à ce chef actuel de la justice, qui les rendent précieux. Les voici :

Commandemens de Louis XVI à M. de Miromesnil, garde des sceaux.

Ton seul prince tu serviras,
Après les lois premièrement.

Jamais tu ne parjureras,
Comme Maupeou, vilainement.

Les sceaux de ton mieux garderas,
En les appliquant justement.

Le parlement rétabliras,
Pour exister plus longuement.

Charges point ne supprimeras,
Qu'en remboursant loyalement.

Toujours la vérité diras,
Sans crainte aucune absolument.

Paillard honteux toujours seras,
Puisque ne peus être autrement.

Mais avec ta femme vivras,
Pour bon exemple seulement.

Tous ses travers excuseras,
Pour qu'on t'excuse également.

Ainsi glorieux tu seras,
Dans l'histoire éternellement.

Pour l'intelligence de ceci, il faut savoir que M. de Miromesnil a été obligé de faire enfermer sa femme pour ses déréglemens.

NOVEMBRE.

— 30.

Après la saint Martin,
Mon cousin,
Le parlement déniche,
Et fait place à l'ancien,
Mon cousin,
Qui l'envoit faire fiche,
Mon cousin;

Voilà, mon cousin, l'allure,
Mon cousin.

Entrez dans les raisons,
Mon cousin,
Qui me font le détruire :
Ce sont tous des fripons,
Mon cousin,
Qui ne savent pas lire,
Mon cousin;
Voilà, etc.

De ce corps avoir soin,
Mon cousin,
Sera charité pure :
Vous êtes son soutien,
Mon cousin;
Lui, votre créature,
Mon cousin;
Voilà, etc.

Desirat, *Bilheux*, *Gin*,
Mon cousin,
Feront triste figure;
Sans honneur et sans pain,
Mon cousin,
La cruelle aventure,
Mon cousin,
Voilà, etc.

Tonsurez le dragon (1),
Mon cousin,

(1) M. de Nicolaï, ci-devant colonel de dragons.

Qu'en l'Église on le place;
Il porte mal, dit-on,
Mon cousin,
La robe et la cuirasse,
Mon cousin;
Voilà, etc.

De bon cœur, je les plains,
Mon cousin,
Je vous les recommande :
A chacun d'eux, enfin,
Mon cousin,
Donnez une prébende,
Mon cousin,
Voilà, etc.

Décembre.

— 1er. Malgré son état d'humiliation, sous la flétrissure que lui a imprimée le parlement *Maupeou*, M. de Beaumarchais se ranime depuis la destruction de ce corps ; et il commence à faire le plaisant et à se répandre en nouveaux bons mots. On assure même, ce qui est assez vraisemblable, qu'il songe à faire casser l'arrêt qui le blâme. Dans ce projet, sans doute, il est allé trouver un avocat, le plus agréable au parlement rentré, par son dévouement absolu et la cessation entière de toutes ses fonctions durant l'exil : ne l'ayant point trouvé, il a écrit, chez le portier, ce billet : « Le martyr Beaumarchais est venu pour voir la Vierge » Target ».

— 2. M. Dupré de Saint-Maur, maître des comptes, et l'un des quarante de l'Académie française, vient de mourir à près de quatre-vingts ans. On ne connaissait de lui qu'une *Traduction de Milton*, encore qu'on lui conteste. Son *Essai sur les monnaies de France* n'est point un titre littéraire, et en général il passait pour un homme très-médiocre. Sa femme a beaucoup plus de prétentions au bel esprit : c'est une des virtuoses renommées de cette capitale.

— 14. Au sujet d'une chanson *des Revenans*, de M. Collé, l'abbé de Lattaignant a ranimé sa muse décrépite, et a adressé à l'auteur le couplet suivant, très-galant :

Est-ce Anacréon, est-ce Horace,
Qui chantait ces vers pleins de grâce,
Dans son printems ?
Collé, recevez-en la gloire,
Ou vous nous forcerez à croire
Aux revenans.

— 18. On a parlé de *la Poule au pot*, bon mot occasionné par *le Resurrexit* trouvé à la statue de Henri IV. Il a donné lieu à une épigramme, qui n'est pas fine ; mais énergique.

Grâce au bon roi qui règne en France,
Nous allons voir la poule au pot !
Cette poule c'est la finance,
Que plumera le bon Turgot.
Pour cuire cette chair maudite,
Il faut la Grève pour marmite,
Et l'abbé Terray pour fagot.

— 22. *Extrait d'une lettre de Ferney, du 8 décembre 1774.*

M. de Voltaire est un homme si illustre que tout en est intéressant. Je vais donc entrer dans des détails qui paraîtraient minutieux en tout autre cas. Sa vie ordinaire est de rester dans son lit jusqu'à midi. Il se lève, et reçoit du monde jusqu'à deux heures, ou travaille. Il va se promener en carrosse jusqu'à quatre dans ses bois ou à la campagne avec son secrétaire, et presque toujours sans autre compagnie. Il ne dîne point, prend du café ou du chocolat. Il travaille jusqu'à huit, et se montre alors pour souper quand sa santé le lui permet. On remarque depuis cet automne qu'elle est bien chancelante, qu'elle varie d'un jour à l'autre ; qu'il est si faible à certains jours qu'il est hors d'état de paraître, et que le lendemain on ne s'en aperçoit plus. Il est d'une gaieté charmante. J'ai visité et compté sa bibliothèque, elle est de six mille deux cent dix volumes. Il y en a beaucoup de médiocres, surtout en fait d'histoire. Il n'y a pas trente volumes de romans; mais presque tous ces livres sont précieux par les notes dont M. de Voltaire les a chargés. Il a 150,000 livres de rentes, dont une grande partie gagnée sur les vaisseaux. La dépense de sa maison se monte à 40,000 livres environ : on en met 20,000 livres pour le gaspillage, les incidens, etc. Restent 90,000 livres qu'il amasse ou place. Il fait bâtir beaucoup de maisons, qu'il loue à deux et demi pour cent. Il commande une maison à son maçon comme un autre commanderait une paire de souliers à son cordonnier. Il

a grande envie que Ferney devienne considérable ; il secourt les habitans, et leur fait tout le bien possible. En général c'est lui qui se mêle de toute l'administration extérieure et intérieure de son bien. Madame Denis n'y a rien à voir, et ne s'en mêle aucunement. J'ai visité l'église et le tombeau de ce philosophe qui est dans le cimetière attenant l'église, il est de pierre de taille et simple.

Pour revenir aux détails intérieurs vous seriez surpris comment le sieur Vaniere, qui de postillon du philosophe de Ferney est devenu son secrétaire et son ami, peut suffire seul aux écritures immenses qu'il a.

Une des choses qui font le plus d'honneur à M. de Voltaire c'est le soin qu'il prend de faire fleurir son village. Il y a établi une manufacture de montres, qu'il protège par son crédit et par son argent. En 1773 il est sorti de ce lieu quatre mille montres, faisant un commerce d'environ 400,000 liv. Il y a douze maîtres horlogers. Il y a entr'autres un M. Delfin, beau-frère du fameux Lépine, auteur d'une pendule curieuse qu'il a présentée au feu roi comme étant de lui, et qui est réellement l'ouvrage de l'autre.

P. S. M. de Voltaire a reçu ces jours-ci de Suisse un mouchoir sur lequel est représentée l'histoire des jésuites.

— 24. Le *Henri IV* de M. Durosoy, joué devant le roi la semaine dernière, n'a pas reçu l'approbation de ce monarque. Il a été scandalisé de la façon peu digne dont l'auteur fait figurer ce prince en plusieurs endroits, et S. M. a déclaré que si les représentations n'en

étaient aussi avancées, elle ferait arrêter ce drame lyrique.

Ces jours derniers un provincial dans le parterre, émerveillé de la pièce, demandait qui en était l'auteur? Quelqu'un lui répondit : « C'est Henri IV. — Oui, le » héros de la pièce, mais l'auteur? — Henri IV, vous » dis-je. » Il ne put en tirer autre chose, et ce bon mot seul indique combien est nul le mérite du poëte.

(1775.)

JANVIER.

— 7. Voici une chanson qu'on croit avoir été faite au souper de quelque financier.

Air : *Chanson, chanson.*

Le digne ministre de France,
Doué d'esprit, d'intelligence,
Et de raison,
En réformant notre finance,
Répandra partout l'abondance.
Chanson, chanson.

Turgot, par son économie,
Fera pleuvoir, sur la patrie,
L'or à foison.
Il est assuré de son thème,
Et nous vivrons par son système.
Chanson, chanson.

Tout va prendre nouvelle forme;
On ne parle que de réforme,
De mœurs, de ton :

Ce n'est plus le siècle des belles;
On va déserter les ruelles.
Chanson, chanson.

Du luxe on va faire défense,
Et l'on va borner la dépense,
Nous promet-on.
Partout où régnait la licence,
Nous verrons régner l'abondance.
Chanson, chanson.

Quand du sénat de mince allure,
On apprit la déconfiture,
Chacun dit : Bon!
Les revenans vont, sans épice,
Noblement rendre la justice.
Chanson, chanson.

Vous, qui languissez sans paraître,
Et qui cherchez auprès du maître
Un bon patron,
Nommez seulement qui vous êtes,
Et l'on va vous payer vos dettes.
Chanson, chanson.

— 9. *Chanson de l'abbé de Lattaignant.*

Air : *Des billets doux.*

J'aurai bientôt quatre-vingts ans;
Je crois qu'à cet âge il est tems
De dédaigner la vie :
Aussi je la perds sans regret,

Et je fais gaîment mon paquet :
Bon soir la compagnie.

Lorsque d'ici je partirai,
Je ne sais pas trop où j'irai;
Mais en Dieu je me fie :
Il ne peut me mener que bien;
Aussi je n'appréhende rien :
Bon soir la compagnie.

J'ai goûté de tous les plaisirs,
J'ai perdu jusques aux desirs;
A présent je m'ennuie :
Lorsque l'on est plus bon à rien,
On se retire, et l'on fait bien :
Bon soir la compagnie.

— 10. Pour entendre la plaisanterie suivante, il faut savoir que M. de Sauvigny avait effectivement à la première présidence un petit cochon qu'il aimait et caressait, et que cet animal, têtu comme tous ceux de son espèce, a eu beaucoup de peine à en deguerpir lorsque son maître en est sorti. Si la chûte du conte n'est pas fort piquante, il y a de la gaieté, de la facilité, du naturel dans la narration qui le font rechercher, indépendamment du sujet qui forme anecdote.

Le cochon allégorique.

Du corps inamovible, un de nos présidens,
Que, sauf respect, Berthier (1) on nomme.

(1) Berthier est le nom de famille de M. de Sauvigny.

Dans son hôtel avait, depuis quatre ans,
Petit cochon, dont par fois le bonhomme
Se recréait quand travaux importans
Avaient un peu fatigué sa cervelle;
Douce harangue, ou gentille oraison,
Il lui faisait. Entr'eux sympathie était telle,
Que le goret était de la maison
Le grand ami : Berthier, comme son frère,
Le fêtoyait et lui faisait grand'chère :
Tous les reliefs il lui portait.
Partant, le drôle profitait,
Etait gras comme père et mère.
En animal reconnaissant,
En bon cochon, il caressait son maître ;
Puis se vautrant en l'abordant;
Sitôt qu'il le voyait paraître,
Sans cesse il lui disait *hon*, *hon* :
Chacun harangue à sa façon :
Hon, *hon*, dans son style, veut dire
Devoir, *soumission*, *respect* (1).
Le président, à son aspect,
En le flattant daignait sourire.
L'ami cochon, dans l'hôtel bien traité,
N'en eût voulu déguerpir de sa vie.
Mais tout prend fin; tout n'est que vanité
Dans ce bas monde, et liesse est suivie
De repentir et de soucis cuisans.
Témoin Berthier, qui, pour avoir quatre ans
Inamoviblement seul rendu la justice,
N'a pour lui que la honte et le désagrément

---

(1) Expressions d'un certain lit de justice, qu'on parodie en cet endroit.

De chercher nouveau logement (1) :
Il faut du sien qu'il déguerpisse ;
C'est ce qu'il fait très-doucement.
Mais son cochon pense autrement :
Le déloger est la chose impossible ;
Le drôle se croit bonnement,
Plus que son maître inamovible (2).

— 17. Les prêtres et les dévots cabalent sans relâche contre M. de Maurepas, contre M. de Miromesnil, contre M. Turgot, qu'ils accusent d'irréligion. Le dernier surtout est le plus exposé à leur rage sur ses liaisons connues avec les coryphées du matérialisme et de l'athéisme. C'est ce qui a donné lieu à la facétie suivante :

Dialogue entre le roi et M. de Maurepas.

LE ROI.

Mon contrôleur Turgot ; dites-moi, quel homme est-ce?

LE COMTE DE MAUREPAS.

Sire, il a l'esprit juste et le cœur citoyen ;

---

(1) M. Berthier de Sauvigny, lors de la réintégration du parlement, a été obligé de quitter l'hôtel de la Présidence, et de le rendre à M. d'Aligre.

(3) Allusion au mot du chancelier, qui, dans l'édit de création du parlement *Maupeou*, faisait dire au roi : Que ces nouveaux magistrats seraient *inamovibles* comme les anciens.

Il respecte les lois, les mœurs....

LE ROI.

Oh ! c'est fort bien,
Mais jamais il n'entend la messe!

LE COMTE DE MAUREPAS.

Sire, je n'en sais rien. On tient tant de discours!
L'abbé Terray, dit-on, l'entendait tous les jours.

— 19. M. le président de Malesherbes, déjà sûr des suffrages, a été élu membre de l'académie (1) le jeudi 12 de ce mois. On attend avec impatience le jour de sa réception, qui sera très-brillante. C'est M. l'abbé de Radonvilliers, élu directeur par le sort, qui est chargé de lui répondre, et la façon de penser bien différente de cet ecclésiastique ne sera pas une des circonstances les moins piquantes de la cérémonie.

M. de Malesherbes a écrit à M. de Voltaire pour avoir son suffrage. Celui-ci lui a répondu. Ces deux lettres sont, dit-on, un chef-d'œuvre d'adresse pour s'épier, s'observer, ne pas se compromettre. La conduite connue du poëte dans les circonstances où l'orateur magistrat s'est couvert de gloire, était trop opposée pour que son suffrage soit bien sincère.

---

(1) A la place de M. Dupré de Saint-Maur.

Février.

— 3. Les discussions entre les subalternes du palais ne sont pas encore appaisées ; c'est ce qui a donné lieu à la facétie suivante, toujours bonne seulement comme pièce historique. Il faut savoir pour son intelligence que la *Bazoche* est un petit tribunal érigé en l'honneur des clercs de procureurs, où ils siègent et jugent certaines causes. Cette institution remonte à l'ancien tems, et se ressent du génie romanesque d'alors; car il y a ce qu'on appelle *le roi de la Bazoche ;* il a son chancelier, etc. ; il a une sorte de discipline sur sa troupe.

Ordonnance de la Bazoche.

Air : *Monsieur le prévot des marchands.*

Nous, chancelier, garde des sceaux,
Ordonnons à tous les suppôts
Du royaume de la *Bazoche ;*
De faire en nos mains le serment
De vivre *Clercs* comme eau de roche,
Et fidèles au parlement.

A tous Clercs il est défendu
D'entrer chez les *Avocats-du,*
Parce qu'étant d'expérience,
Que tel maîtres, tel compagnons,
Ils apprendraient, sous cette engeance,
A devenir maîtres fripons.

Déclarons ne faire aucun cas
De ces trois classes d'avocats,
Que *Quatre Mendians* on nomme,
Les *Vingt-huit* et les *Promoteurs ;*
L'avocat devant être un homme
Bon, pur, fidèle et plein d'honneur,

Permettons de faire imprimer,
De publier et d'afficher
Partout la présente ordonnance :
Enjoignons à notre greffier
D'en remettre, par déférence,
Un exemplaire au bâtonnier.

— 16. M. de Châteaubrun vient de mourir. On peut apprécier son âge par sa première tragédie de *Mahomet second*, représentée en 1714 avec peu de succès. Quarante ans après, c'est-à-dire en 1754, il donna sa seconde, intitulée : *les Troyennes*, qui eut plus de faveur, ainsi que *Philoctecte*, jouée l'année suivante. Ces deux pièces, jointes à la protection de la maison d'Orléans, lui valurent l'entrée à l'académie française. Mais sa réputation prodigieusement montée tout-à-coup s'est évanouie de même. Sa quatrième tragédie d'*Astianax* n'eut aucun succès, et il meurt aujourd'hui presque ignoré. Ses ouvrages, dans la simplicité, dans le bon genre de l'antique pouvaient exciter une grande sensation dans le moment, mais devaient déplaire bientôt à un goût qui se dépravait de plus en plus. Il s'était retiré depuis quelques années à Picpus, où il a terminé sa carrière.

MARS.

— 8. Le sieur de Belloy vient de mourir et laissé une nouvelle place vacante à l'académie. Cet auteur, dont le *Siége de Calais* doit faire à jamais époque au théâtre, a joui d'une réputation prématurée que la postérité ne lui conservera pas. Tout son mérite est d'avoir donné l'exemple de mettre sur la scène des sujets pris dans notre histoire, quoiqu'il n'ait pas même, à le bien prendre, cet honneur aussi entièrement qu'il l'a prétendu. Mais la barbarie de son style est un obstacle invincible pour que sa pièce puisse jamais être lue, ainsi que toutes les autres qu'il a composées depuis. On assure que le sieur Beaujon, s'érigeant depuis quelque tems en Mécène des gens de lettres, instruit de la détresse de celui-ci, lui ayant offert des secours, en a reçu une épître où il lui demande pour toute grâce de vouloir bien faire faire son buste, pour être placé à la comédie française entre ceux de Corneille et de Racine lorsque la nouvelle salle sera finie. On doit croire qu'il était absolument en délire quand il a écrit cette lettre.

— 29. On a comparé les sept maréchaux de France nouveaux aux péchés capitaux, et voici comment on les désigne relativement au caractère de chacun : le duc d'Harcourt, la Paresse : le duc de Noailles, l'Avarice : le comte de Nicolaï, la Gourmandise : le duc de Fitz-James, l'Envie : le comte de Noailles, l'Orgueil : le comte de Mui, la Colère : le duc de Duras, la Luxure.

Outre les sept péchés capitaux dont on a fait la plaisanterie sur les nouveaux maréchaux de France, on dit un quolibet qui n'est pas sans sel. On prétend qu'ayant cherché à les comparer aux sept planètes, on n'a point trouvé de *Mars*.

Avril.

— 18. Un auteur très-médiocre, nommé *La Vieville*, s'est avisé de composer une mauvaise brochure, ayant pour titre : *La Réconciliation des Auteurs*, et il s'est attiré l'épigramme suivante :

De l'Hélicon grand pacificateur,
Rimeur benin, qui veux du peuple auteur
Finir les querelles peu sages;
Hélas! quel fut le fruit de ton effort?
Tous les auteurs aujourd'hui sont d'accord
Pour ne point lire tes ouvrages.

— 27. C'est aujourd'hui que M. le chevalier de Châtellux, élu par l'académie française pour remplacer M. de Châteaubrun, vient prendre séance dans cette compagnie. Pour éviter le tumulte occasionné à la dernière réception, M. d'Alembert, le secrétaire perpétuel, a proposé à ses confrères des dispositions nouvelles. On est convenu de renforcer la garde, et d'élever de fortes barrières qui pussent en imposer au public. Cet appareil, au lieu de présenter la simple et modeste entrée du paisible sanctuaire des muses, semblait

annoncer le temple escarpé de la gloire qu'il fallait gagner par escalade. Au reste la foule des curieux augmentée encore cette fois a justifié cette formidable précaution. Ces assemblées sont devenues des fêtes à la mode, auxquelles il est du bon ton de ne pas manquer, même de la part des femmes les plus qualifiées de la cour. On sent qu'en conséquence toutes les règles doivent être interverties, et que l'heure de la séance trop scholastique (à trois heures et demie) a dû être reculée. On a commencé fort tard, pour donner le tems au beau sexe d'arriver et de s'arranger.

Mai.

— 16. Hier 15 mai a été tenu la séance publique de l'académie française pour la réception de M. le maréchal duc de Duras.

Si toutes les espèces de lauriers accumulées à la fois sur la tête d'un grand pouvaient seules la rendre plus illustre, celle de M. le maréchal duc de Duras devrait rayonner d'une gloire immortelle. *Mars* et *Apollon* semblent avoir concouru à l'envi pour le décorer. A peine a-t-il obtenu le grade suprême du mérite militaire, que les portes du sanctuaire de la littérature s'ouvrent, et il est invité à y prendre place. Ce n'est point ici le lieu de discuter ses droits au premier honneur; nous observerons quant au second que son nom est le dix-septième sur la liste de l'académie française à côté du-

quel nous ne trouvons aucun titre littéraire. Il en convient lui-même dans son discours, et il attribue le choix de ses confrères à la seule amitié. Ce corps a-t-il donc été institué pour être transformé en une coterie de gens qui se conviennent par des rapports de société? Les électeurs ne doivent ils plus peser scrupuleusement aujourd'hui leurs suffrages, et le nom dans la balance peut-il l'emporter sur les sublimes chefs-d'œuvre du génie, ou les aimables productions de l'esprit? De cet abus principal il en a résulté un second, c'est que ces réceptions publiques, où n'assistaient guère autrefois que des gens de lettres, les seuls en état d'apprécier, de louer ou de critiquer les ouvrages qu'on y lit, sont dégénérées en des cohues de cour; les seigneurs, les petites maîtresses se sont emparés des assemblées; le bon goût a déserté avec les connaisseurs, et le mauvais a obsédé messieurs de toutes parts.

— 21. M. le marquis de Louvois, accusé d'avoir levé sa canne contre un officier, a été condamné jeudi, par le tribunal, à un an et un jour de prison. Ce seigneur est un crâne, qui venait de se marier tout récemment à une madame la baronne de ***, folle très-riche. Celle-ci, en revenant de l'église, lui dit qu'elle espérait qu'il était revenu de toutes ses erreurs, et qu'il serait sage désormais. « Oui, madame, lui a-t-il répon- » du, je vous assure que voilà la dernière sottise que je » ferai. »

— 22. On rapporte un bon mot de madame de Saint-Vincent, très-remarquable, et digne d'être

conservé. A la confrontation (1), M. de Richelieu, s'obstinant à nier qu'il lui eût jamais fait de billet de cent mille écus, lui dit avec amertume : « Mais madame, re-» gardez donc votre figure : cela se paierait-il une » somme aussi exorbitante ? Je n'ai pas cette présomp-» tion, répliqua la présidente ; mais, vous, M. le maré-» chal, considérez la vôtre, et voyez s'il faut moins que » cela pour la faire passer! »

— 24. Un homme qui n'est pas sans doute partisan du système des économistes, a profité de la circonstance (2) pour plaisanter sur eux de la manière suivante :

L'Expérience économique.

Un Limousin, très-grand réformateur,
D'un beau haras fait administrateur,
Imagina, pour enrichir le maître,
Un beau matin de retrancher le paître
Aux animaux confiés à ses soins.
Aux étrangers il ouvre la prairie;
Des rateliers il fait ôter le foin.
Un jour n'est rien dans le cours de la vie.
Le lendemain, les chevaux affamés
Tirent la langue et dressent les oreilles.
On court à l'homme. Il répond : A merveille :
Ils y seront bientôt accoutumés.
Laissez-moi faire. On prend donc patience.

(1) Dans son procès avec M. de Richelieu.

(2) Une opération de M. Turgot sur les grains.

Le lendemain, langueur et défaillance;
Et l'économe, en les voyant périr,
Dit : ils allaient se faire à l'abstinence;
Mais on leur a conseillé de mourir,
Exprès pour nuire à mon expérience.

JUIN.

— 2. M. Capperonnier, membre de l'académie des belles lettres, garde des livres imprimés de la bibliothèque du roi, professeur royal pour le grec, vient de mourir d'une goutte remontée. C'était un des plus savans hommes de l'Europe, grand bibliographe. C'est une vraie perte pour la littérature, d'autant qu'il était encore jeune.

Ce savant, neveu du fameux abbé de ce nom, professeur de grec au collége royal, ne pouvait manquer de le devenir sous un si habile maître. Il fut, comme tant d'autres, érudit par occasion, parce qu'il était parent, élève et chéri d'un homme qui l'était. C'est ce qui distingue le savoir et le genie. Les circonstances procurent l'un; l'autre ne s'y ploie jamais : il s'y soustrait quand elles lui sont contraires; il les fait naître ou se les soumet. Ce qui prouve que M. Capperonnier n'avait pas un attrait bien décidé pour sa vocation, c'est qu'à peine fut-il admis à l'académie des belles-lettres qu'il négligea ses études, et après avoir fourni un très-modique contingent de mémoires, resta dans un silence absolu jusqu'à sa mort. L'orateur, son ami, cherche à l'excu-

ser sur ses occupations ; il prétend que son travail immense à la bibliothèque du roi l'empêchait de satisfaire à ses devoirs envers sa compagnie. Il entre à cet égard dans un détail assez ingénieux de toutes les fonctions minutieuses d'un garde des livres de ce précieux dépôt. Il le peint comme un avare entouré de richesses dont il ne jouit pas. Bien différent cependant d'un pareil fou, il n'économise que pour autrui, et lui prodigue ce qu'il est obligé de se refuser à lui-même. Tout cela est plus spécieux que solide. Au reste si son nom ne peut être inscrit au rang des personnages célèbres, il le sera dans celui des hommes utiles, des bibliographes distingués par une mémoire vaste et locale, que dirige un jugement sain, précis et méthodique.

M. Capperonnier a naturalisé, pour nous servir de l'expression du secrétaire, dans la bibliothèque du roi plus de vingt mille colonistes. Il l'a d'abord augmentée de onze mille volumes environ légués à S. M. par le savant Falconet, et de huit mille et au-delà, provenant de la bibliothèque de M. Huet, évêque d'Avranches, laissée à la maison professe des jésuites, et devant, par une disposition ultérieure, au cas d'expulsion ou de répudiation, passer à un maître immuable. Enfin il était occupé à y donner le droit de bourgeoisie (c'est toujours M. Dupuy qui parle) à plusieurs autres familles littéraires, acquises par Louis XV de M. le duc de la Vallière, lorsque la mort l'a surpris. L'historien ne dissimule pas que ce fatal évènement doit s'attribuer en partie à la gourmandise excessive du défunt ; mais il anoblit et le défaut et l'expression. Il dit que M. Capperonnier aimait excessivement les plaisirs de la société : c'est

la table, surtout à l'âge de l'académicien, que le panégyriste nous représente d'ailleurs ainsi qu'un modèle véritable d'union conjugale. Cette partie de la vie de son héros est encore traitée fort adroitement. Le véridique historien insinue et la bassesse et la nécessité de cet hymen d'une fécondité prématurée, en disant qu'il commence par la simplicité et par l'amour, et finit par le devoir et la vertu.

M. Capperonnier a donné quelques éditions d'auteurs Grecs estimés, et en préparait d'autres, que son fils, encore jeune, contracte l'obligation de terminer.

— 3. La cérémonie du sacre approchant, c'est aujourd'hui l'objet des entretiens du public. Pour mieux l'instruire, on a fait imprimer *l'ordre et la marche des cérémonies* qui y seront observées. Dan ce fatras très-long d'étiquettes puériles, voici ce qu'on en peut extraire.

S. M. sera reçue dans toutes les villes où elle passera, au son des cloches, au bruit de l'artillerie, *aux acclamations des peuples*, et sera complimentée par les magistrats. (Les acclamations futures des peuples ont paru fort singulières dans cette relation, comme si elles étaient de commande, ainsi que le reste.)

JUILLET.

— 2. Quantité de quolibets ont été dits lors de la dernière promotion des sept nouveaux maréchaux de France, tous roulant sur l'impéritie de ces militaires.

Un plaisant a voulu en ramasser en quelque sorte la quintessence dans un quatrain :

Réjouissez-vous, ô Français!
Ne craignez de long-tems les horreurs de la guerre :
Les prudens maréchaux que Louis vient de faire,
Promettent à vos vœux une profonde paix.

C'est ainsi encore qu'on a développé, dans une épigramme très-piquante, les divers sarcasmes lancés dans les sociétés contre M. le duc de Duras, fait presqu'en même tems maréchal de France et membre de l'Académie française :

Duras invoquait à la fois
Le dieu des vers et le dieu de la guerre :
Il réclamait le prix de ses vaillans exploits
Et de son savoir littéraire.
Tous deux, par un suffrage égal,
Ont satisfait sa noble envie :
Phébus lui dit : Je te fais maréchal;
Mars lui donna place à l'Académie (1).

— 24. Un jeune homme, nommé *Duché*, fils du poëte de ce nom, étant il y a peu de tems au grand couvert, a été remarqué par la reine, le crayon à la main.

(1) Cette épigramme a été renouvellée lors de l'élection, à l'académie, de M. de Florian, fait presqu'en même tems chevalier de saint-Louis. On y disait dans les deux derniers vers :

Il doit la croix à son esprit
Et le fauteuil à son courage.

(*Note de l'éditeur.*)

S. M. scandalisée lui a fait dire qu'on ne se permettait point de semblable opération en pareil lieu. Sans se déconcerter cet étourdi, élève de M. Vien, a répondu qu'il dessinait le portrait de la reine, qu'il était permis de saisir les grâces partout où on les trouvait. Ce propos rapporté à S. M. lui a fait plaisir ; elle a renvoyé vers le jeune homme pour qu'il eût à venir chez elle le lendemain, lui apporter son dessin, ce qu'il a fait. La reine s'est trouvée ressemblante, lui a fait donner une gratification, en l'assurant de sa protection. Cet évènement fait plaisir aux gens à talens en ce qu'il leur annonce le goût et la magnificence de cette princesse pour les arts et les artistes.

Aout.

— 3. Le sieur Guimard est une espèce de concierge chargé du détail des petits appartemens à Versailles, qui à raison de sa place était dans la confiance la plus intime du feu roi, et est aimé de celui-ci. S. M. ne trouve point mauvais qu'usant de la franchise qu'il avait acquise sous son aïeul, il s'en servit vis-à-vis d'elle. Ces jours derniers il vit le roi occupé à lire un manuscrit intitulé *le Roi de ses peuples :* « Sire, vous » aurez beau faire, lui dit-il brusquement, vous n'en » serez jamais aimé tant que le pain sera cher ».

— 14. Il y a quelques années que Benaven étant à Londres y rencontra un français expatrié (Morande) qui mettait à l'encan un ouvrage historique (mémoires

secrets d'une femme publique) dont l'impression aurait compromis la gloire du roi.

Il était de son devoir de ne rien oublier pour arrêter un dessein si pernicieux. A force de remontrances et de pressantes sollicitations il obtint de l'auteur qu'il suspendrait, jusqu'à son retour en France, la vente du manuscrit, dont le ministre pourrait lui donner le même prix qui serait offert en Angleterre.

Son premier soin, en arrivant à Paris, fut d'en avertir M. de Sartines, lieutenant de police, qui en parla à M. le duc d'Aiguillon. L'un et l'autre l'obligèrent d'entrer en correspondance avec ce particulier, M. de Sartines se chargea d'examiner lui-même les lettres, de les faire mettre à la poste, et d'en retirer les réponses.

L'auteur demandait 24,000 livres. M. le duc d'Aiguillon trouva le prix excessif, et soupçonnant que le faiseur de libelles pourrait en retenir une copie, qu'il ferait imprimer, la correspondance de Benaven cessa. Elle a depuis été reprise par Beaumarchais, qui fut envoyé à Londres, et traita à 36,000 livres, et 2,000 livres de pension.

— 28. On avait parlé *du Connétable de Bourbon*, la nouvelle tragédie de M. de Guibert, comme de la plus belle chose du monde : deux répétitions de cette pièce faites à Paris avaient été suivies avec une fureur sans exemple au théâtre de la Comédie française, et les acteurs, engoués de ce concours sollicitaient en conséquence l'auteur de la leur donner pour être jouée dans cette capitale. Enfin elle a été exécutée avant-hier à

Versailles, et les connaisseurs assurent qu'il est impossible de rien voir de plus mauvais : que non-seulement le plan en est détestable, mais que la versification même est d'une platitude unique ; qu'il n'y a aucun vers de sentiment ni de génie : que le style de M. de Belloy, tout barbare qu'il est, est encore préférable à celui-ci. Ils ajoutent qu'elle est d'une longueur mortelle, ayant duré près de trois heures. D'ailleurs on vante les accessoires, comme de la plus grande beauté, comme formant un coup d'œil imposant, bien propre à produire de l'effet, si le poëte eût entendu tant soit peu le mouvement de la scène.

Au reste, cette tragédie eût-elle été infiniment meilleure, on aurait toujours regardé comme une gaucherie d'offrir, sous les yeux de la famille royale, des seigneurs et ministres étrangers, à l'occasion d'une fête publique donnée à Versailles pour un évènement auguste, une époque de notre histoire, peut-être la plus injurieuse au nom français et surtout à la maison de Bourbon, par le spectacle continuel d'un traître portant ce nom, et de faits historiques où nous sommes dégradés, battus, avilis, etc. On est fâché qu'on ait fait une dépense évaluée à plus de cent mille écus aussi mal-à-propos. Sans le respect dû au lieu et à leurs majestés présentes, l'on n'aurait pu s'empêcher de huer en quantité d'endroits et de témoigner ouvertement son indignation.

— 29. Le roi, à la représentation *du Connétable de Bourbon*, s'est aperçu de la mal-adresse qu'il y avait à mettre sous ses yeux et sous ceux de sa famille un

semblable sujet ; il s'est récrié qu'il avait été trompé à la lecture, et qu'il ne souffrirait pas que cette tragédie reparût. En conséquence, les comédiens français ont reçu ordre de remettre chacun leur rôle sur-le-champ, ordre de brûler les copies qu'ils en auraient tirées, défenses d'en tirer, et il leur a été déclaré qu'on les rendrait responsables de ce qui en paraîtrait en tout ou en partie.

L'éclat donné à cette tragédie, excite à rechercher qui est ce M. de Guibert. Il paraît que sa naissance n'a rien de recommandable, que son père, maréchal de camp et cordon rouge, avait été appelé à Versailles par le duc de Choiseul, pour avoir une espèce de bureau sans titre, qui lui a été ôté depuis peu, ce qui l'a obligé de retourner dans sa province. Le jeune homme, peu riche, vient d'épouser la petite-fille d'un comédien.

Du reste, le père n'approuve point l'essor qu'a pris son fils dans la littérature. On sait que lorsque celui-ci a lu sa tragédie devant le roi, le premier n'a point voulu y assister, (quoique S. M. eût permis qu'il s'y trouvât, disant) « Que lorsque son fils lirait quelqu'ou» vrage sur son métier, il l'écouterait avec plaisir, mais » non dans un genre étranger à son état ».

SEPTEMBRE.

— 12. M. d'Alembert vient d'écrire, au nom de l'Académie française, une lettre à mademoiselle Vigée,

qui fait infiniment d'honneur à cette virtuose. Elle avait envoyé à cette compagnie les portraits de Fleuri et de la Bruyère, peints par elle ; car, de fille de coiffeuse, elle est devenue peintre, et il paraît qu'elle donne aussi dans la littérature, à en juger du moins par les éloges du secrétaire.

Lettre de M. d'Alembert à mademoiselle Vigée (1).

MADEMOISELLE,

L'Académie française a reçu, avec toute la reconnaissance possible, la lettre charmante que vous lui avez écrite, et les beaux portraits de Fleuri et de la Bruyère, que vous avez bien voulu lui envoyer pour être placés dans la salle d'assemblée, où elle desirait depuis longtems de les voir. Ces deux portraits en retraçant deux hommes dont le nom lui est si cher, lui rappeleront sans cesse, mademoiselle, le souvenir de tout ce qu'elle vous doit, et qu'elle est très-flattée de vous devoir. Ils seront de plus à ses yeux un monument durable de vos rares talens, et qui sont encore relevés en vous par les grâces, par l'esprit et par la plus aimable modestie.

La Compagnie desirant de répondre à un procédé aussi honnête que le vôtre, de la manière qui peut vous être le plus agréable, vous prie, mademoiselle, de vouloir bien accepter vos entrées à toutes les assemblées : ce qu'elle a arrêté hier, par une délibération unanime, qui a été insérée dans ses registres, et dont elle m'a chargé

(1) Mademoiselle Vigée, aujourd'hui madame Lebrun.

de vous donner avis, en y joignant tous ses remercîmens. Cette commission me flatte d'autant plus, qu'elle me procure l'occasion de vous assurer, mademoiselle, de l'estime distinguée dont je suis pénétré depuis long-tems pour vos talens et pour votre personne, et que je partage avec tous les gens de goût et avec tous les gens honnêtes.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

Mademoiselle,

D'ALEMBERT,

Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

A Paris, ce 10 juillet.

— 24. Il paraît que le réquisitoire (1) de M. Seguier est une manœuvre sourde du parti anti-encyclopediste, dont s'est rangé cet avocat-général, pour exclure M. de la Harpe de l'Académie ; et les partisans de ce dernier craignent fort qu'il n'ait réussi ; car lorsque le roi a été instruit de l'injonction du parlement envers cet acolyte de l'entrepreneur *du Mercure*, S. M. a dit : *Ce n'est pas là le moyen d'entrer à l'Académie.*

(1) Réquisitoire contre *le Mercure*, au sujet de l'extrait d'un ouvrage, intitulé *la Diatribe*, qui avait fort offensé le clergé. Il fut enjoint aux rédacteurs *du Mercure* d'être plus circonspects envers ce corps.

(*Note de l'éditeur.*)

Octobre.

— 27. On a fait à M. le maréchal de Muy l'épitaphe suivante. Pour mieux l'entendre, il faut se souvenir qu'il est enterré à Sens, aux pieds de M. le dauphin, dont il était menin.

Sincère dans les cours, austère dans les camps,
Stoïque sans humeur, généreux sans faiblesse,
Le mérite à ses yeux fut la seule noblesse :
Sous le joug du devoir il fit fléchir les grands,
Méprisant leur crédit, mais payant leurs blessures,
Il obtint leur estime en bravant leurs murmures.
Juste dans ses refus, juste dans ses bienfaits,
Il n'eut point de flatteurs, et ne voulut pas l'être :
Il fut et le censeur et l'ami de son maître.
Placé près d'un héros, objet de nos regrets,
Il nous rappelle son image.
Leurs mânes, dans ce temple, habitent confondus :
L'état leur doit un double hommage :
L'un fut le *Caton* de notre âge ;
L'autre en eût été le *Titus*.

— 30. Le comte de Saint-Germain (1) ayant paru à Fontainebleau sans ordre, puisqu'il avait renvoyé le cordon rouge, S. M. l'a appelé M. le maréchal ; ce qui fait croire qu'il ne tardera pas à l'être. Du reste, le mi-

(1) Appelé au département de la guerre.

litaire est très-content de ce choix ; et voici le résumé de sa vie.

C'est un gentilhomme d'Alsace, à simple tonsure. Il a été jésuite dans sa première jeunesse, et a même professé. Il a quitté l'ordre pour être lieutenant, puis capitaine de milice. On veut que de là il ait successivement passé au service de l'électeur Palatin, de la maison d'Autriche et de l'empereur Charles VII. De là il est revenu en France, servir sous le maréchal de Saxe, qui en faisait un cas particulier, et a acquis ainsi les différens grades militaires. Il avait été fait cordon rouge et était à la veille d'être maréchal de France, lorsque ses tracasseries avec M. de Broglie le dégoûtèrent et le déterminèrent à accepter les offres du feu roi de Danemarck. Le roi d'aujourd'hui l'ayant remercié avec un traitement pécuniaire considérable, M. de Saint-Germain préféra cent mille écus argent comptant, qu'il plaça sur le banquier de Hambourg, banqueroutier. On a rapporté le surplus.

M. de Saint-Germain était en bonnet rouge et en redingote dans son jardin, lorsque l'abbé Dubois, le frère du commandant du guet, est venu lui annoncer sa nomination. Il s'est écrié : *Est-ce qu'on songe encore à moi?* et est parti.

— 31. Les comédiens français avant de jouer *Pygmalion* ont député vers M. Rousseau de Genève pour obtenir son agrément. Comme c'était le soir, et qu'il faisait nuit, ce philosophe, toujours singulier, n'a point voulu ouvrir sa porte, et a dit qu'on revînt le lende-

main. On y est allé. Il a répondu qu'il n'acquiesçait point à cela, mais qu'il ne s'y opposait point ; qu'il ne ferait aucune démarche pour ou contre ; qu'il les prévenait seulement que cet ouvrage lui avait été enlevé, imprimé furtivement ; qu'il y avait plusieurs fautes, dont il a rapporté quelques-unes. Il ne veut point sa part d'auteur ; mais les comédiens qui se piquent d'une grande générosité ont arrêté qu'elle lui serait toujours portée.

Novembre.

— 7. *Bernard*, surnommé *le Gentil* par M. de Voltaire, épithète caractéristique qui lui restera, est mort ces jours-ci. Il était dans un état déplorable depuis plusieurs années, n'ayant plus aucune mémoire : ainsi sa perte ne forme aucun vide dans la littérature. Il est fâcheux que presque tous ses ouvrages aient paru furtivement, et qu'il n'ait pas pu lui-même les revoir, et en donner une édition complette.

— 13. M. de Voltaire montre aux amateurs qui vont le voir à Ferney le portrait du roi de Prusse, dont cette majesté lui a fait présent, ainsi que le sien, en porcelaine, qu'elle lui a également envoyé. Au bas de celui du philosophe de Ferney on lit ce mot, *immortali :* devise bien glorieuse, étant donnée par un monarque si connaisseur en gloire et en mérite. Cette por-

celaine est d'une manufacture nouvelle que le monarque a établie dans ses états.

— 14. Cet été, la reine ayant choisi une robe de taffetas d'une couleur rembrunie, le roi dit en riant : *c'est couleur de puce* ; et à l'instant toutes les femmes de la cour voulurent des taffetas puce. La manie passa aux hommes : les teinturiers furent occupés à travailler des nuances nouvelles. On distingua entre la vieille et la jeune puce, et l'on sous-divisa les nuances même du corps de cet insecte ; le ventre, le dos, la cuisse, la la tête, se différencièrent. Cette couleur dominante semblait devoir être celle de l'hiver. Les marchands, intéressés à multiplier les modes, ayant présenté des satins à la reine, S. M. en a choisi principalement un d'un gris cendré. Monsieur s'est écrié qu'il était *couleur des cheveux de la reine.* A l'instant la couleur puce est tombée, et l'on a dépêché des valets de chambre de Fontainebleau à Paris, pour demander des velours, des ratines, des draps de cette couleur ; et dans ceux-ci certains coûtaient, la veille de la saint Martin, quatre-vingt-six livres l'aune : leur prix courant est de quarante à quarante-deux livres. Cette anecdote, frivole en apparence, annonce que si le monarque français a de la solidité dans la tête, malgré sa jeunesse, les courtisans sont toujours légers, petits et vains, comme sous le feu roi.

— 18. On a célébré l'heureux avènement de M. le comte de Saint-Germain, dans une chanson sur l'air du menuet d'*Exaudet*, assez bien faite :

c'est un précis historique de sa vie et de ses malheurs. La voici :

Saint-Germain,
Dès demain
Je m'engage :
De la gloire de l'état,
Du bonheur du soldat,
Ton nom seul est le gage.
Autrefois,
A ta voix,
La victoire,
Sur nos pas eût accouru,
Si l'on avait voulu
Te croire.
Mais périssent dans l'histoire,
Ainsi que dans ta mémoire,
D'un rival (1)
Trop fatal
A la France,
Les manœuvres et les maux
Qu'entraîne d'un héros
L'absence!
Des vertus
Qu'un Titus,
Notre père,
Va chercher dans les déserts,
Montrant à l'univers
Un nouveau Bélisaire.
Aujourd'hui,
Comme lui,

(1) Le maréchal de Broglie.

Tu pardonnes.
Puisse trouver du retour
L'exemple qu'à la cour
Tu donnes!

— 25. L'abbé de Voisenon est mort, peu regretté et même peu estimé, à raison de sa conduite infâme durant les derniers tems de sa vie, et de son dévouement au chancelier et au ministre du jour. Ses mœurs avaient toujours été fort scandaleuses. Du reste, c'était un homme très-aimable en société, ayant plus d'esprit que de jugement. Depuis long-tems il ne produisait rien, et dans ce qu'il a composé, peu de chose passera à la postérité; on ne voit guère que sa *Coquette fixée*, qui puisse soutenir les révolutions du tems.

On parle déjà de donner sa place vacante à l'académie française, à M. Turgot.

— 26. Le chansonnier de la cour a vraisemblablement jugé à propos de distinguer M. le duc de Bouillon, et de lui faire un pot à part, c'est-à-dire, de célébrer particulièrement ses sottises dans un vaudeville qui a plus de sel que tout le reste. Pour l'entendre, il faut se ressouvenir des folies que ce seigneur à faites en faveur d'une demoiselle *la Guerre*, de l'opéra. Il est sur l'air : *Si le roi m'avait donné*, etc.

Bouillon est preux et vaillant;
Il aime *la Guerre;*
A tout autre amusement
Son cœur la préfère.
Ma foi, vive un chambellan,
Qui toujours s'en va disant;

Moi, j'aime la Guerre, ô gué,
Moi, j'aime la Guerre.

Au sortir de l'Opéra,
Voler à *la Guerre*,
De Bouillon, qui le croira?
C'est le caractère.
Elle a pour lui des appas
Que pour d'autres elle n'a pas;
Enfin, c'est la Guerre, ô gué, etc.

A Durfort, il faut *du Thé* (1);
C'est sa fantaisie :
Soubise, moins dégoûté,
Aime *la Prairie* (2);
Mais Bouillon qui, pour son roi,
Mettrait tout en désarroi,
Aime mieux *la Guerre*, etc.

Décembre.

— 30. On sait que M. de Voltaire était fort lié avec l'abbé de Voisenon, c'est-à-dire, autant que deux gens de lettres peuvent l'être. Quoiqu'il en soit, il était naturel que le premier célébrât la mort de l'autre, c'est ce qu'il a fait par une épitaphe, où l'on voit que la douleur ne l'a pas empêché de s'égayer sur cette triste ma-

---

(1) Courtisanne célèbre.

(2) Autre fille d'opéra.

tière. Voici comme il caractérise son confrère l'académicien :

Ici gît, ou plutôt frétille,
Voisenon, frère de Chaulieu ;
A sa muse, vive et gentille,
Je ne prétends pas dire adieu ;
Car je m'en vais au même lieu,
Comme cadet de la famille.

(1776)

JANVIER.

— 17. M. le Bailli du Rollet est soupçonné auteur d'une nouvelle brochure, intitulée : *Lettres sur les drames-opéra*, dans laquelle on trouve des assertions fort singulières, et où il insinue que son *Iphigénie* doit être désormais le type de ces ouvrages modernes. On a, suivant l'usage chansonné ce ridicule auteur par un vaudeville assez plaisant, et qui d'ailleurs rappelle des anecdotes bien propres à le ridiculiser encore plus. Le voici.

Chanson.

Air : *Oui, M. le Bailli.*

Je consens, mes chers frères,
A vous initier
Dans les profonds mystères
Du lyrique métier :
Croirez-vous mes préceptes?
Oui, monsieur le Bailli,
Vous serez des adeptes.
Bon, monsieur le Bailli.

Connaissez-vous Armide (1)?
Oui, monsieur le Bailli.
Quel ouvrage insipide!
Oui, monsieur le Bailli.
Sans chaleur, sans génie.
Fi! monsieur le Bailli.
Mais, vive Iphigénie!
Oui, monsieur le Bailli.

Dans la scène lyrique,
Quinault n'est plus le roi:
Lisez ma poétique,
Vous direz comme moi :
Nous n'avons qu'un génie.
Oui, monsieur le Bailli.
L'auteur d'Iphigénie.
Oui, monsieur le Bailli.

Admirez sa sagesse :
Modeste en ses essais,
Par respect pour la Grèce,
Il parle mal français (2),
Même en pillant Racine,
Son génie affaibli,
Dément son origine.
Oui, monsieur le Bailli.

N'allez pas dans la fable
Vous choisir des sujets;

---

(1) Tous ces principes sont pris exactement dans *sa Lettre.*

(2) Il n'y a que cela qui ne soit pas dans sa Lettre; mais en est-ce moins vrai ?

Point de dieu, point de diable,
Ni fêtes ni ballets;
Cela sent trop l'enfance.
Oui, monsieur le Bailli.
On peut aimer la danse.
Hem! monsieur le Bailli (1)

Toi, chef de mes athlètes,
Qui de ce pays-ci
Sait mesurer les têtes (2),
Sois mon superbe appui :
Cours, cabale au parterre :
Du fond je t'ai saisi;
La forme est ton affaire.
Oui, monsieur le Bailli.

— 21. Le 15 de ce mois l'académie française a procédé à l'élection du successeur de M. l'abbé de Voisenon en la personne de M. de Cucé, archevêque d'Aix, désigné depuis long-tems. Jusqu'à ce que ce récipiendaire fasse l'éloge du défunt, voici une nouvelle épitaphe qu'on lui a faite :

L'académicien Voisenon,
A rendu son âme légère,

---

(1) On dit que l'auteur avait une si furieuse passion pour la danse, qu'un jour il pria un danseur de souffrir qu'il se substituât, sous le masque, à sa place, et qu'il parût à l'Opéra (*).

(2) On prétend qu'il a gagné un chapelier, grand aboyeur au parterre, pour applaudir à son opéra.

(*) Cette aventure est arrivée à Helvetius. (Note de l'éditeur.)

Et va dans le sacré vallon
Composer un nouveau bréviaire
A l'usage de l'Opéra :
Près de l'Amour il obtiendra
L'emploi de premier secrétaire,
Et Vénus le pensionnera
Pour être aumônier de Cythère.

— 24. M. le duc de Saint-Aignan vient de mourir dans sa quatre-vingt-douzième année. Ce seigneur, avant d'expirer, a rassemblé tous ses enfans et petits-enfans, et leur a fait un discours austère sur l'inconduite dont ils sont presque tous coupables : il les a vertement chapitrés. Il laisse une place vacante à l'académie française. Il avait eu la manie de solliciter le bâton de maréchal de France à la dernière promotion. Le ministre de la guerre lui représentant qu'il n'avait aucun titre de service, il répondit qu'il n'avait en effet jamais servi sous Louis XV, mais que ce n'était pas sa faute ; que lors des descentes des Anglais en Normandie, il avait offert ses services au feu roi, qui lui avait déclaré que ce serait M. le duc d'Harcourt qui commanderait ; que sur cette réponse il avait dit à S. M. que quoique ce militaire fût son cadet il servirait sous ses ordres, à quoi le monarque lui avait répliqué qu'il le ferait avertir s'il avait besoin de lui : ce qu'il n'avait pas fait. Du reste il ne manquait pas d'esprit ; il faisait des chansons ; il avait été quelque tems à la mode sous Louis XIV ; il avait été envoyé en ambassade ; il jouissait surtout d'une tranquillité d'âme, d'un sang-froid unique qui n'ont pas peu contribué à prolonger ses jours.

MARS.

— 2. On a fait, sur la tragédie du *Connétable de Bourbon*, une chanson un peu meilleure que celles qui paraissent depuis quelque tems : elle en contient la critique, sans avoir cependant rien de bien saillant, de bien fin ou de bien gai. On en va juger.

Le Connétable me plaît fort :
Comme on y rit, comme on y dort ;
C'est une bonne pièce,
Eh bien !
Qu'on joue à nos princesse ;
Vous m'entendez bien.

François premier est un faquin,
Angoulême est une catin ;
Et le dire à Versailles,
Eh bien !
C'était une trouvaille ;
Vous m'entendez bien.

Bourbon, pour nous faire enrager,
Déserte en pays étranger,
Puis il nous fait la nique,
Eh bien !
Aidé de la tactique (1) :
Vous m'entendez bien.

---

(1) L'auteur, M. de Guibert, a fait un traité sur la tactique.

Parmi les glaives, les mousquets,
Adélaïde court après,
Lui dire l'amnistie,
Eh bien!
Que Saint-Germain publie;
Vous m'entendez bien.

En vain Stuart, son chevalier,
La couvre de son bouclier;
Mais une balle adroite,
Eh bien!
Vous la tue en cachette,
Vous m'entendez bien.

Enfin, meurent tous ces héros;
Implorons Dieu pour leur repos,
Prions-le qu'il nous laisse,
Eh bien!
Siffler un peu la pièce,
Vous m'entendez bien.

— 3. Messieurs de l'academie, pour se disculper cette fois du reproche de n'admettre que de grands seigneurs, des membres nuls, ont voulu choisir un homme de lettres pour succéder au duc de Saint-Aignan ; deux sont sur les rangs, M. Colardeau et un abbé Millot. Le premier est connu pour le meilleur versificateur que nous ayons à présent ; il vit chez une marquise de la Vieuville, qui l'a répandu parmi des gens de qualité, et le pousse de son mieux. D'ailleurs c'est un garçon doux, point cabaleur, qui, s'il ne devient un partisan de la secte encyclopédique, ne lui sera pas du moins

contraire, et laissera le sieur d'Alembert exercer son despotisme tant qu'il voudra; enfin un sujet valétudinaire, pouvant bientôt laisser la place vacante. Quant à l'autre il est connu par un abrégé de l'histoire de France, un de l'histoire d'Angleterre, tous deux estimés, et par plusieurs autres ouvrages d'un mérite académique. Il a plus d'entregent, et le secrétaire le préférerait comme plus propre à grossir et à seconder le parti. Tels sont les deux concurrens entre lesquels la compagnie se partage aujourd'hui.

— 9. Par une singularité fort remarquable, à la dernière assemblée publique de l'académie française du 29 février, pour la réception de M. l'archevêque d'Aix, c'était un prêtre (l'abbé de Voisenon) dont il s'agissait de faire l'éloge, et c'était un prêtre qui devait répondre (M. l'évêque de Senlis, élu directeur par le sort.) Au moyen de quoi le défunt a été fort maltraité : non seulement on n'a pas pris son éloge du côté qui prêtait le plus relativement à la plaisanterie et aux choses d'agrément où il excellait, mais on a fait la censure de son esprit, qui tournait en abus ce beau présent de la nature; on s'est rejeté du côté de son cœur, et l'on a fort appuyé sur son repentir tardif.

M. de Marmontel a lu ensuite un discours en vers sur l'éloquence, où, après avoir passé en revue les divers genres d'éloquence, même celle des missionnaires et du fameux Bridene entr'autres; après avoir exalté les grands orateurs de l'antiquité, il retombe avec complaisance sur la nôtre, et trouve que cette philosophie, si à la mode aujourd'hui, l'a merveilleusement corrobo-

rée, en fait le caractère distinctif, et la rend bien supérieure à l'ancienne. On se doute fort que M. de Voltaire n'est pas oublié dans l'énumération de nos orateurs modernes. Ce discours nous a paru faire une grande sensation sur les auditeurs, quoique long ; le poëte l'a débité avec beaucoup d'emphase et de véhémence : l'ayant pris dès le début sur un ton trop élevé, la voix lui a manqué tout-à-fait, il a fallu lui donner un verre d'eau claire et limpide ; ce qui a fait dire aux plaisans qu'il se fortifiait d'un coup de l'hypocrène. M. d'Alembert a terminé par l'éloge de l'abbé de Dangeau, ce qui a ramené des digressions sur l'église : on a beaucoup ri d'une espèce de prône qu'a fait le panégyriste aux prélats, aux abbés et autres ecclésiastiques là présens en grand nombre, contre la pluralité des bénéfices, et la séance a fini gaiement ainsi.

— 12. Le sieur Freron est mort ces jours derniers. On ne sait encore qui aura le privilége de ses feuilles ; on sait que le sieur Linguet se remue beaucoup pour lui succéder. Mais tel écrivain que ce soit, il y a à parier qu'il ne vaudra pas son prédécesseur. Ce critique avait le goût sûr et exquis, il maniait le sarcasme avec beaucoup de gaieté et de finesse, et s'il n'était pas aussi savant, aussi profond que l'abbé Desfontaines, son prédécesseur, il avait plus de grâces et de légèreté. On ne doute pas que Voltaire et tout le parti encyclopédique ne triomphent de cette perte pour la littérature.

— 29. On n'a pas manqué de faire contre l'opéra

quelques plaisanteries. Voici une épigramme moins mauvaise que le reste :

Pour Jubilé, l'on représente *Alceste.*
Les confesseurs disent aux pénitens :
Ne craignez rien; à ce drame funeste,
Pour station, allez tous, mes enfans :
Par-là, bien mieux, dans ce tems d'abstinence,
Mortifierez vos goûts et vos plaisirs;
Et si par fois vous avez des desirs,
Demandez *Gluck* pour votre pénitence.

AVRIL.

— 11. M. Colardeau vient de mourir avant d'avoir pu s'asseoir dans le fauteuil académique, et y prononcer son discours de réception ; en sorte que, par un évènement singulier, et dont il n'y a peut-être pas d'exemple, le successeur aura deux éloges à faire. M. Colardeau, tout jeune encore, ou du moins dans la vigueur de l'âge, périt victime d'une passion malheureuse. On peut se rappeler la satire sanglante qu'il publia, il y a deux ans environ, contre une demoiselle Verrière, dont on a parlé. Outre la douleur d'avoir été trompé par cette courtisanne ingrate et perfide, il paraît qu'elle lui avait laissé un souvenir amer de ses embrassemens, et que la santé délicate du poëte en a été altérée au point de périr insensiblement. Il était cependant, depuis plusieurs années, attaché à une marquise

de la Vieville, femme donnant dans le bel esprit et dans la philosophie, et chez laquelle il vivait. Comme elle était veuve depuis quelque tems, le bruit courait qu'elle l'avait épousé, ou l'épouserait.

— 16. Les ennemis de M. Turgot ne cessent de se déchaîner contre lui ; voici des vers où l'on caractérise, prétend-on, les inconvéniens et les maux qui peuvent résulter de ses bonnes vues, mais trop systématique :

Inonder l'état de brigands,
Multiplier les mendians,
Des malheurs augmenter la somme,
Et soulever les paysans,
Sont les résultats effrayans
Du système de ce grand homme,
Dont les foux sont les partisans.
Riez, chantez, peuple de France,
Vous recouvrez la liberté :
Quant à votre propriété,
Le prince en garde la finance,
Et de ce fortuné bienfait,
Zéro sera le produit net.

— 24. On raconte un propos de la reine au roi, qu'il faut prendre pour ce qu'il est, c'est-à-dire, pour une gentillesse que se permettent deux époux dans leur intimité, mais précieux, comme établissant le caractère de deux augustes personnages, et l'idée que la première a du ministère actuel. Sa majesté revenait de l'opéra de Paris. Le roi lui demanda comment elle l'avait trouvé. Elle répondit, *froid*. Il voulut s'infor-

mer si elle avait été bien reçue des Parisiens, si elle avait eu les acclamations ordinaires. Elle ne répondit point à cette question; et le roi, comprenant ce que cela voulait dire, répliqua : « C'est qu'apparemment, ma» dame, vous n'aviez pas assez de plumes. — *Je voudrais* » *vous y voir, sire, vous, avec votre Saint-Germain et* » *votre Turgot; je crois que vous y seriez rudement* » *hué*, » repliqua la reine avec une aimable vivacité qui fit rire le monarque.

— 28. Le problême qui divisait depuis long-tems cette capitale, au sujet des *Lettres de Ganganelli*, est enfin résolu. Une lettre du cardinal Antonelli déclare qu'elles ne sont point de ce pontife, que la plupart sont controuvées, et que celles mêmes qui pourraient avoir été traduites, sont absolument altérées, falsifiées. Par conséquent tout le mérite de l'ouvrage, qui semblerait devoir rester à l'éditeur, tombe avec cette imposture; car il consistait uniquement dans le contraste nouveau d'un italien, d'un moine et d'un page, dégagés de préjugés sur tout, et même sur la religion, ne respirant qu'humanité, douceur, tolérance. Du reste, une morale assez triviale, nuls faits, nulles anecdotes, nulles vues politiques, point de discussion, rien d'approfondi dans la critique : c'est, en un mot, un livre digne de l'écrivain, de l'aventurier Caraccioli, qui, après avoir donné, dans la vie de ce saint père, une grande idée de lui, quoique beaucoup de gens ne le regardent encore que comme très-médiocre, a voulu l'accréditer par ces prétendues épîtres, où d'ailleurs elle est assez bien conservée relativement au caractère établi, et d'un

style plus naturel et plus coulant que ne l'est celui du sieur Caraccioli dans ses autres productions. En un mot, il a profité adroitement de la première illusion facile à produire ici sur-tout : par un retour d'amour-propre, par le goût particulier qu'il inspirait à son héros pour les Français, il a gagné beaucoup d'argent, et il a bien droit de se moquer du public crédule, qui a adopté avec avidité une erreur dans laquelle cependant les gens qui ont du tact n'ont jamais donné.

MAI.

— 5. Depuis peu, les marchands de nouveautés en tabatières, pour exciter le goût des amateurs par la variété, ont imaginé des boîtes plates, qu'ils ont, par cette raison, appelé des *platitudes*. Elles sont de carton et à très-bas prix. Madame la duchesse de Bourbon est allée ces jours derniers à l'hôtel de Jaback ; et quand on a demandé à son altesse ce qu'elle desirait, elle a répondu : *des turgotines*. Le marchand a paru surpris et ignorer ce qu'elle voulait dire. « Oui, a-t-elle ajouté, » des tabatières comme celle-là, » en montrant la forme moderne. — « Madame, ce sont des *platitudes*, a-t-il » repliqué. — Oui, oui, a riposté la princesse, c'est la » même chose. » Le nom leur en est resté, et cette gentillesse occupe Paris pour le moment : il n'est personne qui ne veuille avoir sa *turgotine* ou sa *platitude*.

— 13. Il se répand une épigramme dure contre M. de la Harpe. Sans avoir infiniment de sel, elle est remarquable par les anecdotes qu'elle renferme concernant ce poëte, dont la morgue déplaît à beaucoup de monde. Pour la bien entendre, il faudrait savoir son histoire et connaître sa figure ; en général, il est d'une extraction très-obscure, et passe pour bâtard. Dans sa jeunesse, ayant été élevé par charité au collége d'Harcourt, il fit une satire, étant encore écolier, contre le principal, qui l'avait recueilli, satire si horrible qu'il fut mis en prison. L'auteur, par une licence poëtique, suppose que c'est à Bicêtre ; ce qui n'est pas constaté. Il est d'une petite taille, et a l'air assez insolent. On peut se rappeler sa querelle avec le sieur Blin, qui le traîna dans le ruisseau ; son dévouement à la clique moderne, etc.

Enfant trouvé de la philosophie,
Dont il feint d'être possédé,
Fantoccini (1) fougueux, bravement secondé
Par les brigands de l'Encyclopédie,
Lâche rimeur, par Blin intimidé,
De médailles chargé, mais couvert d'infamie,
A Bicêtre il a préludé
Aux honneurs de l'Académie.

— 14. *Epigramme.*

Sur les genoux de Perrette, sa femme,
Un menuisier mangeait sa soupe un jour.

(1) Espèce de marionnettes d'un théâtre des boulevards.

Un sien ami l'aperçoit et l'en blâme :
Eh! qui pourrait s'attendre à pareil tour?
Comment, chez toi, point de table, compère!
Un menuisier.... Eh! pourquoi t'étonner,
Dit l'artisan; voici tout le mystère :
Dès que j'ai fini de dîner,
Je n'ai que la nappe à lever,
Et je f... la table par terre.

— 26. On n'a pas manqué de lâcher des quolibets contre M. Turgot. Le bon mot le plus plaisant est celui de madame la marquise de Fleuri. Elle était dans une société où M. d'Alembert témoignait ses regrets sur la perte de ce ministre ; en s'étendant sur la multitude des bonnes choses qu'il avait faites. On le contrariait à cet égard. « Au moins, s'écria-t-il, ne peut-on nier » qu'en peu de tems il n'est fait un furieux abattis dans » la forêt des prejugés. — *C'est donc pour cela*, a repris » avec vivacité la marquise, *qu'il nous a donné tant de* » *fagots.* »

— 27. Mademoiselle l'Espinasse, très-connue dans le monde par l'asyle qu'elle donnait à M. d'Alembert, par sa passion pour l'encyclopédie et les encyclopédistes, ainsi que pour les économistes, vient de mourir. Les coryphées de ces deux cabales la regrettent par cette raison ; elle tenait un de ces bureaux de philosophie substitués aujourd'hui à ceux du bel esprit. M. de la Harpe était un de ses nourrissons ; elle ouvrait depuis quelque tems les portes de l'académie par son crédit sur le secrétaire qui mène la compagnie. Ce poëte est le dernier qu'elle y aura fait entrer. Le do-

maine a mis le scellé chez elle, ce qui confirme sa bâtardise.

JUIN.

— 4. M. de Maurepas, par une perfidie de courtisan, quoiqu'auteur en partie de la disgrâce de M. Turgot, au moment de son départ de la cour lui écrivit pour lui faire son compliment de condoléance ; celui-ci sentant à merveille ce que signifiait ce persiflage en fut piqué, et fit sur le champ une réponse ferme, noble et mordante par la censure indirecte de la conduite du mentor. On a recueilli les deux lettres, bonnes à conserver comme anecdotes.

Lettre de M. de Maurepas à M. Turgot.

« Je m'empresse, Monsieur, de vous témoigner la part » que madame de Maurepas et moi avons pris à l'évène- » ment qui vous est arrivé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

12 mai 1776.

Réponse de M. de Turgot.

« Je ne doute pas, Monsieur, de la part que ma- » dame de Maurepas et vous avez pris à l'évènement qui » vient de m'arriver ; mais quand on a servi son maître » avec fidélité, qu'on a fait profession de ne lui taire » aucune vérité utile, et qu'on n'a à se reprocher ni-

» faiblesse, ni fausseté, ni dissimulation, on se retire » sans honte, sans crainte et sans remords.

» J'ai l'honneur d'être, avec les sentimens que je » vous dois, etc. »

— 9. On voyait à la tête d'un *Commentaire de la Henriade*, fait par la Beaumelle, et mis au jour par Fréron, le portrait de M. de Voltaire, accollé de droite et de gauche de ses deux éditeurs. Un partisan de ce grand homme a fait le quatrain suivant, où le madrigal est si finement enveloppé dans l'épigramme, qu'on a peine à l'y trouver. L'idée est prise du parallèle naturel que l'estampe présente avec la figure de Jésus-Christ au milieu des deux larrons :

Entre la Beaumelle et Fréron,
Un graveur a placé Voltaire :
S'il s'y trouvait un bon larron,
Ce serait sans faute un calvaire.

— 14. On ne saurait omettre une pensée du roi à M. de Maleherbes, lorsque ce dernier, résistant à toutes les instances que lui faisait S. M. pour l'obliger à lui continuer ses services, elle s'écria : *Que vous êtes heureux ! que ne puis-je aussi quitter ma place !* Preuve combien ce monarque en sent l'importance et en même tems la difficulté.

— 21. M. de la Harpe a été reçu hier à l'académie française avec un concours de monde prodigieux. Son discours fort long, fort égoïste, fort emphatique, fort ridicule, a été suivi d'une réplique de M. de Marmon-

tel dans le même genre, non moins bavarde et non moins impertinente. Ensuite le récipiendaire a fait lecture du septième chant de *la Pharsale*, dont il entreprend une traduction libre, où l'on a trouvé de beaux vers, mais beaucoup d'inégalité, de dureté et de prosaïque. M. d'Alembert a terminé par l'*Eloge de M. de Sacy*, dans lequel il a fait venir celui de l'héroïne qu'il vient de perdre, de mademoiselle l'Espinasse, qu'il n'a eu garde de nommer, mais dont tout le monde a senti l'allusion.

— 22. Il court un jeu de mots, qu'on appelle *les tout*, qui, sous le quolibet, caractérise assez bien les augustes personnages dont il est question. On dit *que le roi épargne tout; que la reine dépense tout; que Monsieur achète tout; et que le comte d'Artois se moque de tout.*

— 25. A sa réception, M. de la Harpe avait pour parrains, suivant l'usage, deux confrères : c'étaient MM. S*** et l'abbé Arnaud. La fonction de ces parrains est d'être à la droite et à la gauche du récipiendaire, de diriger ses mouvemens, de lui apprendre quand il doit ôter ou remettre son chapeau, etc. Un plaisant a jugé à propos de faire une épigramme contre le nouvel admis, et de lui associer les deux membres; qui, par leur position, se trouvaient plus exposés aux regards du public.

Soit que l'on ait placé dans notre Académie,
S***, Arnaud, la Harpe, et gens de ce renom;
Mais pourquoi, diable! trouve-t-on.

En aussi bonne compagnie,
Voltaire, Gresset et Buffon?

— 27. *Vers au fauteuil académique où a été installé M. de la Harpe, le 20 juin.*

Funeste et glorieux fauteuil,
Toi du talent le trône et le cercueil,
De ta vertu soporifique,
Sur le pauvre *Bébé* (1) répands l'heureux effet;
Endors-le-moi d'un sommeil léthargique;
Pour être plus sûr de ton fait,
Avec *Gustave*, *Mélanie*,
Et des *conseils* la froide rapsodie
Il faut rembourrer ton coussin.
Apprête-toi, voici le petit nain,
On le passe de main en main:
Il est niché! gloire à l'Académie.
Là, du fauteuil l'assoupissant génie,
Vient d'opérer; il saisit le bambin.
Ah! n'allez pas troubler sa paix profonde:
N'est-il pas juste, amis, qu'il dorme enfin,
Après avoir endormi tout le monde?

JUILLET.

— 3. On a fait une autre épigramme sur le sieur

---

(1) Fréron appelait la Harpe *Bébé*, du nom du nain du roi de Pologne, petit dans sa taille, son orgueil et ses colères.

de la Harpe, nouvel académicien; elle sert à constater combien il est peu aimé :

Ce n'est point si mal à propos,
Que la Harpe à l'Académie,
Malgré toute son infamie,
Siège, vainqueur de ses rivaux.
Grâces à la vertu magique
De son fauteuil soporifique,
Il va nous laisser en repos.

— 9. Les vapeurs étant plus que jamais le tic des jolies femmes, on a fait une chanson sur ce ridicule. Elle est assez bien faite et fort à la mode; elle a pour titre, *la Vaporeuse*, sur l'air : *Toujours, toujours, il est toujours le même.*

J'ai des vapeurs quand un galant soupire;
De déplaisir
L'amour me fait mourir :
Ne pouvez-vous languir,
Messieurs, sans me le dire?
Épargnez la fadeur,
Trève de vive ardeur;
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

A ma toilette un abbé me fait rire :
Mon perroquet
Retient tout son caquet;
Mon singe est plus coquet,
Depuis qu'il vient m'instruire.
Mais s'il m'offre son cœur,

Percé d'un trait vainqueur,
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Certain robin, s'en vint un jour me dire :
Dieux ! que d'appas !
On n'y résiste pas :
Et puis, d'un ton plus bas,
Aimez, belle Thémire :
Un peu de volupté
Sied bien à la beauté.
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Un beau marquis, que tout Paris admire,
Me divertit :
Il chante, il danse, il rit,
Il pétille d'esprit,
Il folâtre, il soupire ;
Quelquefois d'un air doux
Il tombe à mes genoux.
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Un financier, n'allez pas en médire,
Me traite au mieux :
Ses soupers sont joyeux,
Son champagne mousseux
En pétillant m'inspire ;
Mais dès qu'il s'attendrit,
Tout son feu me transit.
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Il est charmant, partout on le desire,
Mon médecin ;
C'est un homme divin :
Ses doigts, d'un blanc satin,

S'exercent sur ma lyre,
Puis il touche mon bras :
Un jour il le serra.
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Aout.

— 6. On s'entretient beaucoup de la mort du prince de Conti. Il a fini avec la même fermeté qu'il avait montrée dans toutes les circonstances critiques de sa vie, et n'a point perdu sa gaiete et sa présence d'esprit. Une fois voyant se promener ensemble son trésorier et son aumônier : *Voilà*, dit-il en riant, *les deux hommes les plus inutiles de ma maison.*

— 27. Le sieur Clairval, le coryphée de la comédie italienne pour la haute-contre, a un très-grand crédit dans le comité des comédiens, et influe beaucoup sur l'acceptation ou le renvoi des pièces. M. Guichard ayant présenté à ces messieurs un opéra comique qu'ils ont rejeté, a attribué cette disgrâce à l'animosité du sieur Clairval. Il en a été si piqué qu'ayant trouvé le portrait de cet acteur, il a écrit au bas ces deux vers relatifs au jeu de l'acteur très-maniéré, à son organe très-faible et à son ancienne profession de perruquier, qu'il a quittée pour se faire comédien, mais surtout à son despotisme envers les auteurs :

Cet acteur minaudier, et ce chanteur sans voix,
Écorche les auteurs qu'il rasait autrefois.

— 31. Beaucoup de gens sont à l'affût de la place d'historiographe de l'ordre du Saint-Esprit, vacante par la mort de M. de St.-Foix, et l'on ne sait encore qui l'aura. Quant au défunt il est peu regretté ; il était d'un commerce dur et insociable, et la maladie qui le minait depuis long-tems n'avait contribué qu'à le rendre plus morose et plus brusque. Ses comédies sont ce qu'il a fait de mieux ; elles portent un caractère d'originalité d'autant plus grand qu'elles sont tout-à fait opposées au sien ; elles sont pleines de grâces, d'aménité et de délicatesse. Ses *Essais historiques sur Paris*, assez piquans dans certains détails, sont incomplets, et ne sont qu'un extrait, fait avec goût, d'une multitude d'ouvrages sur cette matière. Quant à ses *Vies des chevaliers* elles sont dans le même genre de compilation, du reste fort écourtées et souvent trop louangeuses.

Septembre.

— 13. M. le comte d'Angivilliers, directeur et ordonnateur général des bâtimens, etc. a un goût particulier pour les gazons ; il en a fait mettre devant le Louvre, sur l'esplanade entre ce palais et le cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois; il en a fait garnir la place de Louis XV, et en veut couvrir aussi l'intérieur de la cour du Louvre : un carré est déjà formé en face de la salle où l'académie française tient ses assemblées. Un

mauvais plaisant a fait à cette occasion le quatrain suivant :

Des favoris de la muse française,
D'Angivilliers a le sort assuré :
Devant leur porte il a fait croître un pré,
Pour que chacun y pût paître à son aise.

— 15. L'anecdote la plus curieuse du mémoire de madame la marquise de Mirabeau contre son mari, c'est qu'elle lui conteste ses productions. Elle prétend que son *Ami des hommes* n'est qu'une amplification du manuscrit, *Sur la population*, confié à ce philosophe par un anglais décédé il y a quarante ans et qu'il a commenté à sa manière et dans son style, ce qu'il est aisé de distinguer. Quant à la *Théorie de l'impôt*, elle confirme le bruit général qui l'attribue au feu docteur Quesnay. Le premier ouvrage avait paru en 1757, et la sensation qu'il produisit se manifesta par le vœu public qui portait l'auteur à la place de sous-gouverneur des enfans de France. Il faut voir comment dans une lettre du 25 juin de la même année il se glorifie de ce bruit. Quoique le second lui eût mérité une détention à Vincennes en 1761, il en tire encore vanité ; ayant recouvré sa liberté, à condition d'aller dans sa terre près Nemours. Suivant une lettre, il goûte le doux plaisir que non seulement tout Egreville, mais encore tout Nemours était en haie double et triple, aux fenêtres, sur les étaux et partout pour le voir passer. Enfin la marquise lui ayant obtenu la faculté de revenir à Paris, dans une lettre du 17 fé-

vrier 1761 il se plaint d'y être arrivé au milieu de trop d'empressement.

Les citations de lettres originales de cet écrivain égaient ce mémoire, fort mal fait en général, sans méthode, sans ordre et sans style : il est bien dommage qu'un meilleur orateur n'ait pas eu cette tâche à remplir. La cause prêtait infiniment aux sarcasmes.

— 28. Voici un impromptu que M. de *Voltaire* a fait en faveur d'une madame *Pourra*, femme d'un banquier de Lyon, qui folâtrait avec lui, et lui disait des choses agréables, et entr'autres combien elle s'intéressait à sa santé, lui ajoutant impérieusement qu'il fallait qu'il se conservât. Le poëte octogénaire lui répondit sur le champ avec une ingénieuse vivacité :

Vous voulez arrêter mon âme fugitive;
Ah! madame, je le crois bien,
De tout ce qu'on possède on ne veut perdre rien :
On veut que son esclave vive.

Octobre.

— 26. On a plaisanté sur les réclamations du clergé à l'égard de M. Necker; on sait que M. de Maurepas a répondu à quelques évêques qui lui témoignaient leur surprise de l'élévation de ce protestant au ministère : *le roi vous le sacrifiera si le clergé veut se charger de payer les dettes de l'état;* on est parti de là pour faire un

jeu de mots, qui a pourtant une sorte de sens. Le voici :

De ton choix, ô Necker! le dévot alarmé,
Crie en vain : quel scandale énorme!
Pour régir son trésor, quoi! Louis a nommé
Un enfant de Genève, un maudit réformé!
C'est qu'il s'entend à la réforme.

Novembre.

— 8. On prétend que dans son délire M. de Clugny parlait si souvent de ses projets pour le paiement des dettes de l'état, qu'il s'écriait ne vouloir vivre que jusque-là. On a converti ces paroles en une épitaphe assez maligne :

Ci-gît un contrôleur, digne qu'on le pleurât,
Aimant beaucoup la France et point du tout la vie,
Consentant de bon cœur qu'elle lui fût ravie,
Lorsqu'il aurait éteint les dettes de l'état.

Décembre.

— 2. Tandis que M. l'archevêque de Lyon cherche à convertir les incrédules par ses mandemens, le comte de *Montazet*, son neveu, colonel aimable et homme du monde, cherche à séduire les belles par ses

poésies galantes. Tout récemment il vient d'enfanter une chanson digne de la Fare et de Chaulieu. On en va juger. C'est une romance de dépit :

Je ne veux plus aimer Annette,
Ses yeux me font trop de rivaux :
Mon âme est toujours inquiète ;
Jamais mon cœur n'a de repos.
J'entrevois jusqu'en sa conquête,
Bien moins de plaisirs que de maux.

Elle a la mine si coquette,
Le regard si doux, si flatteur,
Que chacun de nous l'interprète,
Et l'interprète en sa faveur.
J'aimerais cent fois mieux qu'Annette
Nous traîtât tous avec rigueur.

Sans doute elle sera fidèle,
A qui pourra toucher son cœur;
Mais son regard dépend-il d'elle?
Et sera-t-il moins séducteur ?
Non, qu'elle soit tendre ou cruelle,
Je veux la fuir pour mon bonheur.

Je ne saurais quitter Annette,
Je le sens trop en ce moment :
Les torts que mon dépit lui prête,
Sont ce qu'elle a de plus charmant.
Qu'elle aime, elle sera parfaite,
Et je l'adore en attendant.

— 10. On peut se rappeler une épigramme où l'on plaisante M. de Pezay sur sa prétendue qualité de marquis. Tout le monde sait que son nom est *Masson*, qu'il est fils d'un ancien commis du contrôle général. On a été bien surpris qu'il ait eu l'impudence de se faire donner ce titre dans la gazette de France du vendredi 6, à l'occasion de la présentation de sa femme à la cour, autre évènement qui scandalise tout le monde. Il s'est introduit chez M. le comte de Maurepas, et fait les délices de ce ministre, conjointement avec le sieur de Beaumarchais. C'est à quoi l'on attribue son mariage avec une demoiselle de condition du Dauphiné, appelée *de Murard ;* elle est de la plus belle figure du monde. On ajoute que M. de Maurepas a fait donner par le roi une dot considérable à la demoiselle peu riche.

Ce monsieur de Pezay a pour sœur une madame de Cassini, très-élégante, et qui tient un bureau d'esprit, mais d'esprit léger, sémillant, persifleur et analogue au ton de la cour.

— 11. Le mariage du prétendu marquis de Pezay est l'entretien de tout Paris, et l'on plaisante beaucoup sur une généalogie qu'il s'est fait faire pour paraître à la cour, où on le fait descendre des *Massoni* d'Italie. Cela réveille également la chronique scandaleuse sur le compte de sa sœur, madame de Cassini, l'amante publique du comte de Maillebois. Pour mieux prêter au ridicule, il a engagé le sieur de la Harpe à insérer dans son journal du 25 novembre des vers de sa composition,

inscrits en divers lieux de ses jardins. Voici comme l'on a parodié méchamment ceux au-dessus d'un cabinet de verdure :

Poëte, jardinier, et sage tour-à-tour,
Je ne suis qu'un grand fat, à parler sans détour.
Je ne ferais pas croître une simple fleurette.
Je chante et fais bâiller l'Amour;
Pour être mis dans la Gazette,
De femme, à prix d'argent, je vais faire l'emplette :
Je serai cocu, puis bientôt j'enragerai;
Alors, plus philosophe, ici je reviendrai.

— 25. On sait que les pièces de M. Dorat lui coûtent beaucoup pour prolonger leur existence sur la scène, et son *Malheureux imaginaire* est plus qu'une autre dans ce cas. C'est ce que publie assez ouvertement le sieur de la Harpe dans son journal, et ce qui a enfanté le bon mot appelé *le bon mot de l'académie*, parce qu'il est éclos chez M. d'Alembert, dans une des assemblées qui se tiennent tous les soirs chez lui. On y est convenu, en rendant compte de la nouveauté, que *le changement du parterre était le meilleur que l'auteur eût fait à sa pièce.*

— 27. Le docteur Bordeu, renommé dans la faculté par de profondes connaissances dans son art, et célèbre par un procès fâcheux que lui avait suscité le docteur Bouvart, envieux de son mérite, et jouant un

rôle considérable sur la fin du règne dernier, où il était médecin de madame Dubarri, vient d'être trouvé sans vie dans son lit. C'est ce même Bouvart qui, en apprenant cette nouvelle, s'est écrié : *Je suis bien surpris qu'il soit mort horizontalement.*

(1777.)

JANVIER.

— 3. UN jeune officier aux gardes, nommé M. de la Belinaye de la Roirie, est devenu éperdument épris de mademoiselle Beaumesnil de l'opéra, et l'a enlevée à son oncle, qui l'entretenait. Non content de cet exploit, il a voulu se lier à elle d'un nœud indissoluble et l'épouser. L'actrice s'y est refusée généreusement, en lui faisant sentir l'éclat scandaleux que cet hymen ferait dans le monde, le tort qui en résulterait pour lui, forcé de quitter son emploi, et le dégoût qu'il pourrait prendre d'elle ensuite, ce qui les rendrait malheureux l'un et l'autre. Ce discours sensé n'a fait que l'enflammer davantage ; et rien n'ayant pu vaincre son amante, il s'est retiré à la Trappe, aventure qui fait l'objet des conversations du jour.

— 8. Le célèbre *Piccini* est arrivé à Paris depuis peu. C'est un homme d'environ cinquante-cinq ans. Il est petit, maigre, pâle, comme presque tous les gens de génie. Il a beaucoup de feu dans les yeux; il paraît consumé de travail, ayant déjà composé plus de cent vingt opéras, tant bouffons que sérieux. Il ne sait pas parler français. Il a été accueilli par son digne élève M. Grétry.

On compte qu'il va achever de consommer la révolution et anéantir absolument la musique française. Les directeurs actuels de l'opéra l'ont appelé pour instituer et commencer ici une nouvelle école.

— 13. Les bals de la reine continuent, mais assez tristement, par le défaut d'acteurs, S. M. étant très-difficile à cet égard. On raconte que le roi lui ayant fait reproche qu'elle n'invitait point un seigneur qu'il aime, elle lui avait répondu qu'il dansait trop mal; *mais personne ne danse plus mal que moi*, a repliqué le monarque; *il faut donc que je m'abstienne aussi d'y aller.*

— 25. Madame la duchesse d'Anville est une femme singulière, qui aime beaucoup à jouer à la loterie royale de France. Ces jours derniers elle a rêvé que pour être heureuse il fallait qu'elle fît choisir ses numéros par un fou. En conséquence elle va aux *petites Maisons*, et prie les chefs de cet hôpital de lui en faire venir un, mais raisonnable à quelques égards, et avec qui elle puisse causer. Le fou venu, elle lui déclare le sujet de sa visite, et le prie de vouloir bien lui nommer trois numéros sur lesquels elle puisse mettre avec confiance. Le devin, très-gravement, demande une plume et de l'encre, les écrit bien distinctement et séparément; puis montrant le papier à la duchesse : « Lisez, madame, » étudiez bien ces numéros. Les savez-vous par cœur? » — Oui, monsieur » . . . Alors il en fait trois parts, les plie en petites boules, les avale, puis il ajoute : « Madame, allez les prendre : c'est demain le tirage; je » vous réponds que ces numéros sortiront, qu'ils vous » feront un terne; mais je ne vous garantis pas qu'il

» soit sec ». Tous les spectateurs de la scène rient beaucoup, et jugent que le plus fou n'est pas le prisonnier.

FÉVRIER.

— 4. M. Michau de Montblin, jeune conseiller au parlement, vient de mourir, à Montpellier, d'une maladie de langueur qu'il avait contracté dans son exil. Il s'était lié d'amitié dans cette ville avec M, Albisson, avocat de la province et jurisconsulte profond. On peut se ressouvenir que M. le chancelier lui avait choisi l'endroit le plus incommode, le plus dénué de secours et le plus mal-sain. On peut le regarder comme une victime de la révolution. Son éloquence dans les assemblées était si impérieuse, qu'à la première séance tenue à Versailles, dans l'affaire du duc d'Aiguillon, il subjugua le roi, qui s'écria : *Je suis de l'avis de M. Michau.* Il est auteur de plusieurs remontrances, et laisse beaucoup de manuscrits précieux, dont il demande, par son testament, qu'on ait le plus grand soin, pour les remettre à son fils lorsqu'il sera en âge d'en profiter. Il lui lègue spécialement sa charge de conseiller au parlement, et desire fort qu'il prenne cet état.

— 8. On parle d'un évènement arrivé à la foire Saint-Germain, le jour de la Purification, qui, quoique singulier, n'est pas absolument impossible, et est regardé comme vrai par tant de monde, qu'il mérite qu'on le rapporte. Un quidam s'est présenté au wauxhal d'hiver avec un barbet. On lui a représenté que son chien ne pouvait pas entrer ; que s'il voulait le confier au

corps-de-garde, on en aurait soin, et qu'il le reprendrait en sortant. Entré dans l'assemblée, il a voulu voir l'heure, et a trouvé qu'il n'avait plus de montre. Il a fait du bruit : un exempt est venu ; il a conté son accident ; on l'a consolé en lui disant qu'on en rendrait compte à la police. Il a trouvé le terme trop éloigné, et a pretendu que, plus habile que l'exempt, il allait la ravoir, s'il lui était permis d'amener son barbet. Il a obtenu cette grâce ; il a rodé avec son chien, qui s'est attaché à un homme richement vêtu. L'acharnement de l'animal bien constaté, son maître a requis que le personnage fût conduit au corps-de-garde, en offrant de payer tous les dommages-intérêts d'un pareil esclandre, de faire toutes les réparations exigées. Il a parlé si affirmativement, que l'homme soupçonné a été obligé de suivre l'exempt, et la montre a été retrouvée avec plusieurs autres dont s'était déjà nanti le filou. Ce trait, s'il est exact, mérite d'être consigné dans l'éloge du chien, avec tant d'autres, qui font honneur à son zèle pour son maître et à sa sagacité.

— 9. M. Dorat ne dissimule point à ses amis, qui le blâment de renoncer en quelque sorte au cothurne et au brodequin pour s'armer du sceptre de la critique, que c'est une spéculation de finance. Quoique cet auteur, né homme de condition, ayant 4,000 livres de rente de patrimoine, avec les honoraires qu'il retirait de ses ouvrages et pièces de théâtre, parût devoir vivre dans une sorte d'aisance ; le luxe, qui gagne même chez nos poëtes, l'a fort dérangé, et il cherche à réparer les brèches faites à sa fortune. L'entreprise utile du

Journal des Dames doit lui rendre, tout frais faits, de chaque souscription de dix-huit livres, un tiers, c'est-à-dire, six livres. Il compte sur mille souscripteurs au moins, et conséquemment sur six mille livres de rente.

Un jeune poëte, qui promettait beaucoup, par une suite de cette inconduite trop commune chez les gens de lettres, vient d'être obligé de quitter ce pays-ci, et de se retirer chez l'étranger. C'est M. Imbert. On le dit à Liége. On évalue sa banqueroute à 40,000 liv.

— 19. M. Dorat ayant jugé à propos de se louer à outrance dans une *lettre d'une académicienne des arcades de Rome*, on a pris la même tournure pour le dénigrer dans une épigramme attribuée à messieurs Palissot et Clément. Il faut se rappeler que l'apologie roule principalement sur ses ouvrages dramatiques et sur *le Malheureux imaginaire*. L'épigramme est intitulée : *Confession poétique, par un académicien des arcades.*

De petits vers pour Iris, pour Climène,
Dans les boudoirs m'avaient fait quelque nom :
Desir me prit de briller sur la scène;
Mais j'y parus sans l'aveu d'Apollon.
Là, comme ailleurs, s'achète la victoire :
A beaux deniers l'on m'a vendu la gloire;
Mieux eût valu, ma foi, qu'on m'eût berné.
Que m'ont servi tant de prôneurs à gages?
De mes succès où sont les avantages?
Un seul encore, et je suis ruiné.

— 22. Malgré la réduction du ballet des Horaces,

on a fait une chanson qui peut-être n'aura pas beaucoup de sel lorsque le sujet sera perdu de vue et oublié, mais qui amuse aujourd'hui, et c'est à qui la chantera.

Chanson.

Air : *Palsembleu, M. le curé*

Tout le monde est convaincu
Que le ballet des Horaces,
En même tems est le ballet des Cu ..
Le ballet des Curiaces.

Quel spectateur n'est point ému,
Voyant l'aîné des Horaces,
Prendre courage et pourfendre trois Cu...
Pourfendre trois Curiaces.

Ah! juste ciel! tout est perdu,
Dit Camille au fier Horace :
Je suis ta sœur, et tu perces mon Cu...
Tu perces mon Curiace!

A l'instant son frère bourru,
Vous la poigarde avec grâce :
Camille tombe, et montre encor son Cu...
Montre encor son Curiace.

Vous, à qui Noverre est connu,
Jetez des fleurs sur ses traces :
A l'Opéra, j'aime à claquer les Cu...
A claquer les Curiaces.

— 27. Le bruit a couru, il y a environ deux mois,

que le nouveau directeur du trésor-royal, quoiqu'hérétique, avait dîné publiquement chez l'archevêque de Paris. Cette nouvelle certaine a été consignée dans une épigramme, qui n'a transpiré que depuis peu. Il faut savoir que le prélat se nomme Christophe.

Nous l'avons vu, scandale épouvantable!
Necker assis, avec Christophe à table,
Et vingt prélats, savourant à l'envi
De rouges bords le nectar délectable :
L'Église en pleure, et le diable est ravi.
Mais en ce jour, d'une indulgence telle,
Quel serait donc le motif important
Qui de Beaumont a perverti le zèle?
C'est que Necker, le fait est très-constant,
N'est janséniste; il n'est que protestant.

Mars.

— 7. Si les Français rient de leur propres maux, on ne doit pas s'étonner qu'ils rient de ceux des autres. On a fait ici une chanson sur les *Insurgens* (1), qui contient succinctement tous les faits relatifs à cette guerre.

Air : *De Joconde.*

Pour amuser notre loisir,
Sans blesser la décence;

---

(1) L'indépendance des États-Unis.

Il est naturel de choisir
Ce que l'on aime en France.
Il faut donc sur un nouveau ton,
Comme notre musique,
Ne parler ici que du Con-
tinent de l'Amérique.

Qu'a donc fait certain général,
Dans cette injuste guerre ?
Aux Insurgens fort peu de mal,
Beaucoup à l'Angleterre.
Ces fiers ennemis de Boston,
De honte ou de colique,
Meurent à la porte du Con-
tinent de l'Amérique.

Il en coûte bien des écus
A plus d'un royaliste,
Le tout pour ne voir que des culs,
Que l'on suit à la piste.
Mais, malgré tant d'exploits, dit-on,
Le sire britannique
N'aura jamais un poil du Con-
tinent de l'Amérique.

Fit-on jamais en pareil cas,
Plus brillante retraite ?
Aussi ne le cache-t-on pas
Dans certaines gazette :
Chacun parlant de Washington,
Et de sa politique,
Trouve qu'il est digne du Con-
tinent de l'Amérique.

Pourquoi voudrait-on abolir
Ce droit de la nature?
A Londre on en sait bien jouir,
Et même avec usure :
La liberté n'est pas un don,
Qu'aisément on trafique;
Laissonss-en donc jouir le Continent de l'Amérique.

— 12. Mademoiselle Arnould, de l'Opéra, se trouvant l'autre jour à la vente de feu M. Randon de Boisset, au moment qu'on y avait expose le buste de mademoiselle Clairon, a doublé la première enchère. Personne ne lui ayant contesté cette acquisition, cela a donné lieu au quatrain suivant, qu'on lui a adressé :

Lorsqu'en t'applaudissant, déesse de la scène,
Tout Paris t'a cédé le buste de Clairon,
Il a connu les droits d'une sœur d'Apollon
Sur un portrait de Melpomène.

— 17. L'insolence de M. Dorat depuis quelque tems envers ses confrères et le public, lui a attiré plusieurs brocards. Voici une épigramme qui court depuis peu :

Un bel esprit sur le Pinde embusqué,
Surprit Thalie en un coin solitaire :
« Çà, qu'on m'embrasse. — Ah! fi! pédant musqué;
Va reste ici, tu n'es plus mousquetaire ».
Malgré ses cris, ce froid célibataire,
D'un baiser flasque à trois fois l'insulta,

Dont trois soufflets.... Mais, sans perdre courage,
D'un croc en jambe il vous la culbuta,
La chiffonna, puis, pour comble d'outrage,
Qu'arriva-t-il, enfin ?.... Il la rata.

— 24. On parle du sieur Dangé (1), dont le testament a des dispositions assez originales. On cite entr'autres un article de cinquante bouteilles de vin d'un crû exquis, qu'il laisse en rentes viagères à madame de Coigny. Ce don a été motivé sur une plaisanterie de cette dame, se plaignant qu'après la mort de cet excellent Amphytrion, elle ne pourrait plus boire d'aussi bon vin.

Il supplie aussi Son Altesse monseigneur le prince de Conti, de lui permettre de lui léguer mille bouteilles de vin. On ajoute qu'il y a un zéro de rayé.

Enfin, M. de Bièvre a fait un calembourg, en disant que ce n'était que depuis peu qu'on pouvait passer la place de Vendôme *sans danger* (Dangé) ; et ce quolibet a d'autant plus de sens que le financier défunt était un grand coupeur de bourses par son bonheur inoui au jeu.

— 31. Mademoiselle Raucourt, cette actrice de la comédie française, dont le début avait été si brillant, plus fameuse ensuite par sa luxure que par ses succès,

---

(1) Fermier-général, qui laissa à son neveu, *Dangé-d'Orçay*, huit millions de fortune, outre cinq millions de legs particuliers.

(*Note de l'éditeur.*)

et enfin par son luxe, ses prodigalités et le nombre de ses créanciers, a été arrêtée le mercredi-saint comme elle montait en carrosse pour se rendre à Longchamp; on l'a conduite au fort-l'évêque, où heureusement elle n'a pas couchée, car elle aurait été écrouée de toutes parts, et il aurait fallu des sommes énormes pour la secourir. Une main bienfaisante l'a retirée de ce mauvais pas; mais elle vit toujours dans les alarmes, et voudrait rentrer au théâtre, afin d'être ainsi à l'abri d'une quantité de ses créanciers. Comme le tripot comique, très-délicat sur l'honneur, et surtout les dames, n'en veulent point absolument, à cause de ses impudicités, à la clôture du théâtre elle avait ameuté un grand nombre de ses partisans et de gagistes, qui l'ont redemandée avec beaucoup de clameurs. On attend la rentrée, où sans doute la même cabale redoublera de zèle et de fureur.

Avril.

— 2. On écrit de Montargis qu'un pâtissier de ce pays là, dans le genre du menuisier de Nevers, ou du cocher de M. de Verthamont, toujours gai, et faisant des chansons pour le peuple, venait de se noyer de sang-froid; qu'il s'était enveloppé d'un drap, et s'était ainsi jeté dans la rivière, sans aucune cause de chagrin connue. On ajoute qu'il avait écrit une lettre à son fils, en lui envoyant son argent, et qu'il avait laissé sur sa

table son épitaphe plaisante, et dans sa manière grivoise ; la voici :

Ci-gît, dans le fond de ce trou,
Le joyeux pâtissier Noyou,
Qui vivant en a maint bouchés :
Dieu lui pardonne ses péchés.

— 11. Le sieur Bouret, fermier-général, a été trouvé hier subitement mort dans son lit. Les gens qui veulent de l'extraordinaire à tout prétendent qu'il a accéléré sa fin : ils en donnent pour raison le dérangement de ses affaires; mais il y était habitué, et l'on se rappellera toujours que le jour même où il eut l'honneur de recevoir S. M. pour la première fois au fameux *pavillon du roi*, ses créanciers faisaient saisir ses meubles à Paris. Du reste c'était un homme rare pour le manège de l'intrigue, pour le raffinement de l'adulation, et pour la fécondité des ressources quand il voulait parvenir à ses fins. Il avait un goût de dépense incroyable, et une vanité singulière, qui vraisemblablement en était le principe. Il ne faisait plus parler de lui depuis long-tems, et se regardait ainsi comme mort d'avance. Il a mangé dans sa vie quarante-deux millions.

— 14. M. de Crébillon, fils, vient de mourir. Quoiqu'il n'ait pas été aussi illustre que son père, il s'était ouvert une autre carrière, et avait une manière originale dans le genre du roman. *Ses égaremens du cœur et de l'esprit* sont un chef-d'œuvre qu'on regrette toujours de

voir imparfait. Il s'était gâté dans ses derniers ouvrages ; et à force de vouloir affecter le ton des petits-maîtres et des hommes à bonnes fortunes, il avait pris un jargon inintelligible. Enfin, pour le peindre, il suffit de dire qu'on l'avait surnommé le *Philosophe des femmes*.

MAI.

— 1er. On continue à s'entretenir de M. le comte de Falkenstein (1), et à recueillir ses dits et gestes mémorables.

Dans une des garnisons qu'on lui a fait passer en revue, on lui a montré le régiment de Schomberg dragons, en lui observant que c'était autrefois le régiment des Hullans du maréchal de Saxe : « *Pourquoi lui avoir* » *fait changer de nom*, a-t-il répondu ? *nous avons en-* » *core à Vienne le régiment du prince Eugène* ».

L'autre jour s'étant présenté au château avant le lever, il est resté dans la galerie à causer avec les courtisans. Le roi instruit qu'il était là, l'a fait inviter d'entrer : « *On va me prendre*, a-t-il dit, *pour un favori* ».

Emerveillé des invalides et de l'école royale militaire, il a fait reproche au roi de n'avoir pas encore vu ces établissemens.

— 3. Tandis que M. le maréchal duc de Richelieu

---

(1) Joseph II, empereur d'Allemagne.

mange désagréablement beaucoup d'argent pour nourrir un procès ruineux ; la fortune, toujours favorable à ce seigneur, lui ménage de petits revenans bon auxquels il n'aurait pas droit de s'attendre. C'est ainsi que récemment madame de Gaya, veuve d'un major de Compiègne, femme octogénaire, vient, par une vanité barbare, de frustrer sa famille pauvre, de son bien d'environ 50,000 écus, pour faire son légataire universel M. de Richelieu. Un notaire du lieu s'est transporté à Paris pour lui annoncer cette nouvelle. Après l'avoir fait long-tems attendre, il a ordonné qu'on l'introduisît sur ce qu'il a déclaré avoir des choses intéressantes à lui dire. L'officier de justice ayant rempli sa mission, le vieux plaisant s'est écrié avec un sang-froid goguenard : « *Ah ! parbleu, si toutes les femmes avec qui j'ai* » *couché m'avaient laissé leur bien, je serais plus riche* » *que le roi* » !

— 6. Il court dans le monde des couplets chantés à une table où était M. le Mierre, sur l'air : *C'est un sorcier.* Ils sont agréables, surtout s'ils sont impromptus. On les dit d'un M. de Noailles, ancien gendarme de la garde, et font honneur à la gaieté et au talent de cet aimable convive.

Amis, buvons tous à plein verre :
Le vin est toujours mieux goûté
Quand on le boit avec le Mierre,
Quand on le boit à sa santé :
Enivrons-nous, Bacchus l'ordonne ;
Mettons cette bouteille à bout,
Buvons tous, etc.

Que le guerrier boive à Bellone;
Je sais bien mieux placer mon choix,
C'est à l'amitié que je bois.

Que le Parnasse et ses trompettes
Frappe l'écho qui retentit,
Je ne sais que des chansonnettes;
Le sentiment fait peu de bruit.
Lorsque l'on aime, on ne peut guère
Prendre le ton du bel esprit :
On chante, on rit, etc.
En amitié, comme à Cythère,
Les cœurs sensibles savent bien
Que les grands mots ne prouvent rien.

A mon voyage en Amérique,
L'hymen m'a, je crois, bien traité :
Je ne me crois pas dans la clique,
Ou c'est sans l'avoir mérité.
J'ai femme aimable et très-pudique :
Si j'entendais par-ci, par-là,
Le voilà-là, etc.
Je tiens l'écho peu véridique,
Je crois toujours pleins de vertus
L'Amour, mes amis et Bacchus.

— 26. Quoique M. le comte de Falkenstein soit de mœurs austères, et n'ait pas l'habitude des galanteries fades de nos petits-maîtres de cour, il n'ignore point l'art de dire des choses agréables et spirituelles aux dames. On en peut juger par son propos à madame la comtesse Dubarri. Le jour où il fut la voir, comme il était question de se promener et de visiter les beau-

tés extérieures du pavillon de Luciennes, ce prince offrit le bras à la comtesse, qui sembla honteuse de cet excès d'honneur et s'en avouer indigne. *Ne faites point difficulté*, lui dit l'Empereur; *la beauté est toujours reine.*

— 27. M. le comte de Falkenstein s'étant refusé à recevoir directement l'hommage de nos poëtes, nous n'avons point été inondés du déluge de vers qu'on craignait; cependant il en perce toujours quelques-uns, et voici un madrigal qui court, qu'on attribue à madame d'Esparbès :

De vos propres sujets n'avez-vous pas assez?
Voulez-vous donc régner sur tout ce qui respire?
Gagner ainsi les cœurs partout où vous passez,
Des princes, vos voisins, c'est usurper l'empire.
Mille vertus vous font chérir;
Vos bienfaits sont les lois que votre cœur impose,
Et voyager ou conquérir
Est pour vous une même chose.

JUIN.

— 3. *Vers à l'Empereur, par M. Saurin.*

Sous l'appareil de la grandeur,
Nous aimons à voir la splendeur
Des vertus qu'en vous l'on renomme;
Et plus vous cachez l'Empereur,

Plus vous faites admirer l'homme.
Un peuple aimable et doux, peut-être un peu léger,
Mais aimant l'honneur et son maître,
Épris du vrai mérite et sachant le juger,
Vous voit d'autant plus grand, que vous voulez moins l'être.
Ah! soyez toujours notre ami;
Que de l'aigle et des lys, pour le bien de la terre,
Tout resserre le nœud, par l'amour affermi.
France heureuse! à jamais d'une union si chère,
Puisse-tu goûter la douceur,
Et ne jamais avoir, en adorant la sœur,
Qu'à former des vœux pour le frère.

On voit que le poëte a voulu éviter ici le défaut ordinaire de ses confrères, celui de faire la satire du maître en exaltant trop un souverain étranger. M. Saurin amène chacun à son rang, et lui distribue tour-à-tour des éloges.

— 8. L'Académie royale des Beaux-Arts de Toulouse a voulu avoir le portrait de M. de Buffon. Il a été dessiné, d'après nature, par M. Pujos, peintre en miniature, associé honoraire de cette compagnie, et gravé par M. Vangœlisty. M. l'abbé de Lille y a mis ces vers (1) :

La nature pour lui prodiguant sa richesse,
Dans son génie, ainsi que dans ses traits,
A mis la force et la noblesse :
En la peignant, il paya ses bienfaits.

(1 Ils sont cités ironiquement dans le petit *Almanach des Grands hommes.* (*Note de l'Editeur.*)

— 15. *Extrait d'une lettre de Ferney, du 5 juin.*

« Nous sommes arrivés ici à notre retour d'Italie: nous avons eu le bonheur d'en voir le seigneur, et nous en avons été d'autant plus flattés qu'il devient très-sauvage, et que nous avions rencontré dans notre route plusieurs grands et notables personnages qu'il avait refusés. Il a passé la journée entière avec nous. L'endroit de sa terre qu'il nous a montré avec le plus de complaisance c'est l'église. On lit en haut en lettres d'or : *Deo erexit Voltaire*. L'abbé de Lille s'écria : « Voilà un » beau mot entre deux grands noms! mais est-ce le » terme propre, ajouta-t-il en riant? ne faudrait-il pas » *dicavit*, *sacravit?* Non, non, répondit le patron ». Fanfaronnade de vieillard. Il nous fit observer son tombeau, à moitié dans l'église et à moitié dans le cimetière : « Les malins, continua-t-il, diront que je ne suis » ni dehors ni dedans ». La religion l'occupe toujours beaucoup. En gémissant sur la petitesse de ce lieu saint, il dit : « Je vois avec douleur aux grandes fêtes qu'il ne » peut contenir tout le sacré troupeau ; mais il n'y avait » que cinquante habitans dans ce village quand j'y suis » venu, et il y en a douze cents aujourd'hui. Je laisse » à la piété de madame Denis à faire une autre église ». En parlant de Rome il nous demanda si cette belle basilique de Saint-Pierre était toujours bien ferme sur ses fondemens? Sur ce que nous lui dîmes que oui, il s'écria : « *Tant pis* » !

— 18. Madame Paulze, femme d'un fermier-

général, venue près de Ferney, où elle a une terre, a desiré voir M. de Voltaire; mais sachant la difficulté d'être introduite, elle l'a fait prévenir de son envie, et, pour se donner plus d'importance auprès de lui, a fait dire qu'elle était nièce de l'abbé Terray. A ce mot de Terray, frémissant de tout son corps, il a répondu : « Dites à madame la Paulze qu'il ne me » reste plus qu'une dent, et que je la garde contre son » oncle. »

L'abbé Coyer, dit-on, ayant très-indiscrètement témoigné son desir de rester chez M. de Voltaire, et d'y passer six semaines, celui-ci lui dit avec gaieté : « Vous ne voulez pas ressembler à Don Quichotte : il » prenait les auberges pour des châteaux, et vous pre- » nez les châteaux pour des auberges.

— 23. M. Gresset a été trouvé mort subitement dans son lit. Sa femme, qui ne le quittait jamais, avait été pour la première fois de sa vie à la campagne sans lui. La ville lui a rendu les honneurs dont il était susceptible, en faisant célébrer un service pour le repos de son âme. Il était depuis quelques mois historiographe de l'ordre de saint Lazare, place créée pour lui par *Monsieur*. Voici un distique latin fait pour lui servir d'épitaphe :

Hunc lepidique sales lugent, veneresque pudicæ :
Sed prohibent mores, ingeniumque, mori.

Les amateurs de la littérature sont affligés du bruit qui se répand qu'on n'a trouvé aucun manuscrit chez M. Gresset, pas même le nouveau chant destiné à être

ajouté au poëme de *Ververt*, sous le nom de l'*Ouvroir*, chant qu'il avait lu à la cour durant son dernier voyage, et qui y avait plu beaucoup. Il s'ensuivrait que l'auteur l'aurait brûlé dans un accès de cette dévotion qu'on traitait injustement d'hypocrisie. Il est fâcheux que sa vénération pour l'ancien évêque d'Amiens l'ait empêché, comme on l'assure, de publier cette nouvelle facétie dans un tems où il ne s'en serait pas fait scrupule, mais où il craignait d'alarmer l'ame timorée du prélat, et de lui faire quelque peine.

JUILLET.

— 5. Quoique les deux pièces très-intéressantes ci-jointes aient deux ans de date, elles étaient restées jusqu'à présent dans le plus grand secret, et à la lecture on jugera aisément pourquoi. Mais l'avidité des curieux d'une part, et la cupidité des mercenaires de l'autre font tout transpirer à la longue.

Désistement de MM. de la Chalotais et de Caradeuc, du 5 août 1775.

Nous soussignés *Louis-René de Caradeuc de la Chalotais, et Anne Jacques de Caradeuc*, procureurs-généraux du roi au parlement de Bretagne ; voulant donner à S. M. un témoignage de notre respect pour sa personne sacrée, de notre reconnaissance de la justice qu'elle a bien voulu nous rendre, de notre desir de

concourir aux vues de paix dont elle est animée, et de notre considération pour M. le comte de Maurepas, déclarons abandonner purement et simplement toutes actions et demandes que nous aurions faites ou pu faire relativement à la procédure criminelle injustement intentée contre nous au mois de novembre 1765 et années suivantes, circonstances et dépendances, en quelque tribunal et envers quelques personnes que ce soit, renonçant à en faire aucunes suites, et notamment contre M. le duc d'Aiguillon.

A Rennes, le 5 août 1775.

Signé, DE CARADEUC DE LA CHALOTAIS ;

DE CARADEUC.

Lettre de M. le garde des sceaux à M. de la Chalotais, du 8 août 1775, envoyée d'Athys à M. de la Chalotais, le 14 août.

MONSIEUR,

Le roi a bien voulu vous accorder une gratification de la somme de 100,000 livres, une fois payée ; et une pension de 8,000 livres, reversible après vous, savoir : 4,000 livres à M. le chevalier de la Chalotais ; votre fils, et 4,000 livres à madame de la Fruglaye.

Sa Majesté vous accorde également une charge de président à mortier, dont elle voudra bien donner l'agrément à M. de Caradeuc, si vous la lui faites passer. Vous ne devez pas douter du plaisir que j'ai à vous annoncer ces grâces.

Je vais faire passer à M. le contrôleur général l'ampliation des décisions du roi, pour qu'il soit à portée de vous procurer le paiement des 100,000 livres, et de vous faire porter sur les états du roi pour la pension de 8,000 livres.

Je vais faire passer également à M. de Malsherbes une ampliation de la décision relative à cette pension, pour qu'il soit en état de vous en expédier le brevet.

Je suis,

MONSIEUR,

Votre affectionné serviteur.

Signé, MIROMESNIL.

A Versailles, le 8 août 1775.

— 21. On rapporte que le grand-aumonier (1), tombé en enfance, mais n'en étant pas moins susceptible des maux physiques, s'est plaint de sa goutte au docteur Bouvart, et lui a dit qu'il souffrait comme un damné. *Quoi ! déjà, monseigneur*, a repris le malin Esculape.

— 26. *Extrait d'une lettre de Ferney, du 20 juillet.*

M. de Voltaire est dans un chagrin d'autant plus sensible, que son amour-propre est blessé au vif. Il avait fait les plus superbes préparatifs dans l'espoir que M. le comte de Falkenstein viendrait le visiter. Il avait ras-

(1) La Roche-Aymon.

semblé autour de lui tous ses amis des environs, pour grossir sa cour ; il avait composé des vers que devait débiter à l'illustre étranger mademoiselle de Varicourt. Tous ces soins ont été inutiles. Le prince n'a pas daigné le voir, ni son château, ni son village ; il n'a demandé aucune de ses nouvelles ; il s'est cependant arrêté à Genève ; et, par une affectation encore plus cruelle, il est allé à Versoy, et a parcouru en détail ce lieu, non moins affligeant pour le seigneur de Ferney. Vous savez que M. de Choiseul, avait entrepris de former une ville de Versoy, et d'y creuser un bassin. Depuis sa disgrâce les travaux avaient été suspendus ; mais comme il coûtait beaucoup en frais de l'administration qu'on avait commencé d'y établir, et qu'on avait calculé qu'avec cet argent on aurait fini le projet, on avait recommencé : il en a résulté déjà des émigrations, et Ferney se serait dépeuplé si cela avait duré. Le canton de Berne a heureusement fait des représentations contre ce port, qui lui serait très-nuisible. On assure que l'on va de nouveau abandonner les ouvrages, et que M. de Vergennes l'a promis au canton réclamant. Ceci calme un peu les tourmens du patron ; mais l'Empereur brûler son hermitage avec un mépris si marqué ! il ne peut digérer cet affront.

Aout.

— 4. Le bâtard de feu Boissy cherche à marcher sur les traces de son illustre père, sans espoir cependant de parvenir jamais à la même réputation. Il en a une,

sinon plus durable, au moins plus sûre pour aller au bonheur ; il passe pour un des premiers étalons de France. Ce renom le fait rechercher des femmes, et donne un grand relief à ces opuscules poétiques, peu de chose en eux-mêmes. C'est ainsi qu'on vante beaucoup un opéra comique esquissé, composé, répété et représenté en huit jours, au dire de l'auteur. Il a pour titre : *Le double Déguisement, ou les Vendanges de Puteaux*, lieu où il a été exécuté le 3 novembre 1776. La dédicace à Colette est ce qu'il y a de mieux.

A COLETTE.

J'écris comme tu plais, Colette,
Sans art et sans prétention ;
Je suis toujours content de ma musette,
Lorsque ta douce voix répète
Et mes plaisirs et ma chanson.
Sois encore mon interprète :
Qu'en voyant ton joli nom,
Gravé comme sur ta houlette,
La critique reste muette,
Et dise, avec toi, ma chanson :
« Il écrivit pour sa Colette,
» Le plaisir fut son Apollon. »

Nota. M. Laus de Boissy n'est point bâtard du poëte de ce nom ; il est fils d'un riche artisan ; il est lieutenant particulier de la connétablie et maréchaussée de France. Comme il a la métromanie, dans ses sociétés on l'a appelé, en plaisantant, *le bâtard de Boissy*, et cette plaisanterie a pris consistance dans le monde, où il

cherche à figurer, et se fait appeler *de Laus de Boissy*, tandis que son vrai nom est *Laus*, tout court.

— 6. La ville de Bordeaux est en combustion à l'occasion d'un impôt mis sur le sel, ce qui est directement contraire à ses priviléges. Le parlement a eu la faiblesse de le passer ; mais la cour des aides s'y est opposée, d'autant plus que le motif de cette surcharge est uniquement de contribuer à la construction d'une superbe salle de comédie. La différence de cette conduite des deux cours a donné lieu à une chanson assez plaisante, où l'on suppose que les femmes de messieurs du parlement invoquent le secours des autres.

Chanson.

Air : *Les Bourgeois de Chartres.*

Aimable Cour des Aides,
Nos fidèles amis,
Venez, de grâce, à l'aide
De nos faibles maris :
Ces pauvres magistrats,
Comme à leur ordinaire,
Remplissent mal, à notre avis,
Soit au palais, soit au logis,
Leur petit ministère.

Vous croyiez plus de force
A nos fiers exilés ;
De cette belle écorce
Les voilà dépouillés,

Au palais, comme ailleurs;
Malgré toute leur gloire,
Les exilés sont aussi mous,
Peut-être plus que les Maupeous,
Vous pouvez nous en croire.

Quand le sel assaisonne
Les mets et les ragoûts,
La saveur qu'il leur donne
Flatte plus notre goût :
Mais redoutant le feu
D'un piquant badinage,
Ils ont jugé fort à propos
Dans leurs arrêts, comme des sots,
D'en proscrire l'usage.

Sur une autre denrée,
S'ils osaient établir
Un plus gros droit d'entrée,
Qu'ils auraient de plaisir!
Mais ils n'auront jamais
De puissance assez forte,
Nos chers amis, rassurez-vous,
Vous entrerez toujours chez nous,
Sans payer à la porte.

. . . . . .

— 11. Monsieur le grand-aumonier a été à l'agonie la semaine dernière, et ceux qui desirent avec empressement ses dépouilles, se flattaient déjà qu'elles ne pourraient plus leur échapper ; mais il en a rappelé encore. En attendant qu'ils se réjouissent de l'évènement de sa mort, qui n'affligera que ses neveux, on

rit des coqs-à l'âne de ce vieillard en enfance. On a dit que sa manie était toujours d'aller à Versailles. Ces jours-ci il a fait monter son cocher, et lui a dit qu'il voulait partir sur le champ. Celui ci s'est excusé, et a, entr'autres raisons, prétendu qu'il fallait raccommoder son siége ; qu'il était trop dur. « Oh bien, a repliqué » son éminence, je vais t'en donner un plus doux dans » celui de Sarlat ; je te fais évêque de cette ville. » Depuis ce tems il l'appelle *Monseigneur*, et il faut que ses gens le qualifient tel devant lui.

— 21. Le ridicule de M. Laus de Boissy, qui semblant mépriser l'état d'homme de lettres et de poëte, affecte de dire et d'écrire qu'il est un homme du monde, ne prenant la plume que pour s'amuser, lui a valu l'épigramme suivante de M. Laudrin de Rubel :

Damis ne sera pas des nôtres.
Il n'écrit que pour son plaisir;
Et, lorsque l'on veut réussir,
Il faut écrire un peu pour le plaisir des autres.

SEPTEMBRE.

— 19. On écrit de *Bordeaux*, que M. François de Neufchâteau, ce jeune avocat d'un mérite rare, obligé de quitter Paris, à raison des tracasseries avec son ordre, après avoir cherché à se fixer en divers lieux, est invité à rester à Bordeaux, et à y suivre le palais. Il s'est concilié la bienveillance de M. Dupaty,

l'nn des avocats généraux de ce parlement, magistrat connu par son patriotisme et par ses talens. Comme il aime beaucoup les lettres, M. François de Neufchâteau a hasardé de lui envoyer le billet suivant, en madrigal, qui ne pouvait être que bien reçu :

Je suis étranger dans Athènes :
D'un œil contemplateur j'admire ses vaisseaux,
Ses superbes remparts, ses forts, ses arsenaux;
Mais je voudrais voir Démosthènes.

— 29. Les trois concurrens les plus accrédités pour la place vacante à l'académie française, sont MM. *le Mierre*, l'abbé *Maury* et *Chabanon*. Le premier a pour lui *Hypermnestre* et la *Vétusté*. Le second est fortement porté par le parti encyclopédique et a une intrigue, supérieure en pareil cas au plus grand mérite. Le troisième, excellent membre de l'académie des belles-lettres, sans avoir de titres véritables, compte sur ces confrères, en grand nombre dans l'académie française, et d'ailleurs est fort répandu, et a beaucoup de liaisons chez les gens du haut parage. M. de Champfort, est peut-être celui qui supplanterait les trois autres, s'il pouvait parvenir à faire jouer son *Mustapha* avant l'élection, et s'il réussissait. Les candidats ont le tems de se remuer et de dresser leurs batteries d'ici à la saint Martin.

Octobre.

— 1er. On rapporte un bon mot de la reine le jour où elle est allée au salon. Après avoir admiré les marines de Vernet, et ne le voyant pas entre les artistes qui lui faisaient leur cour, elle l'a fait appeler, et lui a dit obligeamment : « M. Vernet, je vois que c'est tou-» jours vous qui faites la pluie et le beau tems ».

— 2. Hier mademoiselle Thenard a débuté à la comédie française dans le rôle d'*Idamé* de l'*Orphelin de la Chine.* Cette élève du sieur Préville avait attiré un monde immense. C'est le second sujet pour le tragique qu'il présente. La singularité n'a pas peu contribué à la curiosité générale. Mademoiselle Thenard n'est plus de la première jeunesse. Elle a une taille avantageuse, un bel organe, de l'intelligence, mais elle a peu de sensibilité; elle pèche par un défaut d'entrailles, si nécessaire dans un pareil rôle. On comptait sur le sieur le Kain pour le rôle de *Gengis-Kan;* il a été remplacé par le sieur Larive. Celui-ci étant venu annoncer qu'on donnerait samedi *Zaïre*, une voix s'est élevée du parterre, et a crié : *C'est bon, à condition que vous n'y jouerez pas.* A l'instant un murmure d'improbation de cette voix isolée s'est élevé, et les alguazils se sont mis en devoir d'arrêter le téméraire. Heureusement aucun délateur ne l'a dénoncé ; la fermentation a paru s'appaiser ; mais quand on a levé la toile pour jouer la petite pièce, tout le parterre a crié, *la Rive*, et n'a pas voulu

laisser commencer qu'il ne fût venu. On l'a amené à moitié déshabillé, et il a été applaudi excessivement, ce qui lui a prouvé le desir du public, de le dédommager de la mortification qu'il avait reçue d'abord; genre de réparation qu'on n'est pas souvent dans le cas de faire aux comédiens.

— 8. De toutes les critiques qui ont paru sur le salon de peinture, une petite pièce de vers attribuée au marquis de Villette, est celle qui a eu le plus de succès. Il faudrait un commentaire pour en bien faire sentir les divers traits épigrammatiques à ceux qui ne connaissent pas le local et les productions de cette année. Il y a pourtant assez de sel pour qu'elle puisse être goûtée généralement. La voici :

Il est au Louvre un galetas,
Où, dans un calme solitaire,
Les chauves-souris et les rats
Viennent tenir leur cour plénière;
C'est là qu'Apollon, sur leurs pas,
Des beaux-arts ouvrant la barrière,
Tous les deux ans tient ses états,
Et vient placer son sanctuaire.
C'est là, par un luxe nouveau,
Que l'art travestit la nature;
Le ridicule est peint en beau,
Les bonnes mœurs sont en peinture,
Et les bourgeois, en grands tableaux,
Près d'Henri IV, en miniature :
Chaque figure à contre-sens
Montre une autre âme que la sienne,

Saint Jérôme y ressemble au tems,
Et Jupiter au vieux Sylène.
Ici la fille des Césars,
Dans nos cœurs trouvant son empire,
Semble refuser aux beaux-arts
Le plaisir de la reproduire;
Tandis qu'un commis ignoré,
Narcisse amoureux de lui-même,
Vient, dans un beau cadre doré,
Nous montrer un visage blême.
Ici l'on voit des *ex voto;*
Des Amours qui font des grimaces;
Des Caillettes incognito;
Des laideurs qu'on appelle Grâces;
Des perruques par numéro;
Des polissons sous des cuirasses;
Des inutiles de haut rang;
Des imposteurs de bas mérite;
Plus d'un Midas en marbre blanc;
Plus d'un grand homme en terre cuite;
Jeunes morveux bien vernissés;
Vieux barbons à mine enfumée:
Voilà les tableaux entassés
Sous l'hangar de la Renommée;
Et, selon l'ordre et le bon sens,
Tout s'y trouve placé de sorte
Qu'on voit l'abbé Terray dedans,
Et que Sully reste à la porte.

— 13. *Extrait d'une lettre de Ferney, du 4 octobre.*

« J'ai dîné aujourd'hui chez M. de Voltaire en

très grande compagnie. Comme nous avions la jolie madame *de Blot*, il a voulu être galant, et il était plus coquet qu'elle des mines et de la langue. Pour vous donner une idée de la vigueur et de la gentillesse de son esprit, je ne vous en citerai que deux traits; ils suffiront. La comtesse est tombée sur le roi de Prusse, et a loué son administration éclairée et incorruptible. « *Par où* » *diable, madame*, s'est-il écrié, *pourrait-on prendre* » *ce prince ? il n'a ni conseil, ni chapelle, ni maî-* » *tresse* ». On n'a pas manqué de parler de M. Necker, et j'étais curieux de sa façon de penser sur son compte. Il a apostrophé un genevois qui était à table avec nous. « *Votre république, monsieur, doit être bien glorieuse*, lui a-t-il dit; *elle fournit à la fois à la France un philosophe* (M. Rousseau) *pour l'éclairer, un médecin* (M. Tronchin) *pour la guérir, et un ministre* (M. Necker) *pour remettre ses finances, et ce n'est pas l'opération la moins difficile. Il faudrait*, a-t-il ajouté, *lorsque l'archevêque de Paris mourra, donner ce siége à votre fameux ministre* Vernet, *pour y rétablir la religion* ».

— 15. Un plaisant vient d'adresser une épître *aux Bostoniens*. Il leur reproche de s'aviser de vouloir être libres lorsque le despotisme règne sur le monde entier. Cette idée, qui fait le fond de la facétie, donne lieu à des détails très-ingénieusement tournés. Il y a de la gaieté, de la vérité, et une excellente philosophie, assaisonnée de sarcasmes adroits et piquans contre le gouvernement britannique, et en général contre tous les

souverains, car on voit que l'auteur n'est rien moins que royaliste ; on en va juger.

Parlez donc, messieurs de Boston,
Se peut-il qu'au siècle où nous sommes,
Du monde troublant l'unisson,
Vous vous donniez les airs d'être hommes?
On prétend que plus d'une fois
Vous avez refusé de lire
Les billets doux que Georges trois
Eut la bonté de vous écrire :
Il paraît, mes pauvres amis,
Que vous n'avez jamais appris
La politesse européenne;
Et que jamais l'air de Paris
N'insinua dans vos esprit
Cette tolérance chrétienne
Dont vous ignorez tout le prix.
Pour moi, je vous vois avec peine
Afficher, malgré les plaisans,
Cette brutalité romaine,
Qui vous vieillit de deux mille ans.
Raisonnons un peu, je vous prie :
Quel droit avez-vous plus que nous
A cette liberté chérie,
Dont vous paraissez si jaloux?
D'un pied léger la tyrannie
Vole, parcourant l'Univers;
Ce monstre, sous des noms divers,
Écrase l'Europe asservie;
Et vous, peuple injuste et mutin,
Sans pape, sans rois et sans reines,

Vous danseriez au bruit des chaînes
Qui pèsent sur le genre humain;
Et vous, d'un si bel équilibre,
Dérangeant le plan régulier,
Seul auriez le front d'être libre
A la barbe du monde entier!
L'Europe demande vengeance :
Armez-vous, héros d'Albion;
Rome ressuscite à Boston :
Étouffez là dans son enfance :
Dans ses derniers retranchemens,
Forcez la liberté tremblante,
Qui, toujours plus intéressante,
Se ferait de nouveaux amans.
Qu'elle expire, et que son nom même,
Presqu'ignoré chez nos neveux,
Ne soit plus qu'un mot à leurs yeux,
Et son existence un problème.

— 20. Voici une des chansons recueillies pour amuser M. le comte de Maurepas, et qu'on chante à ses soupers, qui ne sont rien moins qu'austères, comme l'on en va juger. Cette pièce est de M. Maréchal.

Chanson.

Air : *Ne v'la-t-il que j'aime.*

Il me fallait faire une fin,
Comme tout bon apôtre,
Je suis devenu chapelain :
Ce poste en vaut un autre.

Iris m'offrait de desservir
Sa gentille chapelle;
Je n'ai jamais su qu'obéir
Aux ordres d'une belle.

Elle est au fond d'un bois couvert,
Gardé par le mystère;
Son sanctuaire n'est ouvert
Qu'à mon seul ministère.

Un double autel de marbre blanc
Est de sa dépendance;
Mais ce bénéfice important
Oblige à résidence.

Sans vicaire, de jour, de nuit,
Suivant les premiers rites,
Je fais l'office à petit bruit,
Avec deux acolytes.

Quoiqu'en puisse dire les gens,
Même aux fêtes de Vierge,
Dans ma chapelle, en tous les tems,
Je n'allume qu'un cierge.

Gros prieurs et brillans prélats,
Tous engraissés d'offrande,
Ma foi, je ne changerais pas
Avec vous de prébende.

— 27. M. le chevalier de Nerciat vient de composer un quatuor bacchique, dont les paroles et la musique sont du même auteur. Si celle-ci répond aux pre-

mières, ce doit être un morceau charmant. Cette espèce de scène est supposée se passer à table. Les acteurs sont des personnes surannées, dont l'âme est tendre, et qui ne prennent qu'à regret le parti de renoncer à l'amour. En général il doit régner dans le tout un caractère de douce mélancolie qu'exprime déjà très-bien la poésie.

AUX INVALIDES DE L'AMOUR.

Amis, il neige sur nos têtes ;
A notre âge, plus de conquêtes :
Renonçons aux tendres desirs.
Abandonné d'un dieu volage,
Quittons Cythère avec courage,
Et cherchons ailleurs des plaisirs.

Choisissons un bonheur durable :
Jamais ingrat, toujours affable,
Bacchus nous invite à sa cour.
Enrôlons-nous dans sa milice :
Ce dieu reçoit à son service
Les invalides de l'Amour.

— 28. On trouve dans le répertoire des pièces nouvelles pour Fontainebleau que le 6 novembre on y jouera *Fatmé*, opéra nouveau, intitulé d'abord *le Langage des fleurs*. Ce titre plus caractérisé était relatif à l'usage des Turcs, de se parler avec des fleurs lorsque la contrainte des sérails les empêche de se servir de la voix. Malgré cela l'auteur instruit des plaisanteries qu'il causait l'a supprimé pour y substituer celui plus vague de l'héroïne de ce ballet lyrique. Le *Courier de*

l'Europe, dans le n°. . . , a jugé à propos de s'égayer sur ce titre retranché du *Langage des fleurs*, en disant qu'on se demandait déjà si l'on y trouverait beaucoup de *Pensées?* « Je puis répondre, a dit gaiement le poëte (M. le marquis de Saint-Marc) en lisant la pointe, « qu'au moins on n'y trouvera pas de soucis ».

— 29. M. le cardinal de la Roche-Aymon s'est éteint ces jours-ci. Il était mort au monde depuis plusieurs mois; on n'en parlait plus, et l'on ne se réveille aujourd'hui sur son compte que relativement à son testament, où l'on trouve une clause de vanité puérile qui annonce bien la petitesse de son génie et les chimères ridicules dont il s'occupait. Il laisse aux sonneurs cent écus pour récompense des peines qu'ils prendront à sonner à son enterrement, et les encourager à bien faire. La parcimonie perce d'ailleurs par la manière dont il traite ses domestiques, ainsi que les divers hôpitaux des diocèses par où il a passé. A cette dernière occasion cependant il avoue devoir tout à l'église, et que son bien doit être le patrimoine des pauvres.

— 31. Les querelles élevées entre les *Gluckistes* et les *Piccinistes* ont dégénéré, suivant l'usage, en guerre très-vive, qui s'est faite à coups de plume. Il paraît journellement quelques écrits à cette occasion, où ces messieurs ne s'épargnent pas les injures. MM. de la Harpe et Marmontel sont les coryphées du dernier parti. MM. Arnaud et Suard sont à la tête du premier. Ceux-ci répandent leurs écrits sous l'enseigne de l'*Anonyme de Vaugirard*. Un plaisant vient de leur en-

voyer, à la même adresse, des espèces de stances ou couplets, que voici :

A l'Anonyme de Vaugirard, sur sa réponse à M. le chevalier Gluck, inséré dans le Journal de Paris, numéros 296 et suivans.

Je fais, monsieur, beaucoup de cas
De cette science infinie,
Que, malgré votre modestie,
Vous étalez avec fracas
Sur le genre de l'harmonie
Qui convient à nos opéras :
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Armé d'une plume hardie,
Quand vous traitez du haut en bas
Le vengeur de la mélodie,
Vous avez l'air d'un fier-à-bras ;
Et je trouve que vos débats
Passent, ma foi, la raillerie :
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Votre style est plein d'embarras ;
De vos peintres la litanie,
Sur leurs talens votre fatras,
Sont une vaine rapsodie,
Un orgueilleux galimathias,
Une franche pédanterie ;
Et tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Le fameux *Gluck*, qui, dans vos bras,
Humblement se jette et vous prie,
Avec des tours si délicats,
De faire valoir son génie,
Mérite sans doute le pas
Sur les Amphions d'Ausonie :
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Novembre.

— 2. M. le marquis de Bièvre est fameux pour ses calembourgs ; c'est le faiseur de pointes le plus brillant de France, et son immortel chef-d'œuvre en ce genre, sa *Contestation* (Comtesse - tation) est fait pour attester son merveilleux talent à la postérité la plus reculée. On lui attribuait le calembour sur l'opéra de M. de Saint-Marc, dont on a parlé. Il vient d'en faire un nouveau à cette occasion, et répand une lettre signée *Labbé-tise*, où il se défend de la première méchanceté, et la tourne en éloge. Il prétend qu'ayant demandé de qui était *le Langage des fleurs*, et ayant appris le nom de l'auteur, il s'écria : *Nous aurons donc des Pensées fraîches de Fontainebleau, c'est heureux au mois de novembre !*

— 7. Un autre plaisant du parti des *Gluckistes* a répondu à la facétie où l'on s'égaie sur le compte du musicien allemand et sur son *Armide*. Comme on l'attribue à M. de la Harpe, la riposte est dirigée contre lui, en jouant sur son nom. Elle est intitulée : *Vers*

d'un homme qui aime la musique et tous les instrumens, excepté la Harpe.

J'ai toujours fait assez de cas
D'une savante symphonie,
D'où résultait une harmonie
Sans efforts et sans embarras.
De ces instrumens hauts et bas,
Quand chacun fait bien sa partie,
L'ensemble ne me déplaît pas;
Mais, ma foi, *la Harpe* m'ennuie.

Chacun a son goût ici-bas :
J'aime *Gluck* et son beau génie,
Et la céleste mélodie
Qu'on entend à ses opéras.
La période et son fatras
Pour mon oreille ont peu d'appas;
Et surtout *la Harpe* m'ennuie.

— 9. M. Bernard de Jussieu vient de mourir. Il était membre de l'académie des sciences, et fameux surtout par ses connaissances en botanique, où il a fait des decouvertes qui le font assimiler par les savans à Linnéus. Il a peu écrit, et il était si modeste, si défiant de ses forces et de ses connaissances qu'il répondait toujours : *Je ne sais pas.* C'est lui qui le premier a fait connaître l'origine des plantes marines, en démontrant qu'elles n'étaient que des loges de polypes. Il avait formé pour le feu roi, à Trianon, un jardin de botanique, et était l'instituteur de Louis XV en cette science. Il y avait assigné aux familles des plantes un

nouvel ordre, d'après lequel elles viennent d'être récemment rangées au jardin du roi par M. de Jussieu son neveu.

— 14. Un autre plaisant est intervenu dans la querelle des *Gluckiste*, *Lullistes*, *Piccinistes*, etc. et a fait une espèce d'épigramme, intitulée : *Vers d'un ignorant en musique, et sans doute en poésie, comme les trois quarts du monde, mais sensible autant que personne.*

Allemand ou Français, qu'importe qui m'éclaire,
Je suis, en fait de goût, neutre sur le pays,
Iphigénie, *Orphée*, *Alceste*, ont su me plaire;
A Gluck effrontément j'ose donner le prix.
Laissez mûrir *Armide*, *Armide*, *Armide* même
Renferme des beautés, et d'un ordre suprême!
Pour l'ancien genre, enfin, bataille qui voudra;
A Jacques, Pierre ou Paul, que la palme demeure,
Messieurs *de Vaugirard*, *la Harpe*, *et cætera*,
Ou pour ou contre *Armide*, écrivez; moi, j'y pleure.

— 16. Un élève de M. de Jussieu lui a fait l'épitaphe suivante. Il se nomme M. Vali, et cet hommage de son cœur fait aussi l'éloge de son talent.

Du *Linnæus* français, la cendre ici repose;
Il connut, comme Salomon,
Et le cèdre orgueilleux, et la simple buglose;
Et, malgré l'éclat de son nom,
Il mourut en croyant savoir très-peu de chose.

— 21. *Extrait d'une lettre de M. de Voltaire, datée de Ferney, du 9 novembre 1777.*

Vous avez vu ici le mariage de M. de Florian, vous verriez aujourd'hui celui de M. le marquis de Villette, je dis marquis, parce qu'il a une terre effectivement érigée en marquisat, par le roi, pour lui, comme seigneur de sept grosses paroisses, suivant les lois de l'ancienne chevalerie. Il est en outre possesseur de quarante mille écus de rente. Il partage tout cela avec mademoiselle de Varicourt, qui demeure chez madame Denis. La jeune personne lui apporte en échange dix-sept ans, de la naissance, des grâces, de la vertu, de la prudence. M. de Villette fait un excellent marché. Cet évènement égaie ma vieillesse (1).

— 25. *Madrigal à une coquette, par M. Roëttier.*

De vos yeux, Idamé, le succès est rapide;
Mais vous avez d'amans un essaim trop nombreux :
L'Amour est un enfant, que la foule intimide;
Il lui faut des témoins, mais il n'en veut que deux.

---

(1) M. de Villette avait abusé de la trop grande liberté qu'on lui donnait de voir, à toute heure, mademoiselle de Varicourt; un mariage devenait nécessaire, et il paraissait ne pas s'en soucier beaucoup. M de Voltaire, sachant combien il avait négligé sa réputation de bravoure, lui fit dire par M. de Villevielle, leur ami commun, que s'il ne se *décidait promptement, il courait risque de trouver plusieurs colonels* MORDEN, *dans la famille de mademoiselle de Varicourt.*

(*Note de l'éditeur.*)

Décembre.

— 14. La mort de M. le marquis de Pezai délie aussi les langues sur son compte. Il est avéré que ce prétendu seigneur était fils d'un commis, et petit-fils d'un épicier, et que son marquisat était une très-petite habitation, où il est mort de chagrin. On dit que sa femme, fille de qualité, le regrette beaucoup plus qu'il ne méritait; qu'elle est dans la désolation, est qu'elle s'est retirée au couvent.

— 15. Mademoiselle d'Eon, malgré les incrédules obstinés à lui nier son sexe, a paru à la cour dans sa nouvelle décoration, et les ministres lui écrivent *à mademoiselle la chevalière d'Eon.*

On n'a pas manqué de la chansonner par un vaudeville, sur l'ancien air de *la Béquille du père Barnabas.*

— 20. Un plaisant a fait, pour M. de Villette, une réponse aux vers charmans que M. de Voltaire a adressés au marquis en l'honneur de son mariage. Elle est malignement parodiée d'après un endroit de l'épître. La voici :

Non, non, la Vénus la friponne,
La Vénus de soupirs, la Vénus d'un moment;
La Vénus qui n'aime personne,
Qui séduit tant de monde, et qui n'a point d'amant,

Ne seront jamais mes déesses,
Je n'adorerai constamment
Que la Vénus aux belles fesses.

22. Quoique la chanson sur mademoiselle d'Éon ne soit pas merveilleuse, comme c'est l'histoire du jour et qu'elle consacre l'anecdote, on va l'inscrire ici.

Du chevalier d'Eon
Le sexe est un mystère :
L'on croit qu'il est garçon;
Cependant l'Angleterre
L'a fait déclarer fille,
Et prétend qu'il n'a pas
De trace de béquille
Du père Barnabas.

Jadis il fut garçon,
Très-brave capitaine,
Pour un oui, pour un non,
Chacun sait qu'il dégaîne.
Quel malheur s'il est fille!
Que ne ferait-il pas
S'il avait la béquille
Du père Barnabas.

Il est des Franc-Maçons
Un très-zélé confrère,
Sachant de leurs leçons
Les plus secrets mystères,
Pour le coup, s'il est fille,

Plus on n'en recevra,
Qu'on n'ait vu la béquille
Du père Barnabas.

Il fut chargé, dit-on,
D'ordres du ministère;
On lui donna le nom
D'un extraordinaire;
Ah! parbleu, s'il est fille,
Qui lui va mieux que ça,
Si ce n'est la béquille
Du père Barnabas?

Pour ses amusemens,
Il a fait vingt volumes
Touchant le droit des gens,
Dont il sait les coutumes.
Quoiqu'avocat habile,
Il ne sait pourtant pas
Le droit de la béquille
Du père Barnabas.

Qu'il soit fille ou garçon,
C'est un grand personnage,
Dont on verra le nom
Se citer d'âge en âge;
Mais pourtant, s'il est fille,
Qui de nous osera
Lui prêter la béquille
Du père Barnabas.

Quoiqu'il ait le renom
D'être une chevalière,

Il paya la façon,
Aux yeux de l'Angleterre,
D'une petite fille,
Ce qu'on ne ferait pas,
Sans avoir la béquille
Du père Barnabas.

— 23. On peut se rappeler la démarche des fiacres, qui, pendant un voyage de Choisy, allèrent, il y a quelques mois, en procession en ce lieu, pour y porter leurs plaintes et gémissemens au roi, à l'occasion de certains impôts vexatoires dont ils voulaient être déchargés. M. de la Louptière fit dans le tems une facétie en vers sur ce sujet, qu'il n'osa rendre publique à cause d'une dérision assez forte qu'il s'y permet contre le parlement; cependant tout transpire, et l'on en a des copies.

Plus fiers que Phaëton, les fiacres un beau jour,
Sur deux files rangés, dès l'aube matinale,
Pour affaire de corps, députés à la cour,
S'éloignaient de la capitale.
Le cortège arrive à Choisi;
L'orateur est muet, tous ont le cœur transi,
Et, dans un placet pathétique,
Au Titus de la France adressent leur supplique.
On se disait tout bas : « Est-ce un autre sénat,
» Qui veut encor tenir les rênes de l'état! »
Tous les cochers, de notre langue
Savent le fin, sans avoir rien appris,
Et l'on prétend qu'un de leurs beaux esprits

Avait ainsi préparé sa harangue :
« Sire, vos bons sujets, les fiacres de Paris,
» Viennent au pied du trône exposer leurs disgrâces;
» Le siége est avili; nos droits sont sans vigueur:
» Prêts à perdre nos biens plutôt que notre honneur,
» Nous avons tous quitté nos places.
» Au plus juste des rois nous venons remontrer
» Qu'à certains ordres de police,
» Pour le bien, même du service,
» Nous ne pouvons obtempérer. »
Pour des députés de la sorte,
On fait peu de façon au séjour des grandeurs :
« Partez, messieurs, partez, leur dit-on à la porte;
» Le devoir vous appelle ailleurs.
» Laissez votre placet; un conseil des finances
» Reglera vos prétentions:
» Le roi permet les remontrances;
» Mais reprenez vos fonctions. »

— 28. M. Saurin, peu gai de son naturel, s'est déridé le front en faveur du chevalier Gluck, ou plutôt celui-ci l'ayant séduit par son *Armide*, il lui a adressé les couplets suivans :

Air : *Du haut en bas.*

Ton art divin,
Puissant maître de l'harmonie,
Ton art divin
En miracle s'épuise en vain;
Plus tu triomphes, plus l'envie
Montre de fureur et décrie
Ton art divin.

De tous les tems,
Ce fut aventure pareille,
De tous les tems:
Laisse dire les mécréans,
Reine du cœur et de l'oreille,
Ta lyre sera la merveille
De tous les tems.

(1778.)

JANVIER.

— 7. A l'une des dernières représentations de l'Alceste de Gluck, mademoiselle Levasseur jouait le rôle d'Alceste; lorsque cette actrice à la fin du deuxième acte, chanta ce vers, sublime par son accent,

Il me déchire et m'arrache le cœur;

quelqu'un s'écrie : *ah! mademoiselle vous m'arrachez les oreilles.* Son voisin transporté par la beauté de ce passage et la manière dont il était rendu lui répliqua : *ah! monsieur qu'elle fortune si c'est pour vous en donner d'autres.*

— 22. *Lettre de M. de Visme, directeur-général de l'opéra, à M. Campell, musicien de l'académie royale de musique.*

16 janvier 1778.

BRAVE HOMME,

« Je n'ai appris qu'hier au soir, par l'acclamation publique, avec quel courage et quelle fermeté vous avez châtié l'insolence du *Savetier de Quinault.* Vous ne

devez pas douter que je ne vous accorde, au mois d'avril prochain, la gratification et la pension dues à votre zèle. Continuez à être le défenseur des *Doubles* si utiles à l'opéra, à secourir les autres quand vous le pourrez, et faites des vœux pour la gloire et la prospérité de votre nouveau directeur-général, qui aime et récompense les braves gens ».

Signé, DE VISME,
directeur-général.

Telle est la plaisanterie faite contre M. de Marmontel à l'occasion de son esclandre sur le théâtre lyrique lors d'une répétition de *Rolland*, qu'il interrompit le mercredi 14 de ce mois. On voitqu'elle porte en même-tems contre M. Necker, dont on parodie la *lettre à Boussard.*

Enfin, pour l'intelligence de cette facétie peu spirituelle, mais historique, il faut savoir que ce Campell est un musicien de l'orchestre, qui a pris la défense du sieur Tirot, doublant le sieur le Gros, qu'avait maltraité l'académicien,

— 28. M. Elie de Beaumont, avocat célèbre, non moins distingué par un patriotisme romanesque que par *la fête des bonnes gens* qu'il vient d'instituer à sa terre de Canon, dont tous les papiers publics ont retenti, ayant envoyé mercredi, 21 de ce mois, à M. le curé de Saint-Nicolas, sa paroisse, un panier de huit perdrix rouges, y avait joint un billet, par lequel il le priait d'en faire la distribution à ses pauvres, ce pasteur lui a répondu :

Paris, le 23 janvier 1778.

« J'ai reçu, Monsieur, les huit perdrix rouges que vous m'avez adressées, afin d'en faire la distribution aux pauvres. Vous me supposez, sans doute, le talent de notre divin Sauveur, qui avec cinq pains et autant de chétifs poissons, nourrissait des milliers d'hommes. Il ne faudrait rien moins qu'un prodige pareil pour répartir huit perdrix rouges entre vingt mille malheureux environ que j'ai à soulager tous les jours. Il n'est pas d'anatomiste qui pût faire cette dissection. D'ailleurs, à moins que vous ne voulussiez me promettre de fournir à mes pauvres une nourriture aussi succulente, ce serait un mauvais service à leur rendre que de leur en faire tâter, et les remettre ensuite à un pain grossier et à une soupe peu substantielle. J'ai pris le parti, Monsieur, de faire servir votre gibier sur ma table, et d'y substituer huit écus, que j'ai remis à la masse des aumônes. J'espère, Monsieur, que vous ne me ferez plus manger dorénavant de perdrix aussi chères. Réservez ce goût délicat, cette recherche ingénieuse qui vous caractérise pour vos productions littéraires ou pour vos institutions sociales, et mettez plus de bonhomie dans vos charités. Permettez-moi, en qualité de votre pasteur, de vous rappeler la maxime évangélique : *Beati pauperes, spiritu* ».

J'ai l'honneur d'être, etc. . .

— 31. M. l'abbé Terray est depuis quelque tems

dans un état de langueur qui fait craindre pour sa vie. On soupçonne qu'il a la gangrène dans le sang. *Cela n'est pas dangereux*, disent certains plaisans ; *il s'est porté à merveille si long-tems l'ayant dans le cœur.*

Le docteur Bouvart, non moins excellent patriote qu'habile médecin, ayant été appelé auprès de cet ex-ministre, le premier soin de celui-ci a été de lui demander quelque chose pour passer une bonne nuit. *J'y vais travailler*, a répondu le consulté, *quoique vous m'en ayez fait passer de bien mauvaises*,

---

Février.

— 1^os^. On ne parle dans toutes les conversations de Paris que des bons mots d'un ministre chez qui la vieillesse n'a point refroidi les saillies. Il continue à traiter les plus grandes affaires avec cette aisance, cette légèreté d'esprit qu'il sait allier avec la profondeur du génie. M. l'ambassadeur d'Angleterre s'étant venu plaindre à M. le comte de Maurepas du traité prétendu fait par la France avec les Insurgens, il lui demanda sur quoi se fondait cette réclamation ; et le vicomte de Stormont ayant répondu qu'il ne pouvait regarder que comme sérieux un fait dont on avait parlé dans les carrosses du roi, le vieux ministre a repris : « Savez-vous ce qu'on a dit dans les carrosses de la » reine ? On a dit que les Anglais avaient fait tout ce » qu'ils avaient pu pour conclure le leur, mais sans » succès. Allez, monsieur l'ambassadeur, soyez tran-

» quille ; sachez qu'en politique ceux qui en savent le » plus sont ceux qui en disent le moins : il n'y a que » les sots qui parlent et croient ».

— 5. Les persifleurs de la cour n'ont pas manqué de faire un quolibet sur les trois nouveaux chevaliers décorés des ordres du roi le jour de la Chandeleur, messieurs le marquis de Vogué, le prince de Montbarrey et le comte de Boisgelin ; ils ont dit que le roi avait nommé un gentilhomme, un ministre et un bourgeois.

— 7. Un grand objet de curiosité et d'amusement aujourd'hui pour les femmes de Paris c'est l'inventaire de madame la marquise de Massiac, commencé depuis peu, et qu'on compte devoir durer six mois. Le mobilier immense de cette dame est une chose à voir ; il est évalué à deux millions. On ne connaît point de magasin de marchands d'étoffes, de porcelaine, ou de bijoux de toute espèce mieux garni. Cela vaut bien la peine de s'entretenir de la défunte, singulière en tout.

Née d'une famille honnête, mais sans fortune, elle était devenue femme d'un premier commis de la marine, appelé *Gourdan :* restée veuve avec un bien considérable elle avait épousé M. de Massiac, lieutenant-général des armées du roi, et secrétaire d'état de la marine pendant quelques mois. Elle lui a survécu, et par une vanité dénaturée elle n'a laissé à ses parens que vingt sous de rente pour chacun, et a institué son légataire universel un garde de la marine, parent de M. de Massiac, qui se trouve tout-à-coup investi d'une succession de plus de 200,000 liv. de rentes, à laquelle il ne pouvait avoir la plus légère prétention.

— 8. *Le Kain*, le sublime Le Kain! est mort aujourd'hui il était né en 1729. Voltaire l'appellait son grand acteur; et Garrick, son enfant chéri.

— 13. Le Kain était très-avare et très-laid. On prétend qu'il y a chez lui, sous les scellés, plus de cent mille écus en or, ainsi que quantité de bijoux qu'il avait reçus en présens.

— 10. M. Hornecca, fameux banquier de Hollande, chargé des interêts de la république en France, venait de terminer une affaire importante avec le contrôleur-général : enchanté du zèle, de l'intelligence et de l'activité de M. Rouet de Santerre, l'un des commis de ce département, qui avait expédié en trois semaines un objet pouvant durer six mois, il va le remercier, et en sortant laisse sur le bureau une boîte d'or superbe. M. Rouet l'aperçoit, la prend, et la soulevant s'aperçoit qu'elle est pleine d'autre chose que de tabac ; il la remet froidement à l'étranger : « Je ne puis, dit-il, » regarder ce présent comme un moyen de séduction, » puisque l'affaire est consommée, et je n'ai pas pour » vous le sentiment d'indignation que vous mériteriez » en pareil cas ; mais je dois me plaindre à vous du peu » de délicatesse que vous me supposez. Reprenez ce » métal, vil à mes yeux en ce moment ; et si c'est une » marque d'estime et d'amitié que vous voulez me » donner j'accepterai quelques bouteilles de vin de » Constance seulement ».

On tient ce trait de M. Hornecca lui-même, et l'on s'empresse de le publier, parce que, quoiqu'ancien, il

n'est pas connu, et ne saurait trop l'être pour servir d'exemple.

— 12. M. de Volaire est arrivé à Paris avant-hier dans l'après-dînée. Il a mis pied à terre rue de Beaune, chez M. le marquis de Villette, et une heure après il est allé gaillardement, et de son pied, rendre visite à M. le comte d'Argental, quai d'Orçai. Il était dans un accoutrement si singulier, enveloppé d'une vaste pelisse, la tête dans une perruque de laine surmontée d'un bonnet rouge et fourré, que les petits enfans, qui l'ont pris pour un chie-en-lit dans ce tems de carnaval, l'ont suivi et hué.

Hier M. de Voltaire s'est tenu toute la journée en robe de chambre et en bonnet de nuit. Il a reçu ainsi la cour et la ville ; il donnait pour excuse qu'il était extrêmement fatigué, incommodé : il parlait toujours de se mettre au lit, et ne s'y mettait point. Voici quel était l'ordre du cérémonial. On était introduit dans une suite d'appartemens superbes, dont madame la marquise de Villette, maîtresse de l'hôtel, et madame Denis, nièce de M. de Voltaire, faisaient les honneurs. Elles tenaient cercle. Un valet de chambre allait avertir M. de Voltaire à chaque personne qui venait ; MM. le marquis de Villette et le comte d'Argental, chacun de leur côté, présentaient ceux que le philosophe ne connaissait pas, ou dont il avait perdu le souvenir ; il recevait le compliment du curieux, et lui répondait un mot honnête, puis retournait dans son cabinet dicter à son secrétaire des corrections pour sa tragédie d'*Irène*.

Il paraît que sa tendresse paternelle pour cet ou-

vrage, qu'il aurait grande envie de voir jouer, n'est pas entrée pour peu dans son retour ici; mais quelle a été sa douleur d'apprendre la mort de le Kain.

— 13. Les Gluckistes ayant poussé les mauvaises plaisanteries jusqu'à donner de la consistance à leurs calambourgs, en mettant au bas d'une affiche de l'opéra de *Roland : L'auteur du poëme loge rue des Mauvaises-Paroles, et l'auteur de la musique rue des Petits-Champs*, les Piccinistes ont pris leur revanche; ils ont fait placarder *M. le chevalier Gluck, auteur* d'Iphigénie, d'Orphée, d'Alceste et d'Armide, *logé rue du Grand-Hurleur.* Ce dernier est parti pour Vienne.

— 14. L'enterrement de le Kain, qui devait avoir lieu le lundi, a été remis à mardi. Les deux comédies y ont assisté, et en conséquence ont donné relâche au théâtre.

C'est le sieur Bouret, premier semainier de la comédie française, qui a été chargé de la part de la troupe de se retirer pardevers le premier gentilhomme de la chambre de service, et de lui apprendre cette nouvelle. Le premier gentilhomme en a rendu compte au roi, qui a témoigné regretter cet acteur; mais la reine surtout en a paru affligée.

— 14. M. de Voltaire continue à garder son appartement, à recevoir des visites et à faire des corrections pour la tragédie d'*Irène.* Il a été si affecté de la perte de le Kain, qu'il s'est trouvé mal lorsque l'abbé Mignot lui en a annoncé en même-tems et la maladie et la mort.

Du reste le philosophe vit à peu-près comme à Ferney ; il tient son ménage chez le marquis de Villette, et a fait acheter jusqu'aux moindres ustensiles.

M. de Voltaire déclare lui-même ne pouvoir exprimer la joie qu'il a ressentie de l'accueil distingué qu'on lui a fait ici. L'académie assemblée jeudi a cru devoir députer vers lui, par extraordinaire, pour le complimenter. Il paraît qu'il ira peu.

— 15. Les comédiens français doivent donner demain une représentation de *Cinna*, au profit du petit-neveu de Corneille. Le sieur Molé, semainier, a annoncé cette nouvelle dans une lettre insérée au *journal de Paris*, qui commence par cette phrase : *La comédie française saisit avec le plus légitime empressement la précieuse occasion d'être utile au sang du grand Corneille.* Elle indigne tous ceux qui savent apprécier la valeur des termes. On y retrouve le protocole insolent que cette troupe semble s'être fait depuis quelque tems. Ce n'est pas comme cela qu'il fallait qu'elle s'exprimât dans une circonstance où il ne s'agit pas d'être *utile*, mais de remplir un devoir sacré de reconnaissance envers son maître, son bienfaiteur et son père.

Du reste on doit savoir peu de gré aux comédiens de la représentation qu'ils donnent aujourd'hui pour le descendant de Corneille, puisqu'il y a deux ans qu'on leur écrit et qu'on les sollicite à cet egard, et sans doute ils ne se sont déterminés à cet acte de bienfaisance qu'à l'arrivée de M. de Voltaire, dont ils ont craint les reproches trop mérités.

— 16. M. de Voltaire a continué ces jours-ci à recevoir des hommages plutôt que des visites.

Samedi les comédiens français ont député vers lui. Le sieur Bellecour le harangua, et M. de Voltaire lui répondit, après avoir parlé de sa mauvaise santé : *Je ne puis plus vivre désormais que pour vous et par vous.* Se tournant ensuite vers madame Vestris, il ajouta : *Madame, j'ai travaillé pour vous cette nuit comme un jeune homme de vingt ans.* Il voulait parler des corrections qu'il avait faites à sa pièce, et qu'il avait passé la nuit à l'arranger.

La députation des comédiens partie, quelqu'un ayant observé que le sieur Bellecour avait débité son discours d'un ton fort pathétique, et qui avait presque attendri les auditeurs, il répondit : *Oui, nous avons fort bien joué la comédie l'un et l'autre.*

On a observé aux comédiens, après le cérémonial rempli, que M. de Voltaire ayant toujours exalté *Cinna* comme le chef-d'œuvre de Corneille, ils auraient dû préférer de donner cette pièce lundi, au lieu d'*Héraclius*. A quoi ils ont promis de se conformer. M. de Voltaire s'est engagé d'y aller si M. Tronchin le lui permettait.

M. de Voltaire a été fort gai pendant toute l'audience qu'il a donnée ce jour-là. Il a beaucoup parlé politique ; il a montré une lettre du roi de Prusse qu'il avait reçue récemment ; il a observé que ce monarque y posait pour principe qu'il ne fallait pas prendre le bien d'autrui : « cependant, a-t-il ajouté en riant, il veut s'emparer » de quelque petite partie de la succession de l'électeur

» de Bavière ; mais sans doute c'est fondé en justice.
» Quant à l'empereur, il faut qu'un grand prince comme
» lui occupe plus de terrain, et marche par une voie
» large et spacieuse convenable à sa dignité ».

— 17. Mademoiselle Cécile est sans contredit aujourd'hui la plus jolie danseuse de l'opéra : au talent le plus brillant elle joint une taille, des grâces, une figure, une fraîcheur, une jeunesse qui séduisent et ravissent. Cette nymphe est digne des hommages de tous les amateurs ; mais elle se refuse aux adorateurs les plus distingués, et ce cœur novice est épris d'un jeune danseur nommé Nivelon, qui possède en homme tout ce qu'elle a en femme : par une de ces bizarreries trop communes en amour, il ne répond pas à la passion de mademoiselle Cécile, et il est épris à son tour de la demoiselle Michelot, danseuse figurante, dont les talens et les appas n'approchent en rien de ceux de sa rivale. Cependant elle a eu dans ses fers un esclave auguste qui lui a donné un grand relief. M. le comte d'Artois ne l'a pas trouvée indigne de ses regards, et elle est aujourd'hui radieuse des diamants dont l'a enrichie cette altesse royale. Le sieur Nivelon a vraisemblablement été guidé dans son inexpérience par mademoiselle Michelot, plus experte dans les exercices de Paphos que dans ceux de Thalie, et rien ne peut le détacher de sa passion.

Mademoiselle Cécile, dans un accès de jalousie bien légitime, vient tout récemment de se livrer à sa fureur ; elle a fort maltraité la demoiselle Michelot, et l'on est occupé actuellement à calmer la première,

dont le mérite personnel fait excuser la fougue et les écarts.

— 18. M. de Voltaire n'a pu aller hier à *Cinna*; il a été tourmenté depuis dimanche de strangurie, c'est-à-dire, d'une difficulté d'uriner : M. Tronchin lui a défendu de sortir. C'est cette incertitude de voir le philosophe ailleurs que chez lui qui rend le concours encore plus grand : ceux mêmes qui ne le connaissent pas, et n'ont aucun prétexte de s'y présenter d'eux-mêmes, s'y font présenter par d'autres : d'ailleurs on va là à peu-près comme à l'audience des ministres; lui parle qui veut, et bien des gens se contentent de l'entendre et de le contempler.

Comme on a beaucoup varié sur un motif d'intérêt qu'on assigne pour un des sujets de sa venue, voici ce qu'on en dit. M. Marchand de Varennes, aujourd'hui fermier-général, et neveu de M. de Voltaire, était en nom pour des intérêts accordés à son oncle par feu M. le comte d'Argenson; le dernier en a transigé avec M. Marchand moyennant 8000 liv. de rentes viagères; il y a dix ans que celui-ci n'en a rien payé, et il vient même d'entrer en faillite. On doute qu'une créance aussi véreuse, et sur un proche parent, eût pu déterminer M. de Voltaire à venir ici dans une aussi mauvaise saison.

— 19. Lundi M. de Voltaire n'a point donné audience générale à cause de son indisposition du dimanche; mais il a reçu quelques personnes en particulier, malgré les soins de M. de Villette à veiller à cette pré-

cieuse santé, et à empêcher les importuns de pénétrer. Les personnages les plus distingués qui ont eu le bonheur de voir le philosophe sont le docteur Francklin, madame Necker, M. l'ambassadeur d'Angleterre et M. Balbastre. On a admiré comment il a varié sa conversation pour des acteurs aussi divers, et surtout avec quelle grâce, quelle vivacité, quel esprit il a cherché à plaire à la femme du directeur-général des finances.

Quoiqu'il se plaignît du mal de tête, il a voulu flatter l'amour-propre de l'artiste renommé qui était venu lui rendre hommage; il lui a demandé une pièce de clavecin, et cet habile homme a semblé charmer les maux du malade.

— 20. M. de Voltaire s'étant trop fatigué dans la journée de lundi, a eu recours au docteur Tronchin, qui lui a trouvé les jambes enflées; il l'a fait coucher, et lui a déclaré qu'il ne répondait pas de sa vie, qu'il n'avait pas huit jours à exister s'il ne se conduisait pas autrement, et ne prenait un repos absolu : en conséquence le vieillard effrayé ne voit plus personne, et se refuse aux gens de la plus haute considération : il s'écrie que sa santé lui est plus précieuse que tous les hommages qu'on veut lui rendre; cependant il ne peut s'abstenir de travailler, et accable d'écritures son secrétaire Vagnieres pour cette malheureuse tragédie qui le tourmente.

L'amour-propre de M. de Voltaire est d'autant plus affligé d'un tel contre-tems, que M. le comte d'Artois l'a fait assurer de sa bienveillance et du plaisir qu'il au-

rait de le voir à la comédie, et l'invitait en même-tems de lui faire savoir le jour où il pourrait y aller.

La reine ne pouvant lui donner d'audience publique par respect pour son auguste mère, qui, regardant M. de Voltaire comme un des plus grands ennemis de la religion, n'approuverait pas cette démarche, a fait dire aussi à ce philosophe qu'elle serait fort aise qu'il assistât à la cour à la représentation de quelqu'une de ses pièces.

C'est à l'occasion de cette inimitié qu'on assure que l'empereur n'a point voulu s'arrêter à Ferney, et voir le philosophe, pour se conformer à la parole qu'il en avait donnée à l'impératrice-reine.

— 21. Deux fermiers sortent ensemble de leur village; ils cheminent allant à leurs affaires; ils prennent querelle; la rixe s'échauffe, l'un d'eux tue son camarade : son premier mouvement est de fuir. La réflexion lui suggère de revenir sur ses pas, et de jeter le cadavre dans une petite rivière voisine, pour ne laisser aucune marque du délit. Il revient chez lui après cette expédition. Il est tellement bourrelé de remords que le lendemain, n'y pouvant plus tenir, il va à confesse à son curé, s'accuse du meurtre, et raconte comment il s'est passé : le curé lui impose pour la satisfaction du péché une pénitence proportionnée, et du reste lui conseille, afin d'éviter tout soupçon, de rester et de garder le plus profond silence.

Le même jour le pasteur devait dîner chez le fermier défunt. Il y va, et trouve la famille dans l'ignorance

absolue de la perte de son chef, tout le monde paraît fort gai. Le contraste de cette joie, avec le secret funeste qu'il recèle dans son sein, afflige et gêne tellement le curé qu'il fait pendant le repas une très-triste figure. On l'interroge sur son embarras apparent ; il l'explique en des termes ambigus. Un des fils du tué y fait attention et les rumine : dans la nuit son imagination s'exalte ; il se persuade que son père est mort, et que le curé le sait. Dès le grand matin il va chez lui pour lui demander l'explication de ses propos entrecoupés de la veille ; celui-ci se repentant d'en avoir trop dit élude, et prétend ne rien savoir, n'avoir rien dit qui doive l'inquiéter. Le lendemain ce jeune homme bouillant, et agité de nouveau dans la nuit par des rêves plus sinistres, fait part de ses craintes à un frère, et de la résolution où il est de forcer le curé à s'expliquer : il s'arme d'un pistolet, et tous deux vont ensemble chez lui. Après les premières instances, auxquelles le pasteur résiste, le jeune homme furieux lui montre le pistolet, et lui déclare qu'il est résolu de lui brûler la cervelle s'il ne découvre ce qu'il sait sur la mort de son père, dont il ne doute plus : l'autre, présent, l'invite aussi à ne pas porter par son refus son frère à exécuter sa menace.... Le curé intimidé enfin leur raconte tout ce qu'il a appris.

La chose s'ébruite, le meurtre s'apprend, le ministère public en est instruit, l'affaire est portée au parlement de Toulouse, qui renvoie absous le meurtrier, condamne le curé à être brûlé vif, et les deux frères à être rompus vifs. On s'est pourvu contre l'arrêt ; il a été cassé, et ils ont été renvoyés pardevant le parlement de

Paris, qui examine actuellement ce procès vraiment romanesque, et fait la matière des consultations. On ne peut s'empêcher d'applaudir l'arrêt de Toulouse, conforme à la lettre de la loi; mais on le trouve bien rigoureux, et l'on espère que tous les coupables auront leur grâce.

— 22. Le jour où le docteur Franklin est allé voir M. de Voltaire, il lui a présenté son petit-fils, et par une adulation indécente, puérile, basse, et même, suivant certains dévots, d'une impiété dérisoire, il lui a demandé sa bénédiction pour cet enfant : le philosophe, ne jouant pas moins bien la comédie que le docteur, s'est levé, a imposé les mains sur la tête du petit innocent, et a prononcé avec emphase ces trois mots : *Dieu*, *liberté*, *tolérance*.

M. de Voltaire, non moins étonnant au physique qu'au moral, s'est trouvé beaucoup mieux le jeudi; ses jambes se sont désenflées, et il s'est occupé de la distribution des rôles de sa tragédie. Le seul maréchal duc de Richelieu a eu permission de le voir, relativement à cet objet. C'était un spectacle curieux d'observer ces deux vieillards et de les entendre. Ils sont du même âge à-peu-près ; le duc est un peu plus jeune, mais malgré sa toilette et sa décoration, il avait l'air plus cassé que M. de Voltaire, en bonnet de nuit et en robe de chambre. Celui-ci est convenu de se transporter dimanche à la comédie, et d'y assister à un premier essai de répétition, le cahier à la main, pour connaître la portée de chaque acteur.

Vendredi, M. de Voltaire a tellement travaillé, qu'il

n'a pas laissé à son secrétaire le tems de s'habiller. Madame la comtesse Dubarri s'est présentée l'après-dînée pour le visiter : on a eu bien de la peine à déterminer le vieux malade à la voir. Son amour-propre souffrait de paraître devant cette beauté sans toilette et sans préparation. Il a cédé enfin à ses instances, et réparé par les grâces de l'esprit ce qui lui manquait du côté de l'élégance extérieure.

— 22. M. le marquis de Villette ayant demandé à mademoiselle Arnould ce qu'elle pensait de sa femme, après l'avoir vue : *C'est*, lui a-t-elle répondu, *une fort belle édition de la Pucelle.*

— 23. M. de Voltaire, dimanche dernier, malgré l'enflure de ses jambes, s'étant jugé en état de recevoir les comédiens, a fait chez lui la distribution et la confrontation des rôles d'*Irène*. On est disposé pour commencer bientôt et sérieusement les répétitions, et l'on ne doit pas tarder à voir jouer cette tragédie. M. le maréchal duc de Richelieu était présent à la scène, et c'était un spectacle plaisant de voir les deux vieillards se démener au milieu de ce troupeau d'acteurs. Le soir, le poëte s'est trouvé fatigué, et a été obligé de se coucher à huit heures.

— 24. Quoique le roi ait déclaré qu'il n'aimait ni n'estimait M. de Voltaire, et que M. de Maurepas l'ayant pressenti sur le desir de cet illustre expatrié de venir à Versailles, S. M. lui a répondu que c'était bien assez qu'elle fermât les yeux sur son séjour à Paris. Cependant, par une inconséquence apparente, mais qui

s'explique, si l'on veut y réfléchir, M. le comte d'Angivilliers a obtenu que, dans les statues à faire exécuter par l'académie de sculpture, après les dernières ordonnées, celle de M. de Voltaire serait comprise. Ce directeur général des bâtimens n'a rien eu de plus pressé que de faire savoir au héros cette nouvelle flatteuse pour son amour-propre ; il a cru que M. Pigale, chargé de ce travail, serait le messager le plus agréable à lui envoyer. Le grand poëte, comblé, a répondu à l'artiste, aussi chargé de la statue du maréchal de Saxe, par les six vers suivans :

Le roi connaît votre talent :
Dans le petit et dans le grand
Vous produisez œuvre parfaite.
Anjourd'hui, contraste nouveau!
Il veut que votre heureux ciseau
Du héros descende au trompette.

— 24. Pour donner une idée du genre des conversations de la ville et même de la cour, on va rapporter un calembourg qui a fait une grande fortune, et que l'on cite partout. Il a été dit dans les jours où l'on craignait le plus la guerre. On sait que les rois sont sujets comme les autres hommes aux faiblesses de la nature, Louis XVI, au milieu d'un gros de courtisans, laissa échapper un signe d'affection venteuse. . . . . *Bonne marque*, s'écrie le marquis de Bièvre, présent, *voilà des bruits de paix* (de pet) *qui courent à Versailles.* — *Vraiment*, reprend un autre seigneur, dont par mal-

heur on n'a pas retenu le nom, *ils n'ont pas lieu sans fondement.*

— 25. M. le maréchal duc de Duras a décidé la contestation élevée entre les comédiens au sujet des rôles de le Kain. Il en a fait trois parts, distribuées entre Molé, Monvel et la Rive. On a fait sur ce dernier la plaisanterie suivante, qui n'est pas d'un admirateur de son talent :

Ah! quel affreux malheur m'arrive,
A dit Melpomène à Caron :
Le Kain a passé l'Achéron ;
Mais il n'a point laissé ses talens sur la Rive.

— 26. M. l'abbé Sabathier, conseiller clerc au parlement, homme aimable, d'excellente société, et dans le genre de l'abbé de Voisenon, sans avoir une réputation aussi brillante, étant, un de ces jours derniers, malignement questionné sur ce que c'était qu'une femme, répondit sur-le-champ par le quatrain suivant ;

Eh quoi! me demander ce que c'est qu'une femme,
A moi, dont le destin est d'ignorer l'amour !
D'un aveugle affligé, vous déchireriez l'âme,
Si vous lui demandiez ce que c'est qu'un beau jour.

— 26. M. l'abbé Terray a ordonné, par son testament, que son corps serait transporté à sa terre de la Motte ; en sorte qu'après avoir été presenté à Saint-Sulpice, sa paroisse, il est parti mardi matin. Le peuple

a témoigné la plus grande joie à son convoi. Lorsqu'on lui portait le viatique, les poissardes, en possession de distribuer les réputations, et presque toujours judicieusement, avaient déjà crié, dans leur langage énergique : *On a beau lui porter le bon Dieu, il n'empêchera pas que le diable ne l'emporte.*

— 26. Les comédiens italiens se sont enfin trouvés en état de jouer *Matroco* lundi dernier, au grand regret du musicien Gretry, qui craignait de participer à la chute de ce drame, et aurait bien desiré transporter ailleurs sa musique.

La meilleure pièce à ce théâtre n'aurait pas attiré tant de monde. La reine, qui était venue au bal de l'Opéra, n'a pas voulu manquer cette représentation. On savait combien le monarque avait goûté cet amphigouri à Fontainebleau, ayant déclaré que jamais aucun ouvrage ne l'avait tant amusé : on savait qu'à Chantilly, où *Matroco* avait été imaginé et enfanté, il avait extrêmement amusé le prince de Condé et sa cour, et chacun était empressé de voir l'effet qui en résulterait à Paris. Il n'a pas été heureux ; on a admiré sa musique, elle a paru délicieuse ; mais le poëme a tellement ennuyé, malgré ce secours, malgré le jeu des acteurs, la pompe du spectacle, la richesse des habits, la variété des décorations, et tous les accessoires possibles, qu'on a entendu des spectateurs s'écrier presqu'involontairement : *Ah! que ne suis-je roi ou prince, pour trouver cela beau!*

S. M. a applaudi dans les commencemens ; mais à la

longue l'ennui l'a gagnée, et elle s'est rangée du côté du public.

— 27. La populace, pendant le transport du corps de l'abbé Terray de son hôtel à la paroisse, ayant témoigné son peu de respect pour un ministre, dont vivant elle avait brûlé l'effigie, la famille a craint que sa fureur ne s'accrut au point d'insulter, dans la traversée de Paris, les infâmes reliques du défunt; elle a demandé en conséquence douze hommes du guet à la police, pour escorter le corbillard jusqu'à une certaine distance de la capitale.

— 28. Malgré le grand nombre de partisans et d'admirateurs de M. de Voltaire, il a encore plus d'ennemis. Il a contre lui tout le parti des dévots et du clergé. Ils ont été furieux de l'éclat qu'a fait ici son arrivée, et de la sensation incroyable qu'elle a produite; ils ont cherché d'abord à se prévaloir des défenses, qu'ils croyaient exister, sur lesquelles il lui était interdit de reparaître dans cette capitale; ils ont compulsé les registres de la police, ceux du département de Paris, ceux des affaires étrangères, pour voir s'il ne se trouverait pas quelque bout de lettre-de-cachet dont ils pussent s'autoriser pour le perdre pieusement dans l'esprit du roi, déjà très-mal disposé contre lui : projet dans lequel ils espéraient être secondés par *Monsieur*, ne goûtant pas d'avance le cryphée de la philosophie moderne. Malheureusement il est constaté qu'il n'y a jamais eu d'ordre par écrit qui ait expulsé M. de Voltaire, et que sa longue absence ne doit s'attribuer qu'à son in-

quiétude naturelle, et à des insinuations verbales de s'éloigner.

Sans doute une foule de ses ouvrages brûlés pouvaient servir de prétexte à lui faire son procès; mais il n'en a signé aucun : ce sont des écrits anonymes ou pseudonymes, qu'il a toujours désavoués; et il faudrait établir une instruction en règle, qui serait trop odieuse dans ce siècle éclairé, et à laquelle ne se prêterait pas aujourd'hui le parlement, dans le sein duquel il a des parens, des amis et des admirateurs.

Le fanatisme est donc réduit à s'intriguer sourdement d'un côté, à crier au scandale de l'autre, et à gémir universellement du séjour de cet apôtre de l'incrédulité dans cette ville. Monseigneur l'archevêque, comme le plus interressé à son expulsion et le plus zelé pour la défense de la religion, en a écrit directement au roi : mais on a représenté à S. M. que ce vieillard, déjà fatigué de son déplacement dans une pareille saison, d'une longue route, et de la multitude de visites qu'il avait reçues, et encore plus affecté de déplaire au monarque, ne pourrait retourner à Ferney dans le moment; que ce serait une inhumanité de l'y contraindre, qu'il en mourrait, et qu'il était de la bonté de S. M. de le laisser repartir de lui-même, ainsi qu'il se le proposait.

Voilà où en étaient les choses, lorsque M. de Voltaire est tombé sérieusement malade, par l'accident grave du crachement de sang qui lui est survenu. C'est la matière de nouvelles inquiétudes pour les prêtres; il est question de pénétrer chez le moribond, de le convertir, ou du

moins d'en obtenir quelqu'acte extérieur de religion, dont ils puissent se prévaloir et triompher.

MARS.

— 1^er^. Les amis de M. de Voltaire sentant la difficulté qu'il séjourne ici long-tems, à cause des clameurs des devots et du clergé, et craignant d'ailleurs pour sa santé, qui a commencé à s'altérer peu de tems après son arrivée, songeaient sérieusement à l'emmener lors de son accident. Madame de Saint-Julien en grande liaison avec lui, faisait préparer une voiture faite exprès pour lui rendre le retour plus commode. Il est à craindre que ces précautions, prises trop tard, ne deviennent inutiles.

Il paraît qu'on doit attribuer le crachement de sang qui lui est survenu le mercredi aux efforts qu'il avait faits, le dimanche précedent, lors de la répétition de sa pièce, qu'il s'est trouvé obligé de déclamer presqu'en entier, pour donner à chaque acteur le ton de son rôle.

Comme cet accident était la suite d'une fatigue extraordinaire, on critique les saignées faites en pareilles circonstances et à son âge. Il ne voit plus personne que sa famille ; tout travail lui est interdit absolument, et il reste presque toujours au lit ; il fait bonne contenance cependant, et rassure les assistans, en disant que ce n'est rien.

Il y a de plus en plus de grands mouvemens dans le clergé, pour aviser aux moyens de se conduire vis-à-vis du corriphée de la philosophie ; et les philosophes, à leur tour, redoublent d'efforts pour que leur chef ne fasse rien d'indigne de lui.

— 2. Avant que M. de Voltaire tombât malade, madame Dudeffant lui avait écrit pour aller voir *Roland* avec elle. Il répondit par le billet suivant :

De ce *Roland* que l'on vous vante,
Je ne puis, avec vous, aller, ô Dudeffant !
Savourer la musique et douce et ravissante :
Si Tronchin le permet, Quinault me le défend (1).

---

(1) Marmontel retouchait les poëmes de Quinault; Piccini mettait en musique le travail qu'il avait fait sur celui de Roland, et Gluk, travaillait sur le poëme original de Quinault. Ce qui fit dire à l'abbé Arnaud : *nous aurons un Orlando et un Orlandino.* Marmontel se facha sérieusement de ce quolibet, en termes peu mesurés pour son auteur, ce qui lui valut l'épigramme suivante :

Certain conteur d'amour-propre gonflé,
Quoiqu'aux Incas tout le monde ait ronflé,
Se croit pétri d'une divine pâte ;
Ce monsieur-là dont pour peu que l'on tâte,
On a bientôt plus que satiété;
Ce lourd fléau de la société,
Dont les mardis *De Vaisne* nous embâte,
Refait Quinault, joint le mort au vivant,
Le lit partout, et puis tout bonnement
Croit avoir fait les opéras qu'il gâte.

(*Note de l'Editeur.*)

Cette chûte épigrammatique est piquante pour M. Marmontel, à qui le poëte fait ainsi un reproche indirect d'avoir osé retoucher le poëme de Quinault.

M. de Voltaire disait toujours à Ferney qu'il ne mourrait pas content qu'il n'eût vu encore une représentation de la comédie française et une séance publique de l'académie. Il est à la veille de jouir de ce double spectacle, ou, pour mieux dire, de ce double triomphe, et cependant il est à craindre qu'il n'en soit privé pour jamais; son état devient de plus en plus inquiétant; il continue à cracher un peu de sang.

Au reste on ne sait même si la séance publique de l'académie française n'aurait pas souffert quelque difficulté, du moins les prélats eussent-ils beaucoup remué pour empêcher le roi de la permettre. Ils ont déjà été trop scandalisés de la députation de cette compagnie, vers le coryphée de l'impiété, en ce qu'indépendamment de l'éclat que faisait cet acte solennel, il liait en quelque sorte le clergé aux hommages qu'on lui rendait en la personne de plusieurs cardinaux, archevêques, évêques et abbés, membres de l'academie, et par conséquent censés avoir adhéré à la délibération. Tout le parti des dévots en a frémi et a anathématisé le prince de Beauvau, qui portait la parole. Les plaisants se sont contentés d'en rire; ils ont dit que *c'étaient les membres qui allaient chercher le corps,*

— 3. Un passage de la lettre de mademoiselle d'Eon au sieur de Beaumarchais a donné lieu de découvrir une anecdote plaisante, mais peu connue. Il y a dans cette capitale un peintre nommé *Musson*, plus ha-

bile farceur qu'artiste ; il joue à merveille tous les rôles qu'on veut lui donner, et surtout celui de femme. Madame de Fourqueux, une virtuose présidant à un bureau du bel-esprit, avait témoigné la plus grande envie de voir la chevaliére d'Eon, qu'elle n'avait jamais connue sous aucun sexe. Un plaisant, voulant tourner en ridicule cette dame, lui promet de la lui amener à souper ; il donne le mot au peintre, et le jour pris pour cette petite comédie, la demoiselle d'Eon prétendue arrive. Parmi les femmes qu'avait invité madame de Fourqueux il y en avait de très curieuses ; elles avaient projeté entre elles de vérifier absolument le sexe de cet être amphibie, et de résoudre un si singulier problême. Au moment où elle était passée dans la garde-robe elles la suivent sous prétexte d'un même besoin, et suivant un usage assez commun aux femmes. Là, se trouvant en force, elles veulent absolument satisfaire leur desir. Le sieur Musson les prie, les supplie d'épargner sa pudeur, puis se défend comme un beau diable ; enfin ses forces s'épuisent, il laisse pénetrer les mains des curieuses, qui trouvent un monstre, et font des cris épouvantables. La demoiselle d'Eon, les larmes aux yeux, les conjure du moins de lui garder le secret sur le mystère politique, et l'on rentre.

Madame de Fourqueux, qui avait entendu les cris, veut savoir ce que c'est : on le lui dit à l'oreille, en lui demandant le même secret : dès le lendemain elle n'a rien de plus pressé que de raconter l'aventure. Quelqu'un qui, la veille même, avait passé la soirée avec la chevalière, lui rit au nez, lui fait voir l'alibi ; elle re-

connaît qu'elle a été dupe de quelqu'imposteur. Les dames enchantées de leur découverte, devenues ainsi l'objet de la risée générale, reconnaissent le danger d'une curiosité indiscrette.

— 3. Quelqu'un des philosophes qui forment la cour de M. de Voltaire, le voyant affligé de ne pouvoir aller à Versailles dans l'appareil qu'il aurait desiré, lui dit : « Vous êtes bien bon : Savez-vous » ce qui vous serait arrivé? Je vais vous l'apprendre. » Le roi, avec son affabilité ordinaire, vous aurait » ri au nez, et parlé de votre chasse de Ferney (1); la » reine, de votre théâtre; Monsieur, vous aurait de- » mandé compte de vos revenus; Madame, vous aurait » cité quelques-uns de vos vers; la comtesse d'Artois ne » vous aurait rien dit; et le comte vous aurait entretenu » de la Pucelle. »

— 4. M. de Villette avait invité, il y a quelques jours, beaucoup de monde à dîner; en se mettant à table M. de Voltaire n'aperçoit pas devant lui un gobelet qu'il avait marqué de son cachet : — Où est mon gobelet? demande-t-il l'œil étincelant à un grand domestique fort niais qui était spécialement chargé de le servir. Le pauvre diable interdit balbutie quelques mots. — *Ennemi de votre maître*, s'écrie ce vieillard

(1) Cela paraît assez probable quand on se rapèle que la première chose que le roi trouva à dire à M. de Suffren, revenant de sa glorieuse campagne de l'inde, furent ces mots remarquables : *M. le Bailli vous avez dû trouver bien de la crotte à Paris* (*Note de l'Editeur.*)

furieux, *cherchez mon gobelet ; je veux mon gobelet, ou je ne dînerai pas ;* voyant enfin que le gobelet ne se trouvait pas, il quitte la table avec colère, monte dans son appartement, et s'y enferme. Madame Denis, madame et M. de Villette ont été successivement, mais en vain, le conjurer de descendre. Enfin on s'est déterminé à députer vers lui M. le marquis de Villevielle (1), qu'il aime beaucoup, et que l'aménité de ses mœurs et son amabilité rendent digne de cette distinction ; il frappe doucement à la porte de l'appartement. — Qui est là? — C'est moi.... Villevielle. — Ah! (en ouvrant la porte) c'est vous, mon cher marquis : que me voulez-vous? — Je viens au nom de tous vos amis désolés de votre absence vous conjurer de descendre. — On m'invite à descendre. — On vous en supplie. — Tenez, mon cher, je n'ose pas. — Et pourquoi? — On doit se moquer de moi? — Pouvez-vous le penser ? n'avons-nous pas nos idées possessives? On tient à son verre, à son couteau, à sa plume. — Je vois bien que vous cherchez à m'excuser. Convenons plutôt franchement que chacun a ses faiblesses; je rougis de la mienne : cependant je me rappèle d'avoir lu quelque part que le sage Locke était colère. Descendez le premier ; je vais vous suivre. Il a en effet reparu quelques momens après, est

---

(1) Voltaire disait, en parlant du caractère et du style de M. de Villevielle : *je trouve une grande analogie entre lui et M. de Lafare, son trisaïeul. Villevielle aime surtout autant que Lafare les belles filles et les beaux esprits.*

(*Note de l'Editeur.*)

venu s'asseoir à table, en imitant la gaucherie timide d'un enfant qui a fait une sottise, et qui craint d'être grondé. Quelqu'un qui a assisté à ce dîner, et qui a répandu cette anecdote, nous a assuré qu'il n'avait jamais été plus aimable.

— 5. M. de Voltaire depuis son retour ici aura présenté en peu de tems le contraste le plus philosophique et le plus intéressant. A son arrivée il a joui d'hommages enivrans, d'honneurs incroyables, d'une gloire dont il n'y a point d'exemple : on l'a vénéré comme un génie unique, comme un dieu, n'ayant rien de commun avec ses semblables; aujourd'hui il n'est plus qu'un spectacle affligeant pour l'humanité, son corps en a toutes les infirmités, son esprit toutes les faiblesses.

Dimanche M. de la Harpe, bien loin de soulager le malade, l'ayant extrêmement fatigué par sa déclamation dure et déchirante, et par les observations que M. de Voltaire ne pouvait s'empêcher de lui faire, le docteur Tronchin a défendu qu'on le laissât parler à personne; on ne fait plus que le montrer à ceux qui viennent; il prend la main aux uns, leur sourit, et il témoigne aux autres par des cris affreux qu'ils lui déplaisent.

Il avait fait venir de Ferney un jeune homme pour aider le sieur Vagnieres, son secrétaire, dans ses écritures. Comme celui-ci n'a pas grande occupation, le maître a renvoyé le premier avec une inhumanité singulière, et madame Denis a été obligée de lui fournir, à l'insu de son oncle, des secours pour se loger et exister.

On lui a représenté que son état exigeant qu'il fût veillé les nuits; ses domestiques, trop fatigués de ce service auquel ils n'étaient pas accoutumés, ne pouvaient y suffire, qu'il lui fallait une garde; il y a consenti, à condition qu'elle serait jeune et jolie, pour le ragaillardir dans son ennui; il en a une de vingt ans; mais au commencement du carême où nous entrons il ne veut point absolument qu'elle fasse maigre.

Le lundi gras il s'est confessé sans préparation et avec beaucoup de docilité, ce qui de sa part est le comble du délire. Voici comment s'est passé cet évènement curieux.

Le clergé voyant le moment de son triomphe a tenu conciliabule sur conciliabule pour arrêter la manière de se conduire envers ce coryphée de la philosophie; on est convenu d'envoyer d'abord un enfant perdu, un bon homme simple, pour tâter le terrein. C'est un abbé Gauthier, que le curé de Saint-Sulpice a pour cette mission. Il s'est présenté au marquis de Villette, qui sentant le danger de cette visite insidieuse n'a eu garde d'expulser le prêtre, l'a fort bien accueilli, et l'a conduit chez M. de Voltaire. Le philosophe est entré en pourparlers, et s'est laissé dégrossir la conscience. Le curé profitant de la voie ouverte est venu peu après, et a eu avec le malade une seconde conversation. Il est allé rendre compte du tout à M. l'archevêque, et l'on est dans l'attente du jour pour l'administrer. Cependant le mardi gras et le mercredi des cendres se sont écoulés sans que ces messieurs aient reparu.

— 7. Comme la vérité est essentielle dans les moindres détails, et que les plus minutieux concernant M. de Voltaire acquièrent de l'importance par l'intérêt qu'on prend à ce grand homme, et l'avidité du public à recueillir et à s'entretenir de tout ce qui le concerne, il faut réformer l'inexactitude de quelques faits précédens.

Depuis l'alarme donnée dans tout Paris sur l'accident grave de M. de Voltaire, plusieurs prêtres s'étaient déjà présentés chez lui sans une sorte de succès; lorsque M. Tronchin qui, quoique protestant, est fort religieux à observer les devoirs de sa profession, se crut obligé de faire connaître au malade le danger de son état : afin de mieux frapper son imagination, qu'il voulait ébranler pour s'en rendre le maître, et le réduire au repos absolu dont il avait besoin, il se servit d'expressions emphatiques, dont on a vu un échantillon dans le bulletin du journal de Paris, n.° 51 : il lui dit entr'autres choses qu'il devait toujours voir, comme Damoclès, une épée suspendue sur sa tête, ne tenant qu'à un fil. Cette menace répandit la terreur dans l'âme du philosophe, et c'est alors qu'arriva l'abbé Gauthier.

Celui-ci était envoyé par l'abbé l'Attaignant, le fameux chansonnier, vieux pécheur, un des pénitents convertis par cet enthousiaste; il était encore tout radieux d'avoir regagné au giron de l'église l'abbé de Villemesens. Il entra chez M. de Voltaire tout triomphant; il se jeta à ses genoux; il lui dit qu'il était un envoyé de Dieu, qu'il venait le conjurer de profiter du peu de jours qui lui restaient pour se repentir de ses erreurs, et songer à la grande affaire de son salut. Celui-

ci, membre de l'académie française, gentilhomme ordinaire du roi, sur qui le clergé et la cour avaient les yeux ouverts, craignant de faire un éclat scandaleux, craignant la mort, affaibli par son hémorrhagie, par une saignée, par le lit, par une diète austère, encore tout ému de l'effrayant pronostic de M. Tronchin, se trouva pris, et se mit en devoir de satifaire aux ordres du ciel, que ce prêtre lui signifiait d'un ton si imposant.

Cependant le curé de Saint-Sulpice, averti de son côté, et qui ignorait la démarche de l'abbé Gauthier, arriva et trouva mauvais qu'on l'eût devancé; il fit des reproches à l'enthousiaste, à qui M. l'archevêque a défendu vraisemblablement de mettre la faulx dans la moisson d'autrui : l'abbé Gauthier n'a pas reparu chez M. de Voltaire; mais le pasteur est revenu tous les jours jusqu'au vendredi exclusivement, et jeudi surtout il est resté plus de deux heures dans la maison.

M. le marquis de Villette, excédé de voir son hôtel en proie aux gens d'église, et de tous les propos qu'ils occasionnaient dans Paris, ne pouvant faire gauchir le docteur Tronchin dans son avis, imagina avoir recours au docteur Lorry, médecin, voyant aisément couleur de rose, petit-maître, homme d'esprit, dont il espérait plus aisément tirer parti : en effet celui-ci plus docile à rassurer M. de Voltaire, lui a dit que sa guérison était entre ses mains, et pour rallentir l'ardeur des prêtres est convenu, non de donner aucune signature qui le compromît par un avis raisonné, mais de se laisser écrire par le marquis de Villette un billet qu'on publierait dans le *Journal de Paris*, n.° 64, duquel on

pût s'autoriser, afin de répandre l'espoir d'une convalescence prochaine. Tel en est le dessous de cartes. On passe sur le différend de M. le marquis de Villette avec M. Tronchin, relatif à la fermeté de celui-ci ; sur celle de madame Denis avec le marquis, aussi à l'occasion du docteur Lorry, appelé sans la participation de M. de Voltaire : toutes ces tracasseries de l'intérieur sont faites pour y rester. Au surplus, il y a un mieux marqué dans l'état du malade.

— 8. Les propos de M. de Voltaire au docteur Lorry, lors de l'apparution de ce médecin, confirment bien que ce philosophe n'avait pas la tête à lui toute entière; il fut le premier à lui apprendre qu'il s'était confessé ; s'aperçevant que le docteur mécréant faisait un sourire de pitié, plus que d'approbation : « Vous me » croyez donc bien impie, continue le malade ». L'autre, servi par sa mémoire, qui lui fournit en ce moment un vers de citation heureuse, lui répondit :

Vous craignez qu'on l'ignore, et vous en faites gloire.

« Au reste, reprit M. de Voltaire, je ne veux pas » qu'on jette mon corps à la voirie. Tout cela me déplaît » fort : cette prétraille m'assomme ; mais me voilà entre » ses mains, il faut bien que je m'en tire. Dès que je » pourrai être transporté, je m'en vais ; j'espère que » leur zèle ne me poursuivra pas jusqu'à Ferney : » si j'y avais été, cela ne se serait pas passé » ainsi ».

C'est avec cette conversation qu'il a éconduit M. Lorry,

dont l'avis était au surplus qu'on le substantât davantage. La nuit du jeudi au vendredi ayant été bonne, le crachement de sang ayant cessé, M. Tronchin, toujours en possession de la confiance du vieillard, lui a permis de manger un œuf : il a fait supprimer les tisanes, et y a substitué de l'eau et du vin ; ce qui l'a ranimé : les idées dramatiques sont revenues, et il a renvoyé vendredi madame Denis, sa nièce, chez M. le maréchal de Richelieu, vraisemblablement pour enjoindre aux comédiens de s'occuper de sa tragédie, qu'on aurait enterrée avec lui, car on la dit très-froide.

Tout considéré jusqu'ici, ce que le curé a tiré de mieux de M. de Voltaire, ce sont, à ce qu'on assure, des aumônes très-abondantes pour les pauvres de sa paroisse : voilà le rôle du pasteur fini, à moins qu'il ne revienne quelque crise.

— 8. Épitaphe de M. l'abbé Terray, enterré à sa terre de la Motte, suivant ses dernières volonté :

Le grand abbé Terray, le dieu de la finance,
L'étalon des putains, le bourreau de la France,
Est donc enfin trépassé!
Ce prêtre a tellement toujours aimé la cotte,
Que, pour dernier asile, il a choisi la Motte.
Requiescat in pace.

— 9. Dès le vendredi soir, M. de Voltaire a soupé avec des œufs brouillés, et le lendemain il s'est mis à table avec tout le monde, mais en robe de chambre, qu'il n'a point quittée depuis qu'il est arrivé : la tête est revenue, il a repris sa fermeté, il est resté enfermé

avec son secrétaire, et lui a dicté beaucoup de lettres : tout cela fait présumer qu'on s'était trompé sur la nature de l'accident de ce vieillard, aussi étonnant au physique qu'au moral, et que le sang qu'il a rendu ne venait pas de la poitrine.

Sa confession a roulé sur deux points : sur une rétraction de ses ouvrages, qu'il a prétendu n'être pas obligé de faire, parce qu'il ne pouvait désavouer ce qu'il n'avait jamais avoué et sur sa foi. Les prêtres se vantent qu'à cet égard il en a donné une profession par écrit, qui est entre les mains de M. l'archevêque, et dont on dira sans doute, comme Ninon de sa promesse à son amant : *Le bon billet qu'a la Châtre!* Les gens de sa maison assurent que c'est pour la neuvième fois de sa vie qu'on le voit se confesser en pareilles circonstances.

Quoiqu'il en soit, au lieu de remarquer dans la maison la joie que devrait y répandre sa convalescence, on n'y observe qu'une consternation générale, et ses valets même semblent honteux de la pusillanimité que leur maître vient de montrer. M. le marquis de Condorcet, M. d'Alembert, et autres philosophes, sont venus le gourmander fortement, et lui-même demande à tout le monde ce qu'on pense dans Paris de sa confession? Son refrain ordinaire est qu'il ne voulait pas que son corps fût jeté à la voirie.

Cette première honte bue, il ne parle plus de partir, et ne songe qu'à sa tragédie, qu'il veut faire jouer avant Pâques.

— 11. Les partisans de M. de Voltaire, ne pouvant

nier sa confession, trop répandue dans le public, cherchent aujourd'hui à effacer les impressions fâcheuses qui en pourraient résulter, en la faisant envisager comme un acte dérisoire : pour preuve, ils en rapportent cette phrase remarquable, au curé, l'exhortant à rentrer au giron de l'église : *Vous avez raison, monsieur le curé, il faut mourir dans la religion de ses pères. Si j'étais aux bords du Gange, je voudrais expirer une queue de vache à la main*

Voici sa déclaration de foi : « Je soussigné, déclare » qu'étant attaqué depuis quatre jours d'un vomissement de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et » n'ayant pu me traîner à l'église, M. le curé de Saint-» Sulpice ayant bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres » celle de m'envoyer M. l'abbé Gauthier, prêtre, je me » suis confessé à lui ; et que si Dieu dispose de moi, je » meurs dans la sainte religion catholique, où je suis » né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera » pardonner toutes mes fautes ; et que si j'ai scandalisé » l'église, j'en demande pardon à Dieu et à elle. » (*Signé*) *Voltaire*. Le 2 mars 1778, dans la maison de » M. le marquis de Villette, en présence de M. l'abbé » Mignot, mon neveu, et de M. le marquis de Villevielle, » mon ami. »

Le mardi matin, il s'est fait dans le salon une répétition de sa tragédie ; mais il a eu la douleur de n'y pouvoir assister ; la toux le fatiguant trop la nuit, on avait été obligé de le lever ; et s'étant recouché, le médecin avait exigé qu'il restât au lit, et même les rideaux fermés, afin de lui éviter l'envie de parler aux personnes qui seraient dans sa chambre ; mais il

faudrait lui lier la langue, et il dit toujours quelque chose.

Ce qui le fâche le plus, c'est la crainte de ne pouvoir assister à la première représentation d'*Irène*. Le docteur Tronchin s'y oppose ; mais ceux qui s'embarrassent peu des suites, l'encouragent à cette démarche, dont il aurait la plus grande envie.

Sa rechûte lui a fait revenir la desir de s'en aller dès que sa pièce aura été jouée, et qu'on pourra l'embarquer avec sureté. Pressé par ses amis et ses admirateurs de se fixer à Paris, ou du moins d'y avoir un domicile, il avait voulu louer l'hôtel que quitte le comte d'Hérouville, faubourg Saint-Honoré. Cet hôtel, qui donne sur les Champs-Élysées, lui convenait à tous égards ; outre un jardin magnifique qui y est attaché, outre un bon air et une vue étendue dont il aurait joui, il aurait eu la facilité de se dérober au tumulte de sa maison et de Paris ; et d'aller à pied ou en carosse se promener dans le Cours ; ce qui lui aurait fait retrouver son habitude d'aller tous les jours, lorsque le tems le permettait, rêver pendant quelques heures dans ses bois à Ferney.

La maladie, les tracasseries qu'il a éprouvées, et peut-être des ordres supérieurs, lui ont ôté ce projet, qui reviendra sans doute s'il n'y a point d'obstacle, et s'il jouit du triomphe qu'il espère pour sa tragédie. Il a toujours été fort capricieux, et l'âge, les infirmités et la flatterie ne l'ont pas guéri de ce défaut.

— 13. On parle beaucoup d'une aventure arrivée au bal de l'Opéra, le mardi-gras, qui concerne M. le

comte d'Artois et madame la duchesse de Bourbon ; elle est si grave, qu'on ne peut la rapporter que lorsqu'elle aura été constatée indubitablement.

— 13. M. de Voltaire a passé encore une mauvaise nuit du mardi au mercredi, et il a rendu beaucoup de sang clair, qu'on juge être de la poitrine. Le docteur Tronchin lui a ordonné le lait d'ânesse. On fait bonne contenance dans la maison pour éviter un nouvel esclandre de la part des prêtres ; mais on est inquiet, et la famille s'y rassemble assidument et ne désempare pas. Comme il avait pour usage de refaire ou de revoir son testament tous les mois, afin de contenir les aspirans en haleine, on craint que la foule n'en augmente dans ce pays-ci, et l'on ne veut pas laisser enlever un aussi bon héritage.

Comme il n'y a pas moyen de le rendre docile à l'égard du repos, de la tranquillité et du silence, on a pris le parti de ne le plus tourmenter là-dessus. Madame Vestris est venue prendre ses avis sur certains endroits de son rôle ; mais il n'a pas voulu la voir, et il a dit qu'il laissait ce soin-là à madame Denis ; et, sur ce qu'on lui représentait la nécessité d'une répétition générale dans sa maison, pour lui rendre compte à mesure des choses qui méritaient des observations. *Pourquoi faire*, a-t-il répondu, *voulez-vous que je fasse venir ici les comédiens pour me jeter de l'eau bénite ?* Il était dans sa pusillanimité ce jour-là, et ne semblait plus se souvenir de sa pièce : il déclarait surtout qu'il n'y assisterait pas : il renvoya à madame Denis tous ceux qui lui demandaient des billets. La veille il ne devait en distribuer que vingt-quatre ; il est question aujourd'hui de cent cinquante : le

jour de la première représentation d'*Irène* est fixé jusqu'à présent à lundi.

Mademoiselle la chevalière d'Eon est venue hier pour voir M. de Voltaire, et l'arrivée de cette fille célèbre n'a pas excité moins de curiosité que le vieillard qu'elle visitait ; tous les domestiques, ou plutôt toute la maison, s'est rangée sur son passage pour la contempler : elle avait l'air honteux, en quelque sorte, son manchon sous le nez, et le regard en dessous : elle est restée peu de tems, et l'on a su que sa visite n'était qu'une suite de l'invitation, que lui avait faite le philosophe, de lui procurer le plaisir de son entrevue.

— 14. Jeudi, M. de Voltaire était affaissé, et ceux qui le voyent habituellement l'ont trouvé plus changé en quatre jours, qu'il n'avait paru l'être en quatre ans. Il disait à ceux qui venaient le voir : *Voltaire se meurt ; Voltaire crache du sang.* Il n'avait pas encore commencé le lait d'ânesse, et prenait du café avec très-peu de lait. La consternation était extrême dans toute la maison ; madame Denis pleurait. Cependant, pour en imposer à l'extérieur, monsieur et madame de Villette ont affecté de se montrer à l'Opéra.

L'Académie, instruite de la rechute de ce membre précieux, a envoyé une députation, ce jour-là même, chez M. de Voltaire, pour lui témoigner l'intérêt qu'elle prenait à son état : elle s'y est rendue dans le carrosse du prince de Beauvau ; mais n'a pu être admise chez le malade, qui reposait.

Il n'est question que d'*Irène*, et c'est à qui se pour-

voira pour assister à la première représentation de cette tragédie. On variait sur la place qu'y occuperait l'auteur. Les uns le mettaient dans un fauteuil sur le théâtre, pour que le public pût le contempler à son aise : les autres lui faisait l'honneur de l'admettre dans la loge de la reine, où il serait derrière S. M. Des gens plus sages le plaçaient dans celle des gentilshommes de la chambre. Il paraît aujourd'hui impossible que le moribond jouisse de ce triomphe ; ce qui rallentirait l'ardeur de quantité de curieux, plus empressés de voir le poëte que sa tragédie, si son état était bien constaté, et qu'on désespérât de jouir du spectacle de sa personne.

— 14. L'anecdote concernant madame la duchesse de Bourbon et M. le comte d'Artois fait tant de bruit, est attestée par tant de bouches qu'on ne peut se refuser à la croire. C'est au bal du mardi gras à l'opéra que s'est passée l'aventure.

Il faut savoir avant qu'une jeune madame de Canillac, très-jolie personne, attachée lors de son mariage à madame la duchesse de Bourbon, avait plu au prince ; que la princesse, indignée que son auguste époux eût ainsi une intrigue sous ses yeux, témoigna son mécontentement à madame de Canillac, ce qui obligea celle-ci à se retirer. Depuis elle a plu au comte d'Artois, et ce prince, masqué, lui donnait la main au bal. Elle fit connaître la duchesse de Bourbon à S. A. R., qui, la tête un peu chaude de vin, à ce qu'on assure, lui dit : « Je vais vous » venger », et effectivement entreprit le masque qui conduisait la princesse. C'était précisément le beau-

frère de madame de Canillac. Il supposa que sa dame était une fille de la plus mauvaise espèce, et se lâcha en conséquence en propos outrageans. La duchesse furieuse, ne sachant absolument à qui elle avait affaire, voulut le voir en levant la barbe du masque du comte. Celui-ci bouillant de colère prit le masque de la duchesse à deux mains, et le lui brisa sur le visage. Elle avait reconnu l'altesse royale, et croyant ne pas l'être avait jugé de la prudence de laisser tomber cela. Malheureusement le comte d'Artois s'en est vanté; alors toute la branche de Condé a pris fait et cause, et les princes ont été demander satisfaction au roi de l'insulte. S. M. a répondu que son frère était un étourdi; mais il n'a encore fait aucune réparation, ce qui désole la maison de Condé. Madame la duchesse de Bourbon ne sort plus depuis ce tems, et le prince son époux est allé trouver M. de Maurepas, lui a remis son *Mémoire au roi*, et lui a ajouté que si S. M. ne jugeait pas à propos de lui donner satisfaction, il regarderait ce refus comme une permission de la prendre lui-même. On ne doute pas que la branche d'Orléans, dont est issue madame la duchesse de Bourbon, puisqu'elle est sœur du duc de Chartres, n'intervienne aussi.

— 15. Jeudi, jour où M. de Voltaire avait perdu toute sa vivacité, M. le marquis de Villevielle, ami intime du philosophe, par zèle pour sa personne, et voulant le ranimer avec un remède violent sans doute, mais tel qu'il le jugeait nécessaire, lui apporta des vers contre *Irène*. M. de Voltaire les lut, et les lui rendit sans dire mot, sans annoncer aucune sensibilité, ce qui déplut aux

spectateurs et les affligea : ils le jugèrent bien malade.

Comme madame la marquise de Villette, associée aujourd'hui à la célébrité de M. de Voltaire son protecteur, joue un grand rôle, et qu'il court beaucoup de relations fausses sur sa naissance, sa personne et son impatronisation chez le vieillard de Ferney, il est bon de constater les détails de cette anecdote d'une façon certaine.

Madame de Villette de Varicourt en son nom est fille d'un officier des gardes du corps, peu à l'aise, et ayant douze enfans. Il était question de faire religieuse cette jeune personne, dont la famille n'avait aucun espoir de la marier. Mademoiselle de Varicourt, instruite de la bienfaisance de M. de Voltaire, se servit de son esprit pour lui écrire une lettre très-bien tournée, où elle se plaignait de son fâcheux destin. Touché de cette épître, il va trouver madame Denis ; il dit qu'il *fallait arracher au diable cette âme qu'on prétendait donner à Dieu*, et il engagea sa nièce à proposer à la famille de mademoiselle de Varicourt de permettre que celle-ci vînt passer quelque tems à Ferney. La jeune personne s'y est si bien conduite qu'elle y a acquis le surnom de *Belle* et *Bonne*, ce qui a déterminé M. le marquis de Villette à en faire la fortune en l'épousant.

— 15. Il n'y a pas long-tems que M. de Voltaire, quoique malade, se mêlait encore de l'intérieur de son ménage. Il était question d'une couverture qu'il voulait donner à sa garde. Le marchand, venu de loin, la

laissait à 17 liv. au philosophe, qui n'en offrait que 15. Celui-ci n'a pas voulu augmenter, et a forcé le vendeur à se retirer, jurant comme un démon qu'on l'ait fait perdre sa peine et son tems. Ces petits détails, indignes d'être rapportés dans tout autre cas, servent ici merveilleusement à établir le caractère constant de ce grand homme, mélange d'opposés si inconcevables!

Le lait d'ânesse n'a pas réussi le premier jour; il y a eu une consultation de médecins, qui ont déterminé de le lui faire quitter. Il est moins mal, les crachats ne sont plus que teints; mais l'abattement est toujours le même. C'est madame Denis qui veille uniquement au succès de la pièce. Il y a eu samedi une répétition générale, où elle a présidé.

M. de Voltaire, sans doute par une fantaisie de malade, voulait que l'on mît sur l'affiche d'annonce d'*Irène*, au lieu de ces mots sacramentaux : *Les comédiens Français ordinaires du roi. . . Le Théâtre Français donnera*, etc. Le sieur Molé est venu vendredi de la part de sa troupe représenter au poëte que ce changement ne dépendait pas d'eux; mais il n'a pu être admis en sa présence, et sa nièce s'est chargée de lui faire entendre raison.

On était curieux de savoir comment M. de Voltaire, très-mécontent de l'ingratitude du comte de Morangiés, pour la défense duquel il s'était si mal-adroitement compromis, recevrait cet ancien client : on a su qu'il s'était présenté à la porte, mais n'avait pas été admis.

— 16. Le roi, craignant les suites de la vengeance que respirait la maison de Condé, et même toutes les branches des princes du sang, avait ordonné au chevalier de Crussol, un des capitaines des gardes du comte d'Artois, de ne pas le quitter. Ce prince a enfin senti son tort; il a consenti à faire à madame la duchesse de Bourbon une réparation convenable, en déclarant qu'il n'avait jamais eu intention de l'insulter, et qu'il ne la connaissait point au bal. Cette satisfaction a eu lieu hier à Versailles, en présence de toute la famille royale d'une part, et des princes du sang de l'autre. Cet aveu était d'autant plus humiliant que c'était chez madame Jules de Polignac, la favorite de la reine, que le comte d'Artois s'était vanté de l'insulte, parce qu'il savait bien que S. M. n'aime pas madame la duchesse de Bourbon.

— 17. La scène de réconciliation ne pouvant avoir lieu à l'égard du duc de Bourbon, ce prince, dans l'entrevue à Versailles, par un geste d'appel, a fait connaître formellement son mécontentement au comte d'Artois. Son altesse royale s'est enfin rendue à l'avis de son conseil, et même aux insinuations du chevalier de Crussol, son capitaine des gardes, qui, en lui annonçant l'ordre reçu du roi de veiller à la garde de la personne de son maître, et de ne pas le quitter d'un instant, ajouta.... *Mais si j'avais l'honneur d'être le comte d'Artois, le chevalier de Crussol ne serait pas vingt-quatre heures mon capitaine des gardes.*

Le dimanche ce prince a fait savoir au duc de Bourbon, ou par une lettre ou par un tiers, qu'il se prome-

nerait le lundi matin au bois de Boulogne. Le dernier s'y est rendu dès huit heures ; mais le premier n'est arrivé qu'à dix. Ils se sont écartés, et seuls ils ont commencé un combat en chemise, dont beaucoup de gens ont été témoins. Il a duré six minutes, et cependant avec tant d'égalité et d'adresse, sans doute, qu'il n'y a pas eu une goutte de sang répandu. Alors le chevalier de Crussol est intervenu, et leur a ordonné de la part du roi de se séparer. Ils se sont embrassés : dans l'après-midi M. le comte d'Artois est venu voir madame la duchesse de Bourbon.

Pendant le combat on avait fermé les portes du bois de Boulogne ; mais il était déjà rempli de monde. Le duc de Chartres était occupé à tracer un emplacement, dans la plaine des Sablons, pour une course lorsqu'on le lui a appris, et M. le duc d'Orléans faisait une répétition de comédie avec madame de Montesson.

Cette nouvelle s'est bientôt répandue dans Paris. Madame la duchesse de Bourbon, qui n'avait reçu personne jusque-là, et faisait prendre du suisse par écrit, contre l'étiquette, tous les noms de ceux qui venaient, est sortie de sa retraite, et s'est montrée à la comédie française, où tout le spectacle l'a applaudie avec des battemens de mains si longs, si généraux et si marqués qu'elle en a versé des larmes d'attendrissement. Un tel enthousiasme doit surtout s'attribuer au propos de cette altesse au roi, répandu dans le public. On rapporte qu'elle a dit à S. M. qu'elle demandait moins une réparation comme princesse que comme femme et citoyenne,

dont la plus infame devait être respectée partout, et principalement sous le masque.

La reine est venue avec Madame quelques minutes après. S. M. n'a été applaudie que faiblement en comparaison de madame de Bourbon : on a su que la reine avait déclaré ne vouloir pas se mêler de la querelle.

Le duc de Bourbon et le prince de Condé sont arrivés à leur tour pour recueillir les hommages du public. A peine ont-ils paru derrière madame la duchesse de Bourbon que les battemens de mains ont recommencé plus fortement, accompagnés d'exclamations de *bravo!* de *bravissimo!* qui ont comblé le père et le fils.

Monsieur a fait peu de sensation, et le comte d'Artois, arrivé le dernier, n'a recueilli que des battemens de mains de décence, et dont le grand nombre, ne provenant que du parterre, semblait mendié.

La reine a témoigné beaucoup d'humeur pendant tout le spectacle.

La tragédie finie, M. le duc de Bourbon s'est transporté à l'opéra, qui durait encore. Les claquemens, les *bravo!* les *bravissimo*, ont repris à ce spectacle, et ont complété la satisfaction du prince.

M. le duc de Chartres ne s'est pas montré à la comédie ; il craignait de n'y pas jouer un beau rôle. Le public a été indigné d'apprendre que, depuis l'aventure de sa sœur, il eût continué à vivre avec le comte d'Artois dans la même intimité, et qu'il se fût montré avec lui à la chasse.

On a caractérisé les principaux personnages, figurant dans cette grande scène, par les quatre vers suivans, historiques et sans aucune poésie.

Bourbon, se tait et se lamente;
L'époux, menace et se présente;
D'Artois, se vante, et puis mollit;
De Chartres, rit et s'avilit.

— 18. Malgré les éloges outrés prodigués à M. de Voltaire, par les journalistes et par ses adulateurs, à l'occasion de sa tragédie d'*Irène*, l'impartialité veut qu'on assure que les deux premiers actes ont été reçus avec de sincères applaudissemens, et sont en effet semés de beaux traits; mais que les trois derniers, absolument vides, sont glacials. Il y a dans l'ensemble quelques scènes nobles; il y a des morceaux de sensibilité; mais rien de vraiment tragique, rien de cette éloquence vigoureuse, dont on trouve tant d'exemples dans *OEdipe*, *Alzire*, *Mahomet*, etc. Quant au dialogue, il est lâche, diffus, bavard, et plein de répétitions. Les caractères sont ce qu'il y a de mieux. On les a trouvés assez bien frappés, vrais et soutenus; mais ils ne se développent guère qu'en paroles, la pièce étant presque tout à fait dénuée d'action. En un mot; elle ne peut que grossir le nombre des dernières pièces médiocres de l'auteur.

— 19. M. le comte d'Artois est exilé par le roi à Choisy, et M. le duc de Bourbon à Chantilly.

— 20. On a fait sur la confession de M. de Vol-

taire une Épigramme gaie, attribuée à M. de la Louptière.

Epigramme sur la confession de M. de Voltaire.

Voltaire et Lattaignant, d'humeur encor gentille,
Au même confesseur ont fait le même aveu;
En tel cas, il importe peu
Que ce soit à Gauthier (1), que ce soit à Guarguille :
Mons Gauthier, cependant, nous semble bien trouvé;
L'honneur de deux cures semblables
A bon droit était réservé
Au chapelain des incurables.

On répand aussi une chanson, en treize couplets, sur les treize fêtes supprimées, où l'on plaisante, avec une grande irrévérence sur les saints, déjà si maltraités par monseigneur l'archevêque.

Chanson sur la réforme des treize fêtes.

Air : *De la Madeleine.*

Je vais vous conter, mes amis,
L'article du journal céleste :
Un ange en mes mains l'a remis;
C'est un des anges les plus prestes :

(1) L'abbé Gauthier, le confesseur de M. de Voltaire, a converti l'abbé de Lattaignant, et est chapelain des incurables.

Il est daté du mercredi,
Il l'eut jeudi, vint vendredi,
Et me le donna samedi.

Il me dit : J'arrive des cieux;
Ah! c'est un bacchanal énorme;
On voit mille séditieux,
Au sujet de cette réforme.
Les saints qui s'y trouvent compris,
Grands et petits, (*Bis.*)
Font les diables en Paradis.

Chez les plus grands des tout-puissans,
On vit douze saints d'une bande,
Suivis de milliers d'*Innocens*,
Faisant tous la même demande :
Mathias crie en vain : Jésus!
Par quel abus (*Bis.*)
Paris ne nous fête-t-il plus?

Les deux *Jacques* veulent parler,
La rage leur ferme la bouche :
Ils ne peuvent que brédouiller.
Après un silence farouche,
Ils sont réduits à bégayer,
A supplier (*Bis.*)
Qu'on change le calendrier.

Laurent, sur son gril attaché,
Gémit d'un si triste salaire;
Barthélemi, tout écorché,
Voudrait que ce fût à refaire;

Il jure, en jetant les haut cris,
Qu'à pareil prix, (*Bis.*)
Il n'y sera jamais repris.

Que l'on me chomme, dit *Mathieu*,
Ou pour les humains je ne bouge.
Saint *Michel* crie au fils de Dieu :
Je veux qu'on me récrive en rouge;
Moi, qui piétinais sur Satan,
Monsieur saint *Jean*, (*Bis.*)
A bien sa fête une fois l'an.

Philippe et Judes, en courroux,
Coadjuteurs en survivance,
N'en sont plus humbles ni plus doux,
Étalent autant d'arrogance.
Christophe, bien moins désolé,
Dit, essoufflé : (*Bis.*)
Je ne serai point persifflé.

De monseigneur, pauvre patron,
Gros butor, infâme faux frère,
Penses-tu voir long-tems ton nom
Subsister en gros caractère?
Elie ici sans abus
Seras exclus, (*Bis.*)
Répliquent mutins en chorus.

Faisons mieux, ne souffrons jamais
Que nos noms soient en jours ouvrables,
On nous prendrait pour des benêts,
Nous devons être inébranlables:

Chers confrères, pour seul moyen,
Tenons-nous bien (*Bis.*)
Et nous pourrons ne perdre rien.

Dans ce tems l'Éternel entra;
Il demanda: Qui vous désole?
On croirait être à l'Opéra;
On n'entend pas une parole :
Au lieu de saints, je vois des fous;
Mais qu'avez-vous, (*Bis.*)
Pour troubler la paix de chez nous?

Simon commence à pérorer,
Et se plaint que Beaumont l'abhorre;
On entend *Marcel* murmurer :
Martin veut qu'on le déshonore :
Un autre accourt tout effaré;
C'est saint *André*, (*Bis.*
Jurant comme un déséspéré.

Saint *Thomas* dit : Sans me vanter,
Je crois bien en valoir un autre;
Monsieur saint *Denis* va rester,
Parce qu'il fait le bon apôtre;
Ce saint, quoique décapité,
En vérité, (*Bis*)
Est le saint le plus entêté.

Paix! répond la Divinité,
Où je vous enverrai tous paître;
Parce que vous avez été,
Vous prétendez donc toujours être.

Rien n'est de toute éternité,
La vanité, (*Bis.*)
Sied mal avec la sainteté.

— 21. M. de Voltaire s'étant excédé de travail le dimanche, où il avait travaillé douze heures sans interruption, eut une fort mauvaise nuit, et toutes les louanges que ses adulateurs lui prodiguèrent, au retour de la comédie, ne purent calmer son fâcheux état. Il pouvait s'appliquer cette fameuse sentence d'un père de l'église, sur la futilité des réputations de tant d'hommes célèbres et immortalisés dans ce bas monde, lorsqu'ils brûlent en enfer : *Laudantur ubi non sunt, Cruciantur ubi sunt.* L'anecdote, qui l'aurait fait tressaillir de joie, s'il n'eût pas été si souffrant, c'était le spectacle de la reine, le crayon à la main, semblant écrire les plus beaux vers de la pièce. On s'est imaginé que c'était surtout ceux relatifs à Dieu et à la religion, dont le poëte parle avec beaucoup d'édification, ce qui fit crier un plaisant : *On voit bien qu'il a été à confesse.* Quoi qu'il en soit, on a présumé que S. M. voulait les citer au roi ; pour justifier, sur ses vrais sentimens, ce coryphée de la philosophie, si décrié par les prêtres, si redoutable au clergé.

Le mardi et le mercredi, le philosophe n'a pas été encore bien. On a refusé tout le monde, même le directeur général des finances, qui s'était dérobé un moment à ses importantes occupations pour le visiter ; et même M. le comte d'Argental, son ami de cinquante ans, son confident, son maître en poli-

tique, dont la conversation avait jusques-là charmé le malade.

A la fin de la seconde représentation d'*Irène*, le parterre demanda des nouvelles du poëte, et l'acteur qui annonçait, donna des paroles consolantes.

Le jeudi, M. de Voltaire est ressuscité pour la troisième fois : il a reçu du monde, entr'autres le duc de Prâslin ; il a acheté des chevaux ; et parle de se promener. Il est comme les marins, qui, pendant la tempête, promettent de ne plus quitter le port, et se rembarquent bientôt après : il ne songe plus à partir, et a peine à s'arracher à ce pays-ci, surtout au moment où on l'embaume plus fortement que jamais de l'encens le plus flatteur, où on lui fait accroire que sa tragédie restera au théâtre et fera époque.

— 22. Comme M. le duc de Chartres a joué un fort vilain rôle dans l'affaire des princes, on a dit qu'il n'y avait que lui qui fût sorti blessé du combat. On attribue à son ambition la neutralité qu'il a gardée. Son desir de figurer dans la marine lui a fait sacrifier les intérêts de sa sœur. Il disait, pour s'excuser, que madame la duchesse de Bourbon n'était ni sa fille ni sa femme ; et c'est sur ce propos, qu'il a été refusé au palais Bourbon, lorsqu'il est venu la voir. Ses courtisans prétendent que le roi l'avait prié de ne pas discontinuer de vivre en intimité avec le comte d'Artois, afin de le ramener à la raison, à l'ordre et aux procédés nécessaires. S. M. craignait de se compromettre en haranguant son frère, et que la vivacité de cette altesse royale ne l'obligeât de la punir plus sévèrement. Le monarque attendait

davantage des bons offices du compagnon des plaisirs du comte d'Artois. Le public, qui ne sait point toutes ces anecdotes, a jugé le duc de Chartres; et l'a blâmé ouvertement; en sorte qu'il faudra quelque tems pour qu'il regagne son affection.

— 24. Lundi 16, jour de la premiere représentation d'*Irène*, pendant qu'on jouait cette tragédie, dès le second acte, un messager fut député de la Comédie pour annoncer à M. de Voltaire la faveur qu'elle prenait; après le quatrième, un second vint avec ordre de pallier le froid presque général dont on avait reçu le troisième et quatrième acte. A la fin du cinquième, M. Dupuy, le mari de mademoiselle Corneille, fut le premier à lui apprendre qu'*Irène* avait eu un succès complet.

Un ami, entré ensuite, trouva M. de Voltaire au lit, écrivant, enflé des éloges qu'il venait de recevoir, et mettant en ordre sa seconde tragédie d'*Agathocle*, pour la faire jouer de suite. Le philosophe affecta d'abord un grand flegme : il ne répondit au compliment autre chose, sinon ; *Ce que vous dites-là, me console; mais ne me guérit pas.* Cependant il voulut savoir quels endroits, quelles tirades, quels vers avaient fait le plus d'effet, et sur ce qu'on lui cita les morceaux contre le clergé comme ayant été fort applaudis, il fut enchanté de savoir qu'ils compenseraient la fâcheuse impression que sa confession avait produite dans le public.

Les jours suivans, plus de trente cordons bleus étant venus se faire inscrire chez lui pour le féliciter, l'illusion

du succès ne put que s'accroître, et ce qui y mit le comble, ce fut la députation de l'Académie française, le jeudi 19, pour l'assurer de la part que la compagnie prenait à son triomphe. Le poëte sortira d'autant moins de cette agréable erreur, que, pour ne pas la troubler, les journalistes ont reçu défense de parler de lui et de sa tragédie, à moins que ce ne soit pour louer.

Depuis ce tems, M. de Voltaire ne rêve que tragédie. Outre son *Agathocle*, on assure qu'il en a entrepris une troisième, et qu'il ne veut même plus s'occuper que de ce genre de travail. Il a chargé ses émissaires de répandre dans le public sa satisfaction, de l'assurer de toute sa reconnaissance, et de sa disposition sincère à venir lui-même faire ses remercîmens au parterre dès qne sa santé le lui permettra.

— 25. M. de Voltaire, ranimé par son amour-propre, exalté au plus haut degré, s'est trouvé en état de monter en voiture le samedi. Il s'est promené dans Paris, sous prétexte d'aller voir la place de Louis XV; et, les chevaux allant au pas, il a été suivi de tout le peuple et de beaucoup de curieux; ce qui lui formait un cortège et une sorte de triomphe.

Rentré chez lui, il a reçu une députation de la loge des *Neuf-sœurs;* elle s'était rendue à pied, au nombre d'environ quarante membres, suivie de plusieurs carrosses appartenans à quelques francs-maçons. C'est M. de la Lande, *le vénérable*, qui portait la parole. Ces messieurs sont tombés dans une veine heureuse : le vieillard était frais, gaillard; le grand air l'avait fortifié. Il a

paru très-aimable à l'assemblée. Ne se ressouvenant plus des formules, il a affecté de n'avoir jamais été frère, et il a été inscrit de nouveau : il a signé sur le champ les constitutions, et a promis d'aller en loge. M. de la Lande lui ayant nommé successivement les frères qui pouvaient en être connus, il a dit à chacun des choses obligeantes, relatives aux actions ou aux ouvrages propres à les caractériser.

L'après-midi l'humeur est revenue : il s'était engagé de louer un appartement voisin, il n'a pas eu de cesse que madame Denis n'eût fait retirer sa parole. Il a trouvé aussi que sa garde était trop jeune ; il a dit qu'il avait de la pudeur, qu'en mettant ses culottes et les ôtant, il pouvait faire voir bien des choses qu'on ne devait pas montrer à une *Agnès* de cet âge ; il en a voulu une canonique, et il a aujourd'hui une garde de quarante ans.

Le dimanche, il a eu un léger mouvement de fièvre. Le lundi, il s'est plaint de sa strangurie, c'est-à-dire, d'une difficulté d'uriner, qui a duré le mardi : il y avait de l'enflure ; mais tout cela n'inquiète plus, par la facilité merveilleuse avec laquelle il se tire des accidens les plus graves.

— 28. M. de Voltaire s'est habillé jeudi pour la première fois depuis son séjour ici, et a fait toilette entière. Il avait un habit rouge doublé d'hermine, une grande perruque à la Louis XIV, noire, sans poudre, et dans laquelle sa figure amaigrie était tellement enterrée, qu'on ne découvrait que ses deux yeux, brillans comme des escarboucles. Sa tête était surmontée

d'un bonnet carré, rouge, en forme de couronne, qui ne semblait que posé. Il avait à la main une petite canne à bec de corbin ; et le public de Paris, qui n'est point accoutumé à le voir dans cet accoutrement a beaucoup ri. Ce personnage, singulier en tout, ne veut sans doute avoir rien de commun avec la société ordinaire.

La gaieté intarissable de ce vieillard, est revenue, et les bons mots recommencent à couler.

L'autre jour, madame de la Villemenue, vieille coquette, qui desire encore plaire, a voulu essayer ses charmes surannés sur le philosophe; elle s'est présentée à lui dans tout son étalage, et prenant occasion de quelques phrases galantes qu'il lui disait, et de quelques regards qu'il jetait en même tems sur sa gorge, fort découverte : *Comment*, s'écria-t-elle, *M. de Voltaire, est-ce que vous songeriez encore à ces petits coquins-là ? — Petits coquins*, reprend avec vivacité le malin vieillard, *petits coquins, madame ; ce sont bien de grands pendars.*

— 31. Une scène assez plaisante s'est passée avant-hier aux Champs-Elysées, ou plutôt à la place de Louis XV, au sujet de M. de Voltaire. Un charlatan y était, cherchant à vendre de petits livres, où il enseignait des secrets de tours de cartes. *En voici un, messieurs*, disait-il, *que j'ai appris, à Ferney, de ce grand homme qui fait tant de bruit ici, de ce fameux Voltaire, notre maître à tous !*

Avril.

— 1^er^. M. de Voltaire, décidé à jouir du triomphe qu'on lui promettait depuis long-tems, est monté lundi dans son carrosse couleur d'azur, parsemé d'étoiles; peinture bizarre qui a fait dire à un plaisant que c'était le char de l'empyrée. Il s'est rendu ainsi d'abord à l'académie française, qui tenait ce jour-là son assemblée particulière. Elle était composée de vingt-deux membres. Aucun des prélats, ou abbés, ou membres du corps ecclésiastique, ses confrères, n'avait voulu s'y trouver ni adhérer aux délibérations extraordinaires qu'on se proposait.

Les seuls abbés de Boismont et Millot se sont détachés des autres; l'un comme un roué de la cour, n'ayant que l'extérieur de son état; l'autre comme un cuistre, n'ayant aucune grâce à espérer, soit de la cour, soit de l'église.

L'académie est allée au-devant de M. de Voltaire pour le recevoir. Il a été conduit au siége du directeur, que cet officier et l'académie l'ont prié d'accepter. On avait placé son portrait au-dessus de son fauteuil. La compagnie, sans tirer au sort suivant l'usage, a commencé son travail en le nommant, par acclamation, directeur du trimestre d'avril. Le vieillard étant en train allait causer beaucoup, lorsqu'on lui a dit qu'on s'intéressait trop à sa santé pour l'écouter, qu'on voulait le réduire au silence. En effet M. d'Alembert a rempli la séance par la lecture de l'*Eloge de Despréaux*,

dont il avait déjà fait part dans une cérémonie publique, et ou il avait inséré des choses flatteuses pour le philosophe présent.

M. de Voltaire a desiré monter ensuite chez le secrétaire de l'académie, dont le logement est au-dessus. Il est resté quelque tems chez lui, et s'est enfin mis en route pour se rendre à la comédie française. La cour, quelque vaste qu'elle soit, était remplie de monde qui l attendait. Dès que sa voiture, unique en son genre, a paru on s'est écrié : le voilà ! Les savoyards, les marchandes de pommes, toute la canaille du quartier s'étaient rendus là, et les acclamations, *Vive Voltaire*, ont retenti pour ne plus finir. Le marquis de Villette, arrivé d'avance, l'est venu prendre à la descente de son carrosse, dans lequel il était avec le procureur Glause; tous deux lui ont donné le bras, et ont eu peine à l'arracher de la foule. A son entrée à la comédie un monde plus élégant, et saisi du véritable enthousiasme du génie, l'a entouré, les femmes surtout se jetaient sur son passage et l'arrêtaient, afin de le mieux contempler. On en a vu s'empresser à toucher ses vêtemens, et quelques-unes arracher du poil de sa fourrure. M. le duc de Chartres n'osant avancer de trop près, n'a pas montré moins de curiosité que les autres.

Le saint, ou plutôt le dieu du jour, devait occuper la loge des gentilshommes de la chambre, en face de celle du comte d'Artois. Madame Denis, madame de Villette étaient déjà placées, et le parterre était dans des convulsions de joie, attendant le moment où le poëte paraîtrait. On n'a pas eu de repos qu'il ne se fût mis au

premier rang auprès des dames. Alors on a crié, *la Couronne*, et le comédien Brizard est venu la lui mettre sur la tête : *Ah, Dieu, vous voulez donc me faire mourir ?* s'est écrié M. de Voltaire, pleurant de joie et se refusant à cet honneur. Il a pris cette couronne à la main, et l'a présentée à *Belle* et *Bonne*. Celle-ci la refusait lorsque le prince de Beauvau, saisissant le laurier, l'a remis sur la tête du Sophocle, qui n'a pu résister cette fois.

On a joué la pièce, plus applaudie que de coutume, mais pas autant qu'il l'aurait fallu pour répondre à ce triomphe. Cependant les comédiens étaient fort intrigués de ce qu'ils feraient, et pendant qu'ils délibéraient la tragédie a fini, la toile est tombée, et le tumulte du parterre était extrême lorsqu'elle s'est relevée, et l'on a vu un spectacle pareil à celui de *la Centenaire*. Le buste de M. de Voltaire, placé depuis peu dans le foyer de la comédie française, avait été apporté sur le théâtre, et élevé sur un piédestal : tous les comédiens l'entouraient en demi-cercle, des palmes et des guirlandes à la main. Une couronne était déjà sur le buste ; le bruit des fanfares, des tambours, des trompettes avait annoncé la cérémonie, et madame Vestris tenait un papier qu'on a su bientôt être des vers que venait de composer M. le marquis de Saint-Marc. Elle les a déclamés avec une emphase proportionnée à l'extravagance de la scène. Les voici :

Aux yeux de Paris enchanté
Reçois en ce jour un hommage,

Que confirmera d'âge en âge
La sévère postérité.
Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
Pour jouir des honneurs de l'immortalité;
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter;
Il est beau de la mériter,
Quand c'est la France qui la donne !

On a crié *bis*, et l'actrice a recommencé. Après, chacun est allé poser sa guirlande autour du buste. Mademoiselle *Fanier*, dans une extase fanatique, l'a baisé, et tous les autres comédiens ont suivi.

Cette cérémonie fort longue accompagnée de *Vivat* qui ne cessaient point, la toile s'est encore baissée; et quand on l'a relevée pour jouer *Nanine*, comédie de M. de Voltaire, on a vu son buste à la droite du théâtre, qui y est resté durant toute la représentation.

M. le comte d'Artois n'a pas osé se montrer trop ouvertement; mais instruit de l'arrivée de M. de Voltaire à la comédie, il s'y est rendu incognito. M. de Voltaire étant sorti de sa loge pour prendre l'air, a été présenté à son Altesse, et eu l'honneur de lui faire sa cour.

Nanine jouée, nouveaux brouhahas, autre embarras pour la modestie du philosophe; il était déjà dans son carrosse, et l'on ne voulait pas le laisser partir; on se jetait sur les chevaux, on les retenait, on a entendu même de jeunes poëtes s'écrier qu'il fallait les dételer et se mettre à leur place pour reconduire l'Apollon mo-

derne : malheureusement il ne s'est pas trouvé assez d'enthousiastes de bonne volonté, et il a enfin eu la liberté de partir, non sans des *vivat*, qu'il a pu entendre encore du Pont-Royal, et même de son hôtel.

Telle a été l'apothéose de M. de Voltaire, dont mademoiselle Clairon avait donné chez elle un échantillon il y a quelques années, mais devenue un délire plus violent et plus général.

M. de Voltaire rentré chez lui a pleuré de nouveau, et a protesté modestement que s'il avait prévu qu'on eût fait tant de folies, il n'aurait pas été à la comédie.

Le lendemain on a vu chez lui une procession de monde qui est venu successivement lui renouveler en détail les éloges et les faveurs qu'il avait reçus en *chorus* la veille ; il n'a pu résister à tant d'empressement, de bienveillance et de gloire, et il s'est décidé sur le champ à acheter une maison pour se fixer à Paris.

— 6. Tout est mêlé d'amertume dans cette vie, et le plus beau triomphe est souvent accompagné d'humiliations : c'est ainsi que M. de Voltaire vient d'en éprouver plusieurs, dont la moindre serait propre à empoisonner le bonheur d'un homme qui a autant d'amour-propre.

1°. Le jour de son couronnement il savait que la reine était venue à l'opéra, mais avec le projet secret de passer incognito à la comédie française, et d'y recevoir sans affectation les hommages du Nestor de la littérature ; elle ne lui a pas donné cette satisfaction : on assure que dans sa loge elle a reçu un billet qui l'a détournée de

son premier dessein ; on prétend même qu'il avait été rendu en route à S. M.

2°. Son *Irène* a bien été jouée jeudi dernier à la cour ; mais on ne l'a pas fait avertir d'y venir, comme il s'en flattait, et comme la reine le lui avait fait espérer; mais le jour de la représentation, au débotté du roi, pendant que S. M. s'habillait pour le spectacle, on a entendu les courtisans perfides, pour plaire au monarque, qu'on sait ne point aimer M. de Voltaire, lui dénigrer d'avance la tragédie, et prématurer son ennui, qui ne s'est que trop manifesté.

3°. Enfin le vieillard de Ferney, qui en se repaissant de la fumée de la gloire, ne néglige point le solide, et veille à ses affaires en homme qui s'en occupe essentiellement, est allé l'autre jour chez un procureur au parlement, nommé Hureau, pour lui parler d'un procès dont celui-ci n'avait plus d'idée. Il a eu le dépit de voir ce suppôt du palais l'ignorer absolument, le traiter cavalièrement comme un client ordinaire, et l'obliger de décliner son nom, et il a dû juger que ce malheureux praticien vivait dans une telle indolence, qu'il ne savait pas seulement que M. de Voltaire fût à Paris. Il est vrai qu'à ce nom de M. de Voltaire, il a ouvert les yeux et les oreilles, que toute la maison en a bientôt retenti, et que la rumeur passant de bouche en bouche, le philosophe, en rentrant dans son carrosse, s'est vu assailli de toute la populace du quartier.

— 9. On a parodié les vers adressés à M. de Voltaire] M. de Saint-Marc, le jour de son couronnement,

et on les met dans la bouche de la France. On prétend que cette pièce est d'un soldat :

Je ne suis pas une infidèle,
O Français! je n'ai qu'un époux,
L'aimer est mon soin le plus doux,
Et ma tendresse est éternelle.
Pour partager mon cœur, il en est trop jaloux :
J'honore ce savant, sa gloire est immortelle ;
Mais quoiqu'il ait pu mériter,
La France n'a qu'une couronne,
C'est à Louis qu'elle la donne,
Lui seul est fait pour la porter.

— 10. Lundi, M. de Voltaire s'est trouvé assez vigoureux pour aller à pied de chez lui à l'Académie, et l'on juge combien il a fait courir de monde après lui.

Mardi matin, il s'est rendu à la loge des *Neufs Sœurs*, suivant la promesse qu'il en avait faite aux députés. La joie des frères leur a fait commettre quelques indiscrétions, en sorte que, malgré le mystère de ces sortes de cérémonies, beaucoup de circonstances de la réception de ce vieillard ont transpiré.

On ne lui a point bandé les yeux; mais on avait élevé deux rideaux à travers lesquels le vénérable l'a interrogé, et après diverses questions, il a fini par lui demander s'il promettait de garder le secret sur tout ce qu'il verrait, il a répondu qu'il le jurait, en assurant

qu'il ne pouvait plus tenir à son état d'anxiété, et pria qu'on lui fit voir la lumière. A l'instant, les deux rideaux se sont entr'ouverts ; et cet homme de génie est resté comme étourdi des pompeuses niaiseries de ce spectacle ; tant l'homme est susceptible de s'en laisser imposer par la surprise de ses sens ! On a remarqué même que cette première stupeur avait frappé le philosophe au point de lui ôter, pendant toute la séance, cette pétulance de conversation qui le caractérise, ces saillies, ces éclairs, qui partent si rapidement quand il est dans son assiette.

Au banquet, il n'a mangé que quelques cuillerées d'une purée de fèves, à laquelle il s'est mis pour son crachement de sang, et que lui a indiquée madame Hébert, intendante *des Menus*.

Il s'est retiré de bonne heure ; il s'est montré l'après-dînée, sur son balcon, au peuple assemblé ; il était entre M. le comte d'Argental et le marquis de Thibouville. Le soir, il est allé voir *la Belle Arsène*, chez madame de Montesson. Il a retourné hier jeudi à ce spectacle, où l'on a dû donner, en sa faveur, une seconde représentation de *l'Amant romanesque*, et y joindre *Nanine*.

— 13. M. de Voltaire a joui, jeudi, au spectacle de madame de Montesson, presque des mêmes honneurs qu'à la Comédie Française, le couronnement excepté : il a été accueilli de la manière la plus flatteuse par toutes les femmes et seigneurs de cette cour distinguée.

M. le duc de Chartres lui ayant accordé la permission

qu'il avait demandée à S. A. d'aller faire sa cour aux jeunes princes, M. de Voltaire s'y est rendu samedi matin. Le père l'a fait inviter de venir chez lui : il voulait se tenir debout; mais S. A. l'a forcé de s'asseoir, sous prétexte qu'il voulait jouir long-tems de sa conversation. Madame la duchesse de Chartres, qui était encore au lit, instruite de la présence du vieillard, s'est fait habiller promptement, et est passée chez monseigneur : nouvelle confusion du philosophe, qui voulait se jeter aux genoux de la princesse et y rester : on l'a fait se rasseoir une seconde fois pour l'entendre. Il s'est répandu en complimens sur les enfans de leurs altesses, et principalement sur le duc de Valois; il a prétendu qu'il ressemblait au régent.

Tous ces vains honneurs, si propres à chatouiller l'amour-propre de M. de Voltaire, excitent de plus en plus la fureur du clergé; et, ce carême, différens prédicateurs de cette capitale se sont permis des sorties vigoureuses contre lui; elles l'auraient peu ému, sans celle faite par l'abbé de Beauregard, ex-jésuite, prêchant à Versailles, devant le roi. Cet orateur chrétien, très-couru, a gémi sur la gloire dont on affectait de couvrir le chef audacieux d'une secte impie, le destructeur de la religion et des mœurs, et a sensiblement désigné le vieillard de Ferney. Celui-ci a jugé que S. M. n'avait pas désapprouvé cette diatribe évangélique, et que conséquemment elle est encore dans le préjugé défavorable qu'on lui a inspiré contre lui; ce qui le désole, en lui ôtant l'espoir d'être jamais accueilli du monarque.

— 18. Dans la satire de M. de Gilbert, intitulée *mon Apologie*, il y a de la vigueur, de l'énergie et de très-beaux vers ; il est dommage que sa critique soit trop générale, trop vague ; on lui trouve le défaut rare de n'être pas assez étendu. Il a saisi adroitement la circonstance du couronnement de M. de Voltaire ; et, sans le nommer, l'a désigné à ne pas le méconnaître. Il en est de même du duc de Fronsac; il faut se rappeler qu'il y a dix ans ce jeune seigneur, n'ayant pu séduire par son or et ses caresses une jeune personne qui vivait avec sa mère ; dans le délire de sa passion effrénée, se rendit coupable de trois crimes à-la-fois : l'incendie, le rapt et le viol.

Cependant une vierge, aussi sage que belle,
Un jour à ce sultan se montra plus rebelle;
Tout l'art des corrupteurs auprès d'elle assidus
Avait, pour le servir, fait des crimes perdus.
Pour son plaisir d'un soir, que tout Paris périsse!
Voilà que dans la nuit, de ses fureurs complice,
Tandis que la beauté, victime de son choix,
Goûte un chaste sommeil sous la garde des lois,
Il arme d'un flambeau ses mains incendiaires,
Il court, il livre au feu les toits héréditaires
Qui la voyaient braver son amour oppresseur,
Et l'emporte mourante en son char ravisseur :
Obscur, on l'eût flétri d'une mort légitime;
Il est puissant, les lois ont ignoré son crime.

— 20. Il perce des copies dans le public de la correspondance, dont on a parlé, entre M. de Voltaire et M. le curé de Saint-Sulpice. On en infère que, sur

les bruits de la confession de ce grand homme aux pieds de l'abbé Gauthier, le pasteur témoigna de l'humeur au marquis de Villette de voir s'échapper cette ouaille; que celui-ci en rendit compte au malade, qui, le 4 mars, à huit heures du matin, fit porter une épître au curé de St.-Sulpice. M. de Tersac (c'est le nom du pasteur) qui ne voulut point être en reste, et riposta. Ces deux écrits sont précieux, et dans le véritable esprit de chacun. On observe, en lisant la lettre du philosophe, qu'il était parfaitement revenu à lui, et avait retrouvé ce ton de persiflage honnête qu'il entend si bien, et dont il n'est pas possible de se fâcher. Mais bien attaqué, bien défendu, le ministre du seigneur, sans quitter son caractère de gravité, et dans un style admiratif proportionné au personnage, ne le plaisante pas mal, en lui disant les vérités dures qu'exige sa fonction.

Lettre de M. de Voltaire à M. le curé de Saint-Sulpice.

4 mars 1778.

MONSIEUR,

M. le marquis de Villette m'a assuré que si j'avais pris la liberté de m'adresser à vous-même, pour la démarche nécessaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations pour venir, et daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai cru convenables qu'à des subalternes, auprès des passagers qui se trouvent dans votre département.

M. l'abbé Gauthier avait commencé par m'écrire, sur le bruit seul de ma maladie; il était venu ensuite s'offrir de lui-même ; et j'étais fondé à croire que, demeurant sur votre paroisse, il venait de votre part. Je vous regarde, monsieur, comme un homme du premier ordre de l'état ; je sais que vous soulagez les pauvres en apôtre, et que vous les faites travailler en ministre. Plus je respecte votre personne et votre état, plus j'ai craint d'abuser de vos extrêmes bontés. Je n'ai considéré que ce que je dois à votre naissance, à votre ministère et à votre mérite. Vous êtes un général à qui j'ai demandé un soldat. Je vous supplie de me pardonner d'avoir ignoré la condescendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi : pardonnez-moi aussi l'importunité de cette lettre ; elle n'exige pas l'embarras d'une réponse ; votre tems est trop précieux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Cette lettre apportée à huit heures du matin à M. le curé de Saint-Sulpice, il a répondu aussitôt, et par le même commissionnaire.

Réponse de M. le curé de Saint-Sulpice à M. de Voltaire.

Tous mes paroissiens, monsieur, ont droit à mes soins, que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs ; mais quelqu'un, comme M. de Voltaire; est fait pour attirer toute mon attention. Sa célébrité, qui fixe sur lui les yeux de la capitale de la France, et

même de l'Europe, est bien digne de la sollicitude pastorale d'un curé.

La démarche que vous avez faite n'était nécessaire qu'autant qu'elle pouvait vous être utile et consolante dans le danger de votre maladie; mon ministère ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en tournant à son profit les misères inséparables de sa condition, et en dissipant, par la foi, les ténèbres qui offusquent sa raison, et le bornent dans le cercle étroit de cette vie : jugez avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talens, dont l'exemple ferait seul des milliers d'heureux, et peut-être l'époque la plus intéressante aux mœurs, à la religion et à tous les vrais principes, sans lesquels la société ne sera jamais qu'un assemblage de malheureux insensés, divisés par leurs passions et tourmentés par leurs remords.

Je sais que vous êtes bienfaisant; si vous me permettez de vous entretenir quelquefois, j'espère que vous conviendrez qu'en adoptant parfaitement la sublime philosophie de l'Evangile, vous pourriez faire le plus grand bien, et ajouter à la gloire d'avoir porté l'esprit humain au plus haut degré de ses connaissances, le mérite de la vertu la plus sincère, dont la sagesse divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juste idée, et fourni le parfait modèle, que nous ne pouvons trouver ailleurs.

Vous me comblez de choses obligeantes, que vous voulez bien me dire, et que je ne mérite pas; il serait au-dessus de mes forces d'y répondre en me mettant au nombre des savans et des gens d'esprit, qui vous

portent avec tant d'empressement leurs tributs et leurs hommages. Pour moi, je n'ai à vous offrir que le vœu de votre solide bonheur, et la sincérité des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

MAI.

— 2. Lundi dernier, 17 avril, M. de Voltaire est allé à une séance particulière de l'Académie française. L'abbé de Lille y lut quelques morceaux détachés de son poëme sur l'art d'orner, de peindre la nature, et d'en jouir, et la traduction de la célèbre épître de Pope au docteur Arbuthnot. Pendant cette lecture, le vieux malade se rappelait les vers anglais de Pope, les comparait à la traduction, et préférait celle-ci.

M. de Voltaire, à cette occasion, se plaignait de la pauvreté de la langue française; il parla de quelques mots peu usités, et qu'il serait à desirer qu'on adoptât, celui de *tragédien*, par exemple, pour désigner un acteur jouant dans la tragédie. *Notre langue est une geuse fière*, disait-il, en parlant de la difficulté d'introduire des mots nouveaux, *il faut lui faire l'aumône malgré elle.*

— 16. On raconte que ces jours derniers, M. de Voltaire se trouvant chez madame la maréchale de Luxembourg, il fut question de la guerre. Cette dame en déplora les calamités, et souhaitait que les Anglais et nous, entendissions assez bien nos intérêts et ceux de

l'humanité, pour la terminer sans effusion de sang et par un bon traité de paix. *Madame*, dit le philosophe bouillant, en montrant l'épée du maréchal de Broglie, qui était présent, *voilà la plume avec laquelle il faut signer ce traité.*

— 26. M. de Voltaire, loin d'être tout-à-fait quitte de l'accident que lui a occasionné le fatal présent du maréchal duc de Richelieu (1), est retombé plus gravement; et, quoiqu'on ne puisse savoir au juste son état par le silence que gardent ses domestiques, ses parens et ses amis, quoiqu'on ait affecté de rassurer le public dans le *Journal de Paris*, on a tout lieu de craindre qu'il ne succombe cette fois.

Il paraît que la crainte de voir arriver une seconde fois des prêtres autour de lui, ce qui pourrait le déterminer à quelque démarche confirmative de la première, est la cause du mystère qu'on observe. Cependant le clergé fulmine, et menace de ne point enterrer le moribond en terre sainte, s'il persiste dans son scandale, et ne satisfait pas au moins à l'extérieur.

— 31. M. de Voltaire est mort hier, sur les onze heures du soir. Comme les prêtres refusent de l'enterrer, et qu'on n'ose envoyer son cadavre à Ferney, où cependant son tombeau l'attend, on est à chercher quelque tournure pour y suppléer.

---

(1) Il lui avait apporté un spécifique dont il lui avait garanti le bon effet.

JUIN.

— 8. On cite un très-beau vers, bien propre à caractériser M. Francklin, et à servir d'inscription à son portrait.

Eripuit cœlo fulmen, septrunque tyrannis.

— 12. Le testament de M. de Voltaire, à son ouverture, a étonné tout le monde. On comptait y trouver des dispositions qui feraient honneur à son esprit et à son cœur. Rien de tout cela; il est très-plat, et sent l'homme dur, qui ne songe à personne, et n'est capable d'aucune reconnaissance. Ce qui augmente l'indignation, c'est qu'il a deux ans de date, et a été fait conséquemment avec toute la maturité de jugement possible. Voici les principaux articles :

A M. Vagnières, son secrétaire, son bras droit, dont il ne pouvait se passer, qu'il appelait son ami, son *fidus Achates*, 8,000 liv. une fois payées; rien à sa femme et à ses enfans.

A son domestique, nommé *La Vigne*, qui le servait depuis trente-trois ans, une année de gages seulement.

A *la Barbaras*, sa gouvernante de confiance, 800 liv. payées une fois seulement.

Aux pauvres de Ferney, 300 liv. une fois payées.

Six volumes anglais à un M. Durieu; du reste, rien à qui que ce soit.

A madame Denis, sa nièce, 80,000 liv. de rentes, et 400,000 liv. d'argent comptant, en ce qu'il la fait sa légataire universelle ; 100,000 liv. seulement à l'abbé Mignot, son neveu, et autant à M. d'Ornoy.

— 13. Il paraît que le clergé ne s'est porté à son éclat fâcheux, contre le cadavre de M. de Voltaire, que poussé à bout lui-même, et ne pouvant pallier, comme il aurait desiré, la persévérance de ce damné mourant dans son incrédulité ; les prêtres n'ignorent pas que dans ces cas-là il faut mettre un peu d'astuce, afin de faire valoir le pouvoir de la religion, qui triomphe tôt ou tard des mécréans les plus intrépides. Le curé de Saint-Sulpice ne demandait que l'instant d'un acte d'effroi, de complaisance, ou même de dérision, tel que celui où s'était si heureusement trouvé l'abbé Gauthier, pour administrer en conséquence quelque secours spirituel au moribond, et s'en prévaloir. Malheureusement ce coryphée de l'impiété s'est toujours trouvé entouré de philosophes, qui, sous prétexte de lui rendre des soins, de lui donner des consolations, le soutenaient par leur présence, et ranimaient les restes de son amour-propre. Enfin, le pasteur, dont la charité était infatigable, peu avant la mort de M. de Voltaire, s'est encore approché de son lit, et lui a demandé s'il croyait à la divinité de Jésus-Christ ? L'agonisant a hésité une minute, puis a répondu : *M. le curé, laissez-moi mourir en paix.* Il s'est retourné, et est mort en effet, en réparant, aux yeux de ses disciples, la pusillanimité qu'il avait montrée lors de son premier accident. Le curé confus n'a pu employer la politique dont il comp-

tait se servir, et a été forcé de rendre en quelque sorte hommage lui-même à la fermeté de l'apôtre de l'incrédulité, en se comportant comme on a vu.

Le gouvernement, dont la faiblesse se manifeste en tout, a fait défendre aux comédiens de jouer aucune pièce de M. de Voltaire jusqu'à nouvel ordre. Il a craint quelque fermentation dans le public ainsi rassemblé. Quel contraste avec le couronnement du moderne Sophocle, il y a trois mois!

12. Voici l'épitaphe latine de M. de Voltaire, qu'on renouvelle, plus justement, dans cette circonstance :

En tibi dignum lapide Voltarium
Qui
In poesi magnus,
In historiâ parvus,
In philosophiâ minimus,
In religione nullus;
Cujus
Ingenium acre,
Judicium præceps,
Improbitas summa;
Cui
Arrisere mulierculæ
Plausere scioli,
Favere prophani,
Quem
Irrisorem hominum, Deumque,
Senatus, populusque, athæo-physicus
Ære collecto
Statuâ donavit.

— 23. Entre les différentes épitaphes faites pour M. de Voltaire, il faut distinguer celle-ci, soit à cause de sa concision, de sa justesse et de son impartialité, soit à cause de l'illustre auteur auquel on l'attribue, M. Rousseau, de Genève :

Plus bel esprit que grand génie,
Sans lois, sans mœurs, et sans vertu,
Il est mort comme il a vécu :
Couvert de gloire et d'infamie.

— 28. *Le Mercure*, depuis sa nouvelle organisation, porte le titre *de Mercure de France, dédié au roi, par une société de gens de lettres, contenant le Journal politique des principaux évènemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles, en prose et en vers; l'Annonce et l'Analyse des ouvrages nouveaux; les Inventions et Découvertes dans les sciences et les arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Académies de Paris et des provinces; la Notice des édits, arrêts, les Avis particuliers, etc.*

M. de Fontanelle est toujours chargé de la partie politique; M. d'Aubenton, des articles d'histoire naturelle; MM. Macquer et Bucquet, de ceux de médecine et de chimie; l'abbé Remy et M. Guyot, des morceaux de jurisprudence; M. Suard, de tout ce qui concerne la philosophie, les sciences et les arts; M. de la Harpe, enfin, de tout ce qui est du ressort de la littérature et des spectacles. M. Imbert fournira des contes; MM. Dorat et Berquin, des idylles, des romances et des pièces fugitives; et MM. d'Alembert, Marmontel et Condor-

cet, couronneront le tout par de la morale et de la métaphysique.

Il paraîtra, en effet, un volume, de 120 pages, de dix jours en dix jours.

— 29. On vient de faire au Louvre une nouvelle édition *des Maximes de M. le duc de la Rochefoucault.* Elle est d'une correction, d'une propreté, d'une élégance qui fait honneur au goût de celui qui en a rédigé l'exécution typographique. On croit que c'est M. Suard qui a fait précéder le tout d'une notice, de sa composition, sur le caractère et les écrits de l'illustre auteur. On n'en a tiré qu'un petit nombre d'exemplaires pour les philosophes amis, et il ne s'en vend aucun.

JUILLET.

— 2. Voilà le jour de l'élection du successeur de M. de Voltaire qui approche, et les concurrens commencent à se placer sur les rangs, et à former leurs brigues. On parle d'un qui exclurait bientôt les autres, si on lui mettait sérieusement en tête d'y songer, et s'il desirait cet honneur littéraire : il s'agit du prince de Condé. On assure que cette compagnie, craignant que l'orage élevé contr'elle il y a peu de tems, et qui lui a fait craindre pour sa destruction, ne renaisse, voudrait persuader à son altesse, par ses flatteurs, qu'elle est très-digne de remplacer le plus bel esprit du siècle ; que son seul discours aux états de Bourgogne, imprimé dans

toutes les gazettes, est un chef-d'œuvre d'éloquence, qui doit le faire asseoir au premier rang parmi les orateurs ; enfin, ils lui citent l'exemple de son oncle, le comte de Clermont, qui n'en a jamais tant fait certainement.

Mais d'autres gens dissuadent le prince de cette folle vanité, et lui disent qu'il doit se contenter de chercher à briller à la guerre parmi les héros de sa race.

— 3. Il paraît que le clergé, malgré son zèle amer, n'a pu s'escrimer, comme il l'aurait desiré, sur le cadavre de M. de Voltaire, contre le prieur qui l'a inhumé à l'église, qui l'a reçu dans son sein. La même faiblesse du gouvernement, qui l'a empêché de se prêter aux actes de rigueur qu'aurait pu exercer la famille, pour forcer le curé de Saint-Sulpice, l'empêche d'autoriser les prêtres à exercer leurs vengeances sacrées. Ce qui les pique surtout, c'est que ce héros d'impiété les ait persifflé jusqu'au dernier moment. M. le curé de Saint-Sulpice a demandé à M. de Voltaire s'il croyait en Dieu. A quoi il a répondu, trés-affirmativement : *Oui ;* et a ajouté : *Qu'il en avait toujours fait profession, et que tous ses ouvrages l'attestaient.* Interrogé ensuite s'il croyait en Jésus-Christ, il a répliqué : *Au nom de Dieu, ne m'en parlez pas.* Tels sont les termes plaisans, mais sacramentaux, dont les témoins oculaires déposent qu'il s'est servi.

— 5 Jean - Jacques Rousseau n'a pas survécu long-tems à Voltaire ; il vient de mourir dans le lieu de sa retraite, à Ermenonville.

On dit aujourd'hui que les bruits qui ont couru sur lui et ses Mémoires viennent d'un *supplément* à ses Œuvres, en effet imprimé, et où il y a beaucoup de choses singulières.

— 7. C'est le deux de ce mois que Rousseau, revenant de la promenade, à neuf heures du matin, est mort d'une attaque d'apoplexie, qui n'a duré que deux heures et demie. Il avait dessein, depuis quelque tems, de quitter Paris; il a cédé aux instances de l'amitié, et s'est établi, sur la fin de mai dernier, dans une petite maison qui appartient au marquis de Girardin, seigneur d'Ermenonville, et située près du château.

Ce seigneur lui a rendu les honneurs funèbres. Son corps, après avoir été embaumé et enfermé dans un cercueil de plomb, fut inhumé le samedi suivant, 4 du présent mois, dans l'enceinte du parc d'Ermenonville, dans l'île dite *des Peupliers*, au milieu de la pièce d'eau appelée *le Petit-Lac*, et située au midi du château, sous une tombe décorée et élevée d'environ six pieds. Rousseau était né le 28 juin 1712.

— 8. Le sieur Colalto, acteur de la Comédie Italienne, qui remplissait le rôle de *Pantalon*, où il excellait depuis environ vingt ans, est mort le dimanche, cinq de ce mois. Il était en outre auteur de plusieurs canevas; mais la pièce des *trois Jumeaux Vénitiens* doit rendre son nom immortel : c'est sans contredit une des meilleures qu'il y ait à ce théâtre, et l'on se souviendra long-tems de l'art étonnant avec lequel le sieur Colalto y exécutait et variait ces différens rôles.

— 14. Après la mort de Voltaire, le gouvernement avait défendu qu'aucun journal s'occupât de lui en aucune manière ; le *Mercure* a été le premier à enfreindre cette défense dans un article sur Zulime, et a peu ménagé la mémoire de l'illustre auteur de cette tragédie. M. le marquis de Villevielle, son ami, a pris parti dans cette affaire, et a répondu par une lettre très-piquante, adressée à M. Pankouke, directeur du Mercure, et insérée au journal de Paris.

L'article est de M. de la Harpe, à qui cette lettre a été remise par madame Vestris, sur le théâtre de la comédie française, le jour de la première représentation des *Barmecides*. On assure qu'il a pleuré de rage, ce qui ne l'a pas empêché de répondre par une autre lettre, dans laquelle il cherche à se disculper de l'ingratitude qu'on lui reproche. Voici toutes ces lettres.

Lettre de M. le marquis de Villevielle à M. Pankouke, du 10 juillet 1778.

Tous ceux qui s'intéressent, Monsieur, à la mémoire de l'homme illustre que la France vient de perdre, ont vu avec peine que le premier numéro de votre Mercure où son nom ait été prononcé, contient une critique dure et amère de l'une de ses tragédies. A l'âge de soixante-dix ans M. de Voltaire s'est permis de critiquer Corneille et Racine ; cinquante ans de gloire et vingt chefs-d'œuvre lui en donnaient le droit. Votre rédacteur est sans doute plus jeune, qu'il jouisse des agrémens de son âge, et que pour juger M. de Voltaire il attende qu'il

approche d'Alzire ou de Mahomet. J'aimais M. de Voltaire ; je pleure encore sa mort ; s'il a eu des défauts je les ai oubliés, et la douleur de sa perte ne me permet pas de m'apercevoir si ses ouvrages ont des imperfections.

Votre rédacteur, Monsieur, n'a pas sans doute les mêmes raisons de regretter ce grand homme : il n'a pas été reçu avec la même bonté dans le château de Ferney ; il n'y a point passé des années entières : M. de Voltaire lui est indifférent, et il ne doit rien à sa mémoire ; mais du moins personne n'est dispensé d'être juste, et votre rédacteur ne l'a point été.

Les défauts de Bajazet ont engagé Voltaire (vers 1740) *à traiter dans Zulime un sujet à peu-près semblable : jamais tentative n'a été plus malheureuse.* Cela n'est point ; j'ai ouï-dire que le Gustave de Piron avait été plus mal reçu que Zulime ; que Pharamond, Timoléon avaient eu moins de succès que Zulime : il y a donc eu des tentatives plus malheureuses ?

Il y a dans le rôle de Zulime quelques traits de passion ; mais d'ailleurs la pièce manque à-la-fois par l'intrigue, qui est froide et embrouillée, et par le style, qui n'est pas celui de Voltaire. Il y a plus que *quelques traits de passion* dans le rôle de Zulime : le rôle est toujours passionné, sans jamais cesser d'être noble et tendre. Si dans l'emportement de sa passion Zulime se porte à des actions dont elle éprouve des remords, jamais il ne lui échappe un mot dont elle ait à rougir. Ce n'est point une esclave lâche et cruelle comme Roxane, également prête à détrôner son bienfaiteur, ou à faire étrangler son

amant. Elle ne calomnie point comme Phèdre ; elle n'abuse point, comme Hermione, du pouvoir qu'elle a sur un de ses amans pour l'engager à massacrer l'autre aux pieds des autels. Racine a peint les emportemens de l'amour dans des âmes corrompues ; ne blâmons point M. de Voltaire d'avoir voulu les peindre dans une âme vertueuse.

L'intrigue de Zulime est froide et embrouillée. Je prie le rédacteur de vouloir bien m'expliquer ce que c'est qu'une intrigue froide, et de me dire ensuite comment il peut se faire qu'il trouve l'intrigue de Zulime embrouillée, et que je la suive sans peine moi qui suis bien loin d'avoir assez d'esprit pour juger M. de Voltaire ? *Le style de Zulime n'est pas celui de Voltaire.* J'avais cru jusqu'ici retrouver dans Zulime le style de M. de Voltaire; mais je m'en rapporte au rédacteur lui-même ; qu'il relise Zulime, et qu'il me dise si dans le style il ne saurait pas que cette pièce fût de M. de Voltaire, il ne trouverait point que, malgré les incorrections, les négligences que l'auteur y a laissées, le style de Zulime a plus de ressemblance avec le style d'Alzire ou d'Adélaïde qu'avec le style de Warwick ; par exemple :

Quelle distance de Zulime à Roxane et au visir Acomat ! Je ne vois pas trop pourquoi le rédacteur voudrait que la princesse Zulime eût quelque ressemblance avec le visir Acomat. M. de Voltaire a ainsi comparé la tragédie de Zulime à celle de Bajazet.

« Malheureusement la pièce paraît avoir quelque res-
» semblance avec Bajazet, et, pour comble de mal-

» heur, elle n'a point d'Acomat ; mais aussi cet Acomat
» me paraît l'effort de l'esprit humain ; je ne vois rien
» dans l'antiquité ni chez les modernes qui soit de ce
» caractère, et la beauté de la diction le relève encore :
» pas un seul vers dur ou faible, pas un mot qui ne soit
» le mot propre : jamais de sublime hors d'œuvre, qui
» cesse alors d'être sublime ; jamais de dissertations
» étrangères au sujet, toutes les convenances parfaite-
» ment observées : enfin ce rôle me paraît d'autant
» plus admirable qu'il se trouve dans la seule tragédie
» où l'on pouvait l'introduire, et qu'il aurait été dé-
» placé partout ailleurs. (Préface de Zulime) ».

Voilà comme un grand cœur sait penser d'un grand homme.

(Volt. *Discours sur l'Envie.*)

Je desire bien sincèrement que les articles de votre rédacteur méritent quelques jours qu'on en dise autant de lui.

Mais pourquoi Zulime a-t-elle eu peu de succès ? « Le rôle de Ramire est très faible, et la médiocrité de » ce rôle se répand sur tout l'ouvrage ». Et qui a porté ce jugement rigoureux, mais juste, le seul homme qui eût le droit de juger l'auteur de Zulime avec sévérité ? M. de Voltaire lui-même ; il est fâcheux pour le rédacteur d'avoir trouvé de si mauvaises raisons pour condamner Zulime, après que M. de Voltaire en avait si bien vu les défauts, et les avait si noblement avoués.

C'est une terrible entreprise de refaire une pièce de Racine, quand même Racine n'a pas très-bien fait.

M. de Voltaire est-il donc si au-dessous de Racine? Ne peut-on pas mettre Mahomet à côté d'Iphigénie, Mérope ne peut-elle pas se soutenir à côté d'Andromaque?

Tancrède, Zaïre, Adélaïde, ces chefs-d'œuvre de pathétique et de passions; Brutus, la mort de César, Rome sauvée, l'Orphelin de la Chine, ces chefs-d'œuvre de grandeur et de raison n'auraient-ils pas été avoués par Racine? En y observant des négligences qu'il eût corrigées, n'y eût-il pas admiré une foule de traits qu'il eût voulu avoir trouvés?

M. de Voltaire est dans la position la plus fâcheuse pour être jugé; mort il n'est plus à craindre, et il est trop près de nous pour qu'on ne le juge pas avec autant de sévérité que s'il vivait encore; mais je n'ai garde de me plaindre du rédacteur, je lui demande seulement pourquoi lui, qui parle de Zulime parce qu'on a joué Bajazet, ne parle-t-il pas de Tancrède, puisqu'on a joué Tancrède; il était plus naturel, ce me semble, de louer Tancrède, à propos de Tancrède, que de censurer Zulime à propos de Bajazet. Mais je le répète, n'ayant point fait profession d'être son admirateur et son ami, le rédacteur ne lui devait aucun ménagement, il s'est trompé par une excessive délicatesse de goût; cela est très-pardonnable, aussi n'ai-je garde de le blâmer; je lui souhaite, si jamais il fait une tragédie, de trouver un cinquième acte qui approche du cinquième acte de Zulime. Mais comment, vous, monsieur, que M. de Voltaire aimait; comment, M. de la Harpe, qui s'honorait d'être son disciple, a-t-il laissé passer cet ar-

ticle ? Vous avez cru tous deux, sans doute, donner une marque d'impartialité ; il eût mieux valu, selon moi, en donner une de respect pour le génie. Cette injustice envers les grands hommes, quand on a cessé d'en espérer et d'en craindre, est de tous les pays. Pope, que la Dunciade avait rendu si redoutable, l'a éprouvé. A peine eut-il fermé les yeux que ses admirateurs remplirent l'Angleterre de critiques, faites uniquement, disaient-ils, par amour de la justice, de la vérité et du bon goût. Milord Chesterfield rapporte, dans ses lettres, une anecdote assez plaisante à ce sujet. Environ cinq semaines après la mort de Pope, dit-il, je rencontrai, dans Peters-Street, un jeune poëte que j'avais vu chez Pope ; il portait un manuscrit sous le bras. Qu'avez-vous là, lui dis-je ? — Milord, c'est une critique de quelques ouvrages de Pope que je vais donner dans le *London-Magazine*. — Comment, je vous croyais de ses amis ; ne vous ai-je pas vu lui baiser la main, et l'appeler votre père ! — Cela est vrai, milord, je le voyais beaucoup, je le louais encore davantage ; mais il ne m'a rien laissé par son testament, et je me paie de mon legs en vendant aux journaux des remarques critiques sur ses Œuvres. — Vous passerez pour un ingrat ? — Point du tout ; Pope m'a rendu des services, à la vérité, et même il m'a loué ; mais il a laissé entrevoir qu'il ne me croyait pas un grand poëte : ce sont là de ces injures qu'on ne pardonne point, et qui dispensent de toute reconnaissance ; d'ailleurs, milord, la vérité, la justice doivent passer avant tout. — Cela est vrai au banc du roi dans le parlement, dans les discussions qui intéressent le bonheur des hommes, c'est sans doute alors un devoir de

dire la vérité; mais dans *le London Magazine*, dans l'art important de ranger des mots sur des lignes égales et parallèles...., je crois qu'il vaut mieux manquer au devoir d'éclairer le genre humain sur le bon goût, qu'à ceux de la reconnaissance et de l'amitié. Le poëte me quitta, et il y eut un paragraphe contre moi dans le premier journal qu'il imprima contre Pope.

J'ai l'honneur d'être, etc.

VILLEVIELLE.

Lettre de M. de la Harpe aux auteurs du Journal, du 11 juillet 1778.

L'indignation que m'inspire la lettre signée le marquis de Villevielle, le choix des circonstances où elle a été écrite, les imputations qu'elle contient, ne me laissent point assez de liberté d'esprit pour y faire une réponse convenable. Tout ce que je puis dire pour ceux sur qui cette étrange diatribe aurait pu faire quelque impression, c'est que l'auteur de Zaïre et de la Henriade, mort à quatre-vingt quatre ans, après tant de chefs-d'œuvres et tant de gloire, est pour moi ce qu'il doit être déjà pour tous les amateurs des lettres, un classique, un ancien; que j'ai parlé de Zulime comme j'aurais parlé d'Othon, c'est-à-dire, sans croire nuire en rien à Corneille ni à Voltaire; que dans ce même article, que l'on interprète avec une malignité si réfléchie, il est appelé *un maître de l'art*, ce qu'on a eu l'attention de supprimer; que si l'on pouvait me supposer l'intention de me contredire sur le grand homme qui

a été quinze ans l'objet de mon hommage, il faudrait me croire non-seulement lâche, mais stupide. A l'égard des motifs qu'on me prête.... je m'arrête ; ce n'est ici ni le tems ni le lieu de répondre, et j'abandonne ma cause aux réflexions des honnêtes gens; en attendant que je puisse la défendre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DE LA HARPE.

Lettre du marquis de Villevielle aux auteurs du Journal de Paris, du 12 juillet 1778.

MESSIEURS,

Je ne sais à qui en veut M. de la Harpe, je ne l'ai point accusé d'être l'auteur des articles du Mercure ; en vain s'en avouerait-il l'auteur, je ne le croirais point. M. de Voltaire a été son bienfaiteur et son ami, donc la première page où il a parlé de lui après sa mort n'a point été une critique. Ce raisonnement me paraît une démonstration si convaincante, que je verrais la signature de M. de la Harpe au bas de l'article du Mercure, que je ne l'en croirais point coupable. M. de Chabanon a fait une élégie touchante sur la mort de M. de Voltaire. M. de Marmontel a profité d'un article du Mercure, où il rendait compte du poëme de M. l'abbé Serre, pour y insérer un témoignage de sa reconnaissance et de son admiration pour le maître qu'il a mérité d'avoir pour ami; il est impossible que M. de la Harpe, disciple

comme eux de M. de Voltaire, ait cru qu'une critique de Zulime fût tout le tribut qu'il devait à la mémoire de ce grand homme. M. de la Harpe dit qu'il a loué M. de Voltaire pendant quinze ans; mais pendant ces quinze ans M. de Voltaire était vivant, et on ne blâme le rédacteur que de l'avoir attaqué après sa mort. M. de la Harpe dit que le rédacteur a donné à M. de Voltaire le titre *de maître de l'art;* je partage la reconnaissance que doit avoir l'ombre de M. de Voltaire pour cette bonté du rédacteur. M. de la Harpe ajoute que, pour avoir manqué à la mémoire de M. de Voltaire, il faudrait qu'il fût lâche et stupide; je n'ai eu garde de m'exprimer avec cette énergie. M. de la Harpe parle des motifs que je lui ai prêté; je ne lui ai pu prêter aucuns motifs, puisque je ne le soupçonnais pas d'être l'auteur de l'article du Mercure. Il prend pour lui une anecdote anglaise; M. de la Harpe croit sans doute qu'il est impossible que jamais un poëte anglais ait manqué à ce qu'il devait à la mémoire de son bienfaiteur; je le félicite d'avoir de cette nation une opinion si avantageuse.

M. de la Harpe parle des circonstances où ma lettre a été publiée; je le prie de réfléchir un moment sur les circonstances où l'article du Mercure a paru. J'ignorais d'ailleurs dans quelles circonstances se trouvaient le rédacteur de l'article du Mercure. Je prends la liberté de conseiller aux journalistes de croire un peu moins que l'univers s'occupe des circonstances où ils se trouvent. M. de la Harpe prétend qu'il regarde M. de Voltaire comme un ancien; il est heureux pour lui qu'un

mois après la mort de son bienfaiteur, de son ami, ce bienfaiteur, cet ami ne soit plus pour lui qu'un homme mort il y a deux siècles; cette manière de sentir est malheureusement très-commune; mais il y a un courage peu commun à l'avouer si publiquement. Lorsque M. de la Harpe en aura *le tems*, et surtout lorsqu'il aura plus *de liberté d'esprit, il répondra plus longuement à ma lettre;* il en est le maître. *Son âme* pourra même *se soulever de toute sa hauteur*, comme il l'a dit si élégamment dans un ancien Mercure. Je ne lui répondrai point; je ne sais point répondre à un homme qui annonce au public qu'il regarde comme des anciens ses amis morts depuis un mois. Je persiste à ne pas croire que M. de la Harpe soit l'auteur de l'article inséré dans le Mercure; il n'a pu le prendre sur son compte que dans un moment où il n'avait pas la liberté d'esprit nécessaire. J'ai vengé mon ami, mon maître; je suis content, et je n'aurai jamais rien à dire à M. de la Harpe.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le marquis de VILLEVIELLE.

— 18. *Le Baptême à la Grecque, à M. le comte Strogonoff, seigneur russe, sur le baptême de mademoiselle sa fille.*

Oui, vous baptisez mieux que nous,
Cher comte; il faut que j'en convienne:
Le diable est mieux chassé par vous
Que dans notre Église romaine.

Que peuvent quelques gouttes d'eau
Contre la tache originelle ?
Chez nous, à peine elle ruisselle,
Vous y plongez l'enfant nouveau :
Voilà, comte, ce qui s'appelle
Envoyer le diable à vau-l'eau.
Quand Pierre, dans son eau lustrale,
Trempant son triste goupillon,
Croyait, par son aspersion,
Donner la grâce baptismale
A mainte et mainte nation :
A coup sûr plus d'un Néophite
Dut, échappant à l'eau bénite,
Garder sa tache et son démon.
Jean-Baptiste était bien plus sage ;
Il conduisait dans le Jourdain
Hommes et femmes de tout âge,
Accompagnés de leur parrain.
Là, baignant ses catécumènes
Et par-dessus et par-dessous,
Les diables, comme des hibous,
De leurs corps sortaient par douzaines
Et s'échappaient par tous les bouts.
Il n'est point d'esprit plus rebelle
Que celui qui se fit serpent,
Pour tenter la femme d'Adam.
Eve, sans doute, était très-belle :
Lucifer en fut plus ardent
Pour se bien cantonner chez elle.
Depuis, toute beauté femelle
N'a point dans son corps de parcelle
Où ne se loge le méchant.
Jolis minois, taille élégante,

Pieds délicats et faits au tour,
Tétons arrondis par l'Amour,
Bras potelés, bouche charmante,
Par-dessus tout, un œil fripon,
Tous ces appas ont leur démon.
Lisez *Bougens* (1) sur ce chapitre,
Et vous plaindrez, à juste titre,
Notre souci, notre embarras,
Quand d'une immonde fourmillière
Nous voulons purger tant d'appas
Par notre baptême ordinaire.
Il faut le vôtre en ce cas-là,
Surtout pour fille de comtesse,
Qui, dans quinze ans, nous offrira
L'esprit, la grâce enchanteresse
De la maman qui la forma.
Je ne dis rien de son papa,
Que le plus mince éloge blesse.
Mais pourtant si je connaissais
Quelque mot qui rimât en *Ecque*,
Sans le flatter je m'écrierais :
Vive le baptême à la Grecque !

— 21. Jean-Jacques Rousseau était fort lié avec un horloger, beau-père du sieur Corencé, l'un des entrepreneurs *du Journal de Paris.* On croit que c'est cet horloger qui est dépositaire des papiers et autres effets littéraires de la succession de ce philosophe. Comme

(1) Le père Bougens, jésuite, anteur d'un petit traité *sur l'âme des bêtes et sur celle des femmes*, qu'il prétend animées par des démons.

on avait fait courir des bruits sinistres sur sa mort, qu'on prétendait volontaire, il se répand un extrait des minutes du baillage et vicomté d'Ermenonville, du 3 juillet, par lequel il est constaté juridiquement, et d'après la visite des gens de l'art, que Rousseau est mort d'une apoplexie séreuse.

Quant aux motifs de sa retraite, ils sont également contenus dans un écrit de sa main, daté du mois de février 1777, par lequel l'on voit que, forcé de quitter Paris par la modicité de son revenu, il demande une retraite. Il ne rend point compte, au surplus, des raisons qui l'avaient obligé de se priver des secours qu'il se procurait en copiant de la musique, genre de travail dont il s'était abstenu depuis quelque-tems. Voici ce singulier mémoire domestique.

« Ma femme est malade depuis long-tems, et le pro-
» grès de son mal, qui la met hors d'état de soigner son
» petit ménage, lui rend les soins d'autrui nécessaires à
» elle-même, quand elle est forcée à garder son lit. Je
» l'ai jusqu'ici gardée et soignée dans toutes ses mala-
» dies : la vieillesse ne me permet plus le même service.
» D'ailleurs, le ménage, tout petit qu'il est, ne se fait
» pas tout seul ; il faut se pourvoir au dehors des choses
» nécessaires à la subsistance et les préparer ; il faut
» maintenir la propreté (1) dans la maison. Ne pouvant
» remplir seul tous ces soins, j'ai été forcé, pour y

(1) Il est écrit en note à cet endroit : « Mon inconcevable
» situation, dont personne n'a d'idée, pas même ceux qui m'y
» ont réduit, me force d'entrer dans ces détails.

» pourvoir, d'essayer de donner une servante à ma » femme. Dix mois d'expérience m'ont fait sentir l'in- » suffisance et les inconvéniens inévitables et intolé- » rables de cette ressource dans une position pareille à » la nôtre. Réduits à vivre absolument seuls, et néan- » moins, hors d'état de nous passer du service d'autrui, » il ne nous reste, dans les infirmités et l'abandon, » qu'un seul moyen de soutenir nos vieux jours : c'est » de trouver quelqu'asile où nous puissions subsister » à nos frais, mais exempts d'un travail qui désormais » passe nos forces, et de détails et de soins dont nous » ne sommes plus capables. Du reste, de quelque façon » qu'on me traite ; qu'on me tienne en clôture formelle » ou en apparente liberté, dans un hôpital ou dans un » désert, avec des gens doux ou durs, faux ou francs » (si de ceux-ci il en est encore); je consens à tout, » pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son » état exige, et qu'on me donne le couvert, le vêtement » le plus simple et la nourriture la plus sobre jusqu'à la » fin de mes jours, sans que je ne sois plus obligé de » me mêler de rien. Nous donnerons ce que nous » pouvons avoir d'argent, d'effets et de rentes, et j'ai » lieu d'espérer que cela pourra suffire dans des pro- » vinces où les denrées sont à bon marché, et dans des » maisons destinées à cet usage, où les ressources de » l'économie sont connues et pratiquées, surtout en me » soumettant, comme je fais de bon cœur, à un régime » proportionné à mes moyens ».

— 24. Voici la préface que Rousseau destinait à ses Mémoires ; elle est courte et en forme d'aver-

tissement, mais d'une tournure originale et vraiment éloquente.

« Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, » et l'exécution n'aura point d'imitateurs. Je veux mon- » trer à mes semblables un homme dans toute la vérité » de la nature, et cet homme c'est moi.

« Moi seul je sens mon cœur, et je connais les hommes. » Je ne suis fait comme aucun de ceux qui existent ; je » ne vaux pas mieux ou moins : je suis autre. Si la na- » ture a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel » elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après » m'avoir lu.

» Que la trompette du jugement dernier sonne quand » elle voudra, je viendrai, ce livre à la main, me pré- » senter devant le souverain juge ; je dirai hautement : « Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que » je fus : j'ai dit le bien et le mal avec la même fran- » chise ; je n'ai rien tu, rien déguisé, rien pallié ; » je me suis montré coupable et vil quand je l'ai été ; » j'ai montré mon intérieur comme tu l'a vu toi- » même. Être éternel, rassemble autour de moi l'in- » nombrable foule de mes semblables ; qu'ils écoutent » mes Confessions, qu'ils rougissent de mes indignités, » qu'ils gémissent de mes misères ; que chacun dévoile » à son tour son cœur au pied de ton trône, et » qu'un seul te dise ensuite, s'il l'ose, je fus meilleur » que cet homme-là ».

— 25. Tout ce qui concerne un grand homme, et surtout M. de Voltaire, étant précieux, voici les pièces

dont s'était muni l'abbé Mignot avant de se rendre à Scellières :

1°. Il requit du curé de Saint-Sulpice la renonciation suivante :

« Je consens que le corps de M. de Voltaire soit em-
» porté sans cérémonie, et je me dépars à cet égard de
» tous droits curiaux ».

2°. Il extorqua de l'abbé Gauthier cette déclaration:

« Je soussigné, certifie à qui il appartiendra, que je
» suis venu à la réquisition de M. de Voltaire, et que je
» l'ai trouvé hors d'état d'être entendu en confession ».

3°. Le tout était précédé de la déclaration rapportée page 202.

— 27. C'est madame Denis qui avait permis au marquis de Villette, de prendre le cœur de M. de Voltaire ; ses neveux s'y sont opposés. On voit en conséquence une lettre, signée, *abbé Mignot, de Dampierre, d'Hornoy*, adressée au libraire *Pankouke*. Elle est du 15 juillet. La voici ;

MONSIEUR ;

Un bruit accrédité par quelques papiers publics étrangers s'étant répandu dans Paris, que le cœur de feu M. de Voltaire avait été distrait de son corps, pour qu'il lui fût fait des obsèques particuliers ; nous, ses neveux, plus proches parens mâles, par conséquent chargés du soin de ses funérailles, assurons, comme nous l'avons déjà fait dans une protestation publique, déposée chez maître Dutertre, notaire, et signée de toutes les parties intéressées, que le testament de feu

M. de Voltaire, ni aucun écrit émané de lui, n'indiquent qu'il ait jamais voulu que cet distraction fût faite en faveur de qui que ce soit, ni d'aucun monastère, ni d'aucune église; que nous n'y avons point consenti, ni pu, ni dû y consentir; que le procès verbal d'ouverture et d'embaumement déposé chez le même notaire, ne fait aucune mention de cette prétendue distraction, qu'il ne paraît aucun acte qui en fasse foi; et que dans de pareilles circonstances, ce qui pourrait avoir été entrepris à cet égard, serait absolument illégal, que ce qui pourrait avoir été distrait du corps de M. de Voltaire, sans aucune des formalités indispensables, ne serait susceptible d'aucun honneur funèbre(1). Nous vous prions, Monsieur, pour l'intérêt de l'ordre public et de la vérité, d'insérer cette assertion dans le prochain Mercure.

Signé, MIGNOT, DE DAMPIERRE, D'HORNOY.

— 28. *Extrait du registre des actes de sépulture de l'abbaye royale de Notre-Dame de Scellières, diocèse de Troyes*

« Ce jourd'hui, 2 juin 1778, a été inhumé dans cette église messire François-Marie Arouet de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'académie française, âgé de quatrevingt-quatre ans ou environ, décédé à Paris le 30 mai dernier, présenté à notre église le jour d'hier, où il est déposé, jusqu'à ce que, conformément à sa

(1) M. Mitouart, pharmacien à Paris, possède le cervelet de ce grand homme, qu'il conserve précieusement.

(*Note de l'Editeur.*)

dernière volonté, il puisse être transporté à Ferney, lieu qu'il a choisi pour sa sépulture ; ladite inhumation faite en présence, etc. »

Cette pièce est encore tirée du *journal Encyclopédique*, où on lit d'autres circonstances ajoutées, pour rendre plus odieuse la conduite du clergé envers le cadavre de M. de Voltaire, dont la conduite prouverait qu'il a au moins voulu satisfaire à l'extérieur (1).

1° Le journaliste avance que, lors de son accident du mois de mars, ce fut M. de Voltaire qui, de son propre mouvement, envoya chercher l'abbé Gauthier, qui s'était, il est vrai, présenté à lui lors de son arrivée, et lui avait offert, en cas de maladie, les secours spirituels ;

2° M. le curé de Saint-Sulpice, suivant le même récit, vint voir M. de Voltaire le même jour, prit copie de cette

---

(1) Dans un des momens où la famille de M. *de Voltaire*, cherchait les moyens de vaincre l'obstination fanatique de M. de Beaumont (alors archevêque de Paris) au sujet de la sépulture qu'il refusait à cet homme célèbre ; M. le marquis de Villevielle, offrit de partir sur-le-champ pour Londres, avec le dépôt précieux des dépouilles mortelles de ce grand homme, et d'aller, les déposer à l'abbaye de Westminster, dont les portes se seraient sûrement ouvertes pour les recevoir. Cette idée a quelque chose de grand ! Qu'elle sensation aurait éprouvé le voyageur philosophe, en voyant les cendres du plus vaste génie, qu'ait produit la France, après avoir été repoussé de son sein, trouver une place honorable auprès de celle de Newton, sous les mêmes voûtes qui renferment les tombeaux des rois d'Angleterre ! (*Note de l'Editeur*).

profession de foi ; et la déclara authentique par un écrit qu'il donna à M. l'abbé Mignot, en ajoutant seulement que l'abbé Gauthier n'avait pas été envoyé par lui, comme le malade l'avait cru. Le malade n'avait donc pas envoyé chercher le confesseur ;

3° M. de Voltaire, durant sa dernière maladie, de près de quinze jours de durée, n'a jamais eu la tête libre deux minutes de suite. Le journaliste oublie que deux pages avant il rapporte la lettre écrite par le moribond à M. de Lally ; lettre qui n'annonce rien moins qu'un homme en délire, et qu'un homme occupé de sa conscience ; cependant, dit-il, c'est cette raison qui a empêché M. le curé de Saint-Sulpice de le voir, comme il y était invité par la famille ;

4° Enfin, le samedi 30 mai, M. de Voltaire, dans un instant lucide, ayant envoyé chercher M. l'abbé Gauthier, M. l'abbé Mignot alla chercher aussi le curé qui vint avec le confesseur ; mais par le peu de mots que M. de Voltaire prononça avec peine, ces deux messieurs jugèrent, et M. le curé en prit à témoin la famille, qui était présente, *que le malade n'avait pas sa tête.*

La fausseté de ce récit se démontre par les contradictions dans les faits.

Aout.

— 1. L'existence des mémoires de Rousseau en manuscrit n'est pas douteuse; M. le Mierre atteste lui en avoir entendu faire la lecture en 1771. Ce fut en faveur

du prince royal de Suède, alors à Paris ; elle eut lieu chez M. le Marquis de Pezay, et ce fut le philosophe Genevois qui, lui-même, en régala l'assemblée peu nombreuse. La lecture dura depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures du soir, sauf l'intervalle du dîner et du souper ; en sorte qu'on voit que l'ouvrage est long, et doit faire deux volumes bien conditionnés.

Il passe pour assez constant encore que Rousseau étant malade dangereusement, craignant de mourir, et envisageant le sort funeste de mademoiselle le Vasseur, sa femme, lui dit de ne point s'affliger sur ce qu'elle deviendrait après lui, qui lui donna en même-tems la clef de son secrétaire, lui en fit tirer un paquet, en lui apprenant que c'étaient ses mémoires manuscrits qu'elle pourrait vendre, et dont elle tirerait bon parti. Si l'on en croit la suite de l'anecdote, elle se serait laissée séduire par les offres d'un libraire étranger qui lui en aurait donné mille louis, qui en aurait même imprimé un volume ; mais qui, touché du chagrin et des plaintes du philosophe, avait suspendu et promis de ne rien mettre en lumière qu'après sa mort. Voici le moment où il a la liberté de le faire.

On veut qu'en outre il y ait dans Paris un autre manuscrit de ces mémoires, que tout le parti encyclopédique cherche à soustraire par le rôle qu'y jouent les coryphées, et qu'ils savent ne devoir pas être à leur honneur.

— 15. On n'a pas manque de plaisanter M. le duc

de Chartres sur ses exploits maritimes (1), sur son retour à Paris, sur son ostentation de se montrer à l'opéra, et sur la sotte admiration dont l'ont accueilli les badauds. Ce vaudeville, un des meilleurs, faits depuis long-tems. où l'on retrouve le sel de nos anciens, et toute la gaieté française, a été fort accueilli à la ville et même à la cour. On sait que M. le comte de Maurepas, qui aime la raillerie et la souffre, l'a goûté beaucoup et l'a entendu chanter à sa table en petit comité. Il est sur un air très à la mode au retour du parlement, *les Revenans;* en sorte que cet air même fait épigramme. L'auteur s'adresse à son altesse sérénissime :

Vous faites rentrer notre armée;
L'Angleterre, très-allarmée,
Vous en louera :
Et vous joindrez à ce suffrage
Les lauriers et le digne hommage
De l'Opéra.

Quoi! vous avez vu la fumée?
Quel prodige! la renommée
Le publiera :
Revenez vîte; il est bien juste
D'offrir votre personne auguste
A l'Opéra.

---

(1) Le combat d'*Ouessant*, gagné par la flotte française, commandée par *M. d'Orvilliers*, malgré la lâcheté du duc de Chartres.

(*Note de l'Editeur.*)

Tel cherchant la toison fameuse,
Jason sur la mer orageuse
Se hasarda :
Il n'en eut qu'une, et pour vos peines
Je vous en promets par douzaines
A l'Opéra.

Chers badauds, courez à la fête :
Parmi vous, criez à tue-tête :
Bravo! brava!
Cette grande action de guerre
Est telle qu'il ne s'en voit guère
Qu'à l'Opéra.

Grand prince! poursuis ta carrière,
Franchis noblement la barrière
De l'Opéra.
Par de si rares entreprises
A jamais tu t'immortalises
A l'Opéra.

— 16. *La Complainte des Barmécides*, pantomime farce, a eu infiniment plus de succès que la tragédie, malgré l'affectation de la Harpe à regarder ses onze représentations comme un triomphe. Il a fait imprimer cette pièce, et l'a dédiée à un certain comte de Schowalow, russe, qui avait la bonhomie, à chaque fois où la recette, au-dessous de 800 livres, menaçait le poëte de voir *les Barmécides* tomber dans les règles, d'envoyer un supplément qui prévînt ce malheur.

— 17. Tandis qu'à Paris on persiffle M. le duc de Chartres sur sa prétendue victoire remportée dans le

combat naval d'Ouessant, nos ports retentissent de chansons à sa gloire et à la gloire du ministre. En voici une faite à Bordeaux par le fils d'un négociant, nommé Pericy.

Air : *C'est la fille à Simonette.*

Écoutez bien la nouvelle
Que je vais vous raconter;
Le récit est très-fidèle,
Vous pouvez tous y compter :
Il s'agit de notre gloire,
De valeur et de succès;
Dès qu'on parle de victoire
Ça regarde les Français.

D'Orvilliers, hors de la Manche,
Arborait depuis long-tems
Pavillon et flamme blanche,
Entouré de braves gens.
Keppel paraît; on le pique :
Animé par le dépit,
Il va, comme un hérétique,
Attaquer le Saint-Esprit.

Aisément on imagine
Qu'en voyant ce furibond,
Le Saint-Esprit l'illumine
D'une nouvelle façon.
D'Orléans, qui vient combattre,
Faisant pointer ses canons,
Se bat comme un Henri-Quatre :
C'est l'usage des Bourbons.

D'Orvilliers, qui partout veille,
Chauffe l'Anglais amiral,
Qui baisse bientôt l'oreille
Devant l'affreux bacchanal.
Que faire? A quoi se résoudre?
Il se sauve au fil de l'eau,
Disant qu'il a vu la foudre
Embrâser tout son vaisseau.

Poursuivant ce téméraire,
Nos trois braves généraux,
Sur les côtes d'Angleterre
On fait briller leurs fanaux;
Keppel, en ruse fertile,
A bientôt su leur prouver
Qu'un marin, vraiment habile,
Sans fanaux peut se sauver.

Sartine accourt de Versailles,
La joie était dans son cœur.
Louis apprend la bataille
Avec le nom du vainqueur.
Quel doux transport d'allégresse
Produit cet exploit fameux!
Tout lui plaît, tout l'intéresse
Dans ses sujets valeureux.

D'un avenir bien sinistre,
Je vois l'Anglais menacé;
Laissons faire ce ministre,
Il a si bien commencé!
Avant la fin de la guerre
Il fera, je le prédis,

La police en Angleterre,
Comme il l'a faite à Paris.

— 18. M. de Caze, fils du fermier-général, est un jeune maître des requêtes, amoureux fou de mademoiselle le Fèvre, actrice des Italiens, femme du sieur Dugazon de la comédie française. Pour mieux couvrir son jeu, jouir plus à son aise de l'une, il avait présenté l'autre chez son père. On sait que cet acteur est grand farceur, même en société, et le jeune magistrat et lui faisaient souvent des parades pour amuser la compagnie et les maîtres de la maison. On ne sait comment le sieur Dugazon s'est douté des motifs de son introduction dans cette famille, et du bon accueil qu'il y recevait. La jalousie s'est emparé de lui, et, pour avoir une preuve complète de l'infidélité de sa moitié, un matin il s'est introduit dans l'appartement du jeune Caze, a fermé les portes, et, le pistolet sur la gorge, l'a forcé de lui rendre les lettres et le portrait de mademoiselle le Fèvre. Il s'en est allé après cette expédition. M. Caze, revenu de sa frayeur, l'a suivi sur l'escalier, en criant à l'assassin, au voleur, qu'on arrête ce coquin. . . . Dugazon, sans s'effaroucher, ni sans précipiter son pas, répond avec un grand sang-froid : *A merveille, bien joué ; la scène est excellente ; les domestiques y seraient pris s'ils n'étaient accoutumés à nos farces.* . . . Avec ces propos il gagne la porte, et laisse les valets incertains si c'est une comédie ou non.

Il y a quelques jours qu'après la comédie italienne, M. Caze se trouvant sur le théâtre, Dugazon l'aperçoit,

laisse s'écouler la foule, et dans un moment où personne ne le regardait ; il applique *presto* un ou deux coups de canne sur les épaules du maître des requêtes, puis se remet en posture : M. Caze se retourne, voit son rival, fait des menaces ; on ne sait ce que cela veut dire ; on approche. Dugazon, sans se déconcerter, lui demande qu'il s'explique, si c'est une parade qu'il veut jouer encore ? Le magistrat perdant la tête de rage lui répond qu'il est un assassin qui vient de lui donner des coups de canne. L'acteur le persifle, prétend que cela n'est pas possible, qu'un histrion comme lui n'aurait jamais cette effronterie ; bref, n'y ayant pas de témoins, cela n'aura pas d'autres suites. Jusqu'à présent il n'y a guère de quoi rire : mais ce qu'on ne pardonne pas au sieur Dugazon, c'est que s'enhardissant du succès de son rôle dans les deux positions critiques où il s'était trouvé, et de l'imbécillité du robin, il s'est vanté du tout, et principalement des coups de canne dans différens soupers, et en présence de beaucoup de spectateurs. Cela révolte les honnêtes gens, et l'on voudrait que le sieur Dugazon fût puni.

— 21. On prétend que la reine a singulièrement annoncé au roi la certitude de sa grossesse. « Sire, lui » a-t-elle dit, je viens vous demander justice contre un » de vos sujets qui m'a violemment insultée. . . » Le roi, ému du ton serieux de S. M., s'est empressé de la faire expliquer. « Oui, sire, a-t-elle continué, il s'en » est trouvé un assez audacieux, le dirai-je ? pour me » donner des coups de pieds dans le ventre. » Alors son

auguste époux a compris le calembourg, et en a ri de bon cœur.

Quoi qu'il en soit, voici des vers composés à ce sujet :

Avec trop de lenteur s'annonçait à nos vœux
L'auguste rejeton que nous donnent les cieux;
Mais le récit d'une victoire (1)
A paru l'animer soudain;
N'en doutons pas, c'est un dauphin :
Dès l'instant qu'il respire, un Bourbon sent la gloire.

— 25. Aujourd'hui, à la séance publique de la St.-Louis, pour la distribution du prix, on a répandu dans l'auditoire une épitaphe de M. de Voltaire, dont le buste, placé au-dessus du directeur, et le seul qui soit dans la salle, semblait le rendre le dieu de l'assemblée, proposé à ses hommages. Cette épitaphe est attribuée à M. de la Place (2) :

O Parnasse! frémis de douleur et d'effroi!
Muses, abandonnez vos lyres immortelles.
Toi, dont il fatigua les cent voix et les ailes,
Dis que Voltaire est mort, pleure, et repose-toi

(1) La victoire d'*Ouessant*.

(2) Ces vers sont du poëte Lebrun (*Pindare*).

(*Note de l'Editeur.*)

— 26. *Copie de la lettre écrite par l'évêque de Troyes au prieur de Scellieres.*

« Je viens d'apprendre, monsieur, que la famille de M. de Voltaire, qui est mort depuis quelques jours, s'était décidée à faire transporter son corps à votre abbaye pour y être enterré, et cela parce que le curé de St. Sulpice leur avait déclaré qu'il ne voulait pas l'enterrer en terre sainte.

Je desire fort que vous n'ayez pas encore procédé à cette enterrement ; ce qui pourrait avoir des suites fâcheuses pour vous : et si l'inhumation n'est pas faite, comme je l'espère, vous n'avez qu'à déclarer que vous n'y pouvez procéder sans avoir des ordres exprès de ma part.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, etc.

— 27. *Réponse du prieur.*

Je reçois dans l'instant, Monseigneur, à trois heures après midi, avec la plus grande surprise, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du jour d'hier 2 juin : il y a maintenant plus de vingt-quatre heures que l'inhumation du corps de M. de Voltaire est faite dans notre église, en présence d'un peuple nombreux. Permettez-moi, Monseigneur, de vous faire le récit de cet évènement avant que j'ose vous présenter mes réflexions.

Dimanche au soir, 31 mai, M. l'abbé Mignot conseil-

ler au grand conseil, notre abbé commandataire, qui tient à loyer un appartement dans l'intérieur de notre monastère, parce que son abbatiale n'est pas habitable, arriva en poste pour occuper cet appartement. Il me dit après les premiers complimens, qu'il avait eu le malheur de perdre M. de Voltaire son oncle, que ce Monsieur avoit desiré dans ces derniers momens d'être porté après sa mort à sa terre de Ferney; mais que le corps qui n'avait pas été enseveli, quoiqu'embaumé, ne serait pas en état de faire un voyage aussi long; qu'il desirait, ainsi que sa famille, que nous voulussions bien recevoir le corps en dépôt dans le caveau de notre église; que ce corps était en marche accompagné de trois parens, qui arriveraient bientôt. Aussitôt M. l'abbé m'exhiba un consentement de M. le curé de St Sulpice, *signé* de ce pasteur, pour que le corps de M. de Voltaire pût être transporté sans cérémonie, il m'exhiba en outre une copie collationnée par ce même curé de St.-Sulpice, d'une profession de la foi catholique, apostolique et romaine, que M. de Voltaire a faite entre les mains d'un prêtre approuvé, en présence de deux témoins, dont l'un est M. Mignot notre abbé, neveu du pénitent, et l'autre M. le marquis de la Villevielle. Il me montra en outre une lettre du ministre de Paris, M. Amelot, adressée à lui et à M. de Dampierre d'Hornoy, neveu de M. l'abbé Mignot et petit-neveu du défunt, par laquelle ces messieurs étaient autorisés à transporter leur oncle à Ferney ou ailleurs. D'après ces pièces qui m'ont paru et qui me paraissent encore authentiques, j'aurais cru manquer au devoir de pasteur si j'avais refusé les secours spirituels dus à tout chrétien, et sur tout à l'on-

cle du magistrat qui est depuis vingt-trois ans abbé de cette abbaye, et que nous avons beaucoup de raisons de considérer. Il ne m'est pas venu dans la pensée que M. le curé de St.-Sulpice ait pu refuser la sépulture à un homme dont il avait légalisé la profession de foi, faite tout au plus six semaines avant son décès, et dont il avait permis le transport tout récemment au moment de sa mort : d'ailleurs, je ne savais pas qu'on pût refuser la sépulture à un homme quelconque mort dans le corps de l'église, et j'avoue que, selon mes faibles lumières, je ne crois pas encore que, cela soit possible. J'ai préparé en hâte tout ce qui était nécessaire. Le lendemain matin sont arrivés dans la cour de l'abbaye deux carrosses, dont l'un contenait le corps du défunt, et l'autre était occupé par M. d'Hornoy, conseiller au parlement de Paris, par M. Marchand de Varennes, maître-d'hôtel du roi, et M. de la Houillère, brigadier des armées, tous deux cousins du défunt. Après midi, M. l'abbé Mignot m'a fait à l'église la présentation solennelle du corps de son oncle, qu'on avait déposé ; nous avons chantés les vêpres des morts ; le corps a été gardé toute la nuit dans l'église environné de flambeaux. Le matin depuis cinq heures tous les ecclésiastiques des environs, dont plusieurs sont amis de M. l'abbé Mignot, ayant été autrefois séminariste à Troyes, ont dit la messe en présence du corps, et j'ai célébré une messe solennelle à onze heures, avant l'inhumation, qui a été faite devant une nombreuse assemblée. La famille de M. de Voltaire est repartie ce matin, contente des honneurs rendus à sa mémoire, et des prières que nous avons faites à Dieu pour le repos de son âme. Voilà les faits, Monseigneur,

dans la plus exacte vérité. Permettez, quoique nos maisons ne soient pas soumises à la juridiction de l'ordinaire, de justifier ma conduite aux yeux de votre grandeur : quels que soient les privilèges d'un ordre, ses membres doivent toujours se faire gloire de respecter l'épiscopat, et se font honneur de soumettre leurs démarches, ainsi que leurs mœurs, à l'examen de nos seigneurs les évêques. Comment pouvais-je supposer qu'on refusait, ou qu'on pouvait refuser à M. de Voltaire la sépulture qui m'était demandée par son neveu, notre abbé commendataire depuis vingt-trois ans, magistrat depuis trente ans, ecclésiastique qui a beaucoup vécu dans cette abbaye, et qui jouit d'une grande considération dans notre ordre; par un conseiller au parlement de Paris, petit neveu du défunt; par des officiers d'un grade supérieur, tous parens et tous gens respectables? Sous quel prétexte aurais-je pu croire que M. le curé de S.-Sulpice eût refusé la sépulture à M. de Voltaire, tandis que ce pasteur a légalisé de sa propre main une profession de foi faite par le défunt, il n'y a que deux mois, tandis qu'il a écrit et signé de sa propre main un consentement que ce corps fût transporté sans cérémonies? Je ne sais ce qu'on impute à M. de Voltaire; je connais plus ses ouvrages par sa réputation qu'autrement; je ne les ai pas lu tous; j'ai ouï dire à M. son neveu, notre abbé, qu'on lui en imputait de très-répréhensibles, qu'il avait toujours désavoués : mais je sais d'après les canons qu'on ne refuse la sépulture qu'aux excommuniés, *latâ sententiâ*, et je crois être sûr que M. de Voltaire n'est pas dans le cas. Je crois avoir fait mon devoir en l'inhumant, sur la réquisition d'une famille respectable, et je ne puis m'en repentir.

J'espère, Monseigneur, que cette action n'aura pas pour moi des suites fâcheuses ; la plus fâcheuse, sans doute, serait de perdre votre estime ; mais d'après l'explication que j'ai l'honneur de faire à votre grandeur, elle est trop juste pour me la refuser.

Je suis avec un profond respect, etc.

— 28. Malgré le succès prétendu de M. de la Harpe, succès (1) dont lui seul parle, et que lui seul certifie, on cite un fait bien propre à le réfuter et bien désolant ; c'est que les onze représentations de sa tragédie n'ont produit qu'environ 14,000 liv. de recette ; c'est que l'avant-dernière représentation n'a pas monté à 800 liv., et la dernière à 900 ; c'est que le parterre n'était garni que de ses partisans, qu'on appelait *les Pères du désert.*

SEPTEMBRE.

— 7. Pour dédommager le duc de Chartres de la chanson satirique où on le persifle, en voici une plus flatteuse : elle est intitulée, le *Déjeûner anglais.*

Air : *Jupiter un jour en fureur.*

J'ai souvent fait réflexion
Que le matin d'une victoire

---

(1) *Les Barmécides.*

Tous les favoris de la gloire
Avaient le sommeil profond :
Ainsi Condé, tel Alexandre,
Aux champs d'Arbelle et de Rocroi,
Dormaient dans la bonne foi (*Bis.*)
Qu'on devait les attendre. (*Bis.*)

Monseigneur, il faut vous lever,
Dit Foissi (1), chaud comme une braise,
L'amiral de la flotte anglaise
Vous demande à déjeûner.
Quoi ! dit Bourbon, cet hérétique
Vient visiter le Saint-Esprit ?
Par ma foi, sans contredit, (*Bis.*)
L'aventure est unique. (*Bis.*)

Qu'on s'apprête à le festoyer
Dit Bourbon à son équipage,
Pour maître-d'hôtel de passage
Je choisis un canonier.
L'amiral arrive, et s'étonne
De trouver tout prêt le repas;
On traite jusqu'aux goujats; (*Bis.*)
Car monseigneur l'ordonne. (*Bis.*)

Pour mieux régaler les Anglais,
On joignit à la bonne chère
Un excellent vin de Tonnerre,
Que Mars fit tirer exprès;

(1) Nom de l'écuyer de S. A. S.

Les têtes anglaises tournèrent
Pour avoir vidé maint flacon :
Parbleu! le vin était bon; (*Bis,*)
Mais beaucoup en crévèrent. (*Bis.*)

Keppel, rentrant sur son pallier,
N'avait non plus tête fort saine ;
Soit trop de boisson, soit migraine,
Il tomba dans l'escalier :
Pour le remettre dans sa route,
Bourbon ordonne, en quatre mots,
Qu'on allume les fallots; (*Bis.*)
Keppel n'y voit plus goutte. (*Bis.*)

Octobre.

— 1^er^. La reine a pris tellement goût pour le jeu, surtout depuis sa grossesse, qui ne lui permet pas de sortir autant qu'elle a coutume, qu'il y a régulièrement un pharaon établi chez S. M. C'est M. de Chalabre, le fils du joueur si renommé, qui est son banquier. Dernièrement il a représenté à la reine qu'il ne pouvait suffire à son emploi, et avait besoin d'un second. S. M. y a consenti, et lui a dit de choisir qui il voudrait. Il a jeté les yeux sur un M. Poinçot, chevalier de St. Louis, qui, la première fois où il s'est rendu au cercle de la reine, n'a pu, suivant l'étiquette, s'asseoir, n'ayant pas le brevet de colonel, le dernier grade qui donne ce droit. Il se trouvait ainsi debout seul lorsque S. M. a paru. Elle

s'en est aperçue, et, sans égard pour le cérémonial, si essentiel à Versailles, a ordonné qu'on donnât un siége à M. Poinçot : ce qui a fait gémir les courtisans rigides, attachés aux formes.

—4. Quoique M. l'abbé Mignot neveu de M. de Voltaire, ainsi que M. d'Hornoy, n'ait eu qu'une somme de 100,000 l. pour sa portion de cet héritage, à laquelle le vieillard de Ferney les a réduits, tandis que madame Denis a recueilli 80,000 liv. de rentes et 400,000 liv. d'argent comptant, le premier se pique de générosité : il a commandé un mausolée, qu'il doit placer dans son abbaye de Scellières en l'honneur de M. de Voltaire. Il s'ensuit que l'abbé Mignot renonce à envoyer les cendres de son oncle à Ferney, et se propose de les conserver à perpétuité. C'est un nommé Clodion, sculpteur, qui est chargé du monument.

Le prieur, que le clergé voulait faire expulser par son général, l'abbé de Pontigny, fier de la protection du gouvernement, est aujourd'hui tout entier dans les intérêts du parti des philosophes. Il a triomphé absolument de la persécution elevée contre lui, et le comité ministériel tenu entre le comte de Maurepas, M. Amelot et M. Necker, relativement à tout ce qui a concerné cette affaire, depuis la maladie de M. de Voltaire jusqu'au dernier effort tenté par les curés, dirige toutes les démarches nouvelles et y préside. C'est à ce comité qu'à recours aujourd'hui l'académie française pour faire faire le service qu'elle attend avant de procéder à l'élection d'un successeur de M. de Voltaire ; mais cette grâce

est plus difficile à obtenir à cause de la capitale où il doit avoir lieu, où s'est passé le scandale et où se trouve en quelque sorte le clergé réuni.

— 8. M. le duc de Brancas, qui se soucie peu du comte de Lauraguais son fils, et qui aime l'argent, s'est arrangé avec le directeur des finances actuel pour le retrait, par le roi, du domaine de Lauraguais engagé malgré une substitution à laquelle il est assujetti. M. Necker a cru devoir en instruire le comte ; mais celui-ci toujours caustique, et peu prévenu en faveur du ministre des finances, qu'il a beaucoup connu à la compagnie des Indes, lui a répondu par une lettre très-ingénieuse, très-piquante et très-gaie, qui humilie et désole M. Necker. Cette facétie est beaucoup mieux faite, à une mauvaise plaisanterie près, que toutes les autres de ce seigneur à saillies, mais au fond excellent patriote. Il a grand soin d'en répandre des copies, pour imprimer sur le ministre le ridicule qui trop souvent en France est l'avant-coureur des disgrâces.

La lettre de M. Necker est du 9 septembre et la réponse du 23 du même mois.

— 9. *Copie de la lettre de M. Necker à M. le comte de Lauragais, du 9 septembre.*

Je crois devoir vous prévenir M. le comte, que l'intention du roi est de rentrer dans le domaine de Lauraguais, engagé à M. le duc de Brancas par contrat du 21 octobre 1726, moyennant la somme de 195,600 liv.

La conservation des droits du domaine de la couronne

contestés pour la plupart à M. le duc de Brancas, les procès qu'il a soutenu à cet égard et les difficultés qu'éprouve au parlement de Toulouse l'enregistrement des lettres-patentes relatives au droit des Leudes, sont la base des motifs qui ont déterminé S. M. J'aurai soin que les droits de la substitution soient conservés, et que l'emploi des deniers qui en font l'objet, en soit fait d'une manière convenable.

J'ai l'honneur, d'être etc.

Signé, NECKER.

Réponse de M. le comte de Lauraguais, du 23 septembre.

J'aurais assurément répondu plutôt, Monsieur, à la lettre qne vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9 septembre, si j'eusse été ici, mais j'y arrive. Je viens de courir la campagne ; vous me paraissez plus heureux que moi, *il vaut mieux la battre.* Je ne vous faits point mes remerciemens sur les peines que vous voulez bien prendre pour débarrasser mon père des procès qu'entraînent toujours les grandes propriétés, ni des soins que vous me promettez pour veiller à la conservation des droits de la substitution à laquelle je suis appelé, en faisant vous-même, d'*une manière convenable*, l'emploi des deniers qui en sont l'objet : je devais compter infiniment sur vos procédés et même sur votre reconnaissance : je l'ai méritée cet hiver (1) autant que je l'ai pu ; malgré

(1) Cette phrase est relative aux intrigues de M. le comte de

cela je refuse absolument vos services. Ce serait vous compromettre gravement, que de ne pas s'opposer autant qu'il sera dans le pouvoir des choses, à vous laisser immoler la grande question des domaines, pour éviter à mon père quelques affaires, et me laisser à moi une substitution véritablement liquide. Je n'aurai point ce reproche à me faire. Ce que vous entreprenez ébranle tous les principes de l'administration, et j'ai trop ouï dire à tous les gens du conseil du roi que vous n'entendiez pas un mot d'administration, pour ne pas craindre d'exciter les clabauderies contre le généreux citoyen de Genève, qui veut bien gratuitement gouverner la France. Ainsi je vais avoir l'honneur d'écrire à M. le comte de Maurepas, et charger mon avocat au conseil de s'opposer autant qu'il sera possible à l'excès des faveurs dont vous voulez accabler le campagnard.

Signé LAURAGUAIS (1).

— 31. M. Dorat répand un *portrait de M. de Voltaire, en vers*, qui ne plaît pas à tous ses partisans. En convenant de ses grandes qualités, il ne dissimule pas ses défauts : au reste, tout porte sur l'auteur, et rien sur la personne, qu'il avait précédemment assez maltraitée

---

Lauraguais, qui, durant l'hiver, a travaillé à décrier M. Necker et à le faire renvoyer.

(1) Le comte de Lauraguais fut exilé à dix lieues de Paris, à cause de cette lettre, pour donner satisfaction au ministre.

(*Note de l'Editeur.*)

dans d'autres vers qu'il a prudemment désavoués. Voici ceux d'aujourd'hui :

Raphaël pour le trait, Rubens pour la couleur,
De la prose et des vers possédant la magie,
Écrivain très-sensible, ou très-malin railleur,
Dans le vaste champ du génie,
De chaque genre il a cueilli la fleur.
Le rire est son secret, son arme est la saillie :
Que de fois dans ces riens, dont il est créateur,
Déguisant la raison sous l'air de la folie,
Sans en prendre le ton, il fut législateur !
Sachant tout embrasser, sans peine il associe
Le compas de Newton aux pompons d'Émilie ;
Même après Lafontaine, il est joyeux conteur :
Même après l'Arioste, il charme l'Italie ;
Il s'élève, descend, gaîment se multiplie :
Plein de grâce ou de nerf, de souplesse et d'ardeur,
Il plane en aigle, en serpent se replie ;
Au Plaute des Français laisse la profondeur,
Et va d'un fard brillant enluminer Thalie.
Plus piquant que fidèle, agréable et trompeur,
Par ses jolis romans l'histoire est embellie ;
Bien loin de se montrer scrupuleux narrateur
Des sottises qu'il apprécie,
Toujours, en philosophe, il ment à son lecteur,
Qu'avec la vérité si souvent on ennuie ;
Et rival des anciens, autant qu'imitateur,
Dans l'épopée ou dans la tragédie,
Ornant ce qu'il dérobe, il est plus qu'inventeur.

Novembre.

— 2. Le caractère de M. le Comte de Maurepas ne se dément point, même dans les accès de goutte, il conserve sa gaîté, et les saillies partent avec autant de facilité que dans une partie de plaisir. On montre une lettre de ce ministre à madame la marquise de Flamarins, sa parente ; il lui marque, en parlant de son état, et en se félicitant d'avoir la liberté de lui écrire : *Si je ne puis plus faire la belle jambe, au moins m'est-il permis de faire encore les beaux bras.*

— 18. Tout le monde a su l'évènement arrivé au jeu de Marly, d'un rouleau de louis faux substitué à un veritable. C'est un mousquetaire réformé, nommé Dulugues, qui était l'auteur de cette fraude. Il a été arrêté et enfermé. On assure qu'il avait été présenté le matin. Cette police est, sans doute, très-bien faite ; mais il serait à desirer qu'on l'étendît aux duchesses, qui journellement escroquent les joueurs credules leur confiant leur argent. Cette filouterie se pratiquait dès le tems du feu roi, qui en avait pris plusieurs en flagrant délit, et les avait averties ; mais comme il n'y a rien de si impudent que les femmes de cour, au moyen de l'impunité, elles continuent. Dernièrement, Madame disait à MM. de Chalabre et Poinçot, les banquiers du jeu de la reine : « On vous friponne bien, messieurs. — Ma» dame, nous ne nous en apercevons pas, » lui répondirent-ils par décence ; mais ils s'en aperçoivent très-bien, et n'osent le manifester.

— 20. Le Sieur Bellecour vient de mourir ; c'est une perte pour la comédie française dans le haut comique. Il était frappé depuis la mort de le Kain, son ami, et d'ailleurs atteint d'une passion malheureuse pour la demoiselle Vadé, sa camarade, qui, d'abord sensible à ses avances, lui faisait depuis des infidélités journalières.

Ce qui a rendu le sieur Bellecour plus sensible aux infidélités de mademoiselle Vadé, c'est qu'il se ruinait pour elle ; que tout récemment il venait de lui acheter une maison à la barrière Blanche, et qu'à peine y avait-elle été instalée et eu la propriété assurée, que, par une ingratitude horrible, elle lui en avait fait fermer la porte.

— 29. La cérémonie funéraire dont la *Loge des Neuf-Sœurs* se proposait d'honorer la mémoire du frère Voltaire, en suppléant en quelque sorte ainsi à celle que lui avait refusée l'église, a eu lieu hier, jour indiqué. Pour la rendre plus solennelle, M. d'Alembert devait se faire recevoir maçon avant, et y représenter l'*académie française* en la personne de son secrétaire ; mais le grand nombre de ses membres très-circonspects, a craint qu'après tout ce qui s'était passé, cette démarche ne scandalisât, ne réveillât la fureur du clergé, n'indisposât la cour ; c'est devenu la matière d'une délibération de la compagnie, qui a lié ce philosophe, quoique très-indiscrètement il eût donné sa parole en particulier. La loge, désolée de ne pouvoir faire cette acquisition, en a été un peu dédommagée par le peintre Greuze, très-utile aux travaux dans sa partie.

Après la célébration des mystères, interdits aux profanes, on a fermé la loge et l'on s'est transporté dans une vaste enceinte en forme de temple, où la fête devait se célébrer. Le vénérable frère la Lande, les frères Franklin et comte de Strogonoff, ses assistans, ainsi que tous les grands officiers et frères de la loge, étant entrés pour faire les honneurs de l'assemblée, le grand-maître des cérémonies a introduit les frères visiteurs deux à deux, au nombre de plus de cent cinquante : un orchestre considérable, dans une tribune, jouait, pendant cette marche, celle d'*Alceste* : il a exécuté ensuite différents morceaux de *Castor et Pollux*, et tout le monde étant en place, le frère abbé Cordier de Saint-Firmin, agent général de la loge, et celui auquel on doit l'imagination de la fête, est venu annoncer que madame Denis et madame la marquise de Villette desiraient recevoir la faveur de jouir du spectacle : la permission accordée, ces deux dames sont entrées, l'une conduite par le marquis de Villette, et la seconde par le marquis de Villevielle. Elles n'ont pu qu'être frappées du coup d'œil imposant du local et de l'assemblée, qui était restée décorée de ses différents cordons *bleus*, *rouges*, *noirs*, *blancs*, *jaunes*, etc. suivant les grades.

Après avoir passé sous une voûte étroite, on trouvait une salle immense tendue de noir dans son pourtour et dans son ciel, éclairée seulement par de tristes lampes, avec des cartouches en transparens, où l'on lisait des sentences en proses et en vers, toutes tirées des œuvres du frère défunt. Au fond se voyait le cénotaphe.

Les discours d'appareil ont commencé. Le vénérable a d'abord fait le sien, relatif à ce qui allait se passer :

l'orateur de la loge des *Neuf-Sœurs*, frères Changeux, a parlé après lui un peu plus longuement : frère Coton, l'orateur de la loge de *Thalie*, affiliée à celle des *Neuf-Sœurs*, a débité son compliment de mémoire, et, quoique plus court, il a paru le meilleur; enfin frère la Dixmerie a commencé l'éloge de Voltaire. Il a suivi la méthode de l'académie française, et a lu son cahier, ce qui refroidit beaucoup le panégyriste et l'auditoire. On y a observé quelques traits saillans, mais peu de faits et point d'anecdotes. Frère la Dixmerie s'est étendu trop amplement sur les œuvres de ce grand homme, qu'il a disséquées en détail, et n'a point assez parlé de la personne. Nulle digression vigoureuse, nul écart, nul élan; on voyait que l'auteur, continuellement dans les entraves, ne marchait qu'avec une circonspection timide qui l'obligeait de faire de la réticence sa figure favorite. Le seul endroit où il se soit animé et ait mis un peu de chaleur, a été son apostrophe aux ennemis fougueux de son héros, où, après avoir dit tout ce qui pouvait les toucher, les attendrir : *si sa mort enfin ne vous réduit pas au silence*, a-t-il ajouté, *je ne vois plus que la foudre qui puisse, en vous écrasant, vous y forcer.* A l'instant des coups redoublés de tonnerre d'opera se sont fait entendre; le cénotaphe a disparu; et l'on n'a plus vu dans le fond qu'un grand tableau représentant l'*apothéose de Voltaire*. On aurait desiré que, par une heureuse adresse, on eût en même tems fait succéder, à la décoration lugubre de la salle; une décoration brillante et triomphale.

Frère Roucher a terminé la séance en déclamant un morceau du mois de *Janvier*, de son *poëme des Mois*.

Il faut se rappeler la persécution excitée déjà contre son ouvrage, quoiqu'il ne soit pas encore imprimé : son zèle contre le fanatisme s'est ranimé, et lui a fait enfanter la tirade en question relative à la mort de Voltaire, et au refus de l'enterrer ; il a comparé cette injustice avec les honneurs accordés aux cendres d'un prelat hypocrite, d'un ministre concussionnaire : dans ces deux portraits il a désigné sensiblement le cardinal de la Roche-Aymon et l'abbé Terray, morts peu avant, et a fini par annoncer que *toute la terre où reposerait la cendre de Voltaire, serait une terre sacrée.*

Où repose un grand homme, un Dieu doit habiter.

Un enthousiasme général a saisi tous les spectateurs transportés ; on a crié *bis*, et il a fallu qu'il recommençât. On ne sait comment le clergé et le gouvernement prendront ce morceau ; on craint qu'il ne mérite à l'auteur l'animadversion de l'un et la vengeance implacable de l'autre.

Décembre.

— 1. Par une circonstance remarquable qu'on a oubliée dans la relation de la fête funéraire célébrée en mémoire de M. de Voltaire, il est à observer que c'est au noviciat des jésuites, où vingt loges de francs-maçons se sont établies, et entr'autres celle des *Neuf-Sœurs*, qu'elle a eu lieu. Les bons pères se seraient-ils jamais at-

tendus à cette bisarre destinée d'un des principaux berceaux de l'ordre ?

Pour donner plus d'importance à la fête de la loge des *Neuf-Sœurs*, outre M. d'Alembert, MM. le marquis de Condorcet et Diderot devaient s'y faire recevoir aussi : tous trois ont manqué.

Madame Denis a touché 150,000 livres de la vente de la bibliothèque de M. de Voltaire à l'impératrice de Russie : c'est le prix qu'y a mis cette magnifique souveraine ; elle y a joint des fourrures de la plus grande beauté et une lettre très-flatteuse. On doit ajouter aux livres toutes les lettres originales qu'on pourra faire imprimer et autres, manuscrites, qui ne seraient pas dans le même cas. Madame Denis a seulement demandé permission d'en garder copie.

L'impératrice de Russie desire en outre des plans exacts et dans tous les sens du château de Ferney : elle se propose d'en faire construire un pareil dans un de ses châteaux de plaisance, et d'y élever un monument à la mémoire du philosophe ci-devant seigneur du lieu.

La place de M. de Voltaire à l'académie française reste encore vacante, et la compagnie ne semble pas disposée à lui donner de sitôt un successeur ; on la croit toujours en négociation avec le ministère pour le service d'usage à faire aux cordeliers.

En attendant, M. d'Alembert l'a, en quelque sorte, remplacé par Molière, dont il a fait placer le fameux buste, par Houdon, à l'académie. Quand il a été question

d'y mettre une inscription, quelqu'un avait proposé d'écrire : *Molière, de l'académie française après sa mort,* et cette phrase avait été retournée dans tous les sens : on a préféré ce vers de M. Saurin :

Rien ne manque à sa gloire ; il manquait à la nôtre.

— 6. C'est le sieur Grimm, ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha, qui a fait pour l'impératrice de Russie l'achat de la bibliothèque de Voltaire, et c'est dans son superbe parc de Czarskozelo que doit être bâti le château pareil à celui de Ferney, avec toutes ses attenances et dépendances. Il y sera élevé un Muséum, dans lequel on arrangera les livres dans l'ordre où ils étaient placés. Le sieur Vagnières, secrétaire du défunt, doit se rendre à Pétersbourg à cet effet. La statue du maître s'élevera au milieu.

Cette souveraine a joint aux présens qu'elle a fait remettre à madame Denis, une lettre écrite de sa main, en date du 15 octobre. La suscription est : *pour madame Denis, nièce d'un grand homme qui m'aimait beaucoup.* Cette épître singulière est un monument à conserver, la voici :

« Je viens d'apprendre, madame, que vous consentez » à remettre entre mes mains ce dépôt précieux que » monsieur votre oncle vous a laissé, cette bibliothèque » que les âmes sensibles ne verront jamais sans se sou- » venir que ce grand homme sut inspirer aux humains » cette bienveillance universelle que tous ses écrits,

» même ceux de pur agrément, respirent ; parce que » son âme en était profondément pénétrée. Personne » avant lui n'écrivit comme lui : il servira d'exemple et » d'écueil à la race future. Il faudrait unir le génie et » la philosophie aux connaissances et à l'agrément ; » en un mot, être M. de Voltaire, pour l'égaler. Si » j'ai partagé, avec toute l'Europe, vos regrets, madame, » sur la perte de cet homme incomparable, vous vous » êtes mise en droit de participer à la reconnaissance » que je dois à ses écrits. Je suis, sans doute, très- » sensible à l'estime et à la confiance que vous me mar- » quez ; il m'est bien flatteur de voir qu'elles sont » héréditaires dans votre famille. La noblesse de vos » procédés vous est caution de mes sentimens à votre » égard.

« J'ai chargé monsieur Grimm de vous en remettre » quelques faibles témoignages, dont je vous prie de » faire usage. »

Signé, CATHERINE.

— 14. M. l'abbé Xaupi, le plus ancien des abbés de France, vient de mourir à 92 ans, encore est-ce par un accident, il s'est cassé la cuisse en montant en carosse. Il était doyen de la faculté de théologie de Paris et de Navarre : il était, comme beaucoup de ses confrères, croyant peu à ce qu'il enseignait, mais obligé de garder l'extérieur ; il avait pris parti pour le jansénisme, et s'était fait des querelles très-vives avec son corps, qui lui avait fait interdire ses assemblées.

M. l'abbé Xaupi était en outre homme de lettres, érudit philosophe ; c'était un coopérateur de la société de madame Doublet. On doit trouver dans ses manuscrits des choses très-précieuses. (Cet article est extrait d'une gazette manuscrite très-accréditée dans Paris.)

— 16. M. d'Alembert, fort satisfait d'avoir réussi dans les deux coups fourrés qu'il a portés au clergé en faveur de Voltaire, commence à convenir qu'il a eu long-tems peur qu'ils ne manquassent : aujourd'hui il se prévaut du silence du gouvernement et triomphe. Ces deux coups fourrés sont l'arrêté de ne point ordonner le service d'usage pour aucun confrère avant qu'on eût célébré celui de l'académicien anathématisé ; et l'éloge proposé publiquement de cette impie et proposé en vers, afin d'éviter la formalité des censeurs de la faculté de théologie qui auraient pu chicaner les candidats. Mais que de peines, que de délais, que d'anxiétés ne lui a pas coûté ce double projet ! Il a été plus de six semaines à épier le moment favorable. Il faut, pour qu'une délibération de l'académie française soit valable, être douze unanimes ; il s'est souvent vu ce nombre de cabalans réunis, mais avec de faux frères, dont il craignait la pusillanimité, ou l'indiscrétion, ou la fureur.

Pour mieux favoriser son plan de despotisme dans sa compagnie sans affectation, le secrétaire a imaginé depuis quelque tems d'avoir chez lui, trois fois par semaine, au sortir de la séance, de petits conventicules,

où l'on met au jour, l'on prépare, l'on combine, l'on dirige toutes les délibérations propres au succès de ses entreprises; on appelle ces assemblées les soirées de M. d'Alembert. Elles remplacent les conversations de M. de Foncemagne au Palais-Royal; conversations tombées depuis que ce vieillard menace ruine; elles étaient une faible émanation des journées de madame Doublet, dont il avait été long-temps membre et acteur.

— 23. Le tribunal général de l'inquisition tint le 24 novembre 1778 un acte secret, dans lequel comparut comme accusé le sieur Paul Olavides, assistant de Séville et surintendant des nouvelles colonies de la Sierra Morena.

On procéda au rapport de son affaire, qui dura depuis huit heures du matin jusqu'à midi et demi. Les griefs fondés sur ces excès et son libertinage, étaient renfermés dans 170 art. d'une part et 70 d'une autre, sur le témoignage de 78 témoins.

Ayant été déclaré hérétique dans toutes les formes, il se présenta en cette qualité tenant en main une torche de cire verte et surchargé de la croix de St.-André, dont néanmoins M. le grand inquisiteur lui fit grâce. Il fut condamné à la confiscation de tous ses biens, à huit ans de clôture dans un couvent, pendant la première année desquelles il devra jeûner les vendredi, si sa santé le lui permet, ce qui sera remis à la décision d'un directeur éclairé qu'on lui nommera pour le fortifier dans la pratique de ses exercices et l'instruire de la religion chrétienne : il lui fut enjoint de faire régulièrement ses

prières du matin et du soir : de lire le *Guide des pécheurs*, du révérend frère Louis de Grenade, de réciter tous les jours à genoux le rosaire, ainsi qu'un credo : il fut déchu de tous ses titres et charges, et déclaré incapable d'en posséder jamais aucune ; défenses d'user à l'avenir des vêtemens de soie, de velours, de tissus d'or et d'argent, ni de galons et de porter des pierreries : ordre au contraire de s'habiller en drap jaune du plus commun ; défenses également de monter à cheval ni de porter des armes : on prononça ensuite son bannissement perpétuel de Séville, de toutes les maisons royales de Madrid, des nouvelles colonnies et Lima, lieu de sa naissance, où il prit le grade de docteur.

On lui fit faire en qualité d'hérétique une abjuration solennelle ; il fut absous de l'excommunication et réconcilié suivant toutes les formalités prescrites par les saints canons ; à l'effet de quoi se présentèrent quatre prêtres en surplis, ayant chacun une poignée de verges à la main, dont ils le frappèrent sur les épaules, suivant la cérémonie d'usage, pendant qu'on récitait le pseaume *Miserere*. Il fit sa profession de foi, et fut interrogé sur plus de trente articles de croyance.

Dès que les deux secrétaires eurent fini de lire la procédure, au moment où l'on prononça ces mots : *Nous le déclarons atteint et convaincu d'hérésie*, le sieur Olavides tomba en syncope de dessus la sellette ; il ne perdit cependant pas connaissance ; on lui donna de l'eau et du vin, ce qui le rétablit et le mit en état d'entendre sa sentence, à la suite de laquelle il fit sa profession de

foi, baigné de larmes et poussant des gémissemens, qui firent bien augurer de son repentir. Ses erreurs sont en grand nombre et des plus extravagantes, provenant de ce qu'il n'a pas voulu croire au sixième commandement, ni à l'existence d'un enfer destiné à en punir les violemens; choses qui lui firent concevoir une haine implacable contre le clergé régulier et séculier, ce qui a été en lui le fruit de ses rapports et relations avec Voltaire et Rousseau. On le dépouilla de l'ordre de saint-Jacques, dont il avait été décoré.

Le comité qui assista à ce jugement, était composé des ducs de Grenade, d'Hijar, d'Abrantés, du comte de Mora, du comte de la Corogne, de trois conseillers de Castille, deux des finances, deux du conseil des Indes, deux des ordres royaux, et un du département de la Guerre; de l'abbé de Saint-Martin, avec deux de ses moines, du prieur de l'Escurial, de l'abbé de Saint-Basile, de deux trinitaires, de deux religieux de la merci, du père Cantenas capucin, de plusieurs prêtres décorés, et de plusieurs chevaliers de l'ordre royal et distingué de Charles III.

— 24. La comédie françoise a donné avant-hier son spectacle *gratis*, en réjouissance de l'*acouchement de la Reine*. Les poissardes et les charbonniers, formant les deux premières corporations de la populace, étant arrivés tard, ont été arrêtés par la garde, qui leur a déclaré qu'il n'y avait plus de place; ils ont trouvé ce propos très-mauvais, et ont demandé pourquoi l'on avait laissé occuper les loges du Roi et de la Reine,

qui, en pareille cérémonie, leur appartiennent de droit? Grande rumeur ! Il a fallu appeler le semainier, et la troupe des comédiens s'étant assemblée pour délibérer, on a reconnu par la compulsation des registres la légitimité de leur réclamation. Pour y suppléer, on a mis des banquettes sur le theâtre de chaque côté, où les charbonniers ont pris place du côté du Roi, et les poissardes du côté de la Reine. Avant de commencer, un charbonnier a lu un papier qu'il tenait, c'était un bulletin de la santé de S. M. : ce qui a donné lieu à des danses de joie et à des propos dignes des interlocuteurs. Enfin la tragédie de Zaïre a commencé, et toute l'assemblée a été dans le plus grand silence, et a parfaitement goûté les beautés de sentiment de cet ouvrage.

— 25. On ne doute pas aujourd'hui que M. Ducis ne soit l'heureux qui siégera dans le fauteuil académique de M. de Voltaire. Le succès de sa tragédie, la faveur de Monsieur, et l'invitation qu'il a reçue de la compagnie de se mettre sur les rangs, tout lui assure son élection prochaine, et il s'en vante déjà assez indiscrétement, il est vrai.

— 28. Le comte Paul Olavides devient un homme trop intéressant aujourd'hui pour ne pas rassembler tous les détails qu'on peut recueillir concernant cette infortunée victime du fanatisme. Il a cinquante à cinquante-cinq ans ; il est né au Pérou, et, par la seule force de son génie, s'affranchit de bonne heure des préjugés et de la superstition si communs chez ses com-

patriotes. Il présenta dans ces climats lointains le rare spectacle d'un philosophe ; mais cachant prudemment sa façon de penser, il parvint, par son mérite, à la place d'oydor ou de juge à Lima. Sa fermeté, son intégrité, ses lumières, son indépendance, le rendirent odieux aux jésuites, qui lui intentèrent un procès considérable et l'obligèrent à venir se défendre en Europe : il succomba. Il était magnifique en tout ; il avait fait de grandes dépenses, et fut emprisonné pour dettes ; il courait risque de rester long-tems en captivité, lorsque la veuve d'un premier commis qu'il avait su charmer, le vint trouver un jour, et lui déclara qu'il serait maître de sortir le lendemain, qu'elle avait payé toutes ses dettes. Son premier soin fut d'aller voir sa bienfaitrice, qui, pour toute récompense, lui demanda sa main. Devenu ainsi puissamment riche, il se livra aux belles-lettres et à la philosophie. Pour perfectionner ses connaissances, il demanda permission de voyager à sa femme; il vint en France, et se plut beaucoup à Paris. On ne sait si son projet était de s'y établir un jour ; mais il s'y fit 60,000 livres de rentes viagères : il vit nos beaux esprits et nos philosophes, il lut tous nos excellens ouvrages modernes, et revint dans son pays, surtout enthousiasmé de notre théâtre. Il ajusta plusieurs de nos pièces au théâtre Espagnol. Il plut au comte d'Aranda, alors président du conseil de Castille. Ce seigneur reconnut en lui, non-seulement un homme de goût, mais un homme d'état. Dans la circonstance critique de la révolte de Madrid, qu'on peut se rappeler, lorqu'il s'agit de faire des innovations dans le costume Espagnol, et d'expulser

les jésuites, il le chargea de la police de cette capitale : il lui fit avoir ensuite l'intendance de Séville. Ce fut pendant cette administration qu'il fit présenter à la cour son mémoire pour le défrichement de la Sierra Moréna, canton inculte, où il ne croissait que du bois dégradé et qu'il prouva être susceptible de devenir un des sols les plus fertiles de l'Espagne. Son projet fut accepté ; il appela des Allemands et autres étrangers, sans s'embarrasser de quelle religion ils étaient, pourvu qu'ils eussent des bras et de l'industrie, et fonda sa colonie qui réussit à merveille : il établit une ville chef-lieu de sa résidence. Un couvent de moines, dont le voisinage lui déplaisait, gênait ses opérations, il profita de son crédit pour les transporter ailleurs. Ces moines en conservèrent un ressentiment profond. Le sieur Olavides, s'en reposant sur le ministre éclairé qui gouvernait le royaume, fut moins circonspect dans ses propos et dans sa conduite. Ses ennemis s'en prévalurent. Ils tinrent secrètement registre de tout ce qui lui échappait contre la religion, et attendirent le moment favorable de la disgrâce du comte d'Aranda et du rétablissement de l'inquisition, pour éclater et écraser le sieur d'Olavides, comme coupable d'hérésie, machination qui l'a conduit enfin au sort funeste qu'on vient d'apprendre.

— 29. L'académie française a en effet élu hier M. Ducis. On sait aujourd'hui que c'est un coup de politique de la part du secrétaire et consorts. Ils n'ignorent pas que Monsieur les déteste, et par contre-coup le corps qu'ils dirigent, qu'il a déclaré son aversion pour

l'académie, son projet de la détruire s'il devenait Roi ; enfin ils frémissent encore de la crise où elle s'est trouvée naguère ; comme S. A. royale aime beaucoup le secrétaire de ses commandemens, ils ont été bien aises de trouver l'occasion de se ménager en lui un appui, un protecteur, un défenseur auprès du prince son maître ; ils ont profité avec empressement de la circonstance du succès récent de sa tragédie, pour paraître n'accorder qu'au mérite un choix qui est en partie l'effet du soin de leur propre conservation.

— 30. Monsieur le marquis de Paulmy a une des belles bibliothèques de Paris. Mais comme un particulier ne peut en posséder une complette dans tous les genres, il s'est surtout attaché à celui des romans et a porté sa collection au plus haut dégré possible. Il a depuis imaginé de la communiquer par extrait au public, sous le titre de *Bibliothèque universelle des Romans* ; il est homme de lettres, il a choisi des coopérateurs sous lui et a entrepris cette longue tâche dans une forme périodique. Pour lui donner plus de consistance, il a obtenu un privilège au nom de M. de Bastide. Depuis quelques années que l'ouvrage est commencé, il a été fort goûté du public, et a attiré quantités de souscriptions. Malgré le bénéfice considérable qui devait en résulter, le prête-nom se trouve avoir toujours beaucoup de créanciers ; cela dérange les opérations et trouble les travaux ; il en rejaillit même des importunités auprès du protecteur. M. de Paulmy en est excédé, et voudrait bien se débarrasser de monsieur de Bastide, ce qui ne peut s'effectuer que de son consentement,

puisqu'il est propriétaire du privilège ; il a pris le parti de lui refuser les matériaux : si cette humeur dure, il est à craindre que le journal n'en souffre, et que l'entreprise n'échoue long-temps avant d'être à son terme.

(1779.)

JANVIER.

— 2, Il se trouve aussi des plaisans dans la société royale de médecine, et voici une facétie qu'elle répand à l'occasion de la cessation des assemblées de la faculté. Elle est en forme de Bulletin du 19 décembre 1778.

« La faculté de médecine a passé une très-mauvaise » nuit : sa tête est toujours très-embarrassée, les mem- » bres roides, le pouls dur, la langue mauvaise et noire, » tout le corps plein de vent. Ce qui en sort est » mal digéré et de mauvaise qualité. L'affaissement est » genéral dans toute la machine, qui ne fait plus ses » fonctions depuis hier au soir : tout ceci est la suite » d'un mauvais régime.

« L'usage des bains et de l'elléborre n'a rien produit » de satisfaisant ; on craint d'être obligé d'en venir à des » remèdes violens, et que la crise n'entraîne une désor- » ganisation nécessaire dans un corps sans action et » qui languit depuis long-temps. »

Signé, BON SENS.

Le Docteur Paulet, plus piqué au jeu que les autres,

avait offert de chansonner à son tour les facultaires dans un vaudeville ; mais les sociétaires se sont refusés à cette vengeance, qui s'exécute et ne se propose pas en public.

— 3. M. de la Dixmerie a eu beaucoup de peine à faire imprimer son *Eloge de Voltaire*, prononcé dans la loge maçonnique des Neuf-Sœurs, dont il avait été membre. Il a surmonté les obstacles du clergé et des ennemis de son héros. L'ouvrage paraît enfin. On ne peut se rétracter à la lecture sur le jugement qu'on en a porté. En applaudissant au style, aux tournures, aux images, aux décisions de l'écrivain, en général assez saines ; on continue à lui reprocher de n'avoir donné qu'un analyse chronologique des œuvres de ce grand homme, et d'avoir négligé de l'enrichir de cette foule d'anecdotes, entre lesquelles il avait à choisir. M. de la Dixmerie a ajouté quelques notes, où il a réparé cette omission, mais bien faiblement ; en sorte qu'on peut prononcer hardiment que l'*Eloge de M. de Voltaire* reste encore à faire.

Celui-ci est dédié à madame Denis, par une épître assez médiocre : on trouve à la fin une autre épître, aussi en vers, que le poëte adresse au seigneur de Ferney, lors de son retour dans cette capitale. On y lit ces vers singuliers :

Mais dans le temple du Seigneur
Je suis un simple enfant de chœur,
Et j'attache à l'autel ma chétive guirlande ;
En vain j'essayai quelquefois

De joindre ma débile voix
A celles qui pour vous entonnaient des cantiques.

Cette comparaison, rapprochée des cérémonies de l'église, empêcha dans le tems le *Journal de Paris* d'insérer la pièce, et les prêtres en sont en effet scandalisés.

— 8. Simon-Mathurin Lantara de Fontainebleau, mort, le 22 du mois de décembre, à l'hôpital, est un de ces artistes obscurs et malheureux, dont la réputation ne perce qu'après le trépas. Il était né avec l'instinct du génie. Dès ses plus tendres années, il dessinait des paysages sur les portes des maisons, et par le seul effort de son talent; sans éducation, il était parvenu dans son art à un point de perfection étonnant. Il n'était occupé que d'un genre, pour lequel il avait un goût irrésistible. On le voyait souvent les yeux fixés sur un sombre orage, ou sur un brillant crépuscule, se pénétrer des jeux bizarres de la nature. Personne n'a mieux exprimé les différentes heures du jour: il excellait dans la perspective aérienne. La vapeur de ses paysages approche beaucoup de celle de Claude Lorrain: ses matinées respirent une fraîcheur ravissante. On a de lui des soleils levans et couchans dignes de piquer la curiosité des amateurs: ses clairs de lune sont d'un argentin où l'on ne peût s'empêcher de reconnaître une vérité unique. L'indigence le forçait à travailler à peu de frais pour exister, et des maîtres impérieux trafiquaient de ses ouvrages, se les attribuaient, et, non contens d'en ravir le profit, s'en faisaient encore une réputation.

— 9. Le jour de l'an, le comte d'Artois et le duc de Chartres, pour s'amuser, avaient fait une liste à sept colonnes, dans chacunes desquelles ils classaient toutes les femmes présentées, qui venaient faire leur cour à Versailles. Ces sept colonnes étaient *Belles*, *Jolies*, *Passables*, *Laides*, *Affreuses*, *Infâmes*, *Abominables*. Une seule s'est trouvée inscrite dans la première colonne, et deux dans la seconde. Les méchans de la cour n'ont pas manqué de prendre des copies de cette liste, et d'en faire part aux femmes étiquetées. Entre celles-là était la marquise de *Fleury*, rangée parmi les *abominables*. Si elle n'est pas partagée des dons de la nature à l'extérieur, elle a beaucoup d'esprit et du plus malin. Quelques jours après, elle s'est trouvée à souper au Palais-Royal. Le duc de Chartres est venu causer avec elle. La marquise l'a reçu bien froidement. Il s'en est suivi une explication. Le prince s'est assez mal défendu : madame de Fleury, outrée, a fini par dire : *Heureusement, monseigneur, il y a à appeler de votre jugement; on sait que vous ne vous connaissez pas mieux en signalement qu'en signaux* (1).

---

(1) Au combat d'*Ouessant*, le duc de Chartres, qui commandait l'escadre Bleue, feignit de ne pas entendre les signaux, pour ne pas donner. M. Lamothe-Piquet, son capitaine de pavillon, indigné de sa lâcheté, lui présenta un pistolet, en lui disant : *Monseigneur, après une pareille conduite, il ne vous reste qu'à vous brûler la cervelle.*

(*Note de l'Editeur.*)

— 12. On a remarqué une observation de Monsieur, au baptême de Madame, fille du roi. On sait que ce prince tenait l'enfant sur les fonts pour le roi d'Espagne. Le grand-aumônier lui a demandé quel nom il voulait lui donner ; Monsieur a répondu : « Mais ce n'est pas par » où l'on commence ; la première chose est de savoir » quels sont les père et mère ; c'est ce que prescrit le » rituel ». Le prélat a répliqué que cette demande devait avoir lieu lorsqu'on ne connaissait pas d'où venait l'enfant ; qu'ici ce n'était pas le cas, et que personne n'ignorait que Madame était née de la reine et du roi. Son altesse royale, non contente, s'est retournée vers le curé de Notre-Dame, présent à la cérémonie : a voulu avoir son avis, lui a demandé si lui curé, plus au fait de baptiser que le cardinal, ne trouvait pas son objection juste. Le curé a répliqué avec beaucoup de respect ; qu'elle était vraie en général ; mais que dans ce cas-ci, il ne se serait pas conduit autrement que le grand aumônier : et les courtisans malins de rire. Tout ce qu'on peut inférer de là, c'est que *Monsieur* a beaucoup de goût pour les cérémodies de l'église, est fort instruit de la liturgie, et se pique de connaissances en tout genre.

— 13. Il paraît que l'Académie se propose de rendre l'assemblée, pour la réception de M. Ducis, la plus brillante qu'il y ait encore eue, afin d'égaler, s'il est possible, la gloire du héros défunt, qu'il s'agit de célébrer. M. d'Alembert a déclaré que ce jour devait être consacré tout entier à sa mémoire, et qu'il s'abstiendrait de lire aucun éloge étranger. On se fait inscrire avec empressement depuis l'élection, et tous les billets sont déjà

retenus. Cela n'a pas empêché les plaisans de rire sur le compte du récipiendaire. Comme il a été admis dans ce corps précisément au tems où les divers spectacles de Paris, même les forains, donnaient, *gratis*, entrée au peuple, en réjouissance de l'accouchement de la reine, on a dit que les bateleurs du Louvre avaient aussi donné leur *gratis* Pur jeu de mot; car il y a la moitié des membres de la Compagnie qui ne valent pas M. Ducis.

— 14. L'abbé de Lattaignant, le fameux chansonnier, vient de mourir dans un âge très avancé, malgré ses débauches. Il s'était converti depuis quelques années, et il faut se rappeler que c'était l'abbé Gauthier, le confesseur de M. de Voltaire, envoyé à ce poëte par son confrère, qui avait opéré ce miracle. Il était difficile que dans le nombre de ses vaudevilles, l'abbé de Latteignant n'offensât personne. Un des mécontens, voulant lui donner la rétribution ordinaire, se trompa, et s'adressa à un autre, chanoine de Reims comme lui, qui lui ressemblait beaucoup. Le chansonnier en plaisantait depuis, et l'appelait son receveur. On peut juger par ce trait combien l'abbé de Latteignant, d'une famille honnête, et même distinguée dans la robe, avait toute honte bue: il était aussi exclus de la bonne compagnie, dont il aurait pu faire l'amusement par ses saillies et sa gaieté.

— 15. Le sieur Noverre, maître des ballets de l'opéra, écrit une lettre aux auteurs du Journal de Paris, en date du 25 décembre, où il leur apprend que ses camarades, tant du chant que de la danse, en réjouissance de l'heureux accouchement de la Reine,

doivent donner trente louis de dot à la premiere fille pauvre à marier qui leur sera indiquée par le bureau de la ville. Ils doivent faire les frais de la noce et du banquet, qui aura lieu au wauxhall d'hiver. Les nouveaux époux, ainsi que leurs familles, seront servis par les talens et les arts agréables : il en doit résulter une fête très-propre à exciter l'ardeur des curieux. En conséquence, il annonce que l'on a ouvert une souscription chez le Sieur Rouen, notaire, où les amateurs pourront déposer un louis, le prix du billet d'entrée : la somme résultant de cette souscription, sera consacrée à la premiere nourriture de l'enfant de ces époux.

Il ajoute que la dot sera déposée chez mademoiselle Guimard, nommée trésorière de l'opéra. Un plaisant a fait, sur cette qualité de la Terpsicore moderne, le quatrain suivant :

C'est Guimard qu'on vient d'élire
Trésorière à l'Opéra :
On a raison; car elle a
La plus grande tirelire.

— 16. On a mis en épigramme le bon mot du *gratis* de l'académie.

Le fauteuil à Ducis?...
Eh! oui : l'Académie
Veut donner son *gratis*
Comme la Comédie.

Comme on parlait beaucoup des prétentions du mar-

quis de Condorcet à la place de M. de Voltaire, et que ce candidat s'appuyait sur les éloges du défunt, qui l'avait en quelque sorte désigné ainsi son successeur, on a fait cette autre épigramme :

N'est-ce pas Condorcet qui succède à Voltaire ?
Voltaire l'a nommé : tans pis, dit un censeur ;
Auguste aussi nomma son successeur ;
Et ce successeur fut Tibère !

— 17. Le chevalier de Laurès vient de mourir. C'était un poëte lauréat de l'académie, couronné depuis trente ans. Il y avait peut-être le même tems qu'il sollicitait de faire jouer une tragédie aux Français, et toujours inutilement. Il était auteur d'une traduction de Lucain, où il y avait de beaux endroits et de superbes vers : en un mot, c'était un auteur malheureux, mais ayant autant et plus de mérite que plusieurs autres très-prônés, et très-fêtés aujourd'hui.

— 18. La faculté s'est assemblée le 13 pour recevoir de nouveaux ordres du Roi, et S. M. ayant révoqué son interdiction du comité, elle a repris la plénitude de ses fonctions. Cela n'a pas empêché qu'on ne l'ait chansonnée et épigrammatisée. Voici une des meilleures pasquinades sur la circonstance.

Plus de mort, plus d'enterrement !
Les médecins ferment boutique.
Oh ! dit un curé doucement,
Ils n'ont pas quitté la pratique.

— 19. Les partisans de M. de Voltaire cherchent aujourd'hui à se dédommager de toutes les manières du long silence que leur avait imposé le gouvernement. Après avoir répandu divers ouvrages particuliers, après s'être enhardis à en prononcer en public, en parodiant, en quelque sorte, les cérémonies de l'église qu'on lui a refusées, ils entreprennent aujourd'hui son apothéose au théâtre.

Il y a quelque tems que M. le comte d'Argental, l'un des plus fanatiques partisans de ce coryphée encyclopédique, remit en grand mystère aux comédiens français un petit drame intitulé *les Muses rivales*. Il roule sur l'universalité des talens de ce grand maître. Chacune des neuf Muses prétend que l'illustre mort lui appartient, comme ayant excellé dans le genre auquel elle préside, et réclame l'avantage de le présenter au dieu des arts.

Comme ce secret était celui de la comédie, il a percé ; ce qu'on ignore seulement, c'est le nom de l'auteur de la pièce, le comte d'Argental paraissant seul et suivant même les répétitions. On attend avec impatience cette nouveauté, qui cependant peut être retardée par une autre où l'à-propos n'est pas moins nécessaire : c'est une petite comédie de monsieur Rochon de Chabannes, intitulée l'*Amour français*. Elle est relative aux événemens du jour et de la politique.

Février.

— 2. Esope à la Cour est une excellente comédie de Boursault, où se trouve une scène de courtisans, auxquels le Roi permet de lui reprocher ses défauts ; aucun n'en use, ils s'accordent tous à le louer outre mesure : un seul ose dire qu'il aime le vin, qu'il se grise, et que ce vice, dangereux dans tout homme, l'est encore plus dans un monarque. Madame de Mailly avait mis Louis XV dans l'habitude de boire, ce roi voyant représenter Esope à la cour, crut que la Reine l'avait fait placer à dessein sur le répertoire, trouva que c'était une vilaine pièce, et défendit qu'on la jouât devant lui.

Depuis sa mort, les comédiens avaient eu le projet de la reproduire ; mais les gentils-hommes de la chambre n'avaient pas voulu. Louis XVI, trouvant ce titre dans un almanach ou ailleurs, a desiré qu'on représentât cette comédie, dont le titre l'a piqué ; et bien différent de son ayeul, il l'a jugée admirable, pleine de morale, bonne pour les rois, et a demandé qu'on la lui donnât souvent, et en effet, elle a déjà été jouée devant S. M. plusieurs fois.

— 19. LES POMMES,

Vers à madame la comtesse de P...

Le Ciel, pour enchanter les hommes,
Vous a fait présent de six pommes :

Sur votre visage il a mis
Deux petites pommes d'apis,
D'un bel incarnat empourprées
Et que nature a colorées :
Les soucoupes et les crystaux
Ne portent pas de fruits si beaux.
Plus bas, une fraîche tablette
En supporte deux de reinette ;
Et l'on en trouve, encor plus bas,
Deux autres, qu'on ne nomme pas !
Elles sont de plus grosse espèce,
Et n'ont pas moins de gentillesse.
Ce sont deux pommes de rambour,
Qu'on cueille au jardin de l'Amour.
Voilà trois paires de jumelles,
Qui font tourner bien des cervelles.
Eve perdit le genre humain,
N'ayant qu'une pomme à la main ;
Mais notre appétissante mère
En laissait voir deux sur son sien,
Comme vous auriez pu le faire,
Et l'attrait des fruits de Cithère
Dont l'aspect le mettait en train,
Fit succomber notre bon père.
Satan, dont l'esprit est malin,
Entrait aussi dans le mystère ;
Forcés, comme Adam, de manger
Nous avons grande impatience,
Quand on nous donne la licence
D'entrer au jardin potager,
Dont vous portez la ressemblance.
Vive la pomme et les pommiers !
Leur aspect seul nous ravigote.

L'on doit baiser les deux premiers ;
Avec les seconds l'on pelote ;
Et pour user des deux derniers,
Heureux qui les met en compote.

Cette pièce, qu'on se communique avec empressement, prouve et la dépravation du goût et celle des mœurs ; car il n'y a que les polissonneries dont elle est pleine, qui puissent la faire lire.

— 26. On ne saurait nombrer les propos piquans que le duc de Chartres a remboursés dans ces jours de liberté et de licence, où sous l'incognito se disent bien des vérités. A un bal de l'opéra, il faisait la revue des femmes avec M. de Genlis. Ce dernier lui en fit remarquer une qui le frappa par la figure. Le prince la regarda sous le nez, et dit : *Ah! c'est une beauté passée.* — *Monseigneur*, lui réplique la dame piquée, *c'est comme votre renommée.*

MARS.

— 8. Pradon se félicitait autrefois d'avoir eu trois portiers étouffés à sa tragédie de Phèdre. M. Ducis pourrait presque en dire autant au sujet de sa réception à l'académie. S'il n'y a eu personne d'écrasé, beaucoup de gens se sont plaints de ne pouvoir tenir à la presse excessive, et si l'on n'eût contenu la foule qui s'accroissait sans interruption, il serait arrivé à coup sûr quelque malheur. Jamais surtout on n'a tant vu de femmes.

Le récipiendaire, plus poëte qu'orateur, dans un discours de cinq gros quarts-d'heure de débit assez rapide, a prodigué toutes les richesses de son imagination. Voulant s'élever à la hauteur de son sujet, il s'est absolument perdu dans les nues. Des idées fausses, pour être trop outrées; des images gigantesques, plus que grandes; un style superbe, moins que bouffi; tel est le jugement que la raison et le goût ont porté de cet éloge de Voltaire, qui a paru aux gens impartiaux un délire perpétuel, une magnifique extravagance, mais prodigieusement applaudi de la multitude béante. On peut assurer que l'ouvrage sera détestable à la lecture.

M. l'abbé de Radonvilliers, chargé de répondre comme directeur élu par le sort, en sa qualité de prêtre, d'ex-jésuite, de courtisan, s'est trouvé fort embarrassé, il a commencé par faire ses réserves, c'est-à-dire, par déclarer que, forcé au rôle qu'il allait jouer, à louer le confrère défunt, il n'entendait point parler de la foule de ses ouvrages impies ou licencieux, qu'il condamnait avec tous les honnêtes gens; mais de la *Henriade*, de ses tragédies, de ses histoires, etc. et qu'il en restait assez pour fournir matière au plus brillant éloge. Sa voix basse a empêché d'entendre le reste de son discours, pendant lequel, au surplus, l'assemblée, mal disposée, a beaucoup hué l'orateur, mais qu'on assure infiniment meilleur, plus sensé, d'un style plus sage, plus académique, en un mot, et surtout d'une longueur moins fatigante que le précédent.

M. Marmontel a lu ensuite un poëme sur le desir de

se survivre ; M. d'Alembert a fait une espèce de digression, où prenant occasion du buste de Voltaire et de celui de Molière, placé depuis peu à l'académie en face l'un de l'autre, il en a fait une sorte d'inauguration. Enfin M. Saurin a lu une élégie, et l'on a jugé que le but de tous les trois était d'occuper entièrement la séance du grand homme qu'on pleurait, de couvrir, à force de fleurs, de lauriers, de trophées accumulés sur sa tombe, l'opprobe dont le clergé a voulu le flétrir en lui refusant la sépulture chrétienne.

— 16. Une anecdote curieuse amplement discutée dans la lettre à M. de ***, c'est celle du suffrage de l'académie française donnée aux arrêts du conseil concernant la librairie.

L'auteur apprend comment M. le garde des sceaux, chancelant dans la résolution de faire exécuter le nouveau réglement de M. Camus de Néville, fut conseillé adroitement par les gens intéressés à son maintien, de consulter cette compagnie ; comment M. l'Abbé Arnaud, alors directeur, n'ayant dans la querelle de la propriété littéraire aucun intérêt personnel, intime ami de M. Suard, était gagné; comment il mit la matière en délibération et fit nommer commissaire M. Suard, déjà auteur du *Discours impartial*, ouvrage très-partial en faveur du directeur de la librairie.

Il nous révèle ensuite les débats des délibérations, il nous peint le directeur et le beau-frère du libraire Pankouke exaltant en style, en métaphores orientales, la justice, la sagesse, la nécessité du réglement ; proclamant M. Camus de Néville, restaurateur de la librairie;

opinant qu'il fallait adopter le réglement dans tous ses points, et supplier en même tems monsieur de Miroménil d'ajouter aux moyens prescrits pour arrêter les contrefactions, la faculté d'informer juridiquement pour découvrir les contrefacteurs.

Plusieurs académiciens, au contraire, pensaient qu'il fallait profiter de la confiance de M. le garde des sceaux pour venir au secours des hommes de lettres, et demander surtout la révocation de l'arrêt qui dépouille les auteurs de la propriété de leurs ouvrages.

C'était ce point du réglement que MM. Arnaud et Suard étaient chargés de faire approuver; ils entrèrent en fureur, et cet avis si sage et si digne de la première société littéraire du royaume, fut rejeté, mais empêcha du moins que le contraire ne passât, et l'on s'en tint au dernier chef de leur demande pour empêcher la contrefaçon.

Pour le premier avis étaient M. l'abbé Arnaud; M. Suard, beau-frère du sieur Pankouke; la Harpe, stipendiaire de Pankouke pour son journal et pour faire l'abrégé de l'histoire des voyages, moyennant une somme de 20,000 livres; Gaillard, qui a 1000 livres de pension sur la place de secrétaire de la librairie, qu'il a exercée deux ou trois ans, et qu'il n'exerce plus; Saurin, ami de M. Suard, et censeur pensionnaire; Thomas, qui n'est pas pensionnaire, mais très-susceptible de pension.

Pour l'avis contraire furent MM. l'archevêque de Lyon, d'Alembert, Marmontel, de Bréquigny, etc.

M. d'Alembert surtout ayant parlé fortement pour

faire passer la supplication de la révocation, fut qualifié d'homme affectant le despotisme dans l'académie.

De tout cela il résulte que le rédacteur de l'arrêt du conseil en a imposé au public, en donnant à entendre, par la tournure ambigue de son préambule, que l'académie approuvait le réglement en totalité.

— 22. Mademoiselle Arnould, en possession d'être citée dans toutes les affaires de l'opéra, disait ces jours derniers à M. Amelot, à l'occasion des troubles actuels de ce spectacle et des rigueurs qu'il déploie : « Vous devez savoir, monseigneur, qu'il est plus aisé de composer un parlement qu'un opéra. » Apostrophe mortifiante pour ce ministre, qui était intendant de Bourgogne lors des troubles de la magistrature, et a concouru à la destruction et reconstruction du parlement de Dijon.

La même disait ces jours derniers, en parlant de mademoiselle Duranci, jouant *Clitemnestre* dans *Iphigénie*, et sifflée : « C'est étonnant, car *elle a la voix du peuple.* » C'est qu'elle a une vilaine voix, et le cri est un peu poissard.

— 31. Les calembourgs sont toujours à la mode ; nos beaux esprits y font même des découvertes singulières. Le grand faiseur, le marquis de Bièvre, soupant l'autre jour avec le peintre Vernet, lui présenta un morceau de pain, et lui dit : « Monsieur Vernet, *voilà qui est bien peint* (pain). — Celà ? répond le peintre, *ce n'est qu'une croûte* ».

Avril.

— 1er. L'humeur des partisans de l'ancienne musique contre la révolution opérée en ce genre, n'est pas finie, et l'un d'eux l'a témoignée dans l'épigramme suivante, une des plus jolies choses qu'ait enfanté la querelle élevée à ce sujet. Elle est intitulée : *l'Opéra champêtre.*

Qu'ils me sont doux ces champêtres concerts,
Où rossignols, pinçons, merles, fauvettes,
Sur leur théâtre, entre des rameaux verts,
Viennent *gratis* m'offrir leurs chansonnettes;
Quels opéras me seraient aussi chers!
Là n'est point d'art, d'ennui scientifique;
Gluck, Piccini, n'ont point noté les airs :
Nature seule en a fait la musique,
Et Marmontel n'en a point fait les vers.

— 3. On s'entretient beaucoup du suicide M. de Mairobert (1). Le curé de Saint-Eustache, sur la paroisse duquel il demeurait, ayant fait difficulté de l'enterrer, vu la publicité de sa catastrophe, il a fallu que M. le duc de Chartres ait obtenu un ordre du roi, qui enjoint qu'on lui accordât la sépulture chrétienne, mais avec le moins de publicité possible.

Un des amis du défunt lui a fait l'épitaphe suivante

(1) Qui s'est tué de désespoir, d'avoir été compris dans une affaire déshonorante.

qui caractérise à merveille et le personnage et sa fin sinistre.

Ci-gît qui, de l'honneur partisan assidu,
De ses sentiers étroits s'écarta par ivresse;
Mais qui cherchant la mort pour punir sa faiblesse,
En a plus recouvré qu'il en avait perdu.

M. de Mairobert était un homme de lettres, auteur de quelques opuscules, mais surtout grand amateur; il ne manquait aucune pièce de théâtre dans sa primeur, et se faisait entourer dans les foyers : il avait aussi toutes les nouveautés, et sa bibliothèque était en ce genre une des plus curieuses de Paris. Elevé dès son enfance chez madame Doublet, il y avait puisé ce goût, ainsi que celui des nouvelles; c'était un des rédacteurs : il conservait le journal qui se composait chez cette dame, et le continuait : il avait eu différentes prises avec la police relativement à ce manuscrit, qu'il donnait à ses amis de Paris et de province; mais on n'avait pu le priver de cet amusement instructif et agréable, d'autant qu'il était fort circonspect. Il avait la fureur de faire parler de lui; il ne connaissait pas la sage maxime de ce philosophe qui disait : « Pour être heureux, cache ta » vie ». Il mettait son bonheur dans l'éclat et le bruit, et malheureusement il en a fait jusqu'à sa mort et après.

Avant de mettre les scellés chez lui, on a enlevé, par ordre du roi, tous ses manuscrits et même beaucoup de livres.

— 4. On connaît depuis long-tems un ouvrage de M. Dorat, intitulé *les Baisers*, imprimé avec un luxe typographique admirable, surtout avec des estampes charmantes. On sait l'épigramme sanglante qu'affecta de faire en action contre l'auteur présent, un particulier entrant chez son libraire, demandant le livre, l'achetant, puis, sans sortir, le découpant, enlevant les vignettes, et laissant tout le reste comme inutile. Un caustique vient de répandre une autre épigramme écrite, non moins piquante, avec ce titre :

Sur un insipide ouvrage, intitulé LES BAISERS.

Vous, qui lisant les vers faits pour Lesbie,
Avez d'amour trop senti l'aiguillon,
Si voulez voir sa flamme refroidie,
Et de Vénus pâlir le vermillon,
Il n'est besoin que nonain vous indique
Du nénuphar le breuvage pudique :
Prenez, prenez vers refrigératifs,
Que Dorilas, *ses Baisers* intitule,
Et calmerez, tant fussent-ils rétifs,
Les feux malins dont vous brûlait Catulle.

— 13. On sait combien les femmes ont besoin d'indulgence aujourd'hui où les sociétés sont pleines d'arrangemens particuliers, et où il n'y a pas de mari qui n'ait au moins un coadjuteur. Ces jours-ci, une prude censurait le dérèglement général, et blâmait la facilité avec laquelle on s'y prête. Un poëte a fait sur-

le-champ cette épigramme contre le prédicateur en cornette.

La Tolérance.

Qu'en son faux zèle une prude est amère!
Damner le monde est un plaisir d'élus :
Mais le Sauveur, à la femme adultère,
Dit, sans courroux : *Allez, ne péchez plus.*
Telle est du Ciel la sublime indulgence!
Il plaint l'erreur, il pardonne à l'offense;
Il n'arme point ni le fer ni le feu;
La pécheresse eut sa grâce accordée :
Mais qu'on suppose, à la place de Dieu,
Prude ou docteur, elle était lapidée.

— 28. M. d'Alembert, qui depuis qu'il est secrétaire de l'académie, a cru se reconnaître le talent de l'éloge, a totalement adopté ce genre : il vient de faire celui de milord Maréchal : cet illustre Ecossais, victime de son zèle pour la maison de Stuart, et de sa haine pour la tyrannie. La vie de ce seigneur, à la fois guerrier, politique, philosophe, est une des plus curieuses qu'un écrivain puisse faire, et l'auteur l'a rendue extrêmement intéressante, en rassemblant les principaux traits qui pouvaient y contribuer. On y trouve le défaut commun à presque tous les éloges composés par M. d'Alembert, de courir trop après l'esprit, et de ramasser sans choix des plaisanteries qui ne sont pas toujours bien nobles : mais il y a quantité d'endroits remplis de sensibilité et d'onction.

On sait que milord Maréchal avait été appelé par le roi

de Prusse auprès de lui, et était frère du maréchal de Keitk, général célèbre mort au service de ce prince; il est lui-même mort à Berlin, plus que nonagénaire. Il paraît que le desir de plaire au roi de Prusse, et de satisfaire au devoir de l'amitié, ont déterminé M. d'Alembert à entreprendre l'ouvrage en question. on trouve que profitant des augustes auspices sous lesquels il les produisait, il a été beaucoup plus hardi que de coutume tant contre la religion, que contre les souverains : il parle et s'égaie très-librement sur ces deux objets, et cette fois perd de vue la sage maxime qui ordonne d'y être bien réservé. Au reste, le pamphlet est imprimé à Berlin, et l'académicien n'y a pas mis son nom.

M. d'Alembert, dans le récit de la vie de son héros, ne pouvait guère se dispenser de rendre compte de quelques faits relatifs à Rousseau de Genève; il prétend qu'il a eu des torts envers milord Maréchal; que celui-ci a eu la générosité de dissimuler : il laisse percer à cette occasion son propre ressentiment envers ce philosophe, et, sans le dénigrer ouvertement, comme M. Diderot, il cherche à atténuer ce que ce véridique personnage aurait pu dire de lui dans ses *Confessions* ou *Mémoires*. Il y a à parier par ces insinuations, que cet ancien ami du Genevois craint de n'y être pas ménagé.

Cet éloge, au surplus, est encore moins celui de milord maréchal, que celui du roi de Prusse; ce monarque y est représenté, non-seulement comme un héros, comme un roi, comme un philosophe, mais comme le protecteur le plus aimable, l'ami le plus généreux, le cœur le plus sensible, en un mot, comme joignant aux qua-

lités les plus sublimes du trône, toutes celle de l'homme privé.

MAI.

— 1^er^. M. de Saint-Georges est un mulâtre, c'est-à-dire, fils d'une négresse : c'est un homme doué d'une foule de dons de la nature : il est très-adroit à tous les exercices du corps ; il tire des armes d'une façon supérieure, il joue du violon de même, il est en outre un très-valeureux champion en amour, et recherché de toutes les femmes instruites de son talent merveilleux, malgré la laideur de sa figure. Comme grand amateur de musique, il a été admis à en faire avec la reine. Madame de Montesson voulant se l'attacher pour ses spectacles, a fait créer par M. le duc d'Orléans une place pour lui dans ses chasses, avec toutes sortes d'agrémens et beaucoup d'utilités.

Dernièrement, dans la nuit, il a été assailli par six hommes ; il était avec un de ses amis ; ils se sont défendus de leur mieux contre des bâtons dont les *quidams* voulaient les assommer ; on parle même d'un coup de pistolet qui a été entendu : le guet est survenu et a prévenu les suites de cet assassinat ; de sorte que M. de Saint-Georges en est quitte pour des contusions et blessures légères ; il se montre même déjà dans le monde. Plusieurs des assassins ont été arrêtés.

M. le duc d'Orléans a écrit à M. le Noir, dès qu'il a été instruit du fait pour lui recommander les recherches

les plus exactes, et qu'il fût fait une justice éclatante des coupables. Au bout de 24 heurs M. le duc d'Orléans a été invité de ne pas se mêler de cette affaire-là, et les prisonniers, qui ont été reconnus pour des gens de la police, parmi lesquels était un nommé Desbrugnières, si renommé dans l'affaire du comte de Morangiès, ont été élargis ; ce qui donne lieu à mille conjectures.

— 13. On a déjà parlé plusieurs fois de l'impertinence du sieur Dugazon : on peut se ressouvenir de son aventure vis-à-vis de M. Caze, maître des requêtes : l'impunité l'a enhardi et il vient de se faire une querelle moins plaisante, et qui devrait avoir des suites très-sérieuses pour lui. Sa femme en est encore l'objet. Dans sa jalousie il lui a écrit une lettre où il lui rappèle ses déportemens, et après lui avoir fait une longue énumération de ses infidélités, il lui reproche d'en être venue jusqu'à se livrer à un Langeac. Madame Dugazon a montré le doux billet à son amant. Celui-ci outré, étant chez un nommé la Salle, directeur du Wauxhall d'hiver, où il y avait beaucoup de monde, a parlé de cette lettre, et a dit qu'il donnerait des coups de bâton au sieur Dugazon. Il est entré dans ce moment, et allant au marquis l'a prié de lui apprendre quel jour il se proposait de lui donner des coups de bâton, afin de se mettre en état de les lui rendre. A quoi l'autre a risposté par un soufflet. Le comédien nerveux s'est jeté sur lui et lui en a appliqué deux ou trois : on les a séparés, et l'on dit que M. de Langeac mettra ces soufflets avec les coups de pied et coup de poing que lui a déjà donnés Guérin, chirurgien du prince de Conti. En effet, on prétend que M. de

Langeac, chevalier de Saint-Louis et ayant le brevet de colonel, ne peut se mesurer avec un comédien.

— 16. On a parlé du poëme sur la musique, de M. Marmontel : il embrasse aussi la peinture. On sait que l'abbé Arnaud, le prôneur du chevalier Gluck, y est fort maltraité. Voici deux épigrammes qu'il a enfantées à ce sujet :

Ce Marmontel si gros, si long, si lent, si lourd,
Qui ne déclame pas, mais beugle,
Juge de peinture en aveugle,
Et de musique comme un sourd.

Ce pédant, à fâcheuse mine,
De ridicules tout bardé,
Dit qu'il a pour les vers le secret de Racine.
Jamais secret ne fut à coup sûr mieux gardé.

— 24. La comédie italienne a perdu un de ses acteurs retirés, en la personne du sieur de Hesse. Il avait débuté à ce théâtre en 1734, dans le *Petit maître amoureux*. Il jouait les rôles de valet avec un succès soutenu, et a été très-regretté du public, auquel il était constamment agréable.

— 29. La fermentation du tripot lyrique qu'on croyait éteinte, n'était que rallentie et assoupie. Elle se renouvelle, et les chefs de la cabale assurent que M. de Vismes sera dupe de leur sécurité apparente. C'est principalement mademoiselle Guimard qui conduit l'intrigue avec l'adresse qu'on lui connaît ; c'est elle qui a empêché les partis violens, qui disait dans les assemblées : *surtout*

Mesdames et Messieurs, point de démissions combinées ; c'est ce qui a perdu le parlement.

— 30. Quoiqu'on aie prétendu que Rousseau eût laissé peu de manuscrits, on en répand aujourd'hui une liste nombreuse et qui l'emporte sur celle de ses œuvres imprimées. En voici le catalogue.

Extrait de la Polysinodie.

Jugement sur la paix perpétuelle.

Traduction du premier livre de l'histoire de Tacite.

Discours sur la première vertu du héros, plus complet que celui imprimé sous ce titre.

L'Engagement téméraire, comédie, en trois actes et en vers.

Emilie et Sophie, ou *les Solitaires.*

Le Lévite d'Ephraïm, poëme en prose en quatre chants.

Lettre à Sara. Cet ouvrage entrepris par une espèce de défi, est destiné à répondre à cette question : *si un amant d'un demi siècle pouvait ne pas faire rire ?*

Traduction de l'apolokintosis de Senèque, sur la mort de l'empereur Claude.

Mémoire lu à l'académie des sciences, l'an 1742, *concernant de nouveaux signes pour la musique.*

Réponse à M. Rameau, dans une brochure intitulée : Erreurs sur la musique de l'encyclopédie.

Essai sur l'origine des langues, où il est parlé de la mélodie et de l'imitation musicale.

Lettres et Mémoires sur divers sujets.

Les confessions de Jean-Jacques Rousseau, en six livres.

Les rêveries du promeneur solitaire, titre que l'auteur adonné au journal de ses pensées pendant ses promenades vers la fin de ses jours.

Considérations sur le gouvernement de la Pologne.

Traduction de l'épisode d'Olinde et Sophronie, tirée du Tasse.

L'Oraison funèbre du feu duc d'Orléans.

Aventures de mylord Edouard, suite de la nouvelle Héloïse.

Lettres, Mémoires et pièces fugitives sur divers sujets. Cette collection très-étendue contient notamment:

Lettres à M. le maréchal duc de Luxembourg, sur la Suisse en général, et particulièrement sur le Val-de-Travers, lieu de son domicile.

Lettres à M. le président de Malesherbes sur les motifs de sa retraite à la campagne.

Une très-longue lettre sur l'existance de Dieu.

Lettre sur la botanique, dans le but de rendre plus agréable et plus facile l'étendue de cette partie de l'histoire naturelle.

Lettres diverses à ses amis.

Du reste, la veuve Rousseau déclare qu'elle a remis la totalité des manuscrits qui lui restent, à la société typographique de Genève, et que c'est la seule avouée.

JUIN.

— 12. L'anecdote précieuse concernant l'opéra bouffon ayant pour titre : l'*Idolo Cinese*, c'est qu'il a été composé à Naples dans le temps des différents de cette cour avec celle de Rome, et que c'est une parodie satirique de l'exaltation et de la vénération des fidèles pour le pape ; car les Italiens, si superstitieux à certains égards, sont les premiers à se mocquer du saint-père. Avec la clef, cette farce devient plus intelligible acquiert beaucoup de sel; il est vrai qu'on assure qu'elle a été bien affaiblie, parce qu'à raison de cette circonstance, on avait peine à en passer la représentation.

Au reste, elle est beaucoup plus gaie que tout ce qui a paru en ce genre ; il y a infiniment de spectacle, et la musique, sans être aussi supérieure que celle des autres ouvrages de Paesiello, a de l'agrément et des beautés.

— 13. M. Clairisseau est un architecte qui a été 17 ans à Rome en qualité d'élève de l'académie, et y a employé ce tems très-utilement à visiter tous les monumens antiques de l'Italie, de la Calabre et de la Dalmatie : il les a tous dessinés de différentes manières, et s'est fait un porte-feuille de sept volumes in-folio de ces études précieuses. C'est aujourd'hui un homme d'un mérite supérieur pour peindre l'architecture. L'empereur l'a visité pendant son séjour ici, et il est parvenu jusqu'aux oreilles de l'impératrice de toutes les Russies

qu'il voulait se défaire de son porte-feuille. Cette souveraine lui en a fait compter 120,000 livres, avec offre de l'en laisser dépositaire jusqu'à sa mort ; mais il a eu la délicatesse de l'envoyer sur-le-champ à cette magnifique princesse.

— 20. Le sieur Ponteuil est un élève de Préville dans le tragique ; il avait joué ici autrefois avec peu de succès : il a reparu hier dans le rôle d'*Oreste* de le tragédie d'*Iphigénie en Tauride* : on l'a applaudi avant qu'il parlât, et cette bonne volonté s'est soutenue. Il a eu de beaux momens, mais il a rapporté à-peu-près tous ses défauts, et il est difficile que cet enthousiasme dure. On l'a demandé à la fin de la pièce, et il est venu recueillir de nouvelles marques de satisfaction publique.

— 21. Le nouvel opéra d'*Iphigénie en Tauride* fait triompher plus que jamais les partisans du chevalier Gluck. L'un d'eux persiffle cruellement ses adversaires, le chevalier de Chatellux, Marmontel, la Harpe et les autres, dans le dithyrambe suivant. Il est intitulé :

Boutade d'un citoyen de Paris, en perruque nouée, sortant de voir la nouvelle Iphigénie, etc.

Destructeur de la paix publique,
Brigand ! quel instinct diabolique
Au sein de Paris t'attira ?
Ennemi du rhithme gotique,
De la phrase périodique,
Qu'un grand poëte célébra,

Rends-nous notre chant pacifique,
Notre fredon soporifique,
Et tous nos flon flon la rira.....
Quoi donc! le pouvoir tyrannique
De ton déchirant opéra,
Renverse en un jour tout cela!
Quoi! d'un théâtre léthargique,
La terrible scène tragique
S'empare : on y sanglotera!
Plus de batelage italique!
Le trône, le sceptre lyrique,
Aux mains d'un tyran restera.
Entends mon vœu patriotique :
Dès que le sommeil t'atteindra,
Puisse quelque furie étique,
D'un ton traînant et syllabique,
Te crier : *Qu'il meure ! il mourra !*
Il a tué notre musique!
Puis, quand l'effroi t'éveillera,
Que du lit il te chassera,
Puisse la chute d'un portique
Écraser ta tête rustique,
Et le démon qui l'inspira!
Et périsse ton style antique,
Et ta sublime poétique,
Et ton orchestre despotique,
Et ton génie, *et cætera.*

— 24. Ces jours derniers M. le comte d'Artois parlait devant ses courtisans de la rigueur avec laquelle le prince de Montbarrey excluait tous les volontaires de l'armée d'Irlande ; le prince, s'adressant au prince de Poix, lui disait : « Cela est cruel : on a refusé le

chevalier de Coigny, on m'a refusé, on vous a refusé, on a refusé jusqu'au maréchal de Broglie, qui n'aura point ce commandement. — Oh ! répondit le prince de Poix, *distinguons, monseigneur : on a refusé votre altesse, M. de Coigny, moi et beaucoup d'autres, cela nous fâche ; mais peu importe au reste, au lieu que le maréchal de Broglie, c'est la nation entière qui le demande.*

— 27. M. Favart donna en 1757 la *petite Iphigénie*, parodie charmante de l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de la Touche. On a joué hier *les Rêveries renouvellées des Grecs*, parodie des deux *Iphigénies*. Celle-ci est de M. Guérin de Frémincourt, qui a beaucoup profité de son devancier, mais l'a plus gâté qu'embelli. Sa pièce est en trois actes, et calquée presque scène par scène sur le nouvel opéra, dont les situations et les morceaux les plus terribles sont présentés sous un jour ridicule, ou sur des airs bouffons.

— 30. *La lettre d'un libraire de Lyon à un libraire de Paris*, contient plusieurs anecdotes injurieuses au directeur de la librairie ; ce qui le rend furieux contre cette brochure, envoyée à tous les membres du parlement et aux magistrats du conseil. On y apprend que M. de Néville, n'ayant eu pour but dans ses arrêts, que de se procurer de l'argent, a vendu au sieur Duplain, libraire de Lyon, 40,000 liv. la permission d'imprimer l'Encyclopédie, malgré l'arrêt du parlement du 6 février 1759, qui défend de vendre et publier les sept premiers volumes de cet ouvrage ; qu'il s'est réservé la faculté de vendre à plusieurs la même permission.

Que tous les contrefacteurs ont été mis à contribution ; qu'on leur a fait payer fort cher l'amnistie de leurs anciens vols et la liberté de vendre les nouveaux ; que le directeur se félicite avec ses amis de son invention, et dit, comme l'abbé Terray, quand il avait un peu pressuré les financiers : *Après tout, je ne fais que voler les voleurs.*

L'auteur cherche surtout à faire perdre à M. de Néville la considération qu'il s'était acquise auprès des patriotes durant les troubles de la magistrature, par son courage et sa fermeté : il n'avait alors que vingt-deux ans ; son âme était neuve : elle est aujourd'hui corrompue ; il dit lui-même : *autres tems, autres mœurs.* On rappelle le propos tenu à Rouen lors de la cérémonie de l'estampille, qu'il lui fallait 100,000 liv. pour ses bureaux.

On conclut que le seul moyen qui reste aux libraires d'éviter leur ruine, c'est d'opposer plus d'argent à moins d'argent. M. de Néville, à ce prix, retirera ses arrêts ; il suivra l'exemple de M. de Maupeou, qui a reçu dans le temps 50,000 liv. pour tolérer l'impression de l'encyclopédie, et 60,000 liv. pour l'empêcher. Si l'on crie que *cela n'est pas juste*, il dira encore, comme l'abbé Terray : *Qui vous dit que c'est juste ?*

JUILLET.

— 6. Dans la renaissance de la poésie parmi nous,

nos poëtes se sentant de la galanterie de la vieille cour, agitaient des problêmes amoureux, qui nous paraissent forts ridicules aujourd'hui. Cependant M. le Brun vient d'en renouveller un de cette espèce, qui fait fortune : c'est le *Jugement de l'Amour sur les yeux noirs et sur les yeux bleus.*

Un jour les beaux yeux noirs, aux vives étincelles,
Et les bleus, aux regards doux, tendres et mourans,
(Jamais plus grave objet n'intéressa les belles)
Voulurent à la fin terminer leurs querelles,
Et que l'Amour fixât leurs rangs.
Au juge de Cythère, ils présentent requête;
Ils plaident. Mes amis, c'est bien en pareil cas
Qu'il est charmant de voir plaider les avocats.
L'Amour, en bonne et grave tête,
Sur la foi des baisers, intègres rapporteurs,
Met ainsi d'accord les plaideurs :
« Les yeux noirs savent mieux briller dans une tête;
Les bleus sont plus touchans à l'heure du berger.
Les yeux noirs savent mieux conquérir, ravager,
Les bleus gardent mieux leur conquête.
Les noirs prouvent un cœur plus vif, mais plus léger :
Les bleus un cœur plus tendre et moins prompt à changer.
Les noirs lancent mes traits; les bleus ma douce flamme.
Les noirs peignent l'esprit, et les bleus peignent l'âme ».

— 19. A l'occasion du voyage de monsieur de M***, à Brest, les courtisans sont surpris de le voir s'éloigner aussi long-temps de Versailles, avec une sécurité bien dangereuse pour un ministre, d'autant qu'ils reprochent

à celui-ci bien des choses. Ils prétendent que rien ne se fait auprès de lui que par l'argent ou par les filles ; ils lui attribuent un vice crapuleux, celui d'aimer à boire jusqu'à perdre la raison. On réveille le bon mot de mademoiselle Arnould qui, lorsque M. de M***, fut nommé adjoint du comte de . . . . . , s'écria : *je le croyais bien capable de devenir un ministre saoul, mais non pas un sous-ministre.* Heureusement monsieur de Maurepas le soutient, et l'on croit qu'il restera en place tant que le vieux mentor existera.

Aout.

— 2. M. le prince de Condé continue d'embellir Chantilly. On y a découvert depuis peu une statue d'un enfant de la grandeur de trois pieds, nu, sans bandeau, sans carquois, sans flèches et sans ailes, tenant dans sa main un cœur enflammé. Ce qui a fourni l'idée des vers suivans, mis au bas de cette statue, qu'on a placée dans l'Isle-d'Amour. Ils sont de la composition de M. Grouvelle, secrétaire des commandemens de son altesse, jeune poëte que lui a donné M. de Champfort, qui occupait précédemment sa place. Les voici :

N'offrant qu'un cœur à la beauté,
Aussi nu que la vérité,
Sans armes comme l'innocence,
Sans ailes comme la constance,

Tel fut l'Amour au siècle d'or :
On ne le trouve plus; mais on le cherche encor.

— 10. Jean-Jacques Rousseau, durant son séjour à Londres, y avait vendu tous ses livres, on ne sait pourquoi, sans doute dans son projet fou de renoncer à la littérature pour ne s'occuper que de botanique. Ce furent messieurs Hume et Dutens qui les achetèrent et les partagèrent entre eux. Dans le lot du second se trouva un exemplaire du livre de l'*Esprit*, de M. Helvétius, avec des notes marginales de la main du philosophe, étendues et curieuses. M. Dutens a imaginé de faire imprimer une nouvelle édition de cet ouvrage avec ces notes.

— 17. Le roi a fait dernièrement une espièglerie à la Reine, dont le but moral était de donner une petite leçon à son aimable compagne. Elle est dans l'usage de faire des parties de nuit avec le comte d'Artois, d'aller à la comédie de la ville ou ailleurs, et de se retirer fort tard ; sa majesté, le soir, donna, à l'ordre, la consigne que, passé onze heures, on ne laissât entrer dans la grande cour du château aucune voiture sans exception. La reine, étant venue avec son beau-frère à une heure ou deux du matin, fut très-surprise de se trouver arrêtée par le garde-du-corps en sentinelle. En vain fit-elle venir l'officier supérieur et le capitaine des gardes, tous deux déclarèrent que c'était l'ordre exprès qu'il n'était pas permis de transgresser. Il fallut rétrograder, et que sa majesté et le comte d'Artois fissent un long tour pour rentrer d'un autre côté. Le len-

demain, explication avec le Roi, qui déclara que, toujours couché à onze heures du soir, et ayant besoin de repos, le bruit dans la nuit le réveillait. Il pria en conséquence la Reine de s'y conformer. Cependant la consigne est levée pour sa majesté seule.

— 25. On a parlé vaguement du testamment de feu M. le comte de Valbelle. Il est essentiel de constater le fait dans toute son authenticité, et voici la clause du testament, en date du 26 juin 1773.

« Je prie messieurs de l'académie française de Paris de trouver bon que je leur laisse la somme de 24000 liv. une fois payée, pour la placer le plus avantageusement et le plus solidement que faire ce pourra, les priant de vouloir bien, à la pluralité des suffrages, décerner tous les ans le revenu qui proviendra de ce capital, à tel homme de lettres, ayant déjà fait ses preuves, ou donnant seulement des espérances, qu'ils jugeront à propos, pouvant le décerner plusieurs années de suite et y revenir après avoir discontinué, selon qu'il le trouveront bon et honnête à faire. »

En conséquence de cet arrangement que l'académie a accepté, elle a résolu de faire faire l'éloge du comte de Valbelle par son secrétaire, et c'est un des morceaux qui doivent y être lus aujourd'hui.

— 26. L'assemblée de l'académie française a eu lieu hier après-midi, suivant l'usage, pour la distribution des prix.

On a d'abord lu l'*Eloge de l'abbé Suger*, par M.

Garat, avocat. Il n'a point paru merveilleux, et l'on croit que l'académie aurait tout aussi bien fait de ne point donner le prix. On a trouvé ce discours long, ennuyeux, et sentant plus la dissertation que le genre oratoire, en outre rempli de beaucoup d'idées petites et mesquines.

On n'a point nommé le candidat qui a eu l'accessit ; mais il est certain que c'est M. Hérault de Sechelles, jeune avocat du Roi, qui a desiré n'être pas connu.

Quant au prix de poésie, ce n'est point le Russe dont on a parlé qui l'a mérité. Il paraît qu'il n'aura pas voulu servir de prête-nom à M. de la Harpe, dont tout le monde connait aujourd'hui la supercherie. Il est vraiment le père du Dithyrambe ; mais il a fait écrire, par M. d'Argental, à l'académie, que l'auteur de cet ouvrage couronné avait des raisons pour ne point accepter le prix; ce qui, en effet, aurait été contre les statuts, défendant à tout académicien de concourrir. D'après cette déclaration, la médaille a été décernée à M. de Murville.

M. de la Harpe a lu les deux ouvrages. On a été très-content d'eux, mais surtout du premier, qu'on a trouvé supérieurement bien travaillé.

M. d'Alembert a terminé par l'éloge de M. le comte de Valbelle, qu'il a composé, suivant le vœu de l'académie, et lu. Toujours des calembourgs, de la satire, et une affectation de philosophie et de bel esprit, qui, réunis ensemble, ne produisent qu'un plus mauvais effet.

Quoique cet académicien ne réponde directement à aucune des injures de M. Linguet, il ne le perd pas de vue, et trouve toujours le moyen de le ramener, sans le nommer, mais d'une façon trop rapprochée pour qu'on ne le reconnaisse pas. Il l'a donc peint sous les couleurs les plus noires et les plus viles, et n'a pas même épargné ses protecteurs, mais d'une maniere plus générale et plus vague, quoique non moins sentie, par le danger d'indisposer contre lui d'illustres personnages, et même un prince auguste, dont il se ferait autrement de dangereux ennemis.

— 18. Dans son plaidoyer de l'affaire du comte de Broglio contre l'abbé Georgel, M. S. . ., avocat général, portant la parole, avait emprunté une comparaison heureuse du Mercure avec la Calomnie ; ce qui a donné lieu à l'épigramme suivante :

Le corrupteur et corrompu S***,
Qu'en mauvais lieu tout débauché rencontre,
Ces jours derniers, dans un long plaidoyer,
Taisait le pour, ne parlait que du contre;
Car pour le contre il s'était fait payer.
Il empruntait surtout une figure
Du vif métal, furet de la nature.
On admirait un morceau si brillant :
Merveille n'est, dit quelqu'un, le galant
Connaît à fond les vertus du mercure.

— 29. Entre les pièces de poésie qui ont concouru pour le prix, excepté les deux dont on a parlé, l'académie n'en a jugé aucune digne d'une mention honorable,

ou dont on pût extraire quelque morceau détaché susceptible d'éloge : un seul vers a trouvé grâce (1), et a paru mériter d'être cité par sa beauté, et comme capable de servir d'inscription à un buste de Henri IV :

Le seul roi dont le pauvre ait gardé la mémoire.

SEPTEMBRE.

— 13. On peut se rappeler la jolie pièce des *Tu* et des *Vous*, de Voltaire. Une dame ayant fait dernièrement un voyage à Ermenonville, demanda sur les lieux si Rousseau tutoyait sa femme. Sur l'affirmative, elle fit les couplets suivans.

Air : *Chantez, dansez, amusez-vous, etc.*

De Jean-Jacques prenons le ton,
Et ne parlons que son langage;
Que *vous* ne soit plus de saison;
D'un couple heureux soyons l'image :
Vous effarouche les Amours,
Et *toi* les ramène toujours.

Tu tiens à *vous*, peut-être à moi;
Moi j'aime *toi*, c'est ma folie;

---

(1) Cette pièce était de M. Gudin.

Et tel est mon amour pour *toi*,
Que pour *toi* seul j'aime la vie.
Vous effarouche, etc.

Ce vilain *vous* peint la froideur,
Ce joli *toi* peint la tendresse;
Vous souvent afflige le cœur,
Toi bien placé comble d'ivresse.
Vous effarouche, etc.

Plus donc de *vous;* mais fêtons *toi :*
Toi fixe à jamais mon hommage.
Quelqu'un dira : *Mais c'est la loi.*
Je suis mon cœur et non l'usage.
Vous effarouche les Amours,
Et *toi* les ramène toujours.

— 15. Les badauds de Paris, qui admirent et déprisent sur parole et sans savoir pourquoi, s'étaient imaginés que le comte d'Orvilliers allait conquérir l'Angleterre : aujourd'hui, avant de connaître les raisons et les excuses qu'il peut alléguer, ils font des épigrammes contre lui. En voici une qui roule sur la qualité de dévot qu'a depuis long-tems ce général. On l'apostrophe :

Vous entendez toujours la messe,
Et n'entendez jamais raison;
On vous voit aller à confesse
Quand il faut tirer le canon.
Grand dévot n'est qu'un petit homme.

Quittez vos profanes desseins;
Aujourd'hui que chacun vous nomme
Vice-amiral des capucins.

— 16. La fermentation a été très-violente lundi à la comédie française, où mademoiselle Raucourt jouait le rôle de *Phèdre*. Les amis des Sainval ont pris leur revanche et l'on sifflée durant presque toute la pièce par des allusions malignes à chaque vers, susceptible d'être interprété contre elle. Ils lui prodiguaient des applaudissemens outrés, et l'obligeaient de recommencer, pour rire après de nouveau. Le supérieur par excellence, comme on qualifie aujourd'hui le maréchal duc de Duras, avait fait donner à la garde les ordres les plus sévères: en sorte qu'on a arrêté deux jeunes gens, qu'on a conduits en prison. Le lendemain au soir, on répandait, dans le Palais-Royal, des copies multipliées du brûlot suivant, dont l'allée s'est trouvée couverte.

« Le comte d'Éstaing bat les Anglais, pour leur faire reconnaître l'indépendance Américaine. M. de Duras emprisonne les Français qui n'applaudissent pas la Vestris et la Raucourt. »

Mademoiselle Raucourt, pour regagner l'indulgence du public, a fait insérer dans le *Journal de Paris* du 15, une lettre humble, où elle déclare qu'elle n'ambitionne la place de personne, et est venue au contraire pour doubler tout le monde.

— 25. Il faut rappeler que M. Linguet, dans un de ses derniers numéros, en parlant de la querelle

élevée parmi la troupe des comédiens français, à l'occasion de la demoiselle Sainval l'aînée, appelle le *supérieur*, c'est-à-dire le maréchal duc de Duras, le *Bâtonnier*, et faisant allusion au bâtonnier des avocats, ordre contre lequel il s'est constamment élevé, persiffle cruellement ce seigneur. Il l'avait déjà maltraité dans ses diatribes contre l'académie, dont M. de Duras est membre. Le maréchal, outré de colère, a fait écrire au journaliste qu'il eût à s'abstenir d'entretenir le public de lui, ou qu'il lui ferait donner des coups de bâton. *Tant mieux*, fait-on répliquer au libelliste, *je serai fort aise de lui voir faire usage de son bâton une fois en sa vie.*

— 29. Il court depuis quelques jours un quatrain sur le prince d'Hénin. On l'attribue au marquis de *Champcenets.*

Depuis qu'auprès de ta catin
Tu fais un rôle des plus minces,
Tu n'es plus le prince d'Hénin (des Nains),
Mais seulement le Nain des princes.

— 30. *Supplément à la Gazette de France, du vendredi 27 septembre* 1779.

D'Amathonte, le 17 septembre 1779.

La division s'est mise dans les flottes combinées des reines *Vénus* et *Melpomène*, et les deux partis sont prêts d'en venir à une guerre civile. La jalousie est le principe du désordre.

L'amiral Vestris n'a pu soutenir l'éclat de la gloire de

l'amiral Sainval, l'aînée, et a résolu la perte de cette rivale, dont les grandes qualités attiraient l'admiration publique.

ESCADRE BLANCHE,

Portant le pavillon de la reine Vénus.

CAPITAINES.	VAISSEAUX. *Can.*	NOTES.
Madame VESTRIS, amiral.	*Le Duras.* 100 Vaissseau qui a plus d'apparence que de solidité.	Le maréchal duc de Duras, gentilhomme de la chambre de service supérieur des comédiens, et amant de la dame Vestris, bavard, sans parole et sans fermeté.
BRIZARD.	*L'Intérêt.* 90 Vieux bâtiment.	Ce comédien, le chef du parti de mademoiselle Vestris, est âgé et très-ladre.
PRÉVILLE.	*Le Courtisan.* 75 Bâtiment ruiné.	Ce comédien cherche à se mettre bien avec le supérieur, et d'ailleurs est usé de débauches.
DESSESARTS.	*Le Balourd.* 74 Mauvais voilier.	C'est un acteur très-épais et très-bête.
LA RIVE.	*Le Belâtre.* 74 Bâtiment mou.	Bel acteur, ayant des dents bien blanches, qu'il montre, mais froid.
PONTEUIL.	*L'Inutile.* 64 Bâtiment radoubé.	Comédien médiocre, qui a reparu depuis peu au théâtre.

CAPITAINES.	VAISSEAUX. *Can.*	NOTES.
VANHOVE.	*Le Tartuffe.* 64 Louvoye supérieurement.	Avait paru du parti de mademoiselle Sainval, et en a changé, voyant l'autre parti l'emporter.
COURVILLE.	*Le Ridicule.* 64 Porte bien la voile.	Il est hué dès qu'il paraît, et va toujours son train.
BOURET.	*L'Honnête.* 64 Bâtiment plat.	Comédien qui a des mœurs, mais est un piètre homme.
DUGAZON.	*L'Intrigant.* 50 Bâtiment sujet à ployer.	Comédien qui cherche à faire sa cour aux dépens de tous ses camarades.
Madame PRÉVILLE	*La Vengeance.* 50 Bâtiment lent à la marche, mais sûr.	Bonne actrice, froide, facile à irriter et implacable.
Madame BELLECOUR.	*Le Profond.* 50 Sujet aux voies d'eau.	Vieille actrice dévergondée.

FRÉGATES.

Mademoiselle LUZY.	*La Coquette.* 32 Mal radoubée.	Cette actrice a une maladie de femme, incurable.
Madame DUGAZON.	*L'Effrayante.* 32 File 15 nœuds par heure.	Allégorie relative à son intérieur et à sa lubricité.
Madame SUIN.	*La Fatigante.* 20 File 18 nœuds.	Même caractère, même tempérament.

ESCADRE ROUGE,

Portant le pavillon de la reine Melpomène.

CAPITAINES.	VAISSEAUX. *Can.*	NOTES.
SAINVAL, l'aînée, amiral.	*Le Talent.* 120 A une superbe batterie.	La meilleure actrice actuelle, vigoureuse, et dans le genre de mademoiselle Dumesnil.
MOLÉ.	*Le Ferme.* 100 Peut servir encore long-tems.	C'est l'acteur qui a déployé le plus de vigueur dans le tripot, en faveur de l'expulsée.
MONVEL.	*L'ingénieux.* 90 Vaisseau rare pour les qualités.	Ce comédien est en même-tems auteur; il fait des pièces de théâtre.
AUGÉ.	*L'admirable.* 90 Vaisseau à conserver.	Excellent comédien dans les rôles de valet, et d'un genre difficile.
DAZINCOURT.	*Le Neuf.* 80 A examiner.	Ce coméd. n'est reçu que depuis 1778.
FLEURY.	*Le Véridique.* 64 Vaisseau d'une batterie qui fait fuir tout ce qui l'approche.	Éloge du caractère de cet acteur.
Mademoiselle SAINVAL cadette	*La Sensible.* 54 Bâtiment peu durable.	Cette actrice a de l'âme, mais de faibles moyens.

CAPITAINES.	VAISSEAUX. *Can.*	NOTES.
Mademoiselle DOLIGNY.	*Le Séduisant.* 64 Vaisseau à réformer.	Actrice qui a plu long-tems, sans qu'on sache trop pourquoi, et sans moyens.
Mademoiselle FANIER.	*Le Prétendant.* 64 Vaisseau qui a besoin d'un fréquent calfatage.	Actrice très-apprêtée dans son jeu et surtout dans sa toilette.

FREGATES.

Mademoiselle LA CHASSAIGNE.	*L'Insouciante.* 32 Durera long-tems.	Caractère de cette actrice.
Mademoiselle CONTAT.	*La Dédaigneuse.* 32	Caractère de cette actrice.

Le capitaine Raucourt, corsaire vigoureux ; montant la *Sophie* (1), avec cinq cents volontaires des deux sexes, vient de se joindre à l'escadre blanche. Ce bâtiment, armé à Florence, est malheureusement, quoique construit depuis peu, très-fatigué, vu son service fréquent, surtout dans son arrière, par une artillerie trop forte. On ne croit pas qu'il puisse tenir la mer longtems ; et le lundi 23, il a essuyé un grain violent à la

(1) Il faut savoir que mademoiselle Arnould se nomme *Sophie*, et c'est ainsi qu'elle est surtout appelée parmi les tribades.

hauteur de l'île Phèdre (1), qui l'aurait fait relâcher, si le capitaine Raucourt n'était intrépide. Il a seulement usé de prudence, et vogue sous ses basses voiles.

L'amiral Vestris a commencé les hostilités et donné chasse à l'amiral Sainval, qui, contrarié par le vent, sans munition et mal secondé des siens, a été coupé et forcé de gagner quelque port neutre.

Le commandement aurait dû être dévolu à Sainval cadette, capitaine du *Sensible ;* mais n'étant pas mieux secondée, elle est allée solliciter le secours de la reine *Melpomène.*

Pendant ce tems, toute l'escadre rouge, affamée, s'es rendue au *Duras*, sauf le capitaine Molé, qui s'est expliqué hautement, au risque d'être démonté, et si les renforts de la reine *Melpomène* n'arrivent promptement, ses états sont absolument à la veille d'être dévastés par les ennemis.

On assure que la retraite du capitaine Sainval cadette ayant donné des inquiétudes, on a fait l'impossible pour le ramener, et qu'il servira sous les ordres de l'amiral de l'escadre blanche ; lâcheté dont on s'indigne.

Le prince des Nains (2), qui aime singulièrement le

---

(1) Mademoiselle Raucourt a été violemment sifflée à une representation de la tragédie *de Phèdre*, où elle jouait

(2) Le prince *d'Hénin*, l'amoureux de mademoiselle Arnould, et qui en conséquence protège mademoiselle Raucourt.

corsaire *Raucourt*, à cause du bâtiment qu'elle monte, sur lequel il a fait quelques traversées, s'intéresse fortement à elle, et lui a concilié la reine et les princes de la famille royale.

Octobre.

— 2. On a réduit dans un quatrain le bon mot prétendu de Me. Linguet : il devient ainsi plus vif. D'ailleurs, la pointe de cette épigramme est une épée à deux tranchans : *in utrumque feriens.*

Au maréchal duc de Duras, tourné en ridicule par maître Linguet, dans un de ses derniers numéros :

Monsieur le maréchal, pourquoi cette réserve?
Lorsque Linguet hausse le ton,
N'avez-vous pas votre bâton?
Au moins qu'une fois il vous serve.

— 3. Dans les démolitions et fouilles faites à Belleville et aux environs des carrières, par ordre de la police, on a trouvé une pierre avec des caractères ; on l'a cru digne de l'examen de messieurs de l'académie des inscriptions et belles-lettres ; en conséquence elle leur a été apportée à grands frais : les commissaires nommés pour l'explication se sont donnés beaucoup de peine,

afin de rendre les lettres lisibles. Voici quelles elles sont, et l'ordre figuré de leur arrangement :

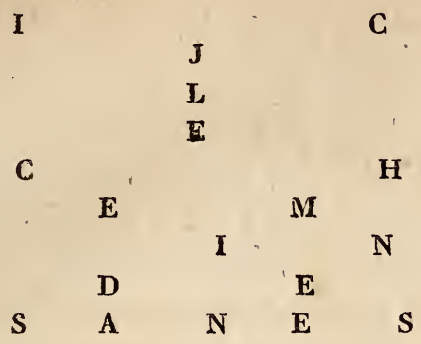

Mais quand il a fallu rechercher dans quelle langue étaient écrits ces caractères, et ce qu'ils signifiaient, ils se sont inutilement cassé la tête. Ils ont consulté M. Court de Gebelin, le savant auteur du *Monde primitif*, et l'homme le plus versé dans la connaissance des hiéroglyphes ; il s'est avoué incapable d'y rien comprendre.

Le bedeau de Montmartre entendant parler du fait et de l'embarras des académiciens, a prié qu'on lui fît voir la pierre ; et sans doute instruit de son existence antérieure, il en a donné sans difficulté la solution en assemblant simplement les lettres qui forment ces mots français : *ici le chemin des ânes*. Il y avait dans ces cantons des carrières à plâtre, et c'était une indication aux plâtriers qui venaient en charger des sacs sur leurs ânes, dont ils se servent pour cette expédition.

Si l'on trouvait une pareille anecdote dans quelque *ana*, on la prendrait pour une plaisanterie : on ne peut contester l'authenticité de celle-ci :

— 9. M. Dorat a tenu une assemblée chez made-

moiselle Fanier, après la première représentation de sa pièce (1), pour savoir s'il la retirerait. La pluralité a été pour forcer le public à la recevoir et à la pousser toujours. Cet auteur avait pris pour modèle de son *Intrigant*, le marquis de Pezay, dont il était autrefois l'ami, et qui s'étant méconnu dans son élévation, avait donné de l'humeur au poëte ; mais ce caractère est si mal mis en action, qu'on n'en a pas senti l'effet, et surtout qu'on n'y a reconnu en rien le prototype.

M. Dorat est d'autant plus désespéré, que ses affaires se dérangent chaque jour ; qu'il doit au moins 60,000 liv., et n'est à l'abri des poursuites de ses créanciers que par un sauf-conduit.

— 10 *Vers à mademoiselle de Monbarrey, sur son mariage avec le prince de Nassau-Saarbruck.*

Vous partez, vous allez loin de votre patrie,
Passer des tendres mains d'une mère chérie
Dans les avides bras d'un époux enchanté.
Déposant un fardeau si cher, si regretté,
L'une l'arrosera de larmes,
L'autre, possesseur de vos charmes,
Sera de plaisir transporté :
Dans ce monde admirable, ainsi tout se compense :
Votre beauté mettait en France
Mille esclaves à vos genoux ;
Sur de nouveaux sujets, par votre bienfaisance,
Vous allez exercer un empire plus doux :

(1) Roseïde.

Ici l'on vous aurait haïe,
Se voyant par vous dédaigner :
Là vous serez toujours chérie :
D'une ou d'autre façon il vous fallait régner.

— 13. M. Dorat, au moyen des retranchemens considérables faits à sa pièce, des billets qu'il distribue abondamment à chaque représentation, et de la complaisance des comédiens à y joindre des petites pièces jolies, jouées rarement et accompagnées de leur agrément, se traîne avec une sorte d'ostentation aux yeux des bonnes gens qui ne voient pas tous ces ressorts, et ne connaissent pas son manège.

Cet auteur marche déjà à un nouveau triomphe ; il nous annonce aujourd'hui une tragédie qui doit être jouée incessamment : c'est un sujet fort intéressant, *Pierre le Grand*. Pour que le public soit prévenu d'avance et exciter son attente, il répand des vers à mademoiselle Sainval cadette, en lui envoyant le rôle d'Amétis :

Diogène, avec sa lanterne,
Cherchait un homme et ne le trouvait pas.
Plus d'un Diogène moderne
Eut même sort en pareil cas :
La chose est, dit-on, bien prouvée.
Moi je suis plus heureux; las des talens trompeurs
De l'ampoule tragique, avec soin conservée,
Ma lanterne à la main, me mocquant des railleurs,
Je cherchais une âme éprouvée,
Tendre, sensible, ouverte aux doux charmes des pleurs :
C'est une rareté chez messieurs nos acteurs,
Et dans Sainval je l'ai trouvée.

— 14. Il s'élève dans le sein de l'académie une division sourde d'abord, mais qui éclate insensiblement et pourrait causer des effets funestes. M. de la Harpe s'était impatronisé chez M. S***, son confrère, et s'y était trop bien ancré. M. S*** n'a pas trouvé cela bon, et a expulsé l'ami de la maison. Celui-ci, piqué à l'occasion du chevalier Gluck, extrêmement prôné par M. S***, a pris parti en faveur de M. Marmontel, à la tête des piccinistes. Le *Journal de Paris* a servi de champ de bataille à tous les champions qui, déguisés sous des noms empruntés, se sont dit beaucoup de choses grossières à la faveur du masque.

M. S*** est un fier à bras : il n'est sorti de Besançon, sa patrie, et venu à Paris, que pour une affaire d'honneur avec des officiers du régiment du Roi : M. de la Harpe a fait, au contraire, des preuves de couardise et de poltronnerie ; il a reçu des croquignoles de tous ceux qui ont voulu lui en donner, et ne s'est vengé que par sa plume, qui ne l'a pas toujours bien servi. Son confrère a trop abusé de sa supériorité : mais encore un coup l'incognito couvrait tout cela. Le dithyrambe a donné de nouveau prise à M. S***, qui a fait insérer dans le *Mercure* une critique sanglante de ce poëme ; et même tombant indirectement sur l'académie, le panégyriste de Voltaire a été furieux, et ne trouvant pas vraisemblablement le défenseur assez chaud, a fait insérer cette lettre en réponse, où il est si fadement adulé, qu'on sent qu'elle ne peut venir que de lui. Tout a transpiré aujourd'hui ; et M. d'Alembert,

outré que des académiciens se donnent ainsi en spectacle, fait de son mieux pour assoupir la querelle et l'éteindre; mais M. S*** est implacable et menace toujours de couper les oreilles à son collègue. Voilà l'état actuel de cette guerre devenue ouverte, et qui amuse les malins dont cette capitale abonde.

— 15. On cite un bon mot de M. le duc de Chartres à madame la duchesse, accouchée; *quoi !* lui dit le duc en soupesant le nouveau-né, *vous ne me donnez qu'un enfant, à moi qui ai travaillé pour quatre.*

— 16. *A celle qui se reconnaîtra* (1).

Toi, la plus belle des *Didons* (2),
Chaste un peu moins que Pénélope,
Dans ce pays d'illusions,
Il n'est rien que nous ne fassions
Pour fuir l'ennui qui nous galoppe.
Plumes en l'air, nez en avant,
On court, grimpé sur la chimère,
Vers le plaisir, qui fuit d'autant :
On aime, on plaît à sa manière :
Le plus sage tourne à tout vent;
L'un atteint l'Amour par-devant,
L'autre l'attrappe par derrière.

(1) Cette épître est attribuée, par les uns, à *Dorat*, et par quelques autres au marquis *de Villette*. (*Note de l'Editeur.*)

(2) Mademoiselle Raucourt joue le rôle de *Didon* avec succès, et y a toujours brillé.

Le caprice est ce qui nous meut;
Le diable emporte les scrupules.
Enfin on fait du mieux qu'on peut :
Tout le monde a des ridicules;
Mais n'a pas des vices qui veut.
Du tien ne vas pas te défaire;
Dans la Grèce on en faisait cas,
Et sur le vice on sait, ma chère,
Que les Grecs étaient délicats.
Dans Rome encor, ville exemplaire,
Messaline, Actée, ou Glycère,
Ne t'auraient pas cédé le pas.
Jours de débauche et de lumière!
Beaux jours de la corruption,
Les petits soupers de Néron
Auraient bien été ton affaire.
Là, nul senseur contredisant,
Jeunes Bacchantes très-humaines,
Au corps souple, au geste agaçant,
Auraient imité tes fredaines
Et su provoquer ton talent.
Saint Jérôme cite souvent
Le tempérament des Romaines.
Quoiqu'il en soit, au gré du tien
Éduque nos Parisiennes;
Il est des excès qu'en tout bien
Il faudra que tu leur appreunes.
Ceignant le pampre et le laurier,
N'obéis qu'à ta fantaisie,
Garde ton essor cavalier,
Et ton audace et ton génie,
Et cet amour peu familier,
Dont le costume irrégulier

Tente la bonne compagnie.
Monte le matin un coursier
D'Angleterre ou d'Andalousie;
Aime le soir Souck et Julie (1);
Le lendemain viens larmoyer,
Tenant l'urne de *Cornélie;*
Le parterre a beau guerroyer,
Laisse à tes pieds siffler l'Envie :
Tout va, tout prend, tout nous est bon;
Nous aimons à voir une reine
En pet-en-l'air, en court jupon,
Beaucoup plus lascive que vaine,
Faire du myrthe une moisson,
De ses bras lier sa *Climène,*
Et mettre, sans tant de façon,
La cocarde du fier dragon
Sur l'oreille de Melpomène.
Va, dans ce siècle de bon ton,
Les mœurs sont une singerie,
Les préjugés une chanson,
Et la sagesse une folie.
Nous sommes libertins à fond;
Par nous tu dois être accueillie.
L'oubli joyeux de la raison
Est un don du Ciel, qu'on t'envie :
Nargue les sots, cède à tes goûts,
Donne aux femmes des rendez-vous,
Parle aux hommes philosophie;
N'en aime aucun, trompe les tous;
Sois gaie, insolente et jolie;

(1) Deux fameuses tribades entre nos courtisanes.

Sur la scène, avec énergie,
Prends le sceptre, règne sur nous;
Tiens le thyrse dans une orgie,
Et tu n'auras que des jaloux.

— 18. *Vision du prophète Daniel; trouvée nouvellement dans les ruines de Jérusalem, traduite de l'hébreu par un amateur.*

Et le premier jour du mois de Nisam, j'étais couché sur les bords de l'Euphrate, déplorant dans mon cœur les malheurs de Sion, et je me flattais qu'un jour Jéhova laisserait désarmer sa colère, que nous reverrions le grand fleuve Jourdain, qui a quarante-cinq pieds de large, et le beau pays qu'il arrose, et que l'heureux tems reviendrait où nous pourrions encore égorger nos ennemis, comme Adonaï nous le prescrit; piller leurs possessions, comme il nous l'ordonne; massacrer leurs femmes et leurs filles, brûler des milliers de vieillards, et écraser sur la pierre les têtes des petits enfans, pour accomplir la loi de l'Eternel.

Et je me réjouissais dans ces douces pensées.
Et tout d'un coup mes yeux se fermèrent.
Et un doux sommeil s'empara de mes sens.
Et je m'endormis profondément sur le rivage.
Et je me figurais être dans le palais de Babylone.

Et comme je suis curieux, je parcourais ce vaste édifice.

Et j'entrai dans une grande salle.
Elle était partagée par le milieu.

Et la partie qui était devant moi représentait un palais, et il était formé de châssis recouverts de toiles peintes, le tout assez mal illuminé.

Et je fus étonné, quand je me retournai, de voir l'autre partie de l'appartement entourée de trois rangs de cages remplies de femmes Caldéennes, brillantes de pierreries, assez mal assises, entassées les unes sur les autres, et plongées dans une obscurité qui m'empêchait de discerner leurs traits.

Et au milieu de cette enceinte j'aperçus quatre à cinq cents hommes, tant jeunes que vieux, debouts, pressés l'un contre l'autre, tous le visage tourné vers le palais de toile peinte, gardant quelquefois un profond silence, et l'interrompant quelquefois pour frapper dans leurs mains, et pour crier *bravo* ou *paix-là*.

Et je me dis, ces gens-là sont fous ou ivres.

Et je vis qu'ils écoutaient attentivement ce que disaient des hommes et des femmes qui s'entretenaient tout haut de leurs affaires dans ce palais de châssis recouverts de toiles peintes.

Et ils avaient l'air d'éprouver de grands malheurs, de ressentir de vives afflictions, de se parler d'amour, de se prodiguer des injures, de se confier des secrets, et ils criaient à tue-tête.

Et personne ne leur disait : *Taisez-vous donc, ne criez pas si fort ; vous êtes des imprudens, on entend tout ce que vous dites.*

Et j'avais envie de les avertir; mais quand je vis que tout le monde avait du plaisir à être de moitié dans leurs confidences, je fis comme les autres.

Et il y en avait quatre ou cinq qui s'égosillaient, et on leur criait *bravo*, et moi je disais ces gens-là m'étourdissent.

Et ils ont beau se frapper l'estomac, lever les mains au ciel, trépigner sur le careau, secouer leurs plumes, et se déchirer la poitrine, ils ne me touche point, et je sens que s'ils parlaient de ce qu'ils disent, cela serait fait pour m'intéresser.

Et je fis cette réflexion tout haut, et un vieux Caldéen, qui était à mes côtés, m'entendit, et me dit : tu as raison, esclave, tous ceux que tu vois là sont des braillards.

Et ils ignorent que les grandes passions sont muettes, et ne s'expriment que par des accens étouffés.

Et leur âme n'est que dans leur cerveau.

Et leur sensibilité n'est que dans leur gozier.

Et leur chaleur n'est que dans leurs gestes.

Et leurs effets ne sont que des pantomimes outrés.

Et leurs grands traits ne sont que des dissonnances perpétuelles, des sons insupportables.

Et ils ne font que crier, parce qu'ils ne savent point parler.

Et leur physionomie grimace toujours, ou n'exprime rien, parce que l'âme seule donne aux traits du visage l'expression propre à chaque sentiment.

Et leur voix saute toujours du haut en bas et du bas en haut, parce qu'ils ne connaissent rien au langage des passions, à la marche de la nature et à l'expression du sentiment.

Et ce qu'ils font s'appelle jouer la tragédie, c'est-à-dire, exécuter les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres qui ont mis en action les dits et faits, les actes de vertu, les crimes, les malheurs des hommes célèbres, ou les révolutions des empires.

Et pour rendre ces chefs-d'œuvre, il faut du talent.

Et ces gens là n'en n'ont point.

Et tu vois bien cet homme noir (1), dont le visage serait assez bien, s'il disait quelque chose; qui a la jambe grêle, le buste mal attaché, les bras longs et la tête roide; qui s'admire avec le sot orgueil du paon, et se retourne tout d'une pièce, comme un loup; et c'est-là l'homme qui succède au plus grand tragédien (2), dont s'honore notre patrie! Et pour le remplacer, celui-ci n'a qu'une grosse voix, une poitrine forte, des poumons d'airain, beaucoup d'amour-propre et un grand fonds d'impudence; et pour suppléer à l'âme et à l'intelligence qui lui manquent, il crie, se bat les flancs, frappe des pieds sur le parquet, et jette à chaque instant ses bras par-dessus sa tête; et Babylone a été quelque tems dupe de ses contorsions; mais l'erreur n'a pas duré; et l'on sait maintenant l'apprécier.

Et écoute ces brouhaha, ces ris qu'il excite; cela s'appelle des huées; c'est avec cela que l'on accuille e

---

(1) Portrait mal fait, qui convient, à certains égards, au sieur La Rive, et à d'autres au sieur Ponteuil, et ne caractérise réellement bien ni l'un ni l'autre : ainsi le lecteur choisira.

(2) Le Kain.

que l'on récompense des automates comme lui, qui ont l'audace d'entreprendre plus qu'ils ne peuvent faire.

Et tu entends comme ces huées redoublent ; et tu vois bien comme il les mérite.

Et tu peux t'imaginer qu'il aura la bêtise et l'orgueil de ne les imputer qu'à des ennemis qui veulent lui nuire; et moi qui le connais, je dis que cela sera mal à propos ; et je te jure, par Belus, que s'il annonçait seulement des dispositions, il n'éprouverait que des encouragemens ; mais on désespère avec raison de lui, et l'on punit à juste titre ses prétentions et son impudence.

Et tu vois bien cette petite femme (1), dont la tête est trop grosse pour son corps, dont les yeux sont éteints, et qui a recouvert son teint gréneleux et tanné, et ses traits effacés par un triple enduit de céruse et de vermillon ? eh bien, sous ce pastel imposteur, sous ce masque qui, de loin, et grâce aux lumières, lui donne encore un certain éclat, elle cache une âme plus fausse encore que sa beauté d'emprunt. Et vois-tu ces gestes compassés, et entends-tu les sons aigus de sa voix, ou rauque, ou glapissante, qui détruit la noblesse et l'énergie du caractère passionné qu'elle doit nous peindre ? Et que penses-tu de la voir perpétuellement courbée en deux, gesticuler à tour de bras, mettre la main sous le nez de son père ou de son amant, et dire *je vous aime* comme on dit une injure ? Et remarques-tu que, malgré ces contorsions

(1) Madame Vestris.

d'énergumène, malgré ces hauts-le-corps et ces cris qui ne partent que du gosier ou du cerveau, cette femme ne dérange jamais l'édifice de sa coëffure ni la symétrie de son ajustement, et que son visage, qu'on croirait découpé d'un tableau, a toujours le même coloris, la même expression, et ne varie jamais ? Et fais-tu attention que les applaudissemens qu'elle reçoit, rares et clairs semés, partent de quelques pelotons d'ignorans soudoyés, que l'on va ramassant de carrefours en carrefours, et qui n'entendent que le signal convenu pour étourdir leurs voisins.

Et t'aperçois-tu de ces *chut*, de ces *paix-là*, *paix*, dont le nombre et la force étouffent les applaudissemens mercenaires ? L'indignation les arrache aux gens de goût, qui ne peuvent voir accorder à l'impudente et orgueilleuse nullité ce qui ne doit être que la récompense du talent.

Et je regardais tout ce que me montrait le Babylonien.

Et j'écoutais tout ce qu'il me disait.

Et je voyais qu'il avait raison.

Et je lui dis ; on ne sait donc point à Babylone faire justice de l'orgueil et de l'impudence ; et j'ajoutai : si Jéhova, qui a montré son derrière à Moyse dans le buisson ardent, nous avait accordé un autre spectacle, s'il nous avait envoyé de mauvais comédiens bien impudens et bien orgueilleux, nous l'aurions prié de les traiter comme il a fait des peuplades entières, qui n'avaient d'autres torts que d'être chez elles, et de ne pas permettre que nous les en chassions.

Et Jéhova nous aurait exaucés, car il n'entend pas

raillerie ; et je trouve que vos Dieux sont bien patiens de souffrir comme cela qu'on ennuie impunément le public ; mais chacun fait chez soi comme il juge à propos.

Et quel est ce vieillard aveugle (1) qui paraît là-bas, soutenu par une jeune fille ? Ses cheveux blancs imposent le respect.

Et le Caldéen me répondit ; Celui-ci n'a besoin que de se montrer pour affecter l'âme et pour toucher le cœur.

Et considère un peu la noblesse et la simplicité de ses mouvemens et le pathétique de son organe ; et il n'est pas nécessaire que je t'avertisse qu'il pêche par l'intelligence, qu'il entend à peine ce qu'il dit, et qu'il déraisonne le plus souvent.

Et tu t'en apercevras facilement ; mais laisse-le s'échauffer, laisse l'action l'entraîner sans qu'il s'en doute, à quelque morceau de force et d'énergie.

Et tu seras toi-même entraîné. Et tu entendras le cri de la nature retentir jusqu'à ton cœur.

Et l'explosion de l'âme de ce vieillard remuera tes entrailles.

Et il aura l'air d'avoir de l'esprit.

Et si l'âge qui s'avance ne détruit pas entièrement ses forces, l'ensemble de son talent te fera toujours plaisir.

---

(1) Le sieur Brizard, faisant le rôle *d'Œdipe*, dans la tragédie de M. Ducis.

Et tu lui pardonneras ses défauts en faveurs de ses bonnes qualités.

Et je trouvai que le Babylonien raisonnait juste.

Et je lui dis : Cette jeune fille (1) qui soutient le vieillard, ne t'émeut-elle pas comme moi.

Et sa figure ne te paraît-elle pas douce et intéressante ?

Et il répartit : Sa voix arrive jusqu'à mon cœur ; son âme me parle, elle séduit, elle touche, et enchaîne tout ce que le sentiment a de plus doux ; elle sait l'exprimer : tout ce que les passions ont d'orageux et de terrible, elle a l'art de le peindre ; rien n'est étranger à son talent.

Et cet homme fluet et délicat (2) que tu découvres dans l'éloignement, va compléter l'illusion qui s'empare de tes sens.

Et tu ne l'entendras pas hurler comme cet énergumène qui t'étourdissait il n'y a qu'un moment (3).

Et il maîtrisera toutes tes facultés.

Et son âme brûlante entraînera la tienne.

Et en l'écoutant, tu ne t'apercevras plus de ce que la nature lui a refusé.

---

(1) Mademoiselle Sainval, cadette, faisant le rôle *d'Antigone*, dans la même tragédie.

(2) Le sieur Molé faisant le rôle *de Polinice*, dans la tragédie de ce nom.

(3) Partialité aveugle, car le sieur Molé crie plus qu'aucun acteur.

Et je vis effectivement un tableau qui déchira mon cœur.

Et je me crus transporté dans un autre pays ; et ce vieillard, la jeune fille et son frère me firent éprouver tous les sentimens dont ils étaient animés.

Et je conclus que le peuple Babylonien n'avait pas tort de chérir ceux qui lui procuraient des plaisirs aussi vifs.

Et bientôt je cessai de voir : une nuit profonde m'environna, et je me trouvai dans un bois, au milieu duquel il y avait un tombeau

Et les soldats traînèrent ce jeune homme à ce tombeau.

Et j'aperçus une femme échevelée (1), armée d'un poignard, qui s'avançait, le désespoir dans les yeux, pour immoler le jeune homme.

Et une voix lui criait : *c'est Egiste* !

Et dans cette femme égarée et furieuse, je ne vis qu'une tendre mère craintive, agitée, tremblante pour les jours de son fils.

Et son action forte et vigoureuse, le jeu de sa physionomie, les accens étouffés de sa voix, ses discours, d'autant plus persuasifs, qu'il s'emblaient l'expression forte de son âme, m'arrachèrent à mes réflexions, réveillèrent mes esprits et firent palpiter mon cœur.

Et je partageai les allarmes de cette mère infortunée.

---

(1) Mademoiselle Sainval, l'aînée, faisant le rôle de *Mérope*, dans la tragédie de ce nom.

Ses cris désespérés retentirent jusqu'au fond de mon âme ; sa position affreuse et le choc perpetuel de ses sentimens, tous variés, tous distincts, tous frappans, tous naturels, me transportèrent hors de moi.

Et mes larmes avaient coulé en abondance ; mon cœur était oppressé ; je ne respirais plus qu'à peine.

Et de nouveaux tableaux, moins terribles, mais non moins séduisans, vinrent frapper mes regards.

Et je vis une jeune beauté (1), douce, ingénue, dont le maintien annonçait la candeur.

Et elle parlait d'amour avec le ton qui persuade.

Et elle intéressait tous les sentimens, parce que son âme était de moitié dans tout ce qu'elle disait ; que sa voix avait un charme inexprimable ; et que l'honnêteté, la décence accompagnaient ses regards, ses gestes et ses discours.

Et elle adressait la parole à un homme (2) que j'aurais cru jeune, à n'en juger que par les agrémens de sa physionomie, par l'élégance de sa taille et les grâces de tous ses mouvemens.

Et cet homme était plein de feu ; et tout ce qui sortait de sa bouche était autant de saillies rendues encore plus brillantes par la manière dont il les exprimait.

Et il avait un ami auquel il se confiait.

---

(1) Mademoiselle Doligny, qui n'est cependant ni jeune ni jolie.

(2) Le sieur Molé, dans le comique.

Et cet ami (1), plus jeune que lui, plaisait à ma raison et touchait mon cœur : moins brillant que l'autre personnage, il n'en était pas moins agréable ; il avait de la fierté, de la noblesse, des grâces dans le maintien, de la finesse dans ses regards ; je remarquai qu'il était à son aise dans tout ce qui exige l'ironie maligne et la plaisanterie de sang-froid ; sa voix et sa prononciation le trahissaient quelquefois, mais il réparait ce défaut par une intelligence sure et une sensibilité vraie.

Et voici qu'après eux m'apparurent trois esclaves de différens sexes, deux hommes et une femme : et la femme (2) était vive, gaie, et me communiqua bientôt le plaisir qui l'animait, et le désordre charmant de ses idées.

Et sa physionomie brillante et son petit nez retroussé se gravèrent dans ma tête, et n'en sont pas encore effacés.

Et les deux hommes m'amusèrent également : l'un (3), grand, bien découplé, plaisant sans chercher à l'être, l'œil expressif et plein de feu, portait sur son visage tout le caractère et l'audace de la fourberie.

Et mille voix répétèrent autour de moi : c'est un honnête homme ! Et l'autre (4), taillé délicatement, annonçait plus la ruse que la scélératesse, savait exciter

---

(1) Le sieur Monvel.

(2) Mademoiselle Fanier

(3) Le sieur Augé.

(4) Le sieur Préville.

le rire sans outrer la plaisanterie, et ne sacrifiait jamais la raison au desir de paraître comique.

Et chacun disait : J'aimerais mieux être servi par lui toute ma vie, qu'un quart d'heure par ce bouffon dégoûtant (1), que nous sommes condamnés à supporter vingt-ans; vil histrion, dont la gaieté n'est que grimace, dont la plaisanterie n'est qu'une charge infâme, digne en tout de ses sœurs (2), par sa nullité, son effronterie, son orgueil et sa méchanceté.

Et je m'applaudis de n'être point obligé de voir celui que l'on peignait sous ces affreuses couleurs.

Et j'admirais les autres.

Et j'applaudis à leurs talens.

Et dans l'ivresse où me plongeait une si douce illusion, je m'écriais : *Dieu d'Israël ! conserve des êtres qui produisent en nous des sensations si vives et si touchantes.*

Et comme j'adressais ma prière à Jéhova, je vis cette petite femme à la grosse tete, au teint plâtré, qui criait, se démenait, et tâchait d'animer ceux qui l'entouraient, contre cette mère intéressante, dont l'âme de feu avait pris tant d'empire sur mes sens.

Et elle prononçait d'une voix forte : *Chassez-la ! chassez-là !* elle a plus de mérite que moi : *chassez-la !* tant quelle sera parmi nous, je ne servirai qu'à augmenter son triomphe : *chassez-là !*

---

(1) Le sieur Dugazon.

(2) Mademoiselle Dugazon et madame Vestris.

Et cette petite femme, telle que les Caldéens représentent le mauvais principe, était armée de serpens; et elle les jetait sur tous ceux qui l'environnaient.

Et tous ceux qu'avaient touché ces reptiles impurs, se rangeaient du côté de l'Arimane femelle, et ils criaient *Chassez-la ! chassez-la !*

Et un de ses serpens, couleur d'or et d'argent, s'élance sur le vieillard aveugle (1), dont j'avais été si satisfaits; et le venin agissant dès l'instant; il se mit à crier comme les autres : *Chassez-la ! chassez-la !*

Et vainement neuf ou dix esprits bienfaisans s'armèrent pour la défendre ; il furent repoussés ; et la petite femme aux traits effacés, à la voix rauque et glapissante, hurlant comme une forcenée, traînait par les génitoires un vieux Satrape (2), à qui elle criait : Vous avez le pouvoir ; abusez-en : j'ai forniqué avec vous ; souvenez-vous en ; vengez mon amour-propre offensé : *Chassez-la ! chassez-la !*

Et le public criait : *Haro !*

Et le satrape dit à sa vieille concubine : *Je n'oserais ; on me crie haro : que dirait le public ?*

Et la concubine répondit : Moquez - vous du *qu'en dira-t-on* : vous connaissez mes talens au jeu d'amour ; narguez le public et vengez - moi, vous aurez du plaisir.

---

(1) Le sieur Brizard était un des plus acharné de la troupe contre mademoiselle Sainval.

(2) Le maréchal duc de Duras, gentilhomme de la chambre, supérieur des comédiens, et l'amant de la dame Vestris.

Et comme il se défendait moitié par honte, moitié par probité, elle lui lança le plus venimeux de ses serpens, celui qu'elle avait nourri de son lait.

Et alors le vieux satrape devint furieux, et il se mit à crier : *De par le roi, qu'on a trompé*, je t'ordonne de sortir de Babylone, et de ne point approcher de la banlieue, tu seras punie d'avoir plus de talens que ma concubine.

Et tu seras rayée du nombre des élus, parce que tu as eu l'audace de plaire.

Et seront traités comme toi, si Dieu me donne vie, tous ceux qui se déclareront de ton parti, ou qui auront plus de mérite que ma concubine.

Et nul n'aura de talens, hors nous et nos amis.

Et le public aura beau se plaindre, il faudra qu'il avale ma créature.

Et l'on me traitera d'imbécille; je le sais.

Et ma concubine viendra me voir le matin.

Et je serai consolé.

Et je rappellerai la prostituée de Babylone (1); elle reviendra parmi vous, qui, déjà très-avilis par le préjugé le plus injuste, serez couverts de fange par moi, votre protecteur : en vous forçant de recevoir celle qu'ont rejetée toutes les nations; et le peuple qui l'écoutait, se mit à crier : *Au scandale ! à l'impurete !*

(1) Mademoiselle Raucourt, rentrée à la Comédie.

Et l'on entendit crier : *Place, place au prince des Nains* (1),

Et je regardais, croyant voir à la tête d'une troupe de Pygmées, un avorton, rebut de la nature.

Et j'aperçus un grand homme pâle et maigre, à l'œil bête, au rire niais, affectant un air d'importance ; et quelle fut ma surprise quand je vis à travers son corps diaphane, qu'au lieu de sang, une boue noire et empestée circulait dans ses veines, et que ce rayon émané de la Divinité qui nous anime, par qui nous pensons, qui annoblit notre être, s'était éteint chez lui dans cette fange impure.

Et son cœur corrompu tombait en pourriture.

Et l'on n'y distingait aucun de ces sentimens qui caractérise la noblesse. La lâcheté, la poltronnerie, la débauche infâme, le mensonge, la flatterie, l'avarice et la duplicité se partageaient le reste de ce cœur gangrené.

Et il perça la foule, conduisant sur le poing une femme que je pris pour un homme, à sa démarche effrontée, à sa voix forte, à sa taille gigantesque.

Elle jetait des regards lascifs sur toutes celles de son sexe (2) : et une voix cria : *La voilà, celle qui a renchéri sur toutes les abominations dont les peuples se sont souillés.*

---

(1) Le prince d'Hénin, protecteur de mademoiselle Raucourt, et son amant aujourd'hui.

(2) Mademoiselle Raucourt est une tribade renommée.

Et elle va renouveller ici les scènes de débauche et de luxure qu'elle y donna jadis : mères, ne quittez pas vos filles ; amans, veillez sur vos maîtresse ; maris, prenez garde à vos femmes.

Et si vous vous relâchez un moment, elle entrera dans votre lit; elle polluera ce que vous avez de plus cher.

Et le vieux satrape s'efforçant de couvrir cette voix, montrait au public la prostituée de Babylone, et répétait fortement : elle n'a ni âme ni intelligence ; elle n'effacera pas ma concubine ; c'est ce qu'il nous faut.

Et j'entendis tout cela.

Et je vis toutes les abominations de l'homme de boue et de son androgyne.

Et furieux, Je donnais à tous les mauvais principes du monde le satrape, la concubine et tous ceux qui avaient conspiré la perte de cette mère infortunée et proscrite, dont le crime était d'avoir plus de mérite, et comme je jurais de toutes mes forces, le peuple de Babylone et des contrées adjacentes s'ameuta, se mit à crier comme moi ; et l'on n'entendait que brocards, coups de sifflets, huées et malédictions.

Et ce tapage affreux me réveilla.

Et je me trouvai assis sur les bords de l'Euphrate ; et je vis que tout ce qui venait de se passer à mes yeux, n'était que l'effet d'un songe.

Et il avait fait une telle impression sur moi, qu'il sera toujours présent à ma mémoire.

NOVEMBRE.

— 1er. *Chanson* (1) *à l'endroit des dames de la comédie française, par leur très-humble serviteur* ***Luxembourg*** (2).

Air : *C'est bien doux, etc.* (Des trois Fermiers.)

La Vestris achète à grands prix
Les bravos de la populace;
A force d'art et de grimace,
Elle fait applaudir ses cris;
Elle ne vaut pas, à tout prendre, (*Bis.*)
Pas un sou
Pas un sou
Pas un soupir tendre. (*Bis.*)

Sainval, cadette, a des talens;
Elle plaît sans aucunes ruses:
C'est la favorite des Muses,
C'est la reines des sentimens;
Mais elle emploie avec fréquence (*Bis.*)
Trop de vi
Trop de vi
Trop de violence. (*Bis.*)

---

(1) Cette chanson est attribuée au marquis de Louvois et à M. de Champcenets.

(2) Luxembourg, était l'aboyeur qui appelait les voitures à la porte de la Comédie.

Quand sa sœur se possède un peu,
C'est le chef-d'œuvre le plus rare;
Mais lorsque son esprit s'égare
D'un diable en fureur c'est le jeu :
On frémit; elle est redoutable (*Bis.*)
Comme un con
Comme un con
Comme un connétable. (*Bis.*)

Luzy reçoit, avec raison,
Les éloges les plus sincères :
Elle rend tous les caractères;
On l'applaudit à l'unisson;
Mais où Luzy est précieuse, (*Bis.*)
C'est en cu
C'est en cu
C'est en curieuse. (*Bis.*)

Fanier, que chante maint auteur,
Inspire ce qu'ils disent d'elle;
Toujours vive et toujours nouvelle,
De leur verve excite l'ardeur,
Aussi pour augmenter leur flamme, (*Bis.*)
Elle fou
Elle fou
Elle fournit l'âme. (*Bis.*)

D'Oligny, bravant les amours,
Plaît sans avoir fait parler d'elle;
Son cœur est pur, son âme est belle;
Elle se rit des vains discours,

En séduisant le cœur des femmes, (*Bis.*)
Ébranlant
Ébranlant
Ébranlant (1) leurs âmes. (*Bis.*)

Préville eut d'abord du malheur;
Mais on la connut à l'usage,
Et le public, qui l'encourage,
Claqua, dans *le Dissipateur*,
Ce sein, jadis si plein de charmes, (*Bis.*)
Et si mou
Et si mou
Et si mouillé de larmes (2). (*Bis.*)

Il reste Belcour et Drouin,
Dont le théâtre est bientôt quitte;
Toujours déchirant le mérite,
Le public les connut enfin;
Il fut dégoûté de l'usage (*Bis.*)
De leur com
De leur com
De leur commérage. (*Bis.*)

Molé, Suin, ne croyez pas
Mériter ici qu'on vous chante;
Avec Dugazon, l'insolente,
Rampez dans le rang le plus bas,

---

(1) On la dit Tribade.

(2) Elle pleure dans la pièce.

Qu'avec Hus vous alliez en outre. (*Bis.*)
Vous alliez
Vous alliez
Vous alliez faire f....., etc. (*Bis.*)

— 6. Depuis long-tems on avait annoncé une pièce aux italiens, de M. de Florian, l'auteur des *Deux Billets*; le succès de celle-ci, où l'on remarquait un talent décidé, en donnait une excellente opinion, et le titre singulier d'ailleurs excitait la curiosité. Elle a été jouée hier. Son intitulé est : *Arlequin Roi, Dame et Valet*, comédie héroïque en trois actes et en prose, suivie d'un divertissement.

Une anecdote avait accru la foule des amateurs ; on publiait que le duc de Penthièvre, qui aime singulièrement ce jeune militaire, ainsi qu'on l'a dit dans le tems, avait voulu lire la pièce entièrement, et en être le censeur. On en citait un trait de critique retranché par ce prince : Arlequin Roi marchandait quelque chose, il le trouvait trop cher, il disait au vendeur : *donnez-le moi à tel prix, vous vous en dédommagerez en le vendant plus cher à mon peuple.*

Cette comédie n'a point répondu à l'attente du public, ni même à son commencement, où l'on remarquait du sel, de la gaîté, une critique vive, légère et philosophique ; elle a bientôt dégénéré en une farce mediocre, ne valant pas les pièces italiennes, dont l'imbroglio est ordinairement excellent. Le parterre a eu peine à à la soutenir jusqu'au bout, et elle est absolument tombée.

Arlequin est venu annoncer immediatement, et con-

venant bonnement de la chûte, a dit : *Messieurs, je suis fâché que la tierce au Roi pour la première fois ne l'ait pas emporté sur la tierce de l'or.* Quolibet dont personne n'a senti la finesse.

— 9. Pour la première fois de sa vie Louis XVI a joué aux jeux de hasard au dernier voyage de Marly, et a fait des pertes considérables, relativement à ce qu'il risquait auparavant. Il a tenu le lansquenet, auquel il a pris goût. On est fâché de le voir se départir de sa sagesse austère : on attribue ce changement au maréchal duc de Richelieu, que S. M. ne pouvait supporter, qu'elle méprisait, et qui, à force de constance et de souplesse, a vaincu cette répugnance ; il a fait les beaux jours du voyage et a singulièrement amusé leurs majestés par ses saillies, ses anecdotes et ses sarcasmes.

Enfin, un soir, le Roi, à souper, la Reine n'y étant point, a regardé avec plaisir une jeune personne des spectateurs, l'a considérée avec sa lorgnette et a envoyé demander qui elle était. Les courtisans remarquent toutes ces petites circonstances pour en tirer parti et chercher à faire entrer les passions dans un jeune cœur, lorsqu'ils croyent l'en voir susceptible. Les bons patriotes, au contraire, en sont très-affligés.

Du reste, on peut juger des pertes du comte d'Artois, par les arrangemens qu'il a pris avec M. de Chalabre, le banquier du jeu : il lui a fait payer cent mille écus argent comptant, et passé en outre un contrat de rentes viagères de 15000 liv.

— 11. Les logogriphes sont, en général, un jeu

d'esprit trop puéril et souvent trop bête pour mériter l'attention des vrais littérateurs ; cependant tous les genres peuvent êtres poussés à un point de perfection qui fasse distinguer certaines pièces : tel est le logogriphe suivant, composé par une dame, et qui se sent des grâces et de la finesse de son auteur.

La nuit j'habite sur la terre,
Et le jour je remonte aux cieux :
J'éblouis les regards d'un éclat radieux;
Mais je n'ai qu'un matin pour plaire.
Cinq lettres font mon nom : supprimez la première,
Je suis un prophète fameux :
Je deviendrai la fleur que l'on aime le mieux,
En retranchant l'avant-dernière :
Otez-les toutes deux, j'offre un mot précieux,
Dont l'Amour même fait mystère,
Et qu'à l'amant qui sait lui plaire
L'amante ne dit que des yeux.

Le mot est *rosée* : on y trouve *Osée*, *rose*, *ose*.

— 15. L'académie française a déjà tenu comité pour se concilier sur l'élection future du successeur de M. de Foncemagne. Il paraît que tous les partis sont à-peu-près d'accord et se réunissent en faveur de M. de Chabanon, de l'académie des belles-lettres. C'est un garçon bien né, de mœurs douces et liantes, porté autrefois par M. de Voltaire, chez lequel il avait résidé long-tems et qui postule depuis dix ans. Son mérite littéraire est médiocre, et de ce côté il aurait dix concurrens à passer devant lui : c'est ce qui a donné lieu à

l'épigramme suivante, pour l'intelligence de laquelle il faut savoir que c'est en même tems un excellent violon ; il passe entre les amateurs pour le premier coryphée en ce genre après Saint-Georges.

A Foncemagne, on veut, dit-on,
Pour le fauteuil soporifique,
Faire succéder Chabanon;
Mais son mérite académique?
Aucun : il est grand violon;
Dans le sein de la Compagnie,
Manquant d'accord et d'unisson,
Il rétablira l'harmonie.

— 18. Mademoiselle Dubois, de la comédie française, retirée avec pension en 1773, vient de mourir de la petite vérole. Si elle n'a pas disposé de son bien avant son trépas, on évalue que le domaine doit gagner après elle 20 à 25 milles livres de rentes. C'était une des courtisannes du jour les plus célébres pour sa cupidité et son art d'escroquer les dupes : du reste, elle avait toujours été médiocre au théâtre et n'avait pas su tirer parti des heureux moyens que la nature lui avait donnés.

— 21. Messieurs les notaires aujourd'hui sont de petits-maîtres très-agréables, très-élégans, qui tranchent des gens de cour, ou des plus riches financiers et entretiennent des filles d'opéra. Un nommé Armet s'était avisé ainsi de vouloir coucher avec une demoiselle Sarron, ancienne danseuse figurante de ce spectacle, mais ayant de l'esprit et surtout du malin ; elle lui avait

emprunté 1800 livres, dont elle lui avait fait son billet, et comptait bien être quitte. M. Armet, le lendemain, a trouvé le repentir acheté trop cher, et n'ayant pu se faire payer à l'échéance, a eu recours à M. le Noir, qui a chargé un exempt de la voir et d'arranger l'affaire. Elle n'a pas voulu y entendre, et voici la lettre qu'elle a écrite au suppôt de police, elle court Paris et fait tourner en ridicule le tabellion très-laid de figure, et très-dégoûtant.

« Je voudrais bien déférer à votre conseil, j'en fais grand cas; mais cela m'est impossible, et mon *Adonis*, qui est un homme de loi, sait la raison pourquoi.

« De tout ce que j'ai, rien ne m'appartient plus que mes faveurs; le Roi retient une partie de mes rentes pour payer les impositions; des gens de mauvaise foi me disputent le reste : mais S. M. ne se réserve rien sur les premières, et la chicane n'y peut mordre. J'ai le droit incontestable d'en disposer librement, et par conséquent de les donner, ou de les vendre. On interdit ceux qui prodiguent leur bien au premier venu, on les traite de fous, et je ne suis pas folle. Vous conviendrez, après avoir vu le personnage, que rien ne pouvait m'exciter à la générosité; au moins doit-on recueillir le plaisir du bienfait.

» J'ai donc vendu ce que je ne voulais pas accorder gratuitement; rien ne manque à la vente, et tous les notaires de Paris y auraient passé, qu'elle ne serait pas mieux en règle. Ils m'ont appris qu'il y fallait trois points, la chose, le prix et le consentement. J'ai livré

la première, je retiens le second, et quant au troisième, son portrait, dont l'acquéreur m'a gratifiée, en répond. Je suis prête à le lui rendre s'il me croit dédommagée par ce cadeau ; je ne me suis pas trouvée satisfaite même de sa personne, et l'image ne m'a jamais tenu lieu de réalité.

» Quand je voudrais être généreuse, je choisirais mieux ; ainsi, quoiqu'il soit humiliant dans tout autre cas d'avouer bonnement que l'intérêt m'a seul guidée, je préfère cependant pour mon amour-propre que l'on m'accuse plutôt de cupidité excessive que de mauvais goût.

» Je m'en rapporte à votre bon jugement, Monsieur, et à la sagacité du magistrat que je respect, et dont je réclame l'équité ; c'est une dérision que la prétention de ce petit notaire, une misérable chicane : j'espère que ses confrères le remettront dans les bons principes. »

Nota. Mademoiselle Sarron a envoyé à M. Armet une sommation accompagnée d'offres réelles de lui rendre son portrait.

— 23. *Extrait d'une lettre de Ferney, du 15 novembre.*

« Les étrangers continuent à visiter cet ancien séjour de M. de Voltaire avec la même affluence et la même curiosité. Le marquis de Villette a fait conserver sa chambre telle qu'elle était, jusqu'à son lit, qui semble encore prêt à le recevoir. Mais ce qu'il y a de nouveau,

et qui frappe d'un saisissement involontaire, c'est un monument dont voici la description.

» On voit une pyramide quadrangulaire, contre laquelle est adossé un autel composé d'un simple tronçon de colonne cannelée. Cette pyramide est ceinte au tiers de sa hauteur d'une corniche saillante, soutenue aux angles par quatre consoles antiques, et porte une urne sépulchrale. Sur chaque face, une couronne de laurier termine la pyramide tronquée, c'est le seul attribut caractéristique qui y soit exprimé: et sur l'autel est placé un coussin de velours, où repose un cœur, symbole de celui qui est dans l'intérieur du monument.

Cet ensemble, composé de trois marbres, le blanc, le noir et le verd antique, de la hauteur d'environ sept pieds sur trois et demi de largeur de la base, est placé au fond d'une niche drapée en noir.

On ne sait comment l'évêque d'Annecy, qui n'a pas voulu que le cœur de M. de Voltaire fût dans l'église, prendra cette espèce d'idolâtrie, cette parodie du moins des monumens religieux dans un lieu tout profane.

On a décoré l'appartement de quelques portraits rassemblés de diverses chambres du château, portraits pour lesquels le grand homme défunt avait le plus de prédilection, savoir: ceux de l'impératrice de Russie, du roi de Prusse, de la princesse de Bareuth, de la marquise du Châtelet, de l'acteur le Kain, de M. d'Alembert, du comte de Maurepas, de M. d'Argental, de M. le marquis et madame la marquise de Villette. Il est

à observer que le comte de Maurepas n'a jamais figuré entre les personnages chéris de M. Voltaire, qu'il en parlait avec assez d'irrévérence ; mais l'auteur du monument, trop sujet aux censures ecclésiastiques, a cherché ainsi à se mettre sous la protection du mentor du Roi.

» Enfin on y lit cette inscription : *Mes mânes sont consolés, puisque mon cœur est parmi vous.* »

— 27. Mademoiselle le Vasseur, veuve de Jean-Jacques-Rousseau, qui, de sa servante, était devenue sa femme, vient de rentrer dans son premier état : elle a épousé le nommé Nicolas Montretout, un des laquais de M. le marquis de Girardin, seigneur d'Ermenonville, chez lequel le philosophe s'était retiré : c'est lui qui lui a élevé le monument dont on a parlé.

M. de Girardin est furieux de la bassesse de cette femme, et tous les partisans de Rousseau sont bien honteux de lui avoir vu placer son affection en une pareille compagne. Cet événement confirme l'idée qu'on avait déjà du triste intérieur du philosophe, et les soupçons que dans son désespoir il a accéléré sa mort.

— 28. *Stances sur les Insurgens.* Tel est le titre d'une satire charmante, pleine de grâces et de philosophie, en cinquante-deux couplets, et trop courte malgré sa longueur. Elle est censée faite par un voyageur, qui est allé sur les lieux sur la foi de l'abbé Raynal, s'imaginant y trouver un peuple libre, fier et vertueux. Il part de-là pour se récrier contre cet auteur crédule, et pour peindre les Américains et les Américaines d'une

toute autre touche : il n'épargne pas les chefs du parti, même Franklin ; le général Washington est le seul qu'il loue, il le représente comme un très-grand homme. On serait tenté d'attribuer cet ouvrage à M. Dorat, s'il n'y avait beaucoup plus de fonds, de faits et d'anecdotes que dans ses frivolités, si le poëte ne paraissait avoir infiniment plus de vigueur, de connaissances et de saine raison que lui. Les voici.

Ami, je suis parti de France,
Le cœur plein d'un noble projet,
L'esprit content, car l'espérance
Embellit toujours son objet.

Je m'embarquai pour l'Amérique,
Je quittai mon pays natal,
Traversant le vaste Atlantique
Sur la foi de l'abbé Raynal.

Mais lui, peu chiche de l'étoffe,
Dont son esprit chaud s'empara,
Comme un moderne philosophe,
A taillé l'erreur en plein drap.

Dans la douce ivresse où nous plonge
Le charme d'un style divin,
Les prix fous sont pour le mensonge,
Le vrai moisit au magasin.

De ce peuple, encor dans l'enfance,
J'ai vu les asiles divers :
Son orgueil, son indépendance
Préparent sourdement ses fers.

Il est sobre par indolence,
A peine l'on peut l'émouvoir,
Et la liberté, qu'il encense,
N'est que la haine du devoir.

J'ai vu le quaker pacifique,
Dont l'orgeuil perçait le manteau;
J'ai vu l'insolence cynique
Qui fixa son vaste chapeau.

Je n'épouse point la manie
Qui le porte à braver les rois.
Et qui le fait par modestie
Tutoyer frère Georges III.

L'air philosophe qu'il se donne,
En sa faveur conclut-il bien?
Le sage, qui ne hait personne,
Est assez près de n'aimer rien.

Moi j'ai vu ces hommes intègres,
Vantés par tant d'honnêtes gens,
D'une main affranchir des nègres,
Et de l'autre acheter des blancs.

La probité de ces sectaires
N'était pas ce qui m'étonnait,
J'admirais de vieilles sorcières
Chez qui Dieu se réincarnait.

Ah! dis-je, ah! quels montres farouches
Le Saint-Esprit daigne inspirer;
C'est dans de si vilaines bouches
Que le diable va se fourrer.

Parmi tant de cultes fantasques,
L'homme simple reste abattu,
Et ne sait plus, sous tant de masques,
Comment discerner la vertu.

Enfin, telle est la digne race,
De ces soldats fiers et cruels,
Qu'un hypocrite, plein d'audace,
Arma sous l'abri des autels.

Le bonheur d'autrui les irrite,
Jaloux, sans foi, sans amitié,
Ils cherchent partout le mérite;
Mais c'est pour le fouler aux pieds.

Un jour ce peuple fanatique,
Qui hait avec férocité,
Vous le verrez, dans l'Amérique,
Le fléau de l'humanité.

Un culte austère, un sol agreste,
La soif de l'or, un cœur cruel,
Pour guider son penchant funeste...
Il n'attend qu'un nouveau Cromwel.

Ami, c'est ici qu'une belle
N'offre qu'une fleur d'un moment;
Tout homme s'arroge auprès d'elle
Le droit du plus discret amant.

Les caresses sont un pillage
Qui flétrit bientôt ses appas,
Les grossiers transports d'un sauvage,
Qui subjugue et ne séduit pas.

Par une douce résistance
Le desir n'est point excité,
C'est au sein de la jouissance
Qu'on trouve la satiété.

Tendre refus, charmans caprices,
Font valoir la moindre faveur :
L'amant d'un rien fait ses délices;
Voilà le triomphe des mœurs.

A Boston, d'une beauté neuve
L'épouseur n'est point entiché,
Ni fille, ni femme, ni veuve,
C'est tout ce qu'on trouve au marché.

O mon pays, aimable France,
Objet de mes plus chers desirs,
Où, d'accord avec l'abondance,
Le goût préside à nos plaisirs!

L'égalité, cette chimère,
Qu'exaltent nos fiers écrivains,
La nature, que je révère,
L'évite dans tous ses desseins.

La force, la valeur, l'adresse,
Et le génie ont ici-bas,
Sur la sottise et la faiblesse,
Des droits que l'on ne prescrit pas.

O Français! l'Hudson, la Tamise,
L'Ebre, le Tibre, ni le Rhin,
N'offrent rien qui ne t'autorise
A leur préférer ton destin.

Est-il un peuple sur la terre
Plus content, plus heureux que toi!
Ton maître n'est qu'un tendre père,
Dont ton amour fait un vrai roi.

Que le sort de sa main pesante
Accumule sur moi ses traits,
Je brave sa rage impuissante,
Je suis honnête homme et Français.

Entre nous ces fameux athlètes,
Que vous accablez de lauriers,
Ont des vertus dans les gazettes,
Et des vices dans leurs foyers.

La liberté, cette pucelle,
Qui fut séduite tant de fois,
Dans l'effervescence du zèle
Fait taire ici jusques aux lois.

Vous voyez leur mobile unique
Ce vieux docteur *in partibus*,
Dont l'insidieuse rubrique
Vous échauffe de ses rebus.

Sur l'Amérique consternée,
Plaçant le bout d'un conducteur,
De l'autre, à l'Europe étonnée,
Il lance le feu destructeur.

Caméléon octogénaire,
Son esprit se ploie aisément;
De la France et de l'Angleterre
Le fourbe rit également.

La haine dont son cœur regorge,
Fait qu'en ses projets inouis,
Si Louis lui répond de George,
George lui répond de Louis.

Ce Hankock (1), qu'il tient en tutelle,
Aux dehors plats, aux sens grossiers,
Peut fournir un riche modèle
A nos délicats financiers.

Francklin de l'or du fanatique
Ébaucha son hardi projet,
Et dans cette farce héroïque
Il en fit son milord Huzzet (2).

Je vois dans ce qui m'environne
De tristes sots, d'ineptes fous :
Que l'univers me le pardonne,
Mais les bonnes gens sont chez nous.

Déjà j'entends, d'un ton caustique,
L'élégant Raynal crier : *Foin...*
Défiez-vous du satyrique,
Messieurs, celui-ci vient de loin.

Ah! j'aurais dû mieux me défendre
Du vain desir d'en bien juger :
L'aimable abbé pour en revendre
N'eut pas besoin de voyager,

(1) Président du Congrès.

(2) Personnage *du Français à Londres.*

Maintenant mon cœur me seconde :
Je vais peindre un vrai citoyen,
Le *Fabius* du nouveau monde,
Un héros, un homme de bien.

Il est d'une figure heureuse,
De beaux traits, de la dignité,
Sous une forme avantageuse
La plus noble simplicité.

Sensible, valeureux, fidèle,
Et révéré de l'ennemi,
L'honnête homme en fait son modèle,
Et l'homme aimable son ami.

Contre l'orage qui murmure,
Son courage en impose au sort,
C'est le calme d'un âme pure
Pour qui l'écueil même est un port.

J'ai vu Washington sans armée
Devant un ennemi vainqueur,
Et la cabale envenimée
Attaquer jusqu'à son honneur.

Du double coup qui le menace
Ce héros n'est point abattu,
L'Anglais respecte son audace,
L'envieux cède à sa vertu.

Il sait trop que pour entreprendre
L'art manque à ses braves enfans,
Ce qu'il n'oserait en attendre,
La constance l'obtient du tems.

Jouet du fol, trésor du sage,
O tems! qui nourrit notre espoir,
Tu feras passer d'âge en âge,
Celui qui connaît ton pouvoir!

Ici la nature économe
N'irrite point les yeux jaloux :
Elle n'a produit qu'un grand homme;
Mais il est le salut de tous.

Ami, je vais, s'il est possible,
Essayer de nous réunir:
Je ne veux plus du soin pénible
D'errer toujours sans parvenir.

J'ai foulé la terre et les ondes,
J'ai franchi vingt climats divers,
Et n'ai trouvé dans les deux mondes
Que des dupes et des pervers.

Mon front chauve et ridé par l'âge,
Chaque jour semble m'avertir
Qu'il faut faire un autre voyage ;
Eh bien! je suis prêt à partir.

Que la mort enlève sa proie,
Celui qui dédaignant tes traits,
Vécut sans remords et sans joie,
Finit sans crainte et sans regrets.

Décembre.

— 18. L'académie française a enfin élu jeudi 16 M. Chabanon pour remplacer M. de Foncemagne : elle a différé quelque tems son assemblée à cet effet, et remué beaucoup dans l'espoir de faire faire le service de Voltaire avant celui du confrère dernier mort : mais cette tentative n'a pas réussi.

— 22. L'abbé de la Porte, dont on a annoncé la fin prochaine, vient de mourir ; il avait environ soixante ans ; il était né à Bedfort, dans la Haute-Alsace, et avait passé la plus grande partie de sa jeunesse chez les jésuites : sorti de cet ordre, il était devenu collaborateur de Fréron, s'était brouillé avec lui, et avait élevé autel contre autel par son *Observateur littéraire*, ouvrage périodique qui ne put durer long-tems. C'était un compilateur infatigable, et il a gagné ainsi plus d'argent que de gloire, dont il ne se souciait guère. Ses principales collections sont un recueil volumineux de *Contes et de Nouvelles*, un *Dictionnaire des Théâtres*, une *Ecole de littérature*, la *Bibliothèque d'un homme de goût*, etc., sans compter des almanachs et des dictionnaires de toute espèce, des *Esprits*, etc. etc.

— 23. La dernière séance tenue à l'académie française concernant le service de M. de Voltaire, est très-curieuse et mérite de plus amples détails. Il s'y trouvait trois prélats, dont les avis étaient attendus avec impatience : c'étaient le cardinal de Rohan-Guémené, grand-aumônier ; l'archevêque de Lyon et l'archevêque d'Aix.

On poussa vivement le premier et on lui représenta qu'en qualité de grand aumônier et de premier curé des diverses maisons royales, il pouvait lever toutes les difficultés, en demandant au roi à faire faire ce service dans la chapelle du Louvre, lieu le plus convenable pour une pareille cérémonie : il répondit qu'il le pensait aussi et qu'il y prêterait volontiers les mains, quand le service aurait été fait à Saint-Sulpice, paroisse sur laquelle est mort le défunt.

M. de Montazet s'en tira plus adroitement encore, et dit que vu la scission qu'occasionnait dans l'église le service de M. de Voltaire, il pourrait se faire qu'il en résultât contestation ; qu'ayant l'honneur d'être primat des Gaules, cette contestation pourrait ressortir à son tribunal, et qu'alors il était de son intégrité de ne pas s'expliquer.

Enfin l'archevêque d'Aix ne s'en tira pas moins finement, et opina pour réformer l'usage de faire faire un service à chaque académicien ; mais pour en établir un à perpétuité qui engloberait indistinctement tous les morts de la compagnie.

Cet avis, qui sauvait l'honneur de Voltaire et celui de l'académie, entraîna tous les suffrages. Le marquis de Paulmy seul différa d'opinion (il est goguenard), et prétendit qu'il ne s'était fait recevoir que dans l'espoir d'avoir un service pour lui seul ; qu'il ne consentirait jamais à l'innovation adoptée.

Cependant l'arrêté fut formé et l'on convint que les députés chargés d'aller annoncer au Roi la nomination de M. de Chabanon et lui en demander l'approbation, lui

feraient part du nouvel arrangement sous le bon plaisir de S. M.

Le Roi a répondu qu'il approuvait le choix de l'académie; mais qu'il fallait, à l'égard de la seconde demande, que les choses se passassent comme ci-devant; ce qui rejette la compagnie dans le même embarras.

— 28. Il y a douze ans que M. Dutens, étant à Londres, acheta les livres de J.-J. Rousseau au nombre d'environ mille volumes : ce qui le détermina sur-tout à cet acquisition, ce fut un exemplaire du livre de l'*Esprit*, avec des remarques à la marge de la propre main du philosophe. Rousseau, de son côté, ne consentit à la vente qu'à condition que pendant sa vie le possesseur ne publirait point les notes qu'il pourrait trouver sur les livres vendus, et que surtout il ne laisserait pas sortir de ses mains le premier : il paraît qu'il avait entrepris de réfuter l'ouvrage de M. Helvétius; mais que le voyant persécuté, il avait renoncé à son projet. Celui-ci instruit que M. Dutens était acquéreur de l'exemplaire en question, lui fit proposer par M. Hume de le lui envoyer : lié par sa promesse, il n'y put consentir, mais crut ne pas y manquer en faisant part à l'auteur des remarques principales. M. Helvétius y répondit par une lettre, et il en promettait une autre qu'il n'eût pas le tems de finir, la mort l'enleva huit ou dix jours après.

Cette anecdote est la seule chose précieuse à extraire d'un pamphlet intitulé : *Lettres à M. de B. sur la réfutation du livre de l'Esprit, d'Helvétius, par Jean-Jacques Rousseau, avec quelques lettres de ces deux*

amateurs : tout le reste ne valait pas les frais de l'impression ; les notes mêmes du critique et la réfutation de l'auteur, isolées et sans suite, ne sont ni instructives, ni intéressantes.

— 29. M. Barbeu-Dubourg était né à Mayence en 1709 ; à quinze ans il avait fini son cours de philosophie, il avait étudié en théologie ; mais les mathématiques le firent renoncer à cette science occulte et vide. Il apprit les langues, et s'initia dans l'hébreu avec tant de succès, que son professeur au collège royal le consultait sur les passages les plus difficiles. Il préféra l'anglais et l'italien. Il traduisit d'abord, de la première de ces deux langues, les *Lettres sur l'histoire de Bolingbroke*. En 1761 et 1762, il fit sa gazette de médecine, sous le nom *de gazette d'Epidaure*. Il était fort lié avec monsieur Franklin, qui le chargea, il y a plusieurs années, de faire une édition et une traduction française de ses œuvres. Il est auteur d'un *Code de la raison humaine*, d'une *Carte cronographique, avec une introduction à l'histoire abrégée des différents peuples anciens et modernes*, il a fait le *Botaniste français* : enfin, son dernier ouvrage imprimé a été le *Calendrier de Philadelphie*. Il en avait plusieurs sur le métier quand la mort l'a enlevé ; il n'exerçait presque plus la médecine que pour ses amis et pour les pauvres.

— 30. M. Dillon, colonel, un de ceux qui se sont distingués en Amérique, même un des blessés, revenu depuis peu, a paru au lever du roi, où il devait être présenté. S'étant rendu plus tard qu'il ne fallait, au lieu de l'accueil gracieux qu'il attendait, il n'a reçu d'autres

mots de Sa Majesté que ceux ci : *M. Dillon, la tête vous a tenu long-tems sur le chevet ce matin.* A quoi il a répliqué douloureusement : *Sire, quand il s'agit de votre service, il n'en est pas de même.*

— 31. *Annonces, affiches et avis divers, ou Journal général de France* (1).

Terres et Biens seigneuriaux à vendre.

Terre et grand fief dans l'île Maquerelle, (2) partie en bois taillis, partie en terres labourables, appartenant à mesdemoiselles Misis, Doucet et Montauban, à vendre en totalité ou par portion : s'adresser aux propriétaires, rue des Cordeliers, et en leur absence, à madame Gourdan (3).

Fief et château des Deux-Portes à vendre par licitation, payable en monnaie de France et monnaie de l'Empire ; on recevra de l'argent de toutes mains. S'adresser à mademoiselle Rosalie, dite Levasseur (4).

Biens en roture à vendre ou à louer.

Quatre grands quartiers d'héritages à vendre, avec

(1) Cette plaisanterie est attribuée au vicomte de Ségur.

(2) Isle du côté du Gros-Caillou, qui porte en effet ce nom.

(3) Mère abbesse.

(4) Elle est maîtresse de M. le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de l'Empereur.

une très-grande entrée, fort fréquentée sur le devant, et une porte bâtarde sur le derrière, qui l'est presque autant. S'adresser à mademoiselle Porsin, à toute heure du jour, en sa maison, rue Troussevache; excepté depuis six heures du soir jusqu'à huit, qu'elle travaille aux Tuileries.

Grand et magnifique terrein, dit *le trou d'Enfer;* propre à faire un harras de jeunes chevaux. S'adresser à madame de Mollet, rue Jean-Pain-Mollet, aux Vaches suisses, qui le fera voir avec la plus grande facilité.

Plusieurs arpens de marais propres à faires des pâturages; sans garantie d'hommes et d'animaux, à cause des fondrières. S'adresser à mademoiselle Crépaux, Bigotini, Coulon et Puisieux, à l'académie royale de musique.

Maisons ou appartemens à louer.

Plusieurs grands et beaux appartemens à l'Hôpital général, vacans par la retraite des demoiselles Granville, Souck et Raucourt. S'adresser aux anciennes locataires; rue Vide-Gousset, à la Levrette, et au besoin un peu plus haut.

Portion de lit à louer pour le premier du mois prochain. S'adresser à mademoiselle Violette, ou à sa femme de chambre, rue Verte, à la Pantoufle, et dans peu à l'Hôtel-Dieu.

Petit appartement, au cinquième, en siamoise, à troquer contre un appartement au premier, en damas de

trois couleurs. S'adresser à madame Sainte-Marie, ouvrière en tour de lit rue de la nouvelle Halle, ou chez madame de Launay (1), rue des Petits-Champs, où elle travaille à la journée.

Passage public, dit *le passage du Saumon*, ouvert à tout le monde, à louer, S'adresser à madame Thevenin, rue du Hassard, à l'As de Pique.

Vente de meubles, tableaux et effets

Une Vénus aux belles fesses, en marbre blanc, représentant mademoiselle ****, d'un beau genre, et pouvant servir de modèle, si les pieds et les mains étaient du même auteur.

Tableau réprésentant mademoiselle Colombe (2) en Pomone, grande comme nature, sur deux pieds quatre pouces de large ; elle est peinte offrant ses prémices au dieu des jardins. La taille du dieu, quoique colossale, ne paraît pas encore proportionnée.

Beau tableau représentant Danaé, recevant une pluie d'or dans le tonneau des Danaïdes. S'adresser à mademoiselle Duthé.

Modèle d'antique, d'après mademoiselle Beauvoisin. Cette figure a pu représenter autrefois une assez jolie

---

(1) Fameuse abbesse, qui a supplanté madame Gourdan et a la vogue aujourd'hui.

(2) De la Comédie italienne, belle fille ; mais prodigieusement grosse et grande.

nymphe, mais les outrages du tems et des plâtres l'ont presque entièrement défigurée.

Les sept péchés mortels du Poussin, fameux tableau copié par un bon maître, savoir : l'Avarice, représentée par mademoiselle Aménaïde ; la Paresse, par mademoiselle Beaupré (1) ; la Colère, par mademoiselle Luzy (2) ; la Luxure, par mademoiselle Laguerre (3) ; la Gourmandise, par mademoiselle Urbin (4) ; l'Orgueil, par mademoiselle Thevenet ; l'Envie, par la demoiselle Dugazon (5). Ce tableau est frappant pour les ressemblances.

Meubles et effets de madame la Borde, à vendre par autorité de justice ; s'avoir : un lit avec sa courtepointe fort usée, sur le devant un canapé en cuir du Levant, entièrement élimé : un bidet garni de plusieurs seringues à injection, quelques boîtes de pillules et plusieurs pots de pommade astringente.

Très-jolie serinette à vendre chez la dame Trial (6), rue du Perroquet, à l'enseigne des prétentions.

Cinq mille livres de rente en mille parties, de cinq

---

(1) De la Comédie italienne.

(2) De la Comédie française.

(3) De l'Opéra.

(4) Courtisane fameuse par son luxe, et sans talent connu.

(5) De la Comédie française.

(6) La première cantatrice de la Comédie italienne, à qui l'on reproche de ne pas être actrice.

livres chacune, sur différens particuliers très-solvables. S'adresser à mademoiselle Demarcq (1).

Vente de chevaux, voitures et autres effets.

Berline anglaise, chevaux et équipage, après le départ de mademoiselle Dufayel (2) pour la Salpétrière.

Deux jolis poulins égaux, parvenus à leur croissance. S'adresser, pour les voir, à mademoiselle Trecourt (3), et pour le prix à madame sa mère, au cinquième arbre dans la grande allée du Palais-Royal.

Très-beau perroquet vert chez mademoiselle Félix, qui ne sait encore dire que : « montez, monsieur, payez, » baisez mon cœur, et allez-vous en. » Mais l'on espère qu'il en apprendra davantage par la suite. Prix : un louis.

Livres nouveaux

L'art de faire de l'esprit et d'y mêler celui des autres, par mademoiselle Arnould (4), rue des Deux-Portes, à la ménagerie.

Nota. On voit aussi au même endroit un morceau d'histoire naturelle à vendre ou à troquer ; c'est une

---

(1) Fameuses pour les détails, et ne refusant pas les petits profits.

(2) De la Comédie italienne, accusée d'avoir voulu empoisonner sa sœur par jalousie.

(3) Renommée pour distribuer le mal immonde.

(4) Émérite de l'Opéra, fameuse pour ses méchancetés et

mâchoire de requin d'une grandeur effroyable, mais les dents parfaitement bien conservées

L'art de composer sa figure et de rétrécir sa bouche aux dépens du reste. Un volume petit *in*-12, papier d'Hollande. S'adresser à mademoiselle Bouton de Rose, rue Bétizy, à la Grimace.

Traité d'ostéologie, ou le Squelette des grâces, par mademoiselle Guimard (1), rue de la Planche, à l'arbre sec.

Traité du renoncement des passions, par madame Justine ; rue de Sodome, au Bien-venu.

Demandes particulières.

Un locataire qui occupe un très-grand appartement sur le devant, chez madame Fourcy, desirerait y faire faire, par entreprise, un retranchement ou des cloisons pour y être moins à son aise ; il se tiendra sur le derrière pendant les réparations.

Un particulier, possesseur de la demoiselle Sainte-Marie l'aînée, desirerait trouver un maître qui lui apprit à parler et à ne rien prendre.

Le sieur Agironi, traitant les maladies vénériennes,

---

ses bons mots. Elle passe aussi pour tribabe ; elle a de fort vilaines dents, et pue de la bouche. Un jour qu'elle disait qu'elle avait le cœur sur les lèvres : *Je ne suis pas surpris*, lui répartit quelqu'un qu'elle plaisantait, *que vous ayiez l'haleine si mauvaise.*

(1) La première danseuse de l'Opéra, sèche et maigre.

offre pour preuve de son talent de faire visiter madame Rosten, qui mange et agit actuellement comme si elle n'avait jamais été attaquée de ce mal.

La demoiselle la Forest (1) offre de donner pour un morceau de pain les ruines de Palmyre, épreuve retouchée.

La demoiselle Balthazar desirerait emprunter six francs; elle donnera une galanterie pour les intérêts, et son père et sa mère en nantissement pour le principal.

La dame Vestris (2) prévient le public qu'elle achetera tous les sifflets, à quelque prix qu'ils soient; elle demeure toujours rue du Champ-Plâtreux (3).

La demoiselle Renard propose de mettre ses faveurs en loterie, la délicatesse de son âme répugnant à ruiner tous ses amans pour soutenir son état de fille du monde. La quinzaine de ses faveurs sera divisée en cinq lots, qui écherront aux cinq numéros sortant à chacun des tirages de la loterie royale de France. Le porteur de chacun des numéros sortis de la roue de fortune, gagnera un terne nocturne, et aura de plus à souper, et pourra donner ou céder des coupons à qui bon lui sem-

---

(1) Vieille courtisane, très-renommée jadis, aujourd'hui laide et ruinée.

(2) De la Comédie française. Il faut se ressouvenir que le public lui en veut beaucoup, et la siffle souvent depuis qu'elle a fait renvoyer mademoiselle Sainval.

(3) Elle est accusée de mettre beaucoup de blanc sur sa figure.

blera ; les billets seront de douze livres, et seront garantis par le sieur Agironi (1) : la demoiselle Renard les délivrera elle-même rue du Puits qui parle, au Buisson ardent (2), et dans la grande allée du Palais-Royal, depuis une heure jusqu'à deux heures après midi et après minuit.

Charges et Offices à vendre.

Charge de maquereau suivant la cour, à vendre ou à troquer contre un bénéfice. S'adresser à MM. les abbés Chotard (3) et Guigony.

Annonces diverses.

La Société royale de médecine propose pour prix de l'année prochaine deux médailles d'or de la valeur de 1200 livres chacune. La première sera adjugée au meilleur mémoire sur les maladies des demoiselles Cléophile et Dervieux (4), et la seconde, au meilleur mémoire sur une épizootie, nommé par les savans *Furor amoris antiphisici*, dont les demoiselles Raucourt, Souck, Sophie, Agnès, Denise et Colombe (5), ont

---

(1) Empyrique, renommé pour le mal vénérien, cité ci-dessus.

(2) Elle passe pour être rousse.

(3) Abbés qui fournissaient autrefois des filles au prince de Conti.

(4) Deux danseuses de l'Opéra, retirées pour cause de maladies.

(5) Fameuses tribades.

infecté la capitale. Ces deux mémoires devront contenir les remèdes nécessaires, et attendu la nature extraordinaire et opiniâtre de ces maladies, tous les savans, tant regnicoles qu'étrangers, sont invités à concourir.

La demoiselle Gonorrhée l'aînée, dite Colombe, et la demoiselle Gonorrhée la jeune, dite Adeline, ont ouvert un cours d'expérience priapique, tant masculin que féminin, en leur demeure, rue de l'Egoût, à l'enseigne de Messaline; elles se proposent d'y résoudre tous les problêmes de l'*Arétin*; il y aura deux séances par jour, les dames entreront sans payer, et la livrée en payant.

La demoiselle Durancy (1) continue de montrer sans succès un ours africain. Cet animal est couvert, depuis les pieds jusqu'à la tête, d'un poil extraordinairement long; il ne se nourrit que de chair humaine; il en fait une prodigieuse consommation tous les jours.

On peut voir chez la demoiselle Bianchi, dite Argentine (2), rue de l'Amant jaloux (3), un squelette, qui marche, mange, digère et couche comme une personne naturelle; il n'y a que la tête et le cœur qui ne fassent point de fonctions; il parle italien,

---

(1) Actrice de l'Opéra, laide; mais renommée pour sa luxure.

(2) Actrice des Italiens, fort maigre.

(3) Elle est maîtresse de M. d'Hell, auteur de *l'Amant Jaloux*.

bégaie le français, machonne l'anglais et n'écorche personne.

Enterremens.

Enterrement de *Jean* l'*Arétin*, mort d'éthisie hier, entre les bras de la demoiselle de Laguerre (1), son écolière : il a institué pour son héritière la demoiselle Bellecourt (2), qui lui succède ; elle donnera des répétitions tous les jours rue du Tonneau (3), au double Crochet (4).

Traits de bienfaisance.

Un journaliste doit se faire une loi sévère de publier avec exactitude les traits de bienfaisance et de vertu qui viennent à sa connaissance : il y trouve deux avantages, celui d'exciter par-là l'émulation de ses lecteurs, et celui de répondre aux détracteurs des mœurs de ce siècle caractérisé par la générosité, la tolérance et l'encyclopédie : M. D**. fermier des attraits de la demoiselle Michelot (5), arrive un jour chez elle en sortant de la paume, épuisé de fatigue et de chaleur ; il demande un verre d'eau et de vin : la beauté sonne, et bientôt un laquais balourd apporte ce rafraîchissement ; mais en le présentant à M. D**., qui était assis, il lui marche sur le pied. M. D**., qui a eu autrefois un fort joli

---

(1) De l'Opéra, déjà citée.
(2) De la Comédie française.
(3) Elle est grosse comme un muid.
(4) Elle couche avec un musicien.
(5) Danseuse de l'Opéra.

pied, a aujourd'hui des cors. Dans sa douleur, il dit à la danseuse : « que ne renvoie-tu ce brutal-là, » il est d'une mal-adresse effroyable. — Tu vas voir » que je renverrai mon frère pour te faire plaisir, » lui répartit la demoiselle Michelot. Et le laquais ne fut pas renvoyé ; il en fut quitte pour une leçon de la part de sa sœur et pour quelques menaces. Ce triomphe charmant de la tendresse fraternelle sur la vanité, nous a paru digne d'être transmis à la postérité la plus reculée.

Anecdotes.

Malgré la rigueur des lois contre les duels, l'amour qui ne connaît pas de lois, allait ensanglanter les boulevards, et quel qu'eût été le vainqueur, la France était à la veille de faire une perte irréparable sans le dévouement de la demoiselle Montauban (1). Voici le fait.

Le pierrot de Nicolet, dont les talens font depuis long-tems les délices de la capitale, était, depuis long-tems, en possession du cœur et du lit de la demoiselle Laguerre, lorsque cette chanteuse s'est subitement éprise du célèbre Jeannot, le Pâris des boulevards. Les deux rivaux étaient prêts à en venir aux mains, lorsque la demoiselle Montauban est venue généreusement offrir de se charger de la consolation de Pierrot. Le baladin, après avoir un peu balancé, s'est enfin résigné : il a embrassé son rival, la paix s'est rétablie,

(1) Figurante à l'Opéra.

et l'on assure que les deux couples amoureux ne se quittent plus.

Spectacles.

Les comédiens français donneront aujourd'hui le *Fat puni et l'Impertinent*. Le sieur la Rive (1) remplira les deux rôles.

Les comédiens italiens donneront aujourd'hui la première représentation de *la Courtisanne amoureuse*, au profit du sieur Julien (2), qui va quitter le spectacle.

Aux boulevards, les différentes troupes donneront aujourd'hui relâche, pour le service de la cour (3).

Cette feuille paraît tous les jours : le bureau pour l'abonnement est au foyer de l'Opéra.

---

(1) Acteur de la Comédie française, accusé injustement ici d'être fat et impertinent.

(2) Acteur de la Comédie italienne, qu'une fille riche veut épouser, à condition qu'il quittera le théâtre.

(3) Autrefois ces farceurs n'allaient jamais à la Cour, ce n'est que depuis madame Dubarri.

(1780.)

JANVIER.

— 1. M. Barthe est un auteur paîtri d'amour-propre, et très-ignorant de tout ce qui n'a pas rapport au théâtre ou à la poésie. C'est un second Poinsinet qui prête singulièrement aux mistifications. Un de ces jours derniers, mademoiselle Arnoult a voulu s'en amuser. Elle a formé un grand souper dont il était ; elle avait donné le mot à Jeannot, qui se fait annoncer sous le titre du *Chevalier de Médicis*, qu'on a fait entendre à M. Barthe être un bâtard de la maison de ce nom. Ce seigneur a paru le distinguer entre tous les convives, l'a pris à l'écart, lui a parlé de ses ouvrages avec admiration ; ce qui a excité celle du poëte, auquel il a proposé de faire un poëme épique en l'honneur de sa maison. Cette farce a duré pendant tout le repas : enfin, au moment où M. Barthe était le plus enchanté de l'Italien, la maîtresse de la maison a demandé un verre, et regardant le prétendu Chevalier : *à ta santé, Jeannot.* On peut juger combien M. Barthe a été décontenancé ; il est devenu le plastron de tous les quolibets, et Jeannot n'a pas été des derniers à le turlupiner. C'est l'histoire du jour, aux cercles des courtisannes,

aux foyers, dans les coulisses et dans les sociétés des amateurs.

— 12. Les agréables, aujourd'hui, portent deux montres, et ceux qui ne peuvent les avoir réellement, les font soupçonner, en laissant passer un cordon à chaque gousset. Le maréchal duc de Richelieu, un de ces vétérans de la fatuité, si bien dépeint par Gresset, malgré son âge plus qu'octogénaire, est trop petit-maître, trop frivole, pour n'avoir pas adopté cette élégance. Un de ces jours, comme il s'habillait, et que ses deux montres étaient étalées sur sa cheminée, quelqu'adulateur le félicite sur ces jolis bijoux, lui demande la permission de les voir de plus près, de les examiner, de les comparer. Comme il les tenait, il craint qu'une ne lui échappe, et sans la pouvoir retenir, laisse tomber l'autre : les voilà toutes deux à terre. Honteux de sa gaucherie, il demande mille pardons au maître qui le rassure. « Pourquoi vous désespérer, lui dit le maréchal; je ne les ai jamais vues aller si bien ensemble. »

— 14. Les Montmorenci ne laissent pas oublier un bon mot du duc de Laval en donnant sa démission. *Monsieur* lui répondant sèchement : « Vous ne prenez pas le » meilleur chemin.—Non, *Monsieur*, mais c'est celui de » l'honneur. »

— 24. La séance publique de l'académie française du jeudi 20, pour la réception de M. de Chabanon, n'a pas été courue avec la fureur ordinaire. Il était même à craindre qu'elle ne fût très-peu garnie, et M. d'Alem-

bert s'y attendait tellement qu'il n'avait rien préparé et n'a rien lu. Cependant une circonstance unique et sans exemple y a rendu l'affluence et trompé le secrétaire. Une princesse du sang, madame la duchesse de Bourbon, a honoré ce spectacle de sa présence. On ne peut guères attribuer la démarche de cette altesse qu'à son amour pour les lettres et surtout pour la musique. Le récipiendaire, plus renommé dans cette carrière que dans celle de l'éloquence, aura obtenu cette faveur de la princesse. C'est le maréchal duc de Duras qui a répondu comme directeur. Le premier a très bien lu son discours, dont il a relevé la médiocrité par son élocution; le second a très-mal lu sa réponse, ce qui l'a rendue ainsi plus mauvaise, elle gagnera peut-être à la lecture.

Le reste de la séance a été rempli par un dialogue de M. de Chabanon sur ces hommes aimables qu'on appelle des *Roués*; il a discuté s'il fallait les admettre, ou les exclure de la société, et il a fini par prêcher la tolérance. Ce petit ouvrage en vers, qu'on croirait assez être tiré de quelque comédie entreprise par l'auteur, est une sorte de tribut qu'il a voulu payer à la philosophie pour son initiation à la secte encyclopédique, qui ne le voyait pas de bon œil.

M. de la Harpe a terminé, et lu des extraits d'un ouvrage qu'il a sur le métier. Après avoir fait un premier éloge de Voltaire sur la scène, après en avoir fait un second en vers dans son dithyrambe, il a entrepris ce troisième en prose, mais où il doit tenir plus sévèrement la balance, et où il annonce, par son épigraphe, qu'il faut éviter de donner également dans l'excès du

dénigrement et de l'adulation. Pour se faire applaudir plus sûrement, il y avait adapté un morceau postiche, relatif à l'histoire du jour, aux réformes de M. Necker, et l'orateur s'est trouvé ainsi enveloppé adroitement dans les battemens de mains interminables, accordés au directeur général des finances.

— 27. Madame Denis, nièce de M. de Voltaire, vient de faire une sottise, dans son genre, à-peu-près aussi forte que celle de la veuve de Jean-Jacques Rousseau : elle s'est remariée à un certain M. Duvivier, qui a commencé par être soldat, a été occupé ensuite en qualité de copiste à la secrétairerie du comte de Maillebois, a plu à ce seigneur qui se l'est attaché, en a fait son secrétaire en titre, et lui a fait avoir une charge de commissaire-des-guerres des maréchaux de France.

Madame Denis a soixante-huit ans; elle est laide, grosse comme un muid et d'une mauvaise santé. Malgré la considération de son oncle, qui se réfléchissait sur elle, elle desirait depuis long-tems en être débarrassée, pour devenir maîtresse de sa fortune et de ses actions. A peine jouit-elle de ces deux biens que la voilà qui se remet sous la tutelle d'un maître impérieux, dûr, sans complaisance; et qui ne peut guères même lui procurer les plaisirs qui excitent ordinairement les veuves à se remarier. Il a cinquante-huit ans et est estropié d'un bras, qui lui a été mal remis après une chûte; on dit qu'il est aimable quand il veut, mais qu'il ne le veut déjà plus vis-à-vis de sa femme. qu'à peine le mariage a-t-il été déclaré, il s'est rendu le maître;

qu'il a forcé madame Denis, accoutumée à dîner, à n'avoir personne le soir et à se coucher de bonne heure, à changer de train de vie; qu'il lui procure beaucoup de monde à souper; la fait veiller et jouer, et semble vouloir s'en débarrasser promptement à force d'excès.

Du reste, sottise des deux parts: ceux qui connaissent M. Duvivier assurent qu'il avait quinze ou vingt mille livres de rentes, et qu'il pouvait fort bien rester garçon avec cette fortune, sans s'exposer à devenir le fléau d'une femme et l'horreur de sa famille. Madame Denis proteste qu'elle ne lui a donné que part d'enfant; mais on se doute bien que la cupidité seule ayant pu être le motif de l'époux, il va la dépouiller de son mieux. Toute sa famille est furieuse; l'abbé Mignot, que sa sœur avait engagé à venir demeurer chez elle, l'a quittée dès le matin où il a appris cette nouvelle; il n'a pas même voulu dîner. M. d'Hornoy n'est pas moins outré, et en général le public se moque d'elle sans la plaindre. Elle faisait un si mauvais usage de sa fortune, même envers les gens de lettres, qu'on est peu touché du malheureux sort qu'elle se prépare.

— 29. Entre les bons mots du maréchal de Richelieu qui ont amusé la cour, on en cite un comme plus fin et plus remarquable que les autres. Le roi, depuis son dernier accident, le félicitait sur le rétablissement de sa santé: « car vous n'êtes pas jeune, » lui disait sa majesté; vous avez vu trois siècles. » — Pas tout-à-fait, sire, répondit-il; mais trois

» règnes. — Soit : eh bien, qu'en pensez-vous ? » — Sire, sous celui de Louis XIV, on n'osait dire » mot ; sous celui de Louis XV, on parlait tout » bas ; sous celui de votre majesté, on parle tout » haut. »

Février.

— 3. Ces jours derniers on a donné sur le théâtre *des Variétés* la première représentation du *Gage touché*. Dès le commencement le public a montré des dispositions peu favorables ; les murmures et les huées ont suivi : enfin on en est venu à demander l'auteur par dérision. L'auteur, qui était dans la coulisse, prend son parti sur-le-champ, s'élance sur la scène : « Messieurs, » dit-il aux spectateurs, vous demandez l'auteur ; le » voilà. J'ai eu le bonheur de vous amuser par des » *Proverbes* : mettez que ceci en soit un autre : *Qui* » *compte sans son hôte compte deux fois.* » Il a tiré sa révérence. Le public a applaudi l'auteur, et la pièce a eu grand succès.

— 10. Il y a dans Paris une madame Rooth, jeune et jolie veuve d'un Irlandais de ce nom, autrefois attaché au service de la compagnie des Indes, qui est mort il y a quelques années, durant un voyage qu'il y avait entrepris depuis la suspension du privilége. La suite de ses spéculations a été de déranger beaucoup ses affaires, et en mourant de laisser sa femme peu à l'aise et chargée de plusieurs enfans. Le bruit général de cette capitale est que le maréchal duc de Richelieu en est devenu

si amoureux qu'elle l'a déterminé à l'épouser, et comme l'âge de ce vieillard ne lui permet pas d'attendre, on veut que cet hymen doive avoir lieu incessamment, quoique dans le carême.

— 11. Rien de plus certain que le mariage du maréchal de Richelieu, dont la famille de la future ne disconvient pas. Le problême est de savoir s'il est fait ou non. Beaucoup de gens assurent que oui; les Rooth prétendent que les articles ont été seulement signés le mercredi des cendres. Quoi qu'il en soit, ils disent que les assiduités du maréchal duraient depuis quatre ans, et que les choses parvenues à un certain point de maturité, doivent avoir une conclusion. Ce propos semblerait indiquer qu'il y a de la grossesse sur le tapis; outre cet acte vigoureux de la part d'un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, peu croyable, il est encore à présumer qu'il ne s'est déterminé à épouser cette veuve que parce qu'elle l'a tenu toujours éloigné d'elle, et irrité ses desirs sans les satisfaire. On veut, du reste, que le mariage ne soit pas si disproportionné pour la naissance. Madame de Rooth se nomme mademoiselle Lavaux; elle est fille de condition de Lorraine, parente des Choiseuls, et était chanoinesse de Remiremont avant son premier mariage. Quant au surplus c'est différent; elle n'a guère que trente-cinq ans, cinq enfans et environ 10,000 liv. de rentes. On prétend que le maréchal lui reconnaît 150,000 liv. de dot, lui assure 25,000 liv. de rentes, et qu'elle aura la pension de 12,000 liv. du roi, traitement que S. M. fait aux douairières des maréchaux de France.

Le président de Gasc est expulsé de l'hôtel, et le maréchal a pris congé de madame Rousse sa maîtresse.

— 16. On varie sur la manière dont le duc de Fronsac a pris le mariage du maréchal de Richelieu (1) son père. Il paraît cependant qu'il n'en est pas content. On dit que son père est allé lui-même lui en faire part, en lui ajoutant : « Je suis plus honnête que vous; vous » ne m'avez pas annoncé votre mariage ; je vous pré- » viens du mien; je vous préviens aussi que, malgré » mes quatre-vingt-quatre ans, je compte avoir un en- » fant, et qu'il sera meilleur sujet que vous. »

— 18. *Extrait d'une lettre d'Avignon du* 10 *février.*

Les trophées en l'honneur de mademoiselle Sainval l'aînée s'accumulent dans tous les endroits où elle passe, et son exil la couvre d'une gloire dont elle n'aurait jamais joui à Paris. Après une représentation de *Médée* sur notre théâtre une colombe est venue lui apporter une couronne, à laquelle étaient attachés les vers suivans :

Illustre ornement de la scène,
Toi, dont l'âme porte en nos sens

---

(1) On raconte que le maréchal de Richelieu annonçant son mariage à son fils, lui dit : « *M. le duc, que cela ne vous inquiète pas ; s'il vient un enfant de ce mariage, nous en ferons un évêque.* — *M. le maréchal*, lui répondit le duc de Fronsac, *vous ne feriez pas mal d'en faire un cardinal : ils n'ont pas fait de tort à la famille.* » (*Note de l'Editeur.*)

Tous les sublimes mouvemens
Dont s'énorgueillit Melpomène.
Sainval reçois le juste encens
Que nous devons à ton génie,
Et revois ici ta patrie,
Puisqu'on y chérit les talens.

— 19. Les bouts-rimés sont, sans doute, un jeu puéril, dont ne s'occupent pas les bons littérateurs; cependant il en est quelquefois d'assez heureux pour mériter une exception : tels sont ceux-ci, impromptu de table, par M. Feutry, membre de la société philosophique de Philadelphie.

On decouvre souvent dans les antiques *fables*
De consolantes *vérités*,
Même au présent siècle *applicables.*
Rappelons-nous d'Augias les *étables :*
D'abord les environs en furent *infectés;*
Ces mortelles vapeurs empoisonnaient *l'Elide.*
Arrive un demi-dieu; c'était le preux *Alcide :*
Du fleuve Alphée il détourne le *cours;*
L'onde emporte les *immondices :*
Par ces travaux pénibles et *propices*,
D'un peuple entier il conserve les *jours.*
Tels on voit chez un autre, à ce qu'on dit *volage*,
Du Necker (1) les flots *introduits*,
Enlever les abus par le vice *produits.*
Eh bien! l'Alphée en fit-il d *avantage?*

— 22. Le début du sieur Volange à la comédie

(1) Rivière d'Allemagne, qui se jette dans le Rhin.

italienne a eu lieu aujourd'hui, et certes ce sera l'époque la plus singulière des annales dramatiques. On a vu, sans doute, des acteurs prônés exciter l'enthousiasme national et attirer la cour et la ville ; mais celui-ci traînait encore à sa suite toute la canaille des boulevards et de la foire. Ces bandits, furieux de se voir enlever leur idole, semblaient vouloir ravoir leur Jeannot, et le ramener aux traiteaux. Ils obsédaient les portes et les guichets, ils remplissaient la rue. La garde trop peu nombreuse, commise à la distribution des billets, s'est vue forcée, et ç'a été un désordre dont il n'y a pas d'exemple. Pour empêcher que cette populace effrénée ne fût foulée aux pieds des chevaux, moins brutes qu'elle, les prières, les bourrades et les roues ne pouvant l'écarter, il a fallu que des escouades du guet, placées aux deux bouts de la rue, arrêtassent les voitures, priassent ceux qui étaient dedans de descendre, pour fendre, comme ils pourraient, ces flots tumultueux.

Au milieu de ce concours, il s'en est peu fallu que le spectacle n'eût pas lieu, par un évènement qui aurait plus réjoui les malins que la présence du héros forain. Il avait choisi pour son premier début les *Trois jumeaux Vénitiens*, pièce italienne de feu Colalto, le Pantalon, qui ne l'avait d'abord composée qu'en canevas, suivant l'usage de ce théâtre, le succès prodigieux dont elle fut accueillie, l'avait déterminé à la travailler davantage et à l'écrire toute entière en français. C'est celle-ci qui devait se jouer et qu'avait étudié le sieur Volange. L'auteur étant mort, messieurs Cailhava et d'Helle, les deux coryphées de ce théâtre,

l'avaient dirigé dans ses études, et même pour le mettre plus à son aise dans son jeu, avaient jugé à propos d'altérer le texte et d'y introduire de nouvelles caricatures. Le sieur Gaillard, ci-devant acteur de ce spectacle, et aujourd'hui directeur de la troupe de Lyon, gendre de Colalto et son héritier, mécontent de ce qu'on avait changé, mutilé, retourné ainsi l'ouvrage de son beau père, sans sa participation, et ses camarades n'ayant pas tenu grand compte de sa réclamation, est allé consulter des gens d'affaires, qui ont trouvé sujet à faire un procès, et pour donner plus de force et d'authenticité à l'opposition du sieur Gaillard, ont conseillé à celui-ci d'attendre le jour même du début pour la mettre. Il paraît que les comédiens ont eu peur, car les *Trois jumeaux* ont été exécutés sous leur première forme, c'est-à-dire avec la bigarure italienne ce qui a de beaucoup refroidi l'assemblée, et mis des entraves au sieur Volange, mal préparé à ce changement.

La foule était si considérable, que l'orchestre des musiciens a été rempli d'amateurs, ainsi que les coulisses du théâtre. Quand on a levé la toile, le parterre a vu avec peine cet arrangement, et reprenant ses antiques droits, a fait un tel vacarme qu'on n'a pu commencer avant de le satisfaire : il a fallu nettoyer le théâtre, ce qui a encore retardé le plaisir du public : il s'est trouvé des mutins obstinés à rester; entr'autres un grand homme noir, qui a fait la plus belle défense : on a su que c'était le bâtonnier des avocats; ce qui a beaucoup réjoui maître Linguet, car il est à Paris, et

l'on assure qu'il était au parterre et excitait le tumulte contre son ancien confrère.

Cette représentation ne pouvait être que très-bruyante de toute manière ; il y avait en outre plusieurs cabales, se croisant, se disputant et augmentant la rumeur. Cabale des directeurs des *Variétés amusantes*, fâchés de se trouver abandonnés de Jeannot ; cabale des comédiens italiens, qui, sacrifiant leur intérêt à leur amour-propre, étaient furieux de voir un bateleur devenir leur camarade ; cabale des comédiens français, desirant fort de faire tomber le débutant pour qu'il ne remontât plus sur ce théâtre rival ; enfin les Jeannotistes, disposés à faire face à tout, et à étouffer par leurs battemens de mains tous les sifflets de l'envie.

Il faut avouer que le sieur Volange ne méritait ni cette haine, ni ce zèle acharnés. Si l'on fait abstraction de la haute réputation dont il était précédé, son début doit être regardé comme capable de donner de lui les plus belles espérances : mais un grand nom est un pesant fardeau, et à le prendre de ce côté, il ne l'a pas soutenu. Ses partisans même, engourdis pendant les trois premiers actes, ont paru laisser prévaloir ses ennemis : on a vu l'instant où le parterre faisant une allusion humiliante à un passage de la pièce, prononçait cruellement sur son sort, en lui conseillant de retourner d'où il venait : heureusement au dernier acte, sans qu'il y eût rien de merveilleux, de vigoureux battoirs ont donné l'impulsion, et des applaudissemens inconcevables ont décidé son triomphe. On l'a demandé après la

pièce, et il a été obligé de venir recevoir les acclamations de l'assemblée.

On ne peut rien détailler sur son jeu mal assuré ; les deux qualités qu'il ait impertubablement, sont la vérité et le naturel : pas un passage faux, mais aucun de supérieur.

MARS.

— 2. La lenteur que nous mettons à toutes nos opérations maritimes, a donné lieu dernièrement à un bon mot de la part du duc de Choiseul, qui, en général, assez ami de M. de Sartines, n'a pu s'empêcher de se le permettre avec sa gaîté ordinaire, en parlant de ce qui vient d'arrives à Gibraltar. « Je ne sais, dit-il, com-» ment fait ce ministre ; mais sa pendule retarde « toujours. »

— 13. Entre tous les complimens que madame la comtesse de Genlis a reçus au sujet de son *Théâtre pour les jeunes personnes*, celui qui l'a le plus flattée est la lettre de M. de Buffon, qu'elle répand avec complaisance et qui mérite d'être conservée, comme marquée à un coin d'originalité rare. Il lui écrit :

« Je ne suis plus amant de la nature ; je la quitte » pour vous qui faites plus et méritez mieux : elle ne » sait que former des corps, et vous créez des âmes. » Que la mienne n'est-elle de cette heureuse création ! » J'aurais ce qui me manque pour plaire, et vous joui-

» riez avec plaisir de mon infidélité. Pardonnez ce mo-
» ment de délire et d'amour ; je vais maintenant parler
» raison.

» Votre charmant théâtre, madame la comtesse, me
» fait autant de plaisir que si j'étais encore dans l'âge
» auquel vous l'avez consacré. Vieux et jeunes, grands
» et petits, tous doivent étudier ces tableaux touchans,
» où les vertus, dominées par l'éducation, triomphent
» des vices et des ridicules : pris dans la société, chaque
» trait porte l'empreinte de votre âme céleste : vous
» l'avez peinte à toutes scènes sous un emblême diffé-
» rent. Un tact exquis, une philosophie saine, la morale
» la plus pure, une connaissance parfaite du monde,
» toutes les grâces de l'esprit et du style ont conduit,
» animé vos pinceaux. Quoique vous n'ayez pas parlé
» du bon Dieu, je crois néanmoins fermement aux
» anges : vous êtes un de ceux qu'il a le mieux doué.
» Recevez, en cette qualité, toutes mes adorations : nul
» mortel ne peut vous en offrir de plus sincères et de
» mieux senties. »

— 14. Au sujet des débuts de Volange on rappelle une anecdote qui lui est arrivée il y a quelque tems. On raconte que le marquis de Brancas, ayant voulu en régaler ses convives à un grand souper, l'avait invité à venir : on avertit le maître qu'il est arrivé, il va le prendre, l'amène à l'assemblée et dit : « Mesdames, » voilà Jeannot, que j'ai l'honneur de vous présenter. » — Monsieur le marquis, dit l'histrion se rengorgeant, » j'étais Jeannot aux Boulevards, mais je suis à présent » monsieur Volange. — Soit, répond monsieur de

» Brancas; mais comme nous ne voulions que Jeannot, » qu'on mette à la porte M. Volange. »

— 21. M. le comte de Chabot, honoré du glorieux surnom de *Balafré*, qui commandait cet automne l'armée de Flandres, meurt d'une écorchure à la jambe. Son chirurgien, entre les mains duquel il était, voyant la plaie empirer, le prévint qu'il desirait un médecin. « Cela étant, a dit le malade, qu'on appelle en même « tems un prêtre et un notaire ». Depuis ce tems, il fait lui-même ses bulletins et annonce avec le plus grand sang-froid les progrès de la gangrène.

— 28. M. Bussy-P...., ainsi surnommé à cause de son goût pour les filles, et la maladie grave qu'il a gagnée dans leur commerce, est un goguenard fécond en saillies et en méchancetés. M. Roucher (1) lui ayant fait présent de son poëme des Mois, dont toutes les sociétés voulaient entendre la lecture avant qu'il fût im-

---

(1) On ne peut pas parler de Roucher, sans se rappeler sa mort déplorable sur l'échafaud révolutionnaire, et les vers remplis de sentiment qu'il adressa à sa femme et à sa fille dans le moment qu'on lui prononçait sa sentence de mort, et s'apercevant qu'un peintre dessinait son profil. Les voici :

Ne vous étonnez pas objets chéris et doux,
Si quelqu'air de tristesse obscurcit mon visage
Lorsqu'une main savante esquissait mon image :
L'échaufaud m'attendait et je pensais à vous.

(*Note de l'Editeur.*)

primé, et que personne ne lit depuis qu'il l'est, il lui a répondu par le quatrain suivant :

De vos vers, triste destinée!
Les reprenant cent et cent fois,
Enfin j'ai lu vos *douze Mois*,
Et je suis vieilli d'une année.

AVRIL.

— 4. L'année dramatique, comme l'on sait, finit et recommence à Pâques ; c'est durant ces vacances que se consomment les changemens qu'on veut opérer dans les divers spectacles. On a vu ceux de l'opéra. Voici ce qui s'est passé à la comédie française : en deux mots ; des pertes et point d'acquisitions. Il n'est nullement question de la grande Sainval, et il est à craindre qu'elle ne reste expulsée. La dame Drouin, plus connue sous le nom de mademoiselle Gaultier, se retire, et il en était tems. Reçue en 1742, elle avait trente-huit ans de service. Heureusement ses rôles de charge, presque tous, n'acquéraient que plus de mérite et de vérité avec l'âge. Elle était recommandable par une grande complaisance à jouer tout ce qu'on voulait et aussi souvent qu'on voulait. Elle présidait depuis quelques années aux comédies de madame de Montesson, qui daignait la consulter et prendre ses leçons. On assure que, remplie d'esprit, de goût et d'intelligence, elle est encore plus propre à former des actrices qu'à l'être. Elle va se livrer plus particulièrement

aux plaisirs et à l'instruction de la troupe illustre de la chaussée d'Antin.

Jouer pendant ving-sept ans les rôles d'amoureuse, et les soutenir par un air de jeunesse et toutes les grâces de la coquetterie, ce n'est point maladroit de la part de mademoiselle Hus, qui renonce enfin à ce métier, sur le théâtre ; qui même aujourd'hui, devenue madame le Lièvre, est dans la réforme depuis long-tems. Sa retraite a donné occasion de révéler sa charité. Emule de mademoiselle Guimard en bienfaisance, sans avoir eu, comme cette derniere, un poëte pour la chanter, on raconte que dans un hiver rigoureux, elle a fait distribuer jusqu'à six cents livres de pain par semaine, aux ouvriers que la dureté de la saison empêchait de gagner leur vie.

Dans cet intervalle du reste, les comédiens n'ont donné que sept nouveautés et neuf pièces remises ; ce qui n'est pas remplir la moitié de leurs engagemens. Entre les premières, on ne voit guère que l'*Amour français* de M. Rochon de Chabanne, dont le succès n'a pas été équivoque.

— 5. Le théâtre italien éprouve en général plus de variations que le français ; il perd cette année trois sujets, dont le plus ancien n'avait pas seize ans de pratique ; c'est la demoiselle Beaupré, piquante par un grand air de jeunesse, par une assurance qu'elle eut dès son début, et par le mélange, dans son jeu, fort rare de la naïveté et de la finesse. Le sieur Julien, reçu en 1772, avait une propreté de chant remarquable, et quitte au moment précisément où le public, qui ne l'avait pas

toujours goûté, commençait à se faire à son action. Enfin le sieur Nainville, admirable par son organe, qui sans faire oublier Caillot, le remplaçait quelquefois, abandonne aussi la scène, où il n'était que depuis 1769, quoique ses poumons robustes semblassent lui permettre de résister encore long-tems aux fatigues de son métier.

Dix acteurs et actrices suppléent à ces trois retirés. On doit distinguer dans ce nombre, M. Favart fils, recommandable par son nom ; la demoiselle Lescaut, fille naturelle de Clairval, son élève, et qui se sent d'un tel père et maître ; le sieur Valeroi, bon valet ; la dame Verteuil, précédée déjà d'une sorte de réputation ; enfin le célèbre Volange, qui, reçu à l'essai, a lieu d'espérer d'obtenir plus d'indulgence et, sans doute, deviendra plus modeste.

Dans les huit pièces à ariettes que les Italiens ont donné, et les cinq comédies, il n'en est pas plus de deux qui aient eu un succès décidé. Ils ont remis, avec peu de succès, neuf pièces de l'ancien répertoire.

— 7. On a oublié de faire mention de la perte de M. le chevalier de Jaucourt, mort le 3 février dernier. Cet homme de qualité, entraîné par son ardeur pour les sciences, avait étudié en médecine à Leyde, sous le fameux Boerhaave, et s'y était fait admettre au doctorat. C'était un des principaux coopérateurs de l'Encyclopédie. Il possédait plusieurs langues, surtout l'anglaise, et a beaucoup aidé de ses conseils M. le Tourneur pour sa traduction des *Nuits d'Young.*

— 17. Il se répand un calembourg d'une espèce

assez singulière. On raconte qu'un particulier, se nommant *Franqlin*, est venu de province, muni de ses titres, pour voir avec le fameux Franklin s'il ne serait pas son parent : que celui-ci, après les complimens réciproques, l'a prié de conférer avec son secrétaire sur cet objet : que le secrétaire, dès l'aperçu du nom, lui a observé qu'il ne s'écrivait pas de même, et sans en voir davantage, lui a dit : « Monsieur, de votre Q (cul) faites un » K (cas), et vos papiers vous serviront. »

— 24. M. le marquis de Chatellard, ancien maréchal de camp, ayant écrit à M. le prince de Montbarrey, pour se plaindre d'avoir été oublié dans la promotion des lieutenans-généraux, ce ministre lui a répondu qu'il était sur la liste, mais que S. M. l'avait rayé : sur quoi il a fait apporter tous ses habits militaires, ses parchemins et autres titres et marques de ses services militaires au pied du poteau de la justice, et les a brûlés. Il a écrit à plusieurs de ses fils, au service, qu'ils eussent à quitter sur-le-champ, sinon qu'il les déshériterait. Il est fort riche, et son grief aux yeux de la cour, et d'avoir été très-parlementaire, et d'avoir prêté de l'argent à plusieurs membres du parlement de Grenoble, mandés en cour lors de la dragonnade de M. Dumesnil.

— 28. Un facteur de la grande poste pour l'école militaire, a gagé la semaine dernière, qu'il irait les yeux bandés de ce lieu à la grande poste. Il est parti à quatre heures du matin ; il a passé l'eau à la place de Louis XV, dans un batelet qu'il est allé chercher lui-même, sans le secours de la voix ni du batelier : par-

venu aux galeries du Louvre, il a indiqué la sonnette de l'imprimerie royale, et dans la rue Froidmanteau, il s'est arrêté vis-à-vis un marchand de vin, dont il était connu, et a demandé un verre de vin. Il était suivi des parieurs, et est arrivé en triomphe à dix heures au terme de sa marche.

Mai.

— 6. M. Dorat est mort samedi dernier d'une espèce de maladie de consomption, agravée par le chagrin que lui causaient le dérangement de ses affaires, et encore plus le peu de succès de ses derniers ouvrages. Il était dans une telle détresse, qu'il n'aurait pas eu un bouillon, si madame de Beauharnais n'était venue à son secours.

M. le curé de Saint-Sulpice a rendu trois visites au malade, qui s'est montré docile aux soins charitables du pasteur, mais a toujours éludé de se confesser, sous prétexte que les médecins lui donnaient encore de l'espérance. Il s'est ainsi escamoté aux prêtres.

Il paraît que les lettres perdent peu actuellement en cet auteur, qui, doué seulement d'une certaine portion de talent, l'avait rendue et au-delà. Circonscrit dans un genre de poésie agréable, il l'avait épuisé et ne faisait plus que se répéter. Quant au grand genre, ses tragédies et ses comédies trahissent par tout son impuissance.

On a fait le quolibet de dire que cet évènement *avait fait perdre l'esprit* à la comtesse de Beauharnais, parce

qu'on prétendait que les ouvrages de cette dame étaient en très-grande partie du défunt.

M. Dorat laisse pour héritage environ cent mille francs de dettes. Il était si dénué de ressources, qu'il est mort sur une chaise longue, que lui avait envoyée madame de Beauharnais. Il paraît pourtant que ses derniers soupirs ont été pour mademoiselle Fannier. Il y allait encore tous les jours, c'est-à-dire, qu'on le descendait en fauteuil, qu'on le mettait dans une chaise à porteurs, et qu'on le montait chez cette actrice. Il a dit au curé de Saint-Sulpice, la première fois qu'on lui a annoncé ce pasteur, qu'il n'avait rien écrit contre la religion, et qu'il en avait toujours respecté les ministres. Le curé lui a répondu qu'il le savait, qu'il avait ses œuvres dans sa bibliothèque, et les lisait avec grand plaisir; qu'il ne venait pas pour le convertir, mais pour lui offrir des secours pécuniaires. Le poëte les a refusés, en lui témoignant toute sa reconnaissance, et c'est avec cette aménité de part et d'autre, que les choses se sont traitées.

— 21. Il y a quelques jours que le maréchal de Biron, curieux d'avoir à sa table tous les étrangers de distinction ou de mérite, a donné à dîner à Paul Jones. Ce seigneur questionne beaucoup, et par deux réponses qu'on a retenu de l'Américain, on pourra juger de sa tournure d'esprit. Le maréchal lui parlant du capitaine Pierson, commandant du *Serapis*, adversaire qui lui a valu sa gloire, lui dit qu'il avait été fait chevalier : *puissé-je, monsieur le Maréchal; quelque jour le faire créer Lord.*

Le maréchal, quelque tems après, lui demanda s'il avait été à la revue, s'il avait bien suivi les manœuvres du régiment des gardes? *J'aurais bien mieux aimé*, répondit-il, *le voir manœuvrer au parc Saint-James.*

— 26. Un des objets de promenade des environs de Paris actuellement, c'est *Bagatelle.* La cour étant à la muette, cela a donné lieu de visiter davantage ce joli palais de féerie. On ne le voit point en arrivant; on entre en un petit bois taillis fort inculte, qui n'est entouré que d'une simple claye. On travaille encore actuellement à le rendre plus agreste par des rochers et des sites dont on augmente le sombre et la tristesse. On ne parvient au château que par une route tortueuse. On le trouve enfin et on lit au-dessus cette devise: *Parva sed apta...* Six statues placées dans l'entrée circulaire de l'intérieur caractérisent davantage son usage, le silence, le mystère, la folie, etc.; plus loin un Hercule dans ses plus brillans attributs paraît avec celles-ci partager l'empire du lieu. Tout en est recherché, jusqu'aux bornes sur pierres, d'un fini précieux, ou d'une taille, d'une couleur originale. Le rez-de-chaussée ne consiste qu'en un petit vestibule, une salle à manger, un salon, un boudoir et un billard. Le boudoir offre toutes sortes de peintures voluptueuses de nos maîtres modernes. Greuze, Fragonard, la Grenée, etc. Un lit de roses et des glaces qui répètent de tous côtés les attitudes des amans, ne présentent cependant que ce qu'on voit dans d'autres châteaux, au pavillon du roi, par exemple.

Ce qui frappe le plus les amateurs, c'est une vue

menagée avec tout l'art possible, ce sont des tapis de verdure qui la reposent doucement jusqu'à la rivière, c'est le pont de Neuilly qui semble avoir été construit là pour perspective.

L'escalier en bois d'acajou est d'une singularité rare et d'une hardiesse à étonner les connaisseurs ; il est fort étroit, on n'y peut pas donner la main à une dame : par cet escalier, on monte en haut où sont quelques chambres à coucher : celle du prince, qu'il n'a jamais habitée, est vraiment remarquable ; elle est en forme de tente, et tout y désigne un appartement militaire. Les pilastres sont figurés en faisceaux d'armes, surmontés d'un casque ; les jambages du chambranle de cheminée sont deux canons sur leur culasse : les chenêts, figurés en boulets, en bombes, en grenades ; les bras de cheminée en cors-de-chasse, etc.

Un jardin petit, mais composé uniquement de fleurs, de plantes et d'arbustes étrangers, fournit ensuite aux physiciens, aux botanistes, aux fleuristes, de quoi s'exercer.

Les jours des souterrains sont ménagés par des espèces de grilles pratiquées dans les marches pour parvenir au vestibule et qui entourrent le pavillon. Des communs, à droite et à gauche, bâtis à l'entrée, et hors de l'enceinte, annoncent que les profanes, même attachés à son altesse, ne doivent point venir troubler par leur présence les mystères du lieu ; ce que confirment des servantes placées dans la salle à manger, fabriquées avec le goût exquis régnant dans tout le reste.

Au surplus, *Bagatelle* ne se ressent point de la précipitation avec laquelle il a été construit et paraît d'une solidité qui dément son nom.

JUIN.

— 5. M. le comte d'Artois aime beaucoup la paume, il y venait souvent jouer, à Paris, dans les jeux renommés. Un jour qu'il était de mauvais humeur contre la galerie, il ordonna qu'on fît sortir le public, en se servant d'expressions très-indécentes, qu'il a familièrement à la bouche : *ces b.....-là, ces j.... f.....* Un seul officier demeura. *Est-ce que vous n'avez pas entendu ce que j'ai dit* ? lui cria cette altesse royale : *oui, monseigneur, mais comme je ne suis ni un b.... ni un j.... f..... je suis resté.* Le prince sentit alors sa sottise, et pour ne plus être dans le cas d'en commettre de semblable, il fait construire actuellement rue de Vendôme, sur le Boulevard, un jeu de paume à son usage seul, et à la portée de son palais du Temple.

— 5. M. Feutry, ancien auteur de quelques poésies qui étaient restées ensevelies dans les journaux, depuis quelques tems, acquiert de la consistance ; il fait des vers pour les grands et ses bons mots se répètent. On dit que ces jours derniers, étant allé voir le Saint-Satyre de M. Caffiery, dont on a parlé, on lui demanda son avis : « Il égale le plus bel antique, » répondit-il, « et je le » trouve digne de la main qui nous a donné le grand » Corneille au salon : » en ajoutant : « l'un pense et l'au-

» tre parle. » Eloge juste, laconique et très-bien senti des deux ouvrages.

— 14. M. Caron de Beaumarchais, tour-à-tour politique, négociateur, commerçant, auteur, plaideur, dissertateur, libertin, embrasse tous les rôles à-la-fois et croit pouvoir y suffire. Dans ses momens de loisirs, il s'amuse encore par des bagatelles, et c'est ainsi qu'il répand aujourd'hui une *chanson* ou des *stances sur les femmes*, où il les maltraite fort, pour prouver qu'il connaît la manière de leur plaire et de s'en faire prôner.

Rose timide, simple et bonne,
Reçoit son amant dans ses bras;
Il l'examine, et la friponne
Devient vaine de ses appas.

Combien de femme l'on *acquière* (1),
Ou par de l'or, ou par des soins!
La pire, la meilleure affaire
Coûte un peu plus, coûte un peu moins;
Et quant aux mœurs, la différence
Des filles aux femmes d'honneur,
Est celle qu'on remarque en France
Entre l'artiste et l'amateur.

Les femmes sur leur contenance
Ont le plus absolu pouvoir,
Portant au cercle une décence
Qu'elles quittent dans leur boudoir.

(1) Faute de grammaire. Le verbe acquérir fait à la troisième personne du présent, au singulier, *acquiert*.

Le masque tombe, et l'on s'arrange
Pour jouir de la volupté :
Là, tout plaît, pourvu qu'on se venge
Des ennuis de l'honnêteté.

Si chacune faisait écrire
Les bons tours qu'elle s'y permet,
Quel plaisir on aurait à lire
Cet ouvrage utile et follet !
On y verrait du gai, du leste :
Quant aux sentimens, serviteur,
Car la femme la plus modeste
Est un vrai page au fond du cœur.

Si vous voyiez celle que j'aime,
Me dit un Céladon d'amant,
Vous changeriez bien de système,
Car c'est une âme à sentiment ;
C'est la vertu la plus auguste.
Ah ! je connais le pavillon ;
La fripponne s'est peinte en buste ;
Tu n'en vois que le médaillon.

Vous, jeunes gens, que je conseille,
Gardez-vous bien de me citer :
Ce que je vous dis à l'oreille
Ne doit jamais se répéter.
Retenez ce bon mot d'un sage,
Des mœurs c'est là le grand secret :
Toute femme vaut un hommage ;
Bien peu son dignes d'un regret.

Sexe charmant, si je décèle
Votre cœur en proie au désir,

A l'Amour je suis infidèle,
Mais je suis fidèle au plaisir.
D'un badinage, ô mes déesses !
Gardez-vous bien de vous venger;
Tel glose, hélas ! sur vos faiblesses,
Qui brûle de les partager.

— 25. *La Veuve du Malabar* est imprimée avec le second titre: ou *l'Empire des Coutumes*, ce qui lui donne un air philosophique.

M. le Mierre a dédié son ouvrage *aux mânes de Dorat, mort le premier jour de la représentation de la Veuve du Malabar.* Tel est le titre de son épître détestable, où l'on ne trouve que cette anecdote précieuse en note: « qu'on m'apprenne le plutôt qu'il se pourra » le succès de la *Veuve du Malabar*, cela me fera passer » une bonne nuit. » Voilà les dernières paroles de M. Dorat.

JUILLET.

— 18. Voici sur Paul Jones un quatrain de M. de la Dixmerie d'un goût original, qui le rend digne d'être conservé.

Jones dans les combats, en ressources fertile,
Agit envers ses ennemis
Comme agit envers nous une coquette habile:
On croit la prendre et l'on est pris.

— 29. Madrigal de M. le Grand, à une dame dont le mari cultive la poësie.

C'est le plus grand des infidèles
Que vous avez pris pour époux ;
Je lui connais, je le dis entre nous,
Neuf maîtresses au moins qui ne sont pas cruelles :
Mais, Aglaé, point de couroux ;
Vos rivales sont neuf pucelles.

Août.

— 5. M. de Murville, toujours assidu courtisan de mademoiselle Arnould, ne cesse d'enfanter des madrigaux en son honneur ; voici un quatrain pour mettre au bas du buste de cette actrice, qui a été fort goûté dans sa société :

Ce buste nous enchante ; ah ! fuyez mes amis,
Fuyez ! que de périls on court près du modèle !
Je n'ai jamais vu d'homme en sa présence admis
Qui n'entrât inconstant et ne sortit fidèle.

— 26. Depuis que la reine est allée visiter le château d'Ermenonville, le lieu est devenu plus fréquenté que jamais. Entre les hommes qui y ont été, plusieurs se sont distingués par les vers qu'ils ont laissés, fruit d'une verve excitée par la vue de tant de morceaux délicieux du même genre qu'on y trouve. Voici ceux du duc de Nivernois :

Je ne traiterai plus de fables
Ce qu'on nous dit de ces beaux lieux,

Où les mortels devenus presque Dieux,
Goûtent sans fin des douceurs inéffables.
De l'Élysée où tout est volupté,
Je regardais le favorable asyle
Comme un beau rêve à plaisir inventé,
Mais je l'ai vu, ce séjour enchanté,
Oui, je l'ai vu; je viens d'Ermenonville.

— 30. La femme de M. Marmontel ayant fait une fausse couche, l'épigramme a suivi sur-le-champ.

Marmontel se flattait enfin
De porter le doux nom de père;
Sa femme devait en lumière
Mettre incessamment un Dauphin:
Mais espérance mensongère!
Eh bien! quoi?.... Vous le devinez;
Depuis long-tems il ne peut faire,
Hélas! que des enfans morts-nés.

SEPTEMBRE.

— 20. M. de Caraccioli, l'auteur des prétendues *Lettres de Ganganelli*, fait aussi des vers; il a célébré par ceux-ci la déclaration du roi portant établissement de nouvelles prisons.

Je l'ai baisé dix fois cet édit précieux,
Qui sur les malheureux étend sa bienfaisance!
Et des torrens de pleurs ont inondé mes yeux,
Et de Necker mon âme a béni l'existence,

On n'ira plus parmi les morts
Chercher, en gémissant, des bons rois un modèle :
Dans l'ardeur des plus vifs transports,
On dira *Louis Seize*, au lieu de Marc-Aurèle.

— 30. Un partisan de l'abbé de Condillac, devançant les éloges que doivent en faire à l'académie et le récipiendaire son successeur et le directeur de la séance, vient d'en publier un, qui éclaircit la vie et les ouvrages de ce savant peu connu.

Il était né, en 1725, d'une famille noble du Dauphiné, la petite fortune de ses parens les détermina à lui en chercher une dans l'église, ainsi qu'à son frère l'abbé de Mably ; mais se livrant plus à l'étude qu'à l'intrigue et au manège nécessaire pour réussir dans cet état, il n'avança point.

Son premier ouvrage fut une *Introduction à la connaissance de l'Esprit humain.* C'est une exposition des idées de Locke, et surtout de sa méthode, avec de nouveaux développemens et quelques idées nouvelles.

Il publia ensuite son *Traité des Systèmes*, où il prouva que l'édifice des systèmes les plus célèbres n'était fondé que sur une supposition qu'on ne se donnait pas la peine d'examiner, ou plus souvent encore sur quelques équivoques de mots.

Vint son *Traité des sensations*, où il examinait les idées que l'esprit peut devoir à chaque sens en particulier, et la manière dont nos idées naissent de nos sensations. Une anecdote à l'égard du plan de cet ouvrage, où l'auteur suppose une statue qui acquiert succes-

sivement toutes les sensations différentes et qui s'organise comme nous, est oubliée par l'historien ; c'est qu'il le devait à mademoiselle Ferant, et ne s'en cachait point.

Parut enfin le *Traité des animaux*, où l'on trouve une critique sévère du sytème de M. de Buffon sur la nature des animaux et de quelques morceaux de son *Histoire Naturelle.*

Précepteur de l'Infant, duc de Parme, M. l'abbé de Condillac composa pour l'éducation de ce prince une *Grammaire philosophique; l'Analyse des principes de l'art d'écrire ;* des *Elémens de Mécanique*, *d'Astronomie et de Physique*, enfin une *Histoire ancienne et moderne.* Ce volumineux recueil n'est pas celui de l'auteur qui ait eu le plus de succès.

En 1776, il fit imprimer un ouvrage *sur le commerce ;* où il traita avec peu d'égards quelques écrivains, dont cependant il empruntait les idées. Ce livre est rempli d'erreurs, et l'on voit que le spéculateur avait négligé de consulter les gens du métier, qui auraient pu le redresser.

Son dernier livre a été une *Logique destinée aux écoles nationales de la Pologne.* On lui reproche d'y avoir parlé, au sujet des géomètres, de ce qu'il n'entendait pas.

En général, ses traités, tous d'une métaphysique profonde, sont clairs et faciles à lire. Il est peu de philosophes de sa classe où l'on trouve plus de vérités et moins d'erreurs. Il ne lui en coûtait rien de se rétracter sur celles-ci.

L'abbé de Condillac, à sa mort, préparait un dictionnaire, où chaque mot eût été suivi de l'analyse de l'idée dont il donne le signe : entreprise dont la vaste exécution avait effrayé jusqu'à lui tous les philosophes.

Octobre.

— 18. Le sieur Parisot, ci-devant directeur des élèves de l'opéra, auteur et acteur, a eu un ordre de début pour les Italiens. Lorsqu'il s'est présenté à l'assemblée pour se faire agréer des comédiens, le sieur Michu, qui a la réputation d'appartenir à un juif, nommé Peixotto, très-riche et qui l'entretient comme sa maîtresse, a témoigné de l'humeur et s'est écrié : « Je crois qu'on veut nous infecter de tous les farceurs » des boulevards. » Le sieur Volange présent, humilié de la réflexion, lui a dit : « *Monsieur Michu, si je ne respectais votre sexe, vous auriez affaire à moi.* »

— 27. Une madame Falconet ayant exécuté le buste de la chevalière d'Eon, M. Blin-de-Sainmore a fait le quatrain suivant :

Ce marbre, où de d'Éon le buste est rétracé,
A deux femmes assure une gloire immortelle ;
Et par elles vaincu, l'autre sexe est forcé
D'envier à la fois l'artiste et le modèle.

— 28. Entre les diverses épigrammes lancées par les

deux adversaires, Dorat et Boissy, voici la plus saillante. Elle est de M. Ginguené, et intitulée *Testament de Dorat :*

Dorat mourant dit à sa belle amie :
Point ne souffrez, quand je n'y serai plus,
Auprès de vous quelque brillant génie
Aimable, gai, galant, tel que je fus :
Vous l'aimeriez ; car votre sexe oublie ;
Et m'oublier ce serait perfidie.
Choisissez donc quelque esprit bien obtus,
Un pédant froid jouant l'étourderie,
Un plat rimeur aux sifflets endurci,
Un sot enfin.... La belle a pris Boissy.

Novembre.

— 3. La santé délicate de la reine, exigeant des ménagemens, a déterminé la faculté de conseiller à S. M. de s'abstenir de jouer la comédie ; ce qui met en déroute la troupe royale. On assure que le comte d'Artois jouait très-bien ; mais à l'égard de la reine, on rapporte une ingénuité d'un subalterne qui, assez heureux pour assister à une représentation de cette espèce, et interrogé par un de ses camarades sur ce qui en était, lui dit en confidence : « Il faut avouer que c'est *royalement* » *mal joué.* »

— 9. On a su quelque détails concernant la querelle des deux augustes belles-sœurs (1), à laquelle était pré-

(1) La reine était brouillée avec *Madame*, parce que cette dernière n'avait pas voulu jouer la comédie.

sent le comte d'Artois, venu aussi pour déterminer *Madame*. Cette princesse ayant rejeté bien loin la proposition comme indigne d'elle, la reine lui avait répondu : « Mais dès que moi, reine de France, je la joue, vous » ne deveriez pas avoir de scrupule. » A quoi *Madame* avait répliqué : Mais, si je ne suis pas reine, je suis du » bois dont on les fait. » S. M. trouvant ce parallèle mauvais, était partie de là pour faire sentir à sa belle-sœur combien elle regardait, au-dessus de la maison de Savoye, la maison d'Autriche, qui ne le cédait, avait-elle ajoutée, pas même à celle de Bourbon. M. le comte d'Artois, resté muet jusqu'alors, avait pris la parole et dit en riant : « Jusqu'ici, madame, j'ai craint de me » mêler de la contestation, vous croyant fâchée, mais, » pour le coup, je vois bien que vous plaisantez ».

— 10. M. de Voltaire avait été accusé auprès du Regent d'être l'auteur d'une pièce de vers satirique, dans laquelle ce prince sous le nom de *Moab* était violemment insulté. Le Poëte lui envoya par le maréchal de Villars, les vers suivans pour se disculper : ils sont peu connus et nous les croyons inédits.

Non, monseigneur, en vérité,
Ma muse n'a jamais chanté,
Ni *Moab*, ni les *Moabites :*
Villars, vous répondra pour moi ;
Un élève des jésuites,
Des peuples de l'ancienne loi,
Ne connaît que les *Sodomites*.

— 11. Les réunions chez M. d'Alembert sont de

jour en jour plus brillantes. On voit une grande quantité de voitures à sa porte. Jeudi 2 novembre, son amour-propre reçut une petite mortification en si bonne compagnie. M. le comte d'Aranda était chez lui. M. d'Alembert lui demande s'il connaît le nouveau dictionnaire de l'académie de Madrid. L'ambassadeur d'Espagne répond que non, et paraît douter de son existence. Le secrétaire de l'académie française, lui dit, qu'il l'a reçu de la part de cette compagnie, le fait apporter et le montre à l'assemblée. « Mais, réplique le seigneur étranger, vous » avez donc une lettre d'envoi? — Non, ajoute M. d'A- » lembert; c'est un tel qui me l'a adressé de sa part. » Il nomme en même tems un nom espagnol. « Je connais » fort cet homme, repart en riant le comte d'Aranda; » mais ce n'est ni un académicien, ni la compagnie; » c'est son relieur, qui, pour vous engager à dire du » bien de l'ouvrage qu'elle n'avoue pas, vous l'aura » adressé. . . . . (1). »

(1) Cette aventure paraît avoir été faite à plaisir pour donner un ridicule à M. d'Alembert. M. d'Aranda ne peut avoir dit que l'académie de Madrid n'avouait pas son dictionnaire quand il est de fait qu'il se vend *uniquement*, dans l'hôtel qu'elle occupe à Madrid *Calle Valverde;* et que c'est son bibliothécaire qui est chargé de surveiller cette vente et d'en recevoir le montant; quand cet ouvrage est imprimé par son imprimeur ordinaire; enfin, quand c'est une commission nommée parmi ses membres, qui est chargée de faire exécuter les corrections et les augmentations. Cet ouvrage est tellement avoué par l'académie, que c'est le premier dont elle se soit occupée lors de son institution, dans les années de paix qui suivirent la guerre de la succession. Il parut, en 172...., en six volumes

— 12. Il est grandement question du mariage de M. André de Murville, jeune poëte déjà connu pour avoir couru dans la lice académique, avec une fille de mademoiselle Arnould. Il lui a adressé le quatrain suivant :

Celle dont le portrait ici n'est point flatté,
Digne des chants d'Ovide et du pinceau d'Apelle,
N'a rien vu sous les cieux d'égal à sa beauté,
Rien, si ce n'est l'amour que je ressens pour elle. (1)

— 13. On a fait sur l'expulsion de M. de Sartines l'épigramme suivante, très-peu piquante et bonne seulement à conserver comme historique et constatant l'idée qu'avait le public de ce ministre à cette époque :

Sartine, qui long-tems nous balaya les rues,
Et les filles d'honneur perdues,
Les voleurs, les escrocs et les mauvais sujets ;

---

in-fol. ; et c'est l'ouvrage le plus complet qui existe dans aucune langue (*) ; comme il renfermait une foule de détails peu nécessaires pour les usages ordinaires, elle en composa, vingt ans après, un abrégé en un volume *in-fol.*, qui est déjà à la quatrième édition ; c'est probablement une de ces réimpressions qui aura été envoyée à M. d'Alembert. Assurément un ouvrage non-avoué n'aurait pas pour titre : *Diccionario de la lengua Castellana, compuesto por la real academia Española, reducido a un tomo para su mas facil uso.*

(Note de l'Éditeur.)

(1) M. de Murville vient de faire imprimer ce quatrain dans le recueil de ses poésies comme adressé à mademoiselle de Tourcheville.

(*) Excepté pourtant le Dictionnaire Anglais de Jhonson, qui peut lui être comparé.

Par une audace trop extrême
Des mers voulût aussi balayer les Anglais ;
Mais pour avoir trop cher fait payer ses balais,
Il s'est vu balayer lui-même.

— 15. Malgré le froid accueil que l'on fait à la refonte du poëme de *Persée*, M. de Marmontel surnommé le savetier de l'opéra, soutient que s'il y a de mauvais vers dans *Persée*, ce sont ceux de Quinault, qu'il a conservés. Entre diverses plaisanteries qu'occasionne la guerre qu'on lui fait, voici la plus saillante :

Quinault, par la douceur de ses aimables vers,
Suspendait le tourment des ombres malheureuses :
Cherchons, pour l'en punir, des peines rigoureuses,
S'écria le Dieu des enfers.
Il invente aussisôt le mal le plus horrible,
Dont au Tartare même on se fût avisé.
Je veux faire, dit-il, un exemple terrible ;
J'ordonne que Quinault soit Marmontélisé.

— 23. M. Gilbert est mort le 16 de ce mois âgé de 29 ans et quelque mois. Ce jeune poëte donnait les plus grandes espérances. Son génie, tourné à la satire, lui avait fait beaucoup d'ennemis. Né sans fortune, il cherchait à se faire des protecteurs. Le clergé l'ayant accueilli à cause de la guerre qu'il avait déclarée au parti des philosophes modernes, il avait obtenu plusieurs pensions et en avait même une du roi. Il est rare que les hommes marqués par un talent de cette espèce,

n'aient pas quelques écarts dans l'esprit. Celui-ci était devenu comme fou. Instruit de la haine que lui rendait avec usure le parti adverse, et redoutant la vengeance de quelques grands (1) qu'il avait voués trop publiquement à l'exécration des honnêtes gens, son imagination s'était noircie au point de lui faire croire que l'univers entier conspirait contre sa personne. Cette terreur insurmontable a desséché sa vie et l'a conduit au tombeau ; mais en revanche, il est mort très-chrétiennement, les paroles de l'écriture à la bouche ; ce qui donnerait lieu de présumer qu'il était créant véritablement. On n'a de de lui que des satires et quelques odes : on ignore s'il laisse quelqu'ouvrage plus considérable ébauché.

— 24. On a fait sur monsieur et madame Necker le quatrain suivant, à l'occasion des édits de suppression, du premier, mettant beaucoup de monde à la besace, et du zèle de la seconde à purifier, améliorer, bâtir des hôpitaux :

De ce couple admirez la rare intelligence :
Dans leur zèle, l'une établit
Partout des hôpitaux en France ;
L'autre d'habitans les remplit.

---

(1) M. le duc de Fronsac avait voulu le faire assassiner, et pendant long-tems Gilbert ne sortait qu'accompagné de gens de la police.

(*Note de l'Editeur.*)

Décembre.

— 14. Parallèle de madame la duchesse de Brancas et de madame la duchesse de Cossé, fait à Contrexeville par M. de Cerutti.

Lorsque de Dieu la main féconde
Tira l'univers du chaos,
Il prescrivit pour règle au monde
Le mouvement et le repos :
Cossé, Brancas, par caractère,
Offrent ce constraste frappant ;
L'une est le repos de la terre,
Et l'autre en est le monvement.

Cossé ne peut tenir en place,
Et Brancas ne peut en changer ;
L'une voudrait franchir l'espace,
Et l'autre voudrait l'abréger :
Toutes deux font ici fortune ;
Tour à tour on cherche à les voir ;
On aime à courir après l'une,
Près de l'autre on aime à s'asseoir.

Cossé rappelle ces Génies,
Ces Sylphes, amis des humains,
Faisant des courses infinies,
Versant les biens à pleines mains,
Veillant de loin sur l'indigence,
Et la ranimant d'un coup d'œil,
Brancas nous peint la providence,
Faisant du bien de son fauteuil.

Cossé peut être un peu trop vive,
Dévote un jour en un moment ;
Brancas quelquefois trop tardive,
Voudrait retenir chaque instant.
A qui des deux donner la palme ?
Cela mérite attention :
L'une est un sage dans le calme,
Et l'autre un sage en action.

— 17. On cite un mot fin du duc de Nivernois, à l'occasion de l'élection à l'académie du comte de Tressan. Ce dernier avait fait anciennement une épigramme contre le premier, il craignait qu'il n'en gardât du ressentiment, et ne lui donnât son exclusion ; mais ayant su, au contraire, que ce seigneur avait voté pour lui, le comte dans l'effusion de sa reconnaissance est allé le remercier. A la fin de la visite, M. de Nivernois, en le reconduisant, lui a dit : « Monsieur le comte, vous voyez » qu'en vieillissant on perd la mémoire ».

— 26. La guerre élevée entre M. Marmontel et l'abbé Arnaud devient plus vive de jour en jour. Voici encore une épigramme du dernier contre l'autre, bien tapée, mais très grossière. L'opéra de *Persée* y a fourni matière :

De l'ordure des vieux poëtes
Virgile a tiré perles nettes :
De Marmontel, ce gros lourdaut,
Bien différente est l'aventure ;
Car sur les perles de Quinault
Le vilain a fait son ordure.

(1781)

JANVIER.

— 3. Mademoiselle Duranci, morte le 28 décembre dernier, est une perte très-grande pour l'opéra, et elle mérite une notice particulière. Fille de la fameuse Darimatel, renommée durant les jours brillans de l'opéra comique, elle fut consacrée au théâtre dès sa plus tendre enfance. Douée d'une intelligence supérieure et encouragée par ses premiers essais en province, elle débuta à la comédie française le 19 juillet 1759, dans l'emploi des soubrettes; elle n'avait pas encore treize ans. — Elle passa ensuite au théâtre lyrique en 1762, où s'élevant aux rôles de reines elle fit celui de *Cléopâtre*. En 1766 elle rentra à la comédie française pour doubler mademoiselle Dubois, qui succédait à mademoiselle Clairon comme chef d'emploi; mais bientôt la jalousie de sa rivale la força de retourner à l'opéra. Celle-ci, avec beaucoup moins de talent, était très-jolie, et dès-lors ne devait pas manquer de l'emporter. Le célèbre le Kain, dont on ne peut révoquer en doute le suffrage, chargé d'être leur médiateur, reconnaissait en mademoiselle Duranci, quoique laide, une actrice pleine d'âme, de sentiment et de chaleur, dont la no-

blesse de sa démarche, la grâce du maintien, la vérité des gestes auraient dû faire oublier la figure. Il fut indigné de voir la seconde sacrifiée aux brigues de la première près des gentilshommes de la chambre, plus empressés de coucher avec l'une que d'admirer l'autre au théâtre. Il copia toute la correspondance relative à cette querelle ; il la certifia véritable, et la consigna dans un journal qu'il tenait de tout ce qui se passait dans son tripot. Il a confié ce journal en mourant aux mains d'un M. Antoine, son ami, qui conserve ce manuscrit, et le montre aux amateurs. Dans plusieurs de ses lettres ce sublime acteur parle de mademoiselle Duranci comme d'un sujet fait pour honorer la scène française. C'est encore à l'occasion des injustices dont elle avait à se plaindre que M. de Voltaire écrivait à le Kain : « Je mour- » rai bientôt, et ce sera avec le regret d'avoir vu le plus » beau des arts vilipendé et tombé en France. » Mademoiselle Duranci, au titre de comédienne et de sujet le plus distingué de l'opéra, y éprouvait encore des persécutions. Elle n'y a point eu le succès qu'elle méritait, parce qu'elle avait une voix presque aussi désagréable que sa figure. Du reste elle était renommée par sa lubricité, et l'on a parlé dans le tems de son aventure avec M. de Louvois. Elle était devenue amoureuse d'un M. le Vacher de Charnois, gendre du sieur Préville.

Ce M. Vacher de Charnois est en même tems un bel esprit, un auteur qui a continué le *Journal des Théâtres*, commencé par M. le Fuel de Méricourt ; il est aujourd'hui le rédacteur en titre des articles des spectacles pour le *Mercure*, à 150 liv. la feuille. Mademoiselle Duranci, enchantée de trouver dans ce jeune homme à-la-

fois le physique et les ressources de l'esprit, goûtait dans son union un charme inexprimable. Mais M. de Charnois s'étant réconcilié avec sa femme a dû, comme de raison, renoncer à ce commerce criminel. L'actrice n'a pu soutenir une telle rupture, et son amant s'attribue cette mort, et se fait gloire de sa victime. Il lui a, par reconnaissance, dressé une belle oraison funèbre dans le *Mercure*.

— 4. Ces jours derniers, une femme est venue chez Mademoiselle Bertin, la fameuse marchande de modes de la reine, dont nous avons eu occasion de parler plusieurs fois. Cette femme a demandé des ajustemens pour le deuil de l'impératrice; on lui en a présenté de plusieurs espèces qu'elle a rejetés. Mademoiselle Bertin impatientée, et voyant qu'elle avait affaire à une petite maîtresse d'un goût très-difficile, s'est écriée pour finir : *présentez-donc à Madame des échantillons de mon dernier travail avec sa majesté.* C'était fermer la bouche à la critique, et la dame s'en est allée très-satisfaite d'avoir tout ce qu'il y avait de plus moderne et de plus exquis, mais non sans rire de l'emphase ridicule de l'ouvrière.

— 31. L'énigme suivante, assez bien faite, manuscrite encore, originale, mérite à ces différens titres de trouver une place ici. Elle est de M. le chevalier de Montelet.

Aux gens de robe, aux gens d'église,
Je sers assez communément;
Ma taille est mince, assez bien prise;
Et très-légère assurément;

Sans être ennemi de la joie,
Prends bien garde, mon cher lecteur,
Qu'à ma suite l'on ne la voie ;
Ce serait signe de malheur (1).

FÉVRIER.

— 3. Il se répand une aventure si publique, qu'elle fait l'entretien de tout Paris. On raconte que M. de Canavac, le mari de Mademoiselle de Romans, mauvais sujet, joueur, abusant des bontés de sa femme au point de la ruiner, avait obligé celle-ci de se resserrer, et de lui refuser de l'argent ; qu'outré de ne pouvoir plus satisfaire sa passion pour le jeu, il avait résolu de faire un esclandre. Madame de Canavac, à raison de son fils l'abbé de Bourbon, est dans le cas de voir beaucoup de prélats et de membres du clergé de toute espèce. Un abbé de Boisgelin, grand vicaire d'Aix, agent général du clergé, beau brun et superbe cavalier, faisait sa cour à cette dame. Un soir, après avoir soupé seul avec elle, il s'était retiré dans la chambre de Madame de Canavac : le mari affecte de rentrer brusquement, de vouloir entrer chez sa femme ; et trouvant quelque résistance à la porte, il fait grand bruit, il l'enfonce avant qu'on l'ouvre ; il apostrophe durement Madame de Canavac et l'abbé : dans sa rage, il paraît en vouloir à celui-ci et le frapper :

---

(1) Le mot est *Rabat-joie*.

l'abbé fort et vigoureux le prévient, et de la pelle à feu le marque au front. Madame de Canavac ouvre sa fenêtre, appelle la garde ; ce dont il résulte un scandale effroyable. La garde et le commissaire arrivent ; on verbalise. Le lendemain, le ministre en est instruit. M. de Maurepas mande l'abbé de Boisgelin, et le réprimande sur ce qu'il se trouve à pareille heure tête-à-tête avec une jolie femme. Il s'excuse, il dit qu'il ne croyait pouvoir mieux faire que de suivre l'exemple de tel et tel prélat qu'il nomme. « Point du tout, lui observe le ministre plaisant, » attendez que vous soyez évêque. » La chose en est restée-là, et l'on ne sait encore quelle suite elle aura.

— 15. Une jeune et jolie personne, attachée à la cour, ayant éprouvé un de ces accidens, suite fréquente d'une passion trop aveugle, on a fait la chanson suivante d'un genre neuf, qui mérite place ici à raison de l'anecdote : on la trouve digne du chevalier de Boufflers.

J'ai vu Lise hier au soir ;
Lise était charmante,
Mais hélas ! j'ai cru la voir
Triste et languissante.
Vous croyez qu'avec Licas
Ce sont de nouveaux débats ;
Non, vous ne devinez pas
Ce qui la tourmente.

Dans un bosquet, l'autre jour,
La jeune innocente
A cueilli des fleurs d'amour ;
Mais trop imprudente,

Elle tremble d'avoir pris
Avec les fleurs quelques fruits ;
Et voilà, mes chers amis,
Ce qui la tourmente.

Déjà Phœbé dans son cours
Lui paraît plus lente :
Un courrier depuis trois jours,
Trompe son attente.
Mais chacun peu consterné
De son sort infortuné,
Lui voudrait avoir donné
Ce qui la tourmente.

AVRIL.

— 30. Madame la duchesse de Polignac étant grosse, pour être plus à portée de faire sa cour à la reine, cet été, avait prié Madame de Boufflers de vouloir bien lui louer sa maison d'Auteuil, renommée pour ses jardins à l'anglaise du meilleur goût, et qu'on va voir par curiosité. Cette dame extrêmement attachée à cette possession, sans cependant vouloir désobliger la duchesse, lui répondit par les vers suivans :

Tout ce que vous voyez conspire à vos desirs ;
Vos jours, toujours sereins, coulent dans les plaisirs ;
L'empire en est pour vous l'inépuisable source ;
Ou, si quelque chagrin en interrompt la course,
Le courtisan, soigneux à les entretenir,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.

Moi, je suis seule ici; quelque ennui qui me presse,
Je n'en vois à mon sort aucun qui s'intéresse,
Et n'ai pour tout plaisir, madame, que ces fleurs,
Dont le parfum exquis vient charmer mes douleurs.

Madame de Polignac ayant montré ces vers, tournure obligeante de la refuser, ses flatteurs les trouvèrent mauvais, croyant qu'ils étaient de Madame de Boufflers : on ne manqua pas de rendre à celle-ci le jugement qui en avait été porté dans le cercle de la duchesse. « J'en » suis fâchée, répondit-elle, pour le pauvre Racine; » car ils sont de lui. » En effet, on les lit dans *Britannicus*, acte II, scène III (1).

Mai.

— 8. *Madrigal.*

Pourquoi l'amour est-il donc le poison,
Et l'amitié le charme de la vie?
C'est que l'amour est fils de le folie,
Et l'amitié fille de la raison.

— 16. M. Pitra, dans son nouveau dénouement de l'opéra d'*Andromaque*, ayant paru vouloir faire porter tout l'intérêt sur le fils de cette princesse, les connaisseurs s'accordent à convenir qu'il aurait fallu aussi chan-

---

(1) Il n'y a de Racine que les six premiers vers; les quatre derniers ont été ajoutés par madame de Boufflers.

(*Note de l'Editeur.*)

ger le titre, et y substituer le nom d'*Astyanax*. En un mot, beaucoup d'absurdités en faveur de la magnificence et du chant, ce qui arrive souvent au théâtre lyrique, et faisait dire au sévère Despréaux, à l'officier qui donnait les places : « *Monsieur, mettez-moi » dans un endroit où je n'entende que la musique.* »

— 23. L'engouement pour M. Necker s'est manifesté dans le public dès le premier moment de sa disgrâce. Le dimanche, où la nouvelle s'en répandit, on jouait aux Français *la Partie de Chasse de Henri IV*. On sait qu'il est beaucoup question de Sully ; qu'en un endroit, après lui avoir pardonné, le roi s'écrie : *les malheureux, ils m'ont trompé* ! Une voix du parterre a répondu : *oui, oui* ; et à l'instant mille voix l'ont répété. Ce même tumulte a recommencé à chaque phrase où il était question de Henri.

— 26. Hier, à la comédie, on jouait *le Misanthrope*, et les partisans de M. Necker ont encore trouvé dans cette pièce de quoi faire des applications à ce qui se passe aujourd'hui relativement aux intrigues de cour, aux complots des pervers contre les honnêtes gens ; il y a eu beaucoup de brouhaha.

On a fait aussi un couplet fort simple, et qui n'est à conserver que pour l'anecdote :

North et Necker dans leurs puissantes mains,
De deux états soutenaient les destins :
Voilà la ressemblance.
North triomphant élève les Anglais,
Necker tombant entraîne les Français :
Voilà la différence.

— 27. *Extrait d'une lettre de Strasbourg, du 20 mai.*

« Le délire, pour le comte de Cagliostro, est poussé au point qu'on a gravé son portrait avec ces vers :

De l'ami des humains reconnaissez les traits :
Tous ses jours sont marqués par de nouveaux bienfaits;
Il prolonge la vie, il secourt l'indigence;
Le plaisir d'être utile est seul sa récompense.

— 30. C'est aujourd'hui le moment d'annoncer un quatrain fait par M. de la Place, pour être mis au bas du portrait de M. le chevalier de la Motte-Piquet, chef-d'escadre ; il n'avait pas alors toute la justesse qu'il a en ce moment.

Marin dès ta première aurore,
Guerrier cher même à tes rivaux;
La France sait ce que tu vaux,
Et l'Angleterre mieux encore.

— 31. On a encore fait le quatrain suivant au sujet du renvoi de M. Necker.

Les vertus, le génie exilés de la cour;
Ce malheur trop commun n'a rien qui me surprenne :
Que leur règne ait duré cinq ans dans ce séjour,
C'est ce que l'avenir ne croira qu'avec peine.

JUIN.

— 1er. Les détracteurs de M. Necker, après l'avoir démasqué dans leurs brochures, à ce qu'ils prétendent, le plaisantent et le ridiculisent dans leurs chansons. En voici une :

Pourquoi présenter un mémoire
Qui fait sa fin?
Chacun glose sur cette histoire,
Sur ce Martin :
C'est que, dans cette œuvre célèbre,
Modestement
Il fait son oraison funèbre
De son vivant.

Il n'est point de cour étrangère
Qui, pour de l'or,
Ne voulût, dans son ministère,
Un tel trésor.
Ah! que n'est-il, dit l'Angleterre,
Mon chancelier!
Ah! que n'est-il, dit le Saint-Père,
Mon moutardier!

— 2. M. le marquis de Menars ayant long-tems présidé aux arts comme directeur général des bâtimens du roi, mérite une notice en cette qualité.

Après avoir acquis des connaissances assez approfondies en géométrie, et avoir étudié les élémens de l'architecture en 1749, il voyagea en Italie, afin de se mettre en état d'occuper dignement la place de monsieur

Tournehem, dont il avait la survivance. Il fut accompagné, dans son voyage, par M. Soufflot, architecte devenu célèbre depuis; par M. Cochin, dessinateur estimé, et par l'abbé le Blanc, homme de lettres, qui se vantait d'avoir des connaissances dans les arts.

Revenu près de deux ans après, il eut la place en chef. Il augmenta le prix des tableaux d'histoire, et en ordonna qui pussent servir de modèles à la manufacture des Gobelins, moins pour le besoin qu'on en avait, que pour entretenir et soutenir ce genre peu cultivé en France. Il ordonna aussi des statues pour entretenir la sculpture; mais c'est surtout l'architecture qui lui fut redevable de sa régénération. Les élèves pour cette école, qu'il eut soin d'entretenir à Rome avec régularité, accélérèrent singulièrement les progrès de cet art. Il appela de Lyon M. Soufflot, et le chargea de la construction de la superbe basilique de Sainte-Geneviève.

En 1755, M. de Marigny, honoré du cordon bleu et de la charge de secrétaire-commandeur de cet ordre, qui comprend aussi celui de Saint-Michel, eut la facilité d'augmenter les encouragemens donnés aux arts, en gratifiant du cordon noir les hommes célèbres dans ces différentes parties; les Soufflot, les Cochin, les Pierre, les Pigale, etc.

En 1762, il fit nommer Carle Vanloo à la place de premier peintre du roi; et ce qui prouva que la faveur n'avait point eu de part à ce choix, ce fut le mot de M. le Dauphin, qui, lorsque M. le directeur-général le

présenta à ce prince en qualité de premier peintre, répondit : *Il y a long-tems qu'il l'est.*

M. de Menars s'était proposé d'achever le Louvre, mais la guerre l'obligea bientôt de l'interrompre, et il n'en résulta que la dépense d'un échaffaudage immense qu'on a vu subsister pendant plusieurs années, et pourrir enfin. Le seul changement connu qu'il y ait fait, c'est ce guichet si nécessaire et qui porte son nom.

M. de Menars avait conçu plusieurs autres projets avantageux aux arts et à l'embellissement de Paris, que les circonstances ne lui permirent pas de remplir davantage. Il se retira en 1773, dégoûté par l'abbé Terray, qui voulait avoir sa place ; et depuis ce tems, il avait tellement pris la cour en aversion, qu'il n'y allait jamais.

Quelques artistes lui étaient restés attachés et lui faisaient encore assidument leur cour, entr'autres monsieur Cochin, qui a eu le courage d'insérer son éloge au *Journal de Paris.*

— 3. On a fait sur la pyramide élevée à Sasback par le cardinal Rohan, à la mémoire de Turenne, au lieu même où il a été tué, le quatrain suivant. Il est de M. l'abbé d'Aymar, vicaire général de cette ville.

Turenne enseveli dans la tombe des rois,
Du roi qui l'y plaça fait chérir la mémoire ;
Mais dans ce monument ont célèbre à la fois
Turenne, ses vertus, son trépas et sa gloire.

— 11. Les partisans de M. Necker, qui, tant qu'il

a été en place, étaient restés dans la modération, et n'avaient rien répondu aux injures de ses ennemis, sont furieux depuis son expulsion, ne se contiennent plus, se permettent contre M. de Maurepas les invectives les plus atroces, et osent même reprocher au roi de n'avoir point imité dans cette occasion le bon roi qu'il avait pris pour modèle. Voici un quatrain dans ce genre, qui fait le plus de bruit :

Monstre, qui n'a que trop vieilli,
Triomphe ; l'Anglais va nous battre :
On juge, au renvoi de Sully,
Que nous n'avons plus d'Henri-Quatre.

— 16. Les vrais amis de la gloire de Voltaire sont furieux de la publicité donnée par l'abbé Duverney, aux lettres écrites par ce grand homme au chanoine de Saint-Merry (1), à qui, suivant l'éditeur, le chapitre avait confié sa caisse, les jansénistes la leur, et Voltaire la sienne. Ils savent que quinze jours avant sa mort, celui-ci avait prié l'abbé *de brûler ses paperasses, de peur qu'on ne l'y vit trop en laid, ou trop en négligé*, « On vous y verra tel que vous avez été, » lui répondit l'éditeur.

---

(1) Lettre de Voltaire à l'abbé *Moussinot*, son trésorier, depuis 1736 jusqu'en 1742, pendant sa retraite à Circey, chez la marquise Duchatelet.

JUILLET.

— 17. On se rappelle que lorsque Rousseau de Genève rentra dans le royaume après le décret lancé contre lui par le parlement, il affecta de renoncer aux livres et à la littérature, et de se livrer uniquement à la botanique ; il alla herborisant par toute la France, et se retira surtout en Dauphiné, où il prit le nom de Renou. Madame la présidente de Verna, de Grenoble, sachant qu'il avait établi son séjour dans la province, lui écrivit pour l'inviter à prende un gîte dans son château. Il lui répondit ; et cette pièce originale, restée manuscrite entre les mains de madame la marquise de Rusieux, fille de la présidente, ayant échappé aux éditeurs des œuvres de ce grand homme, mérite d'être consignée ici.

Lettre de Rousseau.

« Laissons à part, madame, je vous supplie, les livres et leurs auteurs. Je suis si sensible à votre obligeante invitation, que si ma santé me permettait de faire en cette saison des voyages de plaisir, j'en ferais un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, madame, des étangs et des montagnes de votre contrée, ajouterait à mon empressement, mais n'en serait pas la première cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés ; c'est encore un objet de promenade et même d'habitation ; si je pouvais m'en pratiquer une dont les fourbes et les chauves-souris n'approchassent pas. A l'égard de l'étude des

plantes, permettez, madame, que je la fasse en naturaliste, et non pas en apothicaire; car outre que je n'ai qu'une foi très-médiocre à la médecine, je connais l'organisation des plantes sur la foi de la nature, qui ne ment point, et je ne connais leurs vertus médicinales que sur la foi des hommes, qui sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à les croire sur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainsi, quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergères, que des herbes pour les lavemens. Puissé-je, madame, aussitôt que le printems ramènera la verdure, aller faire dans vos cantons des herborisations, qui ne pourront qu'être abondantes et brillantes. Agréez, madame, et faites agréer à monsieur le président, je vous supplie, les assurances de tout mon respect. »

Signé RENOU.

— 18. On sait que tous les sujets de l'Opéra ont reçu défenses de sortir de Paris sans congé; le gouvernement, comme on a dit, ayant déclaré qu'il leur continuerait leurs appointemens, même pendant qu'ils ne joueraient pas. C'est à ce sujet qu'a été composé, par un plaisant, le quatrain suivant :

Passe que les acteurs ne puissent s'absenter;
On peut avoir soudain besoin de leurs service :
Mais que deviendront les actrices?
On leur défend de s'écarter.

— 18. On a imaginé une *Redoute chinoise*, espèce

de colisée, de wauxhall, sous des formes bizarres et nouvelles. Il n'en faut pas tant dans ce pays de mode et de frivolité. Ce lieu ne désemplit point ; et non-seulement les filles y abondent, mais les femmes de qualité et toute la cour. Dernierement, M. l'abbé Arnaud y était. C'est un académicien quolibetier, grivois, ordurier, qui, sans faire de vers, se permet quelquefois des épigrammes dures, mais salées. Voici l'impromptu qu'on lui attribue au sujet de la redoute :

La voilà donc, cette redoute,
Qu'à bon droit tout sage redoute :
Charmant et funeste réduit
Où, pour peu que l'on rime en oute,
Infailliblement il en coûte,
Et le plus souvent il en cuit !

— 21. Le même citoyen qui a donné à l'académie des sciences une somme de 12,000 livres pour des objets d'utilité publique, relatifs aux sciences et aux arts, a fait remettre à l'académie française, par une personne publique et connue, le mémoire suivant, en gardant l'anonyme.

A Messieurs de l'Académie Française.

MESSIEURS,

« Un citoyen qui aime les lettres, et qui les croit utiles à l'humanité, desire fonder un prix en faveur de l'ouvrage de littérature dont il pourra résulter un plus

grand bien pour la société : sermon, pièce de théâtre, roman, prose, vers, histoire, traité de jurisprudence, réflexions morales, dissertation politique, mémoire sur les sciences ou sur les arts, recherches érudites ; aucun genre n'est exclu.

» Ce prix sera obtenu sans être demandé, et adjugé sans examen, c'est-à-dire, qu'il suffira que les juges déclarent quel est, parmi les livres qui auront paru dans l'année précédente, et dont ils auront eu connaissance, celui qui leur paraît devoir contribuer le plus au bonheur temporel de l'humanité. L'académie décidera si les ouvrages de ses membres doivent concourir.

» Le citoyen qui a conçu cette idée, supplie l'académie d'agréer l'hommage qu'il rend aux lettres, et d'être juge du prix. Une somme de douze mille livres est déposée, pour être employée en une rente viagère sur la tête du roi ; et du revenu annuel il sera acheté une médaille d'or qui formera le prix.

Motifs de cette disposition.

« Un géomètre méprisait une pièce de théâtre applaudie, parce qu'elle ne prouvait rien ; ce géomètre avait tort : mais un citoyen aura raison, si pour régler l'estime et l'intérêt que mérite un livre, il demande quel bien en résulte-t-il ? Je fais aujourd'hui cette question, et c'est à l'académie qu'il appartient de répondre. On a représenté les lettres et les connaissances humaines

comme un fléau ajouté à tous ceux qui désolent le monde : ainsi, souvent on a calomnié notre religion, nos lois et les institutions les plus sages ; et si le sort de l'univers avait changé suivant nos opinions, l'imprudence de nos vœux aurait augmenté la masse de nos maux. Les lettres n'ont pas besoin d'apologie ; mais les hommes qui les cultivent peuvent, comme le laboureur romain, mettre leurs prétendus poisons sous les yeux de leurs accusateurs.

» On prétend que notre nation est légère et frivole. Je ne me permets point d'en être le juge ni le censeur : mais je vois un peuple oisif déserter les monumens du génie pour courir aux farces du rempart ; je vois se multiplier les éditions de romans médiocrement interressans et faiblement écrits : un livre sérieux et profond est estimé, mais n'est pas lu. Je vois les auteurs d'ouvrages qui doivent passer aux générations suivantes, n'être connus, recherchés, fêtés dans la société, que pour quelques débauches d'esprit qui doivent les faire rougir de leurs succès. Aussi, tandis que la presse gémit pour une foule de brochures plaisantes, épigrammatiques, licencieuses, il nous manque une histoire de France complète et lisible ; un corps de droit public français ; un recueil d'expériences sur la nature de notre climat et sur ses influences. Nous n'avons point de description du sol de nos provinces et des richesses qu'il renferme ; richesses que chaque siècle découvre successivement, et qui n'ont échappées aux siècles précédens, que faute de recherches, etc. Dans ce désordre, il faut que les chefs de la littérature disent à quiconque est

entré dans cette carrière : *En voilà le but;* et à la nation : *Voilà, dans la classe des gens de lettres, ceux à qui vous devez le plus.*

» Sans doute on objectera que ces vues sont trop grandes pour une si petite disposition ; car jamais on n'épargna un reproche à une action louable : mais vous ne penserez pas ainsi, vous, Messieurs, qui dans toutes choses, considérez le motif et les conséquences, et qui savez qu'un fait peu important peut être l'origine d'un grand bien. Que le faible exemple que je donne soit suivi; que tous ceux de mes concitoyens qui jouissent d'une fortune supérieure à la mienne, fassent un sacrifice égal au mien, et les lettres, les sciences et les arts, trouveront des secours immenses ! »

Cette disposition, extrêmement bizarre, a occasionné des débats dans le sein de la compagnie; et elle y a apporté des restrictions dont nous donnerons le résultat.

— 22. L'académie française a reçu la proposition dont on a parlé, avec toute la reconnaissance et l'estime que mérite le donateur : mais elle n'a pu, relativement à son institution et à ses lois, se permettre d'accepter la donation qu'aux conditions suivantes :

1°. Que parmi les ouvrages *utiles au bien de l'humanité*, qui auront paru dans le courant de chaque année, elle donnera la préférence à celui qu'elle jugera *le mieux fait et le mieux écrit.* Ce mérite devant procurer à l'ouvrage un plus grand nombre de lecteurs, n'en remplira que mieux l'objet d'*utilité*, que le donateur a principalement en vue.

2°. Que la compagnie ne portera aucun jugement sur les ouvrages qui auront pour objet des matières de théologie ou de jurisprudence locale et contentieuse, ou celles dont s'occupe l'académie des sciences (1), ou enfin les matières d'administration et de politique, dont la discussion ne serait pas permise par le gouvernement.

3°. Qu'elle ne jugera que des ouvrages écrits en langue française, l'auteur pouvant être d'ailleurs français ou étranger.

4°. Qu'elle pourra, suivant que les circonstances lui paraîtront l'exiger, ou remettre le prix, où le partager entre deux ou plusieurs ouvrages, ou le donner double.

5°. Qu'elle exclura ses membres du concours.

Le donateur ayant approuvé ces conditions, l'académie a, d'une voix unanime et de l'aveu du roi son auguste protecteur, accepté la donation proposée.

Elle annonce donc aux gens de lettres, qu'à la fin de décembre 1782, elle adjugera le prix dont il s'agit à celui qui aura donné au public l'ouvrage *le plus utile*, en se conformant d'ailleurs aux conditions exposées ci-dessus.

Ce prix sera une médaille d'or, de la valeur de douze cents livres.

---

(1) Le même citoyen a donné à l'Académie des Sciences une pareille somme de douze mille livres pour des objets d'utilité publique, relatifs aux sciences et aux arts.

Le concours sera ouvert à commencer du 1^er^. janvier de la présente année 1781.

Toutes personnes, excepté les quarante de l'académie, seront admises à concourir.

Quand l'académie aura décerné ce premier prix, elle en donnera tous les ans un semblable, qui sera annoncé par un semblable programme.

Elle aurait bien desiré de faire connaître le citoyen à qui les lettres et l'humanité sont redevables de cette donation; mais il a constamment persisté à garder l'anonyme.

Aout.

— 10. Depuis la destruction du Palais-Royal, le jardin des Tuileries, qui, malgré, sa beauté, était abandonné, reprend sa splendeur; la foule y abonde, et il est aujourd'hui le théâtre de ces scènes bizarres ou ridicules, inévitables dans les lieux publics, et propres à amuser un moment, à distraire de leur ennui les oisifs dont cette capitale abonde. Trois évènemens de cette epèce s'y sont passés dimanche, et font encore l'entretien des cercles.

Un jeune homme y a paru dans l'après-dînée avec un habit, veste, culotte et bas de couleur de merde-d'oie; il avait la bourse et les souliers de la même couleur, et était poudré d'une poudre semblable; ce qui l'a bientôt fait entourer, et a obligé les Suisses de le prier de sortir.

A cet original a succédé une dame fort bien mise, en lévite et en chapeau, mais tenant son chapeau à la main, à la manière des hommes, l'ôtant et le remettant alternativement. La singularité du spectacle a porté le peuple vers elle, et les Suisses sont venus lui faire le même compliment qu'au jeune homme.

Enfin un troisième personnage, ayant rencontré une jeune femme avec un homme en tête-à-tête, a donné publiquement une paire de soufflets à la première : scandale plus grave, qui l'a fait arrêter et conduire au château. Il s'est excusé tout haut, prétendant que c'était sa femme qui s'était absentée depuis plusieurs jours, séduite par ce galant, et qu'il n'avait pu se refuser à cette correction.

— 11. C'est le roi lui-même qui a dit au neveu du comte de Grasse, lorsqu'il lui a apporté les drapeaux de Tabago : « *Qu'est-ce que c'est que ces loques que vous m'apportez-là ?* » ce qui a rendu fort sot cet officier, s'attendant à quelque récompense. Sa majesté a témoigné, au contraire, ainsi le peu de cas qu'elle faisait d'une pareille conquête, et son mécontentement que l'oncle, avec une aussi belle armée navale, n'eût rien opéré de mieux.

— 16. *Bouts-rimés donnés par Monsieur.* (1)

Un accord *synallagmatique*.
Liait Mars à Vénus. Vulcain au pied *fourchu*,

---

(2) Ces vers sont de *M. de Montesquiou Fezensac*, premier écuyer de *Monsieur*.

Voulut faire contre eux valoir sa *pragmatique :*
Les dieux rirent au nez de cet époux *crocku.*

Cette histoire *hiérogliphique*
Apprend à tout mari fourchu, chrochu, *ventru,*
A voir son horoscope écrit dans *l'écliptique :*
S'il est sage, il en rit, et n'est pas moins *dodu.*

Dans la machine *pneumatique,*
Renfermât-il sa belle, il se verra *berné :*
S'il n'oppose à son sort une âme *phlegmatique,*
Mieux vaudrait mille fois pour lui d'être *mort né.*

Les cœurs sont tous soumis aux lois de *l'hydraulique ;*
Ils cherchent leur niveau : maint auteur a *beuglé*
Pour dire le contraire. Orgon, *apoplectique,*
Met les grâces en fuite, et justifie *Eglé.*

— 18. Hier, a eu lieu une cérémonie unique. On a fait à Saint-André-des-Arts l'inauguration d'un mausolée élevé dans cette paroisse en l'honneur de M. Léger, son ancien curé, mort il y a sept ans. Elle a été précédée d'un service, où ont assisté tous les curés de Paris, et dix évêques. M. de Senez a prononcé l'oraison funèbre de ce pasteur, dont il avait été le disciple et le coopérateur.

M. de Senez nous a appris que Louis XV, lors de la dissolution des jésuites, se trouvant dans le cas de chercher un confesseur, et apportant dans ce choix la sagacité rare dont il était doué, lorsqu'il suivait ses propres lumières, avait eu envie de nommer à cette place monsieur Léger. Il n'a pu dire pourquoi ce choix n'avait

pas eu son effet : il a su seulement que, pour écarter ce pasteur, on avait représenté au monarque qu'il était déjà âgé ; à quoi S. M. avait répliqué : « *Tant pis ! je veux trouver dans mon confesseur un ami, et il me serait douloureux d'avoir à m'en séparer.* »

— 29. On n'a pas manqué de chansonner M. de Fleury, à l'occasion de l'édit d'août 1781, il a fait s'évertuer nos bons faiseurs ; car le vaudeville suivant n'est pas sans sel : il est en neuf couplets, et dans le style un peu poissard ; ce qui rend la plaisanterie moins âcre et plus gaie : cependant la chute en pourrait être meilleure, et il ne se soutient pas jusqu'au bout sur le même ton d'aisance et de légèreté. Le voici :

Chanson sur l'édit d'août 1781.

Air : *Voulez-vous que de Fanchette, etc.*

L'as-tu donc lu, ma commère,
L'as-tu lu c' fameux édit (1),
Enregistré sans mystère
Par nos pèr' les circoncis ?
Com' il nous savonne !
Com' il nous rançonne !
Si c'est du Fleuri,
Ça n'est pas joli.

Queuq' j'irons faire aux guinguettes,
Si le sel est renchéri ?

(1) Édit qui augmentait les droits sur certains objets de consommation. (*Note de l'Editeur.*)

Adieu l' fin de nos goguettes,
Car c'est lui qu' en fait tout l'prix.
Com' il, etc

I' veut de la bell' manière
Nous faire avaler l' goujon;
Mais si la sauce est si chère,
Que ferons-nous du poisson?
Com' il, etc.

I' nous baille une falourde
Pour nous voler un fagot (1);
I' nous prend pour des balourdes,
S' te vilain p'tit escargot.
Com' il, etc.

Comment avec l'âm' si juive,
A-t-y' zépargné l' jambon?
C'est qu'il est très-bon convive,
Et n'est d' null' religion.
Com' il, etc.

V'là c' que c'est q' d'avoir d' l'alliance
Dans la cour du parlement;
On s' permet avec confiance
D'être un mauvais garnement.
Com' il, etc,

Puis not' excellent monarque,
Pour nous sauver d' plus grands maux,

(1) Chacun croit les droits sur le bois diminué; dans le fait ils sont augmentés.

L'envoie par la noir' barque,
Aboyer après les sceaux.
Com' il, etc.

Mais si sa bonté suprême
Chassait encore son *Ham'lin*,
J' dirions, dans not' joi' extrême :
Dieu nous garde des *aigrefins* !
Com' il, etc.

— 30. *Extrait d'une lettre d'Amiens, du 25 août.*

« Je vous adresse les vers suivans de M. *Gence*, l'un de nos compatriotes, peu merveilleux en eux-mêmes, mais bons à conserver comme renfermant le précieux mot de l'empereur, en voyant notre fameux canal :

Laurent, ton illustre mémoire
Vient d'acquérir une nouvelle gloire,
En visitant ce canal souterrain,
Qui, creusé par ton art, va recevoir la Somme,
Et vers l'Escaut lui frayer un chemin :
Admirant ce qu'osait tenter l'esprit humain,
Un Empereur s'énorgueillit d'être homme.

SEPTEMBRE.

— 17. Un artiste ayant retracé avec le burin quatre scènes de l'opéra comique de MM. *Auguste de Piis* et *Barré*, intitulées l'*Automne*, ceux-ci ont cru devoir lui témoigner leur reconnaissance, et ont profité de l'oc-

casion pour tomber sur le correspondant du courier de l'Europe, qui les avait critiqués durement.

— 20. M. d'Alembert est retombé dans l'état vaporeux où il était il y a quelques années, lorsqu'il entreprit son voyage d'Italie. Il craint la mort et tous les maux qui affligent notre triste humanité. Ses confrères de l'académie des sciences remarquent, lorsqu'on lit quelques mémoires sur ces matières, l'intérêt singulier qu'il y prend, et le retour secret qu'il fait sur lui-même. Ce qui augmente le fâcheux de sa situation, c'est qu'il ne peut plus se distraire par des occupations sérieuses et soutenues, surtout à l'égard des hautes sciences, de la géométrie transcendante à laquelle il était appelé plus véritablement qu'aux belles-lettres, où il ne sera jamais qu'un auteur ordinaire.

La vieillesse du roi de Prusse est encore un objet affligeant pour lui. Son amour-propre est flatté de pouvoir se glorifier de tems en tems de sa correspondance avec le monarque, d'en lire quelque lettre ; et il s'est en vain efforcé de se tourner vers l'impératrice des Russies, inexorable à jamais. Cette souveraine, piquée de la façon injurieuse dont M. l'abbé Chappe a parlé dans son voyage de Sibérie, de l'intérieur et du gouvernement de ses états, a trouvé cette ingratitude, d'autant plus grande, que le savant auteur avait été accueilli par sa majesté impériale avec beaucoup de distinction. L'usage est, lorsqu'un membre de l'académie des sciences veut faire imprimer quelque chose avoué d'elle, de remettre l'ouvrage à des commissaires, qui y donnent leur approbation. Le voyage de l'abbé Chappe en portait une,

et entre les noms des approbateurs, était celui de M. d'Alembert. L'impératrice des Russies l'a lu avec peine, et s'en souvient. Ce qui prouve l'intérêt vif que cette princesse y mettait, c'est qu'elle n'a pas dédaigné, à ce qu'on assure, de prendre la plume elle-même et de répondre aux assertions calomnieuses de l'abbé Chappe. On ajoute que Voltaire, malgré tous ses efforts, n'a pu détruire les préventions de l'impératrice.

L'état de M. d'Alembert, s'il savait se faire une raison et se soumettre à la fatalité, est cependant heureux. Il a 12,000 livres de rentes, dont il emploie 4,000 livres en bienfaits. Il jouit d'une considération assez étendue; il remplit son goût pour la domination dans l'académie française; il a une cour nombreuse et assidue. Malheureusement, c'est le philosophe qui a le moins de philosophie. On le voit quelquefois seul courant dans les Tuileries, et cherchant à se fuire lui-même; quoiqu'à portée de voir la société la plus brillante, elle lui déplaît. Le sexe n'a jamais eu un grand attrait pour lui, et ce n'est pas durant sa vieillesse qu'il y trouvera ce charme doux, touchant, consolant les hommes tendres, qui ont su se faire d'une amante une amie qui leur dérobe les horreurs du tombeau.

— 23. M. Gossec a encore répliqué au père Vito (1),

---

(1) Le père Vito, moine portugais, venu à Paris avec un *stabat* de sa composition, et dans l'intention de donner un défi aux musiciens français.

(*Note de l'Editeur.*)

et a fait une espèce de traité de musique à cette occasion. Un anonyme lui a adressé les vers suivans :

Oui, Gossec, tu viens de confondre
L'étranger dont l'orgueil défiait les Français :
Instruit par sa défaite, osera-t-il répondre?
Que son silence rende hommage à ton succès.
Mais est-ce assez d'avoir de l'harmonie,
Dévoilé savamment les mystères divers,
Et long-tems de la symphonie
Épuisé les trésors, pour orner nos concerts?
Non, non, prêtre de Polymnie,
Poursuis, remplis de ton génie
Le temple à son art consacré;
Peints la terreur, le choc des armes,
Les malheurs d'un peuple éploré,
La vengeance des Dieux, le désespoir, les larmes
Des bergers, des amans, des héros et des rois.
Cette déesses, par nos voix,
Excite, échauffe ton courage :
Qui pourrait-elle inspirer davantage
Que l'interprète de ses lois.

Il est question ici de l'opéra de *Thésée*, dont monsieur Gossec a refait la musique, et qui doit être joué cet hiver.

— 27. Un tableau de M. Aubri, exposé cette année au salon, fait qu'on s'entretient de cet artiste, dont on regrette la mort. Il était né à Versailles. Ayant copié dans sa jeunesse beaucoup de portraits à la surintendance, il embrassa ce genre comme par occasion, s'y perfectionna, et fut reçu en 1774 à l'académie. Voulant donner

plus d'essor à son génie, qu'il sentait ne devoir pas être borné à ce talent stérile, il se livra au genre auquel M. Greuze a donné son nom. Il imagina des scènes pathétiques et morales, prises dans la vie domestique. *Le Mariage interrompu* lui fit beaucoup d'honneur en 1777. Enfin il était entré dans la carrière de l'histoire ; il était allé en Italie sous les auspices du comte d'Angivillier. On prétend qu'il emportait dans son cœur un trait qui l'a conduit au cercueil. Malgré le chagrin, poison destructeur de tous les talens il n'en perfectionna pas moins les siens ; ce qu'on voit dans une œuvre posthume de sa façon ; *les Adieux de Coriolan à sa femme*, justement admirés cette année, où l'on trouve une couleur vraie, une composition sage, un effet net, et surtout un excellent goût de l'antique. On ne peut que regretter un pareil artiste, dont ce tableau était le début dans l'histoire, et mort à trente-six ans dans sa ville natale.

OCTOBRE.

— 7. *Vers sur la destruction des arbres du Palais-Royal.*

Pourquoi de ces chênes altiers
Déplorer si fort le ravage?
Le vainqueur d'Ouessant, pour ombrage,
Nous laisse encore ses lauriers.

— 15. La nouvelle de la grossesse de Madame se

soutient. On cite ce sujet une anecdote de la cour. On raconte que la reine, dans les commencemens de ces bruits, ayant demandé à son beau-frère avec intérêt, si l'on pouvait se flatter qu'il y eût quelque fondement. *Beaucoup, madame*, répond Monsieur avec gaîté ; *il n'y a pas de jours où celà ne puisse être vrai. Ah !* reprend en riant sa majesté, *puisque vous répondez si bien, je ne vous ferai plus de questions.*

— 17. Voici encore un quatrain que la licence a fait enfanter contre le duc de Chartres, ou plutôt c'est un ancien qu'on a retourné et adapté aux circonstances.

Immolant tout au coffre-fort,
Se montrant sans jamais se battre,
C'est être bâtard de Melford,
Et non descendant d'Henri-Quatre.

— 21. *Le peintre véridique, ou diatribe contre le beau sexe.*

Objets sous qui tout rampe, et n'êtes que faiblesse;
Aimables ennemis, qui tuez par les yeux,
Charlatans qui vendez des poisons doucereux;
Tyrans, dont le pouvoir nous plaît quand il nous blesse,
Habiles instrumens, mis en jeu par l'Amour;
Source de nos plaisirs, ainsi que de nos peines;
Dangereuses Circés, séduisantes syrènes,
Qui corrompez les rois, et régnez dans leur cour;
Cruelles, dont jadis je chérissais les chaînes;
Faux espoir de nos cœurs, idoles de nos sens;
Sexe vain et trompeur, qui captivez les grands,

Le sage et l'insensé, le valet et le maître;
Écueil contre lequel il est doux de périr,
Femmes.... pour une fois que vous nous faites naître,
Combien de fois, hélas! nous faites-vous mourir!

— 22. Aujourd'hui, à la comédie italienne, après *les Deux Sylphes*, la dame Billioni, qui joue un rôle de fée dans cette pièce, a chanté un couplet analogue à la circonstance. Il est de monsieur Imbert, et le voici (1) :

Air *De Joconde.*

Je suis fée, et veux vous conter
Une grande nouvelle :
Un fils de roi vient d'enchanter
Tout un peuple fidèle.
Ce Dauphin, que l'on va fêter,
Au trône doit prétendre;
Qu'il soit tardif pour y monter....
Tardif pour en descendre.

— 29. Dans le mémoire de M. le Brun (1), entre les vers cités, on trouve ceux-ci, composés par sa femme, et qui donneront une idée de ses talens poétiques. Ils sont tirés d'une fête exécutée en 1768, la veille de Saint-Denis, où elle avait mis à contribution toutes les divinités pour complimenter son mari. D'abord

(1) La naissance du Dauphin.

(2) Pindare le Brun, qui plaidait alors en séparation de corps avec sa femme.

paraissaient l'Amour et les Grâces, puis Flore, puis Diane, qui, tour-à-tour, chantaient des couplets analogues à leur caractère : suivait Apollon, qui, présentant au sieur le Brun sa lyre, lui disait ;

Tu captives tous les suffrages;
Tes talens sont chéris des Dieux :
Puisse ton nom, dans tous les âges,
S'immortaliser avec eux :
D'Apollon reçois cette lyre
Pour chanter au sacré vallon;
Dans tes mains même, on pourra dire :
C'est toujours celle d'Apollon.

Son mari se plaint que sa femme brise ensuite dans ses mains cette même lyre, et par les chagrins qu'elle lui cause, l'empêche de finir son *Poëme de la Nature*, commencé il y a plus de quinze ans, et dont quelques fragmens, déjà publiés, ont donné la plus haute idée.

— 30. Les différentes cours ont été admises hier à haranguer le roi, Sa majesté a répondu à chacune suivant la formule ordinaire.

« Je suis très-content du compliment de ma cour..... Vous ne pourrez voir la reine, parce qu'elle est au lit; vous irez chez mon fils, et vous l'appellerez monseigneur. »

— 31. Les charbonniers ont été aujourd'hui au *gratis* de la comédie italienne ; leurs places étant gardées au balcon, ils n'arrivèrent qu'au moment où le spectacle

devait commencer. Le jour de l'opéra, ils ont parodié les grands seigneurs, les gens constitués en dignités, ils sont venus en charrette, et, en descendant, ont dit au charretier : *Ce soir à cinq heures.*

NOVEMBRE.

— 7. Voici quelques traits recueillis sur M. le Prince, dont le nom et les ouvrages passeront certainement à la postérité.

Il était né à Metz, et frère de madame le prince de Beaumont, connue par des ouvrages pour l'éducation des enfans. Son pere n'étant point en état de lui faire faire à Paris les études nécessaires pour se perfectionner dans le talent de la peinture, dont ce jeune homme avait déjà l'attrait ; celui-ci se fit présenter chez le maréchal duc de Belle-Isle, gouverneur de la province, lui plut par la pétulence et la franchise de son âge et de son caractère, par sa physionomie intéressante et spirituelle, et en obtint une pension qui le mit en état de se soutenir dans la capitale, centre des beaux arts. Il devint élève de Boucher ; ses dessins, qu'il gravait lui-même à la pointe, lui firent dès ce tems-là une réputation dans le genre du paysage ; en sorte qu'il ne voulut plus être à charge à son bienfaiteur. Il se maria peu après avec une femme plus âgée que lui ; mais l'humeur économe et revêche de celle-ci lui déplaisant, il lui rendit son bien, et prit le parti d'aller en Russie, où il était appelé.

M. le Prince s'embarqua, et fut pris par un corsaire anglais : il était à la veille de perdre tout, lorsqu'il tira de sa malle un violon dont il jouait ; et faisant contre mauvaise fortune bon cœur, par son harmonie charma ces barbares, qui ne lui enlevèrent rien, et dansèrent au son de cet instrument.

Arrivé enfin à Saint-Pétersbourg, il y peignit pour le palais impérial plusieurs plafonds dans la manière de son maître. Bientôt après, frappé du costume pittoresque du peuple russe, il se livra tout entier à ce genre. Son premier essai fut une vue de Pétersbourg, très-bien gravée depuis peu par M. le Bas. Non content de dessiner les objets sur nature, il fit encore exécuter en petit les modèles des maisons, chars, traînaux, ustensiles et habillemens de tous les pays sujets et voisins de la domination russe.

M. le Prince séjourna environ cinq ans dans ce pays ; il y fut admis dans la familiarité des plus grands seigneurs, entr'autres du comte *Poniatowski*, aujourd'hui roi de Pologne. Mais, attaqué d'une maladie grave, il repartit au moment de la révolution qui mit la couronne sur la tête de Catherine II, et revint dans sa patrie où il se distingua par le nouveau genre qu'il s'était formé. On en a parlé dans le tems. Il se livra depuis au costume français. Sa touche gagna de la légèreté ; sa couleur de la solidité, de l'harmonie, de la transparence ; sa composition de la grâce, de la sagesse : on voit aujourd'hui ses tableaux se soutenir dans les cabinets entre les *Teniers* et les *Wouvermens*.

— 16. Pascal est un des hommes que l'école des phi-

losophes modernes regrette le plus de ne pouvoir compter au rang de ses coryphées, et à ce défaut, ils cherchent à le couvrir de ridicule, à en atténuer le mérite, en le faisant passer pour un esprit faible, tombé presqu'en démence à force de fanatisme et de superstitions. On ne peut du moins se dissimuler que ce n'ait été le but de M. de Condorcet dans le commentaire, et les accessoires qu'il a joints aux œuvres de ce grand homme, entreprise déjà commencée par monsieur de Voltaire. Deux philosophes se joignent à ceux-ci, et avec non moins d'adresse, semblent continuer la même conjuration : M. l'abbé Bossut, dans un *Discours sur la vie et les ouvrages de M. Pascal*, et M. d'Alembert dans les vers très-singuliers qu'il a placés au bas de son portrait, et qui par-là même méritent d'être conservés. Les voici :

Il joignit l'éloquence aux talens d'Uranie ;
Mais bientôt à Dieu même immolant son génie,
Il vengea de la foi l'auguste obscurité.
O toi ! religion, dont la sévérité
Enleva ce grand homme à la philosophie,
Permets du moins qu'il en soit regretté.

— 25. La vivacité française ne pouvant s'accorder avec la lenteur espagnole, lui a fait enfanter la plaisanterie suivante sur le siège de Gibraltar.

Epître à MM. du camp de Saint-Roch.

Messieur de Saint-Roch, entre nous ;
Ceci passe la raillerie :

En avez-vous là pour la vie,
Ou quelque jour finirez-vous ?
Ne pouvez-vous à la vaillance
Joindre le talent d'abréger ?
Votre éternelle patience
Ne se lasse point d'assiéger ;
Mais vous mettez à bout la nôtre :
Soyez donc battans ou battus,
Messieurs du camp et du blocus;
Terminez de façon ou d'autre,
Terminez, car on n'y tient plus.
Fréquentes sont vos cannonades;
Mais, hélas ! qu'ont-elles produit ?
Le tranquille Anglais dort au bruit
De vos nocturnes pétarades ;
Ou s'il répond de tems en tems
A votre prudente furie,
C'est par égard, je le parie,
Et pour dire : Je vous entends.
Quatre ans ont dû vous rendre sages ;
Laissez donc là vos vieux ouvrages,
Quittez vos vieux retranchemens ;
Retirez-vous, vieux assiégeans :
Un jour, ce mémorable siège
Sera fini par vos enfans,
Si toute fois Dieu les protège.
Mes amis, vous le voyez bien,
Vos bombes ne bombardent rien ;
Vos bélandres et vos corvettes,
Et vos travaux et vos mineurs,
N'épouvantent que les lecteurs
De vos redoutables gazettes.
Votre blocus ne bloque point,
Et, grâce à votre heureuse adresse,

Ceux que vous affamez sans cesse,
Ne périront que d'embonpoint.

— 26. Les progrès de la philosophie sont sensiblement remarqués à l'occasion de M. le dauphin, et la joie générale au lieu de se manifester simplement, comme autrefois, par des fêtes frivoles et inutilement dispendieuses, a éclaté presque partout par de bonnes actions.

A Villeneuve-le-Roi, élection de Sens, un particulier, au lieu d'illuminer sa maison, a mieux aimé payer la taille des pauvres de sa paroisse, ce qui a donné lieu à l'impromptu suivant :

J'ai vu l'autre jour à ta porte
Cent malheureux comblés de tes bienfaits ;
Des lampions de cette sorte,
Ami, ne s'éteindront jamais.

Décembre.

— 8. Les gens les plus prévenus commencent à regretter M. de Maurepas pour le crédit qu'il avait sur l'esprit du roi et des princes de la maison royale, par son esprit de conciliation à la cour lorsqu'il s'y élevait quelque nuage. On se rappellera toujours la manière noble et sublime dont il répondit à M. le comte d'Artois, qui, témoignant de l'éloignement pour quelques actes de soumission à S. M., lui demanda avec humeur : après tout, que peut me faire le roi? *Monseigneur, il peut vous pardonner.*

— 16. Parmi les talons rouges qui dissertent dans les foyers sur les pièces nouvelles, M. le marquis de Louvois est le plus redoutable aux auteurs par ses colibets et ses calembours. On en cite plusieurs de lui sur la dernière (1).

Soit défaut de place ailleurs, soit zèle pour M. de la Harpe, le comte de Lauraguais s'étant tapi le jour de la représentation dans le trou du souffleur, où il faisait un tapage du diable par les *bravo* et les *bravissimo* qu'il répétait sans cesse, auxquels on reconnaissait sa voix : M. de Louvois dit que la situation la plus neuve de la tragédie, celle qui l'avait étonné et frappé le plus, était la situation de ce seigneur.

Il dit encore que M. de la Harpe ne trouverait pas grande monnaie sur sa pièce, parce qu'elle ne portait

êt.

Enfin il a prétendu que la différence entre cette Jeanne et celle de M. de Voltaire était que la dernière était bien f...., et que l'autre était ratée.

M. de Louvois est l'auteur du quatrain cité il y a deux ans sur le prince de Henin, pour lequel M. le marquis de Champcenets fut enfermé, et perdit sa survivance de gouverneur de Meudon. Ce jeune étourdi, auquel on l'attribua d'abord, n'étant pas fâché qu'on crût de lui cette facétie, ne s'en défendit pas trop; M. de Louvois, qui voyait où cela pouvait aller, le laissa s'en glorifier et en recueillir le salaire.

---

(1) Jeanne de Naples.

— 19. On est toujours dans l'attente du choix que S. M. fera pour remplacer M. de Beaumont (1).

On raconte que dernièrement il y avait à Versailles jusqu'à trente-sept évêques, et que le roi dit : *Voilà bien des prélats ; mais je n'y vois pas l'archevêque de Paris.*

— 24. M. Tronchin était trop célèbre pour ne pas mériter une notice particulière et détaillée. Né à Genève en 1709, d'une famille noble, originaire d'Avignon, recommandable par son ancienneté et par les emplois qu'elle occupa dans la république, il aurait dû être riche ; mais son père ayant tout perdu, le fils fut obligé de chercher des ressources. Il avait une belle figure, beaucoup d'esprit, avait fait de très-bonnes études, et était en état d'occuper quelque place que ce fût. Un livre de Boërhaave lui tombe entre les mains, et détermine sa vocation pour la médecine. Il passe en Hollande pour étudier sous ce savant professeur de Leyde, si fameux qu'on lui écrivait de la Chine : *A Boerhaave en Europe* (1). Il distingua bientôt cet élève nouveau, et au bout de quatre mois se reposa sur lui d'une partie de ses soins.

M. Tronchin pratiquait déjà à vingt-trois ans ce traitement de la petite vérole, qui lui a toujours réussi et qui a paru pendant long-tems si extraordinaire ici. On doit à son courage et à son génie les progrès qu'à fait parmi

---

(1) Archevêque de Paris.

(2) On dit qu'il écrivait de même à Newton.

nous, malgré tous les obstacles, la pratique de l'inoculation. *Cet art*, qui, comme on l'a dit, *nous millèsime, au lieu que la nature nous décimait.* On lui doit aussi les changemens salutaires que la médecine a éprouvés en France. Sa devise était : *simplex sigillum veri. Il n'y a qu'une médecine*, disait-il souvent, *c'est la médecine observatrice expectante.* Il n'a jamais traité de la même manière deux personnes attaquées de la même maladie. Persuadé de l'influence nécessaire du moral sur le physique, il avait rendu sa médecine plus douce en quittant Amsterdam pour Genève, et il l'adoucit encore en quittant Genève pour Paris; il prétendoit que dans cette ville on ne pouvait trop l'adoucir, vu les affections de l'âme des individus. Aussi soulageait-il, guérissait-il même plus de malades par ses consolations que par ses remèdes; et tous ses malades devenaient ses amis.

En 1755, il vint à Paris pour inoculer M. le duc de Chartres et mademoiselle d'Orléans, ce qui lui valut peu après la qualité de premier médecin du prince. En 1778, l'académie des sciences le reçut au nombre de ses huit associés étrangers. Il a peu écrit; mais le recueil de ses consultations serait un beau livre en physique, en médecine, et même en morale. Il employait presque tout son tems à la pratique de la médecine et de la bienfaisance : tous les soirs, il recevait chez lui les pauvres malades; c'est ce qu'il appelait son *bureau d'humanité* : en sorte que sa perte est un deuil général.

— 31. Les femmes de cour sont infiniment au-dessus des scrupules des bourgeoises, et craignent moins d'annoncer leurs faiblesses : c'est sans doute ce qui a auto-

risé M. le chevalier de Boufflers à divulguer la chanson suivante. Elle est adressée au fils naturel qu'il a eu de madame la comtesse de Cr***, née à San*** Do***.

Air : *Champêtres aziles, etc.* (d'Albanèze.)

O toi qui n'eus jamais dû naître,
Gage trop cher d'un fol amour,
Puisse-tu ne jamais connaître
L'erreur qui te donna le jour !
Que ton enfance
Goûte en silence
Le bonheur qui pour elle est fait ;
Et que l'envie,
Toute la vie,
Ignore ou taise ton secret.

La nature, au nom de ta mère,
T'offrira ses premiers bienfaits ;
Un lait pur, un air salutaire,
De doux fruits, un ombrage frais.
Que ton enfance
Goûte en silence, etc.

Renonce au rang, à l'opulence ;
C'est l'honneur qui t'en fait la loi,
Ne crains pourtant pas l'indigence ;
L'amour l'écartera de toi.
Que ton enfance
Goûte en silence, etc.

Souvent une main inconnue
T'offrira quelque don nouveau ;

En secret une mère émue
Viendra pleurer sur ton berceau.
Connais ta mère :
L'honneur sévère
Lui défend de se découvrir ;
Mais par tendresse,
Mais par faiblesse,
Une mère aime à se trahir.

D'un air plus touchant et plus tendre ;
Peut-être un jour tu l'a verras
Tour-à-tour dans ses bras te prendre
Et te remettre entre mes bras.
Connais ta mère :
L'honneur sévère, etc.

(1782)

JANVIER.

— 9. On attribue à M. Laus-de-Boissy, les couplets suivans, d'un caractère original et piquant. Ils font fortune dans la société, ne pouvant guère s'imprimer dans nos journaux trop pudiques.

Couplets à deux êtres également intéressans.

Air : *Faut attendre avec patience.*

O vous qui par la seule vue
Portez le trouble dans les sens,
Mais qu'une pudeur ingénue
Dérobe à mes regards brûlans,
Servez mon amoureuse envie,
Repoussez un peu ce mouchoir.
Ah ! n'en murmurez pas, Zélie :
Comment les chanter sans les voir ?

Par quelle étonnante manie,
Vouloir nous ravir tant d'attraits !
L'Amour, en les formant, Zélie,
Épuisa sur eux tous ses traits.

On ressent un tendre délire
Lorsqu'on y rêve seulement ;
En les regardant on soupire ;
On ferait mieux en y touchant.

Objet, que mon cœur idolâtre,
Paraissez sans déguisement;
De la rose unie à l'albâtre,
Montrez le contraste piquant.....
Hélas ! cette gaze cruelle
Se plaît encore à vous cacher :
Que ma main au moins ne peut-elle
Suivre l'œil qui va vous chercher !

— 15. Le duc de Chartres, qui aime sans doute à ne rien faire comme un autre, vient d'instituer gouverneur des princes ses enfans, madame la comtesse de Genlis. Cette innovation, sans exemple, a révolté M. le chevalier de Bonnard, qui était sous gouverneur, et il a donné sa démission.

On raconte que M. le duc de Chartres étant allé, suivant l'usage, prendre les ordres du roi à cet égard, sa majesté, à cette nouvelle, avait fait un moment de réflexion, puis lui avait dit : J'ai un Dauphin ; *Madame* pourrait être grosse ; M. le comte d'Artois a plusieurs princes..... Vous pouvez faire ce que vous voudrez, et lui avait tourné le dos.

En conséquence, les jeunes princesses ayant eu la rougeole, madame la duchesse de Chartres s'est enfermée avec elles, et madame de Genlis est restée avec les princes.

On fait la plaisanterie de nommer, dans le public,

M. de la Harpe pour *sous-gouvernante*, parce qu'il est soupçonné correcteur et auteur des comédies de cette dame.

— 17. Toutes nos jeunes femmes, qui varient continuellement de modes dans leurs ajustemens, n'en pouvant inventer de nouvelles, sont obligées de revenir aux anciennes : elles portent aujourd'hui de grands tabliers et d'amples fichus sur leur gorge. Madame la maréchale de Luxembourg ne peut les souffrir ainsi ; elle dit qu'elles ont l'air de cuisinières et de tourières. En conséquence, pour persiffler la jeune duchesse de Lauzun, sa petite-fille, elle lui a envoyé pour étrennes, cette année, un tablier de toile à emballage, entouré d'une superbe dentelle, et une demi-douzaine de mouchoirs de col d'un linon très-épais, également garnis de dentelles. M. le chevalier de Boufflers s'est égayé sur cet envoi, et a fait une chanson charmante, comme le sont toutes les productions de cet aimable et spirituel seigneur. Elle est divisée en deux parties, sur l'air de *Joconde*. Dans la première, il parle à la cuisinière :

J'applaudis à l'emploi nouveau
Qu'on donne à ma cousine,
Jamais aussi friand morceau
N'entra dans ma cuisine ;
Elle aurait tort de répugner
A l'état qu'elle embrasse ;
C'est où le bon goût doit régner,
Qu'elle est mieux à sa place.

On sait que des goûts délicats
Le sien est le modèle ;

Ceux même qui ne le sont pas,
Le deviennent près d'elle.
Mais, ma tante, on vous avertit
Que votre cuisinière
Ne fait qu'éveiller l'appetit,
Et point le satisfaire.

Il apostrophe ensuite la tourière :

Vous en qui mon œil prévenu
Vit une cuisinière,
Passez-moi d'avoir méconnu
La plus digne tourière.
Pieux costume, doux maintien,
Prévenance discrète,
Oh ! ma tourière, l'on voit bien
Qu'au tour vous êtes faite.

Entre le cloître et les mondains,
Ma divine tourière
Semble habiter sur les confins
Du ciel et de la terre.
Tous deux à son aspect émus,
Doivent rendre les armes ;
Les immortels à ses vertus,
Les mortels à ses charmes.

— 19. On n'a pas manqué de faire un vaudeville sur les fêtes que la ville doit donner, où, suivant l'usage, on tourne en ridicule messieurs de la ville et leur plan.

Air : *Mon père était pot.*

Vous qui voulez fêter vos rois
Comme ont fait vos ancêtres

Bons Parisiens, braves bourgeois
Qui tant aimez vos maîtres,
Venez lundi soir,
Vous pourrez les voir
Tous en place de Grève,
Gardés comme il faut
Sur un échafaud,
Qu'un prévôt leur élève.

Mais n'allez pas prétendre tous
Partager cette grâce,
Vous savez bien qu'étant chez vous,
Vous n'aurez pas de place.
L'ami Caumartin,
Fermant le chemin
Au peuple qui s'effraie,
S'embarrasse peu
Qu'on ait vu le feu;
Il suffit qu'on le paie.

Pour vous consoler du festin,
Courez de place en place;
On vous prodiguera le pain
Dont le pauvre se passe;
De vieux cervelas
Dont on ne veut pas,
Et qu'on jette à la tête;
Avec des milliers
De bons fusilliers,
Pour avoir l'air de fête.

Cassez-vous les jambes, les bras
Les ressources sont prêtes;

Vous en aurez ; mais n'allez pas
Aussi perdre la tête,
Monsieur le prévôt,
Dont c'est le défaut,
Croit la tête inutile ;
Car il a prouvé
Qu'on n'en a trouvé
Aucune dans la ville.

Sage ordonnateur de ces jeux,
Et vous monsieur le maître (1)
Qui faites passer à vous deux
Le roi par la fenêtre,
Couvenez tout net
Que ce beau projet,
Arrangé Dieu sait comme,
Ne va qu'au Martin,
Qu'au génie enfin,
Qu'à Montmartre on renomme.

— 29. Un plaisant a parodié l'épigramme contre madame la comtesse de Genlis, et fait la réponse suivante :

Aujourd'hui prude, hier galante ;
Tour-à-tour folle et docteur,
Genlis, douce gouvernante,
Deviendra dur gouverneur,
Et toujours femme charmante
Saura remplir son destin :

(1) Le sieur Moreau, architecte de la ville.

On peut bien être pédante
Sans cesser d'être catin

Février.

— 2. Madame la comtesse de Beauharnais, qui tient aujourd'hui le bureau d'esprit le plus accrédité, qui, d'ailleurs, n'est pas sans prétention encore à la beauté, doit nécessairement être en butte à beaucoup de sarcasmes. En voici un nouveau lancé contre elle ; c'est un distique (1) :

Cloé, belle et poëte, a deux petits travers ;
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

— 3. On a mis en chanson un calembourg concernant madame la comtesse de Genlis.

Air : *Vous m'entendez bien.*

Aux princes Genlis doit, dit-on,
Du reversi donner leçon,
C'est de sa politique
Eh bien !...
Une fine rubrique,
Vous m'entendez bien.

---

(1) De le Brun. (Pindare.)

Ces élèves bientôt instruis,
S'amusant les jours et les nuits,
Pour peu que le jeu donne.
Eh bien !
Le mettront à la Bonne,
Vous m'entendez bien.

— 15. On ne tarit point sur le compte de madame de Genlis. Voici encore une caricature sur elle en forme d'*énigme* :

Au physique, je suis du genre féminin ;
Dans le moral, je suis du masculin:
Mon existence hermaphrodite
Exerce maint esprit malin ;
Mais la satire et son venin
Ne saurait ternir mon mérite.
Je possède tous les talens,
Sans excepter celui de plaire :
Voyez les fastes de Cythère
Et la liste de mes amans,
Et je pardonne aux mécontens
Qui seraient d'un avis contraire.
Je sais assez passablement
L'ortographe, l'arithmétique;
Je déchiffre un peu la musique,
Et *la Harpe* est mon instrument.
A tous les jeux je suis savante ;
Au trictrac, au trente et quarante,
Aux échecs, comme au biribi,
Au vingt-et-un, au reversi ;
Et, par les leçons que je donne
Aux enfans sur le quinola,

J'espère bien qu'un jour viendra
Qu'ils sauront le mettre à la Bonne.
C'est le plaisir et le devoir
Qui font l'emploi de ma journée :
Le matin ma tête est sensée ;
Elle devient faible le soir :
Je suis monsieur dans le lycée,
Et madame dans le boudoir.

Avril.

— 18. Les demoiselles Colombe, Dugazon et l'Escot, sont trois actrices de la comédie italienne, qui en font les délices. L'une a beaucoup de talent pour chanter les ariettes de bravoure italienne ; elle a d'ailleurs une superbe figure. L'autre est une fort jolie actrice, qui brille surtout dans les opéras comiques français. La troisième est une jeune personne, fille du sieur Clairval ; elle n'a débuté que depuis deux ans, et donne des espérances, avec un maître pour le chant, ayant autant de goût que son père. En jouant sur le nom de chacune de ces actrices, on a fait des couplets fort agréables, que voici :

Air : *Philis demande son portrait*

Circé, changeant l'homme en oiseau,
D'un seul coup de baguette
Fournit la femelle au moineau,
Le mâle à la fauvette :

Chez elle, il faut s'appareiller.
Si dans ses mains je tombe,
Qu'elle me transforme en ramier,
Car *j'aime la Colombe.*

Air : *Faut attendre avec patience.*

C'est pour l'indolente richesse,
Que l'on inventa les sophas ;
Mais de ce lit de la mollesse,
L'ardent amour ne se sert pas.
Peut-on, quand on a le cœur tendre,
Avoir des coussins d'édredon ?
J'aimerais mieux cent fois m'étendre
Toutes *les nuits sur Dugazon.*

Air : *de Cassandre.*

En prenant des bains dans un fleuve,
Mon mal de nerfs doit s'affoiblir :
Je brûle de tenter l'épreuve ;
Mais quel fleuve dois-je choisir ?
L'eau du Rhin n'est pas assez pure ;
Le Danube a trop de froidure,
Le Sénégal serait trop chaud :
Je vois que le mal que j'endure
Ne peut guérir que dans l'*Escot.*

— 20. Les bouts-rimés étaient autrefois en vogue, même durant les jours brillans du siècle de Louis XIV, c'était le jeu des beaux esprits. Cet exercice commence à revenir à la mode. On a déjà vu comment M. de Montesquiou s'est tiré avec beaucoup d'adresse de ceux qu'on

lui avait proposés. En voici de récens, d'autant plus heureux, qu'on l'avait, en outre, circonscrit dans un sujet qui était la nouvelle du départ du pape pour Vienne.

C'est en vain que de Rome aux rives du *Danube*,
Notre antique mufhti vient au petit *galop*.
Aujourd'hui Pierre Ponce, autrefois Pierre *cube*,
Il distillait l'absynthe, aujourd'hui le *sirop*.
De son vieux baromètre en observant le *tube*,
Il doit voir qu'on perd tout quand on exige *trop*.

Monsieur l'avocat Marchand, jadis renommé pour les plaisanteries, mais aujourd'hui glacé par l'âge, a pourtant encore quelques étincelles. Sur le même sujet, il a enfanté l'épigramme suivante :

Le pape, autrefois un tyran,
Avec l'empereur entre en lice ;
Mais les foudres du Vatican
Ne sont plus que feux d'artifice.
Notre pontife en ses sermons
Etalera de vains reproches;
On sait qu'à Rome les canons
Ont été *convertis* en cloches.

— 26. Voici une chanson qui consacre à la postérité la mémoire de la mode des *croix à la Jeannette*, que les dames portaient au cou.

Air : *Que ne suis-je la fougère.*

Présumant trop de ma lyre,
J'ai promis à ma Lison,

Dans un accès de délire,
Sur sa croix une chanson.
Parmi des vers de commande,
Si Lison veut m'en passer
Quelques-uns de contrebande,
Je suis prêt à commencer.

Ce que le monde révère
Comme un signe de chrétien;
Par une vertu contraire,
A de moi fait un païen.
Ah ! se peut-il que je chante
Sans offenser l'Éternel,
Une croix qui ne m'enchante
Qu'à cause de son autel !

Jusque sur un sein d'albâtre
Je contemple cette croix :
Si j'ai tort d'être idolâtre
Des deux larrons que je vois,
Lison, ma faute est l'ouvrage
De ce couple séducteur,
Fier sans doute de l'hommage
Qu'il dérobe au Rédempteur.

A peine mon œil profite
De ce signe du salut ;
Le mouvement qui l'agite
Me dépêche à Belzébut :
En vain je me sens coupable,
Je ne crains que tes rigueurs,
Et j'irais cent fois au diable
Pour une de tes faveurs.

Si quelqu'un sur ma doctrine
Venait à me chicaner,
Que lui-même s'examine
Avant de me condamner.
Faut-il outrer la censure
Contre un faible et tendre cœur
Trop plein de la créature,
Pour penser au Créateur ?

MAI.

— 9. On ne sait si l'épigramme suivante sur la pièce de *Molière à la nouvelle salle*, par la Harpe, est de l'abbé Aubert, ou de M. de Charnois, ou de quelque autre ; car il ne manque pas d'ennemis : mais elle est au moins juste et porte à plomb sur l'étrange audace de ce poëte.

Désespéré de voir tous ses écrits
Suivre le sort de sa muse tragique,
Que fait la Harpe ? Un drame satirique
Contre lui-même et contre ses amis.
Pouvait-il mieux ? Ses vers sont applaudis.

— 10. On trouve dans le *Mémoire pour les prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris*, contre M. le duc de Chartres, un historique, assez curieux, et du Palais-Royale et de la salle de spectacle.

Le Palais-Cardinal, construit par Richelieu, à sa mort, le 4 décembre 1642, fut habité par Louis XIII,

en vertu d'une donation du défunt; et prit le nom de Palais - Royal. Après ce Roi, Anne d'Autriche s'y fixa jusqu'en 1651, avec Louis XIV, Monsieur et ses enfans.

En 1652, Louis XIV céda à la Reine Anne d'Angleterre, sa tante, l'usage de ce palais jusqu'en 1661, que Monsieur, frère du roi, y fut logé, et ensuite, l'eut par augmentation d'apanage, suivant les lettres-patentes du mois de février 1692, titre de la maison d'Orléans.

A ce palais était annéxée une salle de spectacle, appelée la *Salle des comédies et machines.* Les chefs-d'œuvres de Corneille y ont été joués. Lorsqu'on détruisit le petit hôtel de Bourbon et son théâtre, pour travailler à la colonnade du Louvre, Louis XIV voulut que la troupe de Molière passât sous le titre de troupe de Monsieur, dans la salle du Palais - Royal, où elle joua pour la première fois le 5 novembre 1660, la comédie de l'Etourdi : elle y continua ses représentations jusqu'au décès de cet inimitable comique, arrivé le 17 février 1673.

A cet époque, l'établissement à Paris d'une académie de musique était nouveau, l'abbé Perrin en obtint le premier privilège en 1669; il fut révoqué au mois de mars 1672, et accordé à Lully, qui représentait au jeu de paume du Bel-air, rue Mazarine. Le roi lui donna la salle du Palais-Royal, où il se transporta et débuta par *Cadmus.* Lully mourrut en mars 1687 : Francine, son gendre, lui succéda, etc.

En 1749, les affaires de l'académie royale de musique étaient en fort mauvais état ; ses dettes montaient à 1,9000,000 liv. Louis XV, par un arrêt du conseil du 25 août 1749, pour établir ce spectacle, en confia l'administration à la ville. Elle acheta deux maisons pour faciliter l'entrée dans la salle. Le 6 avril 1763, elle fut brûlée ; M. le duc d'Orléans en sollicita le rétablissement au Palais-Royal : de-là un arrêt de conseil revêtu de lettres-patentes du 11 février 1764, qui l'ordonne conformément aux desirs de son altesse : et aux offres par elle de rendre cette salle spacieuse et plus commode, en fournissant tout le terrain nécessaire à cet effet.

En exécution des ordres du roi et du traité de 1764, la nouvelle salle a été construite par les soins des administrateurs, moyenant le coût de 2,300,000 livres.

Au mois de mars 1780, Louis XVI a retiré à la ville l'administration de l'Opéra, toujours de plus en plus dispendieuse et à charge. Le feu y prit le 8 juin 1781. L'incendie étant arrivé depuis la cessation de son administration, la ville ne se prétend plus garante de rien, et veut que M. le duc de Chartres soit déclaré non-recevable dans la demande qu'il a formée contre elle le 19 octobre 1781, pour qu'elle lui remette la salle de l'Opéra au même état de construction qu'en 1771, ou soit condamnée à lui en payer la valeur, suivant les devis et marchés faits et passés alors.

— 27. M. Linguet a été purgé trois fois depuis sa

sortie de la Bastille (1), et il paraît que sa santé, pour laquelle on craignait, s'est raffermie.

Pendant l'espèce de retraite dans laquelle il a été obligé de passer quelques jours, il s'est fait rendre compte par ses émissaires affidés, de la manière dont s'étaient conduits ses ennemis durant sa détention; et pour la plupart, il a remarqué qu'elle avait été honnête; qu'on avait gardé sur lui un silence profond, et respecté son infortune. Il a cependant été fort scandalisé du propos de M.e Gerbier, tenu au parquet, qui, lorsqu'on lui dit: *Eh bien, voilà votre ami Linguet qui est pendu...* répondit avec un sourire ironique: *non, il n'est encore que pendable.*

Juin.

— 2. M. le comte du Nord, qui n'omet aucun de nos beaux monumens à voir, n'a pas manqué d'aller en Sorbonne visiter le fameux tombeau du cardinal de Richelieu. Le docteur qui lui montrait l'eglise et ce mausolée, lui rappela les paroles mémorables du czar, qui, en voyant ce grand ministre, s'écria: *O grand homme, que ne vis-tu encore, je te donnerais la moitié de mes états pour m'apprendre à gouverner l'autre.* Oh! monsieur, a repris avec vivacité le jeune prince, ce n'aurait pas été pour long-temps, il la lui aurait bientôt reprise.

---

(1) On avait cru qu'il avait été pendu secrètement.

— 11. Depuis la déroute du comte de Grasse, comme son nom prête infiniment aux quolibets, on se dédommage, de la première douleur qu'on a ressentie, par des calembours. On dit que sans l'action de Grasse (de grâces) nous aurions eu un *Te Deum*; que sur le vaisseau la nouvelle Ville-de-Paris, que le municipal donne au roi, on mettra pour devise : *Vaincre ou mourir, point de grâce* (de Grasse).

— 27. On a fait un vaudeville historique et ayant plus de sel que de coutume, sur quelques évènemens récens, tels que le voyage de la Fayette en Amérique ; la coëffure ridicule des femmes d'ajourd'hui ; l'allure non moins révoltante de nos petits maîtres ; la nouvelle salle de la comédie française ; le bateau volant ; le secret de Linguet ; le sourcier Bleton ; enfin l'arrivée du comte du Nord. Il est sur l'air d'Albanèze : *Eh ! qu'est-ce qu'ça m'fait à moi ?*

Dans les champs de l'Amérique,
Qu'un guerrier vole aux combats,
Qu'il se mêle des débats,
De l'empire Britannique ;
Eh ! qu'est qu'ça m'fait à moi ?
J'ai l'humeur très-pacifique,
Eh ! qu'est qu'ça m'fait à moi,
Quand je chante et quand je boi ?

Que folles de leur coiffure,
Nos charmantes de la cour
Imaginent chaque jour
De quoi gâter la nature ;

Eh ! qu'est qu'ça m'fait à moi ?
Lise est si bien sans parure.
Eh ! etc.

Qu'en chenille carmélite, (1)
Un magistrat chez Laïs,
Courre donner son avis
Sur le pouff et la lévite ;
Eh ! qu'est qu'ça m'fait à moi ?
Jamais je ne sollicite.
Eh ! etc.

Que la troupe de Molière
Quitte le Louvre à grands frais,
Pour essayer nos sifflets
Dans sa vaste bonbonnière ; (2)
Eh ! qu'est qu'ça m'fait à moi ?
Je suis assis au parterre.
Eh ! etc.

Que tout Paris encourage
L'auteur d'un bateau volant,
Qui promet qu'au firmament
Nous irons en équipage ;
Eh ! qu'est qu'ça m'fait à moi ?
Je ne suis pas du voyage.
Eh ! etc.

---

(1) Nom d'une couleur à la mode.

(2) La nouvelle salle de la comédie française est peinte en blanc ; ce qui a fait dire qu'elle ressemblait à une salle de sucre.

Que Linguet de sa courtine (1)
Veuille apprendre à notre orgueil
Que l'on peut en un clin-d'œil
Se faire entendre de Chine.
Eh ! qu'est qu'ça m'fait à moi ?
On m'entend de ma cuisine.
Eh ! etc.

Que *Verra*, ce pauvre hère,
Avec un simple cordeau,
Nous fasse monter de l'eau
Du puits ou de la rivière ;
Eh ! qu'est qu'ça m'fait à moi ?
Jamais d'eau n'entre en mon verre.
Eh ! etc.

Que Bleton par sa baguette
Soit sourcier ou non sourcier ;
Que l'eau le faisant crier,
En convulsion le mette ;
Eh ! qu'est qu'ça m'fait à moi ?
A quoi me sert sa recette ?
Eh ! etc.

Qu'un grand duc de Moscovie
Voyage superbement,
Quand le saint-père humblement
S'en retourne en Italie ;
Eh : qu'est qu'ça m'fait à moi ?
Je n'ai pas telle folie.
Eh ! etc.

---

(1) Il était encore à la Bastille quand son projet parut.

JUILLET.

— 20. Madame la duchesse de Phalaris vient de mourir. On peut juger de son âge en se rappelant qu'elle avait été la maîtresse du régent expiré dans ses bras en 1723. C'est d'elle qu'une gazette de Hollande dit que ce prince était mort assisté de son confesseur ordinaire.

AOUT.

— 1^er^. Flipart, mort le 9 juillet dernier, était né en 1755, fils d'un graveur. Il suivait la même carrière, et commença ses études sous le célebre Laurent Cars. Son genie avait peine à se développer : le maître n'en conçut qu'une médiocre opinion : et ce ne fut qu'à trente-deux ans que l'élève commença de mériter ses suffrages. Cars avoua qu'il s'était trompé sur son compte à la vue d'un frontispice de la description des fêtes données, en 1747, pour la célébration du second mariage du Dauphin, dont cet artiste avait été chargé. Cet habile homme découvrit le talent de Flipart ; il y reconnut ses leçons et sa manière. *Je ne sais*, lui dit il, *de quelle langue je me sers ; mais, jusqu'à présent, je n'ai été entendu que de vous seul.*

Depuis, Flipard s'est distingué par de grands ouvrages. Il avait le burin toujours difficile et s'attachait aux peintres d'un génie analogue au sien et aux ouvrages capables de mériter ses efforts. Il a cependant rendu

avec succès plusieurs chefs-d'œuvres de M. Greuze, et y a fait passer toute la sensibilité qui caractérise ce peintre.

— 28. On a parlé d'une courtisanne, nommée *Cléophile*, qui a d'abord dansé chez Audinot, qui a passé ensuite à l'Opéra, ce qui l'a mise sur le trottoir, et lui a procuré des amours distinguées, entre autres M. le comte d'Aranda. N'ayant plus besoin pour faire fortune de son état où elle n'obtenait pas des succès assez brillans, elle s'est retirée du théâtre, et s'est consacrée toute entière aux aventures galantes. Depuis, un accident facheux a diminué beaucoup ses triomphes en ce genre. Une maladie vénérienne lui a enleve une partie du palais de la bouche, qu'il a fallu remplacer par une feuille d'or, ce qui lui voile absolument la voix, et la fait nazillonner d'une manière très-désagréable. Cette disgrâce l'a rendue sage ; elle donne dans les beaux esprits et les philosophes. Depuis quelques tems, M. de la Harpe s'est épris, pour cette impure, de la plus belle passion.

Il mène tous ses confrères chez mademoiselle Cléophile, et voudrait l'ériger en Aspasie moderne. Enfin, à la Saint-Louis dernière, il a osé l'introduire à l'académie, la placer parmi les femmes les plus honnêtes, et jusques sous les yeux de M. le duc de Penhièvre et de madame la duchesse de Chartres, qui honoraient l'assemblée de leur présence ; ce qui a indigné tous les spectateurs.

Octobre.

— 31. Un jeune Bordelais, nommé Garat, fils d'un avocat du même nom, et neveu de Garat homme de lettres qui s'est établi à Paris, y est venu trouver son oncle. Il est doué de l'organe le plus beau et le plus merveilleux, et s'est flatté en conséquence avec raison de se produire ici avec succès. Sans savoir une note de musique, il contrefait, à s'y tromper, toutes les voix des acteurs et des actrices, tous les instrumans d'un orchestre, et à lui seul il exécute successivement un opéra entier. Les premiers compositeurs de cette capitale, MM. Piccini, Sacchini, Grétry, Philidor, ne pouvaient croire à ce prodige, et s'en sont convaincus par leurs propres oreilles. Ce talent unique l'a bientôt faufilé parmi les actrices célèbres, les filles du grand ton de cette capitale et c'est à qui l'aura. Il n'a que dix-huit ans; il n'est point mal de figure, et, en outre, passe pour être doué d'une vigueur à toute épreuve auprès du sexe. C'est aujourd'hui madame Dugazon qui s'en est emparée. Ceux qui s'intéressent à lui sont fâchés qu'il s'énerve de la sorte. Quoiqu'il en soit, avant qu'il ait perdu sa voix et son talent, ce qui ne manquera pas de lui arriver bientôt, on voudrait le faire paraître à la cour, et il est grandement question d'engager la reine à l'entendre.

NOVEMBRE.

— 10. On disait ces jours-ci chez la maréchale de Luxembourg, que la banqueroute du prince de Guémené était une banqueroute de souverain : oui, s'écria-t-elle ; mais il faut espérer que ce sera le dernier acte de souveraineté que fera la maison de Rohan.

DÉCEMBRE.

— 5. Madame la nouvelle duchesse de Nivernois (1) vient de mourir. Son époux, en vain impatient de s'affranchir des bienséances, l'avait épousée presqu'à la fin du deuil de sa première femme. Elle n'a pu jouir qu'un instant de son bonheur. Ce seigneur, enchanté de son côté, avait fait travailler à un ameublement magnifique, pour relever de son deuil ; et tous ces préparatifs sont aujourd'hui convertis en un second deuil plus réel que le premier. Quoiqu'il en soit, on a déjà fait pour la défunte l'épitaphe suivante :

Ci-gît qui, constamment brûlant d'un même feu,
Fut épouse deux fois, deux fois infortunée ;
Termina, sans jouir, sa triste destinée :
Avec l'un vécut trop, avec l'autre trop peu.

— 6. On a exécuté aujourd'hui le nouvel opéra (1)

---

(1) Madame *de Rochefort*, née *Brancas*.

dans le costume français, (1) que desirait l'auteur, et il n'a pas paru moins ennuyeux. Il faut ajouter à tout ce qu'on en a dit, le couplet suivant, sur l'air : *de la béquille du père Barnabas.*

Embarras d'intérêt,
Embarras dans les rôles,
Embarras de ballet,
Embarras de paroles,
Des embarras, de sorte
Que tout est embarras;
Mais venez à la porte,
Vous n'en trouverez pas.

— 12. On lit dans le journal de Paris, n°. 327, l'énigme suivante en forme de chanson.

Air : *Ton humeur est Catherine, etc.*

Je suis savant, je m'en pique,
Et tout le monde le sait :
Je vis de métaphysique,
De légumes et de lait :
J'ai reçu de la nature
Une figure à bonbon,
Ajoutez-y ma frisure ;
Maintenant cherchez mon nom.

Tout le monde en attendait le mot le lendemain, sui-

(1) *L'embarras des richesses*, de M. Lourdet de Santerre, surnommé depuis *Lourdet sans tête.*

(*Note de l'Editeur.*)

vant l'usage, et on l'attend encore, car il n'est pas venu. On sait aujourd'hui que c'est un tour joué aux rédacteurs de cette feuille, qui font les difficiles sur une infinité de choses, et se sont laissés attraper comme des imbéciles en cette occasion.

Cette énigme est une plaisanterie faite il y a plusieurs années, dans une société, par M. Pascalis, conseiller honoraire à la cour des monnaies, sur M. Naigeon, auteur, poëte, philosophe, grand ami de M. Diderot, et que celui-ci a célébré et prôné fastueusement dans sa fameuse vie de Sénèque. On y décrit la figure, les mœurs et le caractère assez singulier de M. Naigeon; et comme cette description ne laisse pas que de jeter sur lui un peu de ridicule, il est furieux contre les journalistes; et s'il était en crédit, il ne faudrait qu'une balourdise de cette espèce pour faire supprimer leur feuille.

— 13. Voici la chanson composée par M. le duc de Nivernois, en faveur de madame de *Boufflers*, sur l'air : *Ma pantoufle est trop étroite.*

Dieu mit un trésor
Au milieu de la Lorraine;
Dieu mit un trésor
Qui vaut bien son pesant d'or.
Ce n'est pas de l'or,
Ce trésor de la Lorraine;
Ce n'est pas de l'or,
Mais il vaut bien mieux encor.

Il est d'un beau blanc
Des pieds jusques à la tête;

Il est d'un beau blanc ,
Il n'est pourtant pas d'argent :
S'il était d'argent ,
Il tournerait moins la tête ,
S'il était d'argent ,
Il ne serait pas si blanc.

Il est plein d'esprit
Sans rechercher la louange ;
Il est plein d'esprit
Quand il parle et qu'il écrit.
Il parle , il écrit ,
Il fait des vers comme un ange ,
Il est plein d'esprit
Quand il parle et qu'il écrit.

Il fait des chansons
A la ville , à la campagne ;
Il fait des chansons
Qui nous donnent des leçons.
Vivent les leçons
Que le plaisir accompagne ;
Vivent les leçons
Que nous donnent ses chansons.

Il fait fuir les sots
Sitôt qu'il ouvre la bouche ,
Il fait fuir les sots
Qui redoutent ses bons mots.
Laissons-là les sots
Que son esprit effarouche ;
Laissons-là les sots ,
Jouissons de ses bons mots.

Il a deux enfans
Qui ressemblent à leur mère ;
Il a deux enfans
Pleins d'esprit et de talens ;
Mais ses deux enfans
Ne vaudront jamais leur mère,
Jamais ses enfans
N'auront de si grands talens.

Il a le défaut
De trop aimer sa Lorraine ;
Il a le défaut
D'y rester plus qu'il ne faut.
Dites-lui qu'il faut
Abandonner sa Lorraine ;
Dites lui qu'il faut
Corriger son seul défaut.

Enfin, grâce à Dieu,
Je le tiens dans ma retraite ;
Enfin, grâce à Dieu,
Il est au coin de mon feu.
Je demande à Dieu
Qu'il se plaise en ma retraite ;
Je demande à Dieu
Qu'il reste au coin de mon feu.

— 17. L'absence n'a point soustrait le duc de Chartres aux quolibets des plaisans. Par un calembourg relatif à ses bâtimens et à son voyage d'Italie, on dit qu'il est allé se faire recevoir à l'académie des arcades à Rome.

On cite un autre calembourg à l'occasion du siège de Gibraltar, que, dans son aimable gaîté, s'est permis,

dit-on, M. le comte d'Artois lui-même. On veut qu'il ait dit à la reine, *que la batterie qui avait fait le plus de mal dans le siège, avait été sa batterie de cuisine.* En effet, on prétend que les officiers espagnols, fort sobres naturellement et peu accoutumés à la bonne chère, gagnaient fréquemment des indigestions à l'excellente table que tenait S. A. R.

— 18. La lettre de mademoiselle Guimard est toujours très-rare. Cette danseuse à la délicatesse de ne vouloir pas en donner de copies; cependant tout transpire, et en voici une.

Lettre de mademoiselle Guimard et autres danseuses de l'opéra, à M. le prince de Soubize.

MONSEIGNEUR,

Accoutumées, moi et mes camarades, à vous posséder dans notre sein chaque jour de représentation du théâtre lyrique, nous avons observé, avec le regret le plus amer, que vous vous étiez sevré, non-seulement du plaisir du spectacle, mais qu'aucune de nous n'avait été appelée à ces petits soupers fréquens où nous avions tour-à-tour le bonheur de vous plaire et de vous amuser. La renommée ne nous a que trop instruites de la cause de votre solitude et de votre juste douleur. Nous avons craint jusqu'à présent de vous y troubler; faisant céder la sensibilité au respect, nous n'oserions même encore rompre le silence, sans le motif pressant auquel ne peut résister notre délicatesse.

Nous nous étions flattées, monseigneur, que la banqueroute, (car il faut bien se servir d'un terme dont les foyers, les cercles, les gazettes, la France et l'Europe entière retentissent) de monsieur le prince de Guémené ne serait pas aussi énorme qu'on l'annonçait, que les sages précautions prises par le roi pour assurer aux réclamans les gages de leurs créances, pour éviter les frais et les déprédations, plus funestes que la faillite même, ne frusteraient pas l'attente générale; mais le désordre est monté sans doute à un point si excessif, qu'il ne reste aucun espoir. Nous en jugeons par les sacrifices généreux auxquels, à votre exemple, se résignent les principaux chefs de votre illustre maison.

Nous nous croirions coupables d'ingratitude, monseigneur, si nous ne vous imitions en secondant votre humanité, si nous ne vous reportions les pensions que nous a prodigué votre munificence. Appliquez ces revenus, monseigneur, au soulagement de tant de militaires souffrans, de tant de pauvres gens de lettres, de tant de malheureux domestiques que M. le prince de Guémené entraîne dans l'abyme avec lui. Pour nous, nous avons d'autres ressources : nous n'aurons rien perdu, monseigneur, si vous nous conservez votre estime; nous aurons même gagné, si en refusant aujourd'hui vos bienfaits, nous forçons nos détracteurs à convenir que nous n'en étions pas tout à fait indignes.

Nous sommes avec un profond respect, etc.

A la loge de mademoiselle Guimard, ce vendredi 6 décembre 1782.

— 25. M. Rochon de Chabannes a envoyé la nou-

velle éditinn de son opéra du *Seigneur Bienfaisant* à M. de St.-Marc, avec le quatrain suivant :

Aux nobles, aux guerriers, aux enfans d'Apollon,
J'offre en tremblant ce faible hommage ;
Mais si j'obtiens votre suffrage,
Je marche au milieu d'eux, dans le sacré vallon.

M. de St.-Marc lui a répondu par cet autre madrigal, non moins galant :

Je reçois le cadeau *du seigneur bienfaisant*,
De votre amitié nouveau gage,
Et doute encore, en le lisant,
Si c'est le titre séduisant
Ou de l'auteur ou de l'ouvrage.

— 31. Quoique d'après les lettres publiques des ministres de la cour de Londres, et le discours du roi d'Angleterre au parlement, on eût lieu de se flatter d'une réconciliation prochaine, les choses sont encore *in statu quo*. On attribue cet engourdissement à l'anxiété du cabinet de Saint-James, qui sent l'impossibilité de continuer la guerre avec succès, et rougit de faire une paix humiliante : c'est ce qui a donné lieu à la boutade que voici :

Sans doute, fiers Anglais, le pas est difficile :
Il faut pourtant sortir de cet état douteux.
Votre gloire rougit d'un traité trop servile ;
Mais que de maux vont suivre un refus hasardeux ?

Honte ou ruine : optez des deux;
Louis doit-il encor reprendre son tonnerre,
Ou le Français chanter, dans sa gaîté légère,
Cent vaudevilles déjà nés?
Vous serez bien battus, si vous voulez la guerre;
Si vous faites la paix, vous serez bien bernés.

FIN DU SECOND VOLUME.